TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 666 | 40 PAGES | — JEUDI 17 MAI 1979

Le Vietnam se dit prêt à laisser partir chaque mois dix mille personnes à l'étranger

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le maréchal Tito à Moscou

Le maréchal Tito est attendu ce mercredi 16 mai en Union soviétique pour une visite amicale. Les chefs d'État soviétique et yougoslave vont se retrouver pour la première fois depuis l'été 1977. Au-delà de l'examen des divergences, dont on ne fait mystère d'aucun côté, ils pourront se féliciter de la stabilisation et même du développement étonnamment rapide des relations entre leurs pays.

Avec 3 milliards de dollars d'échanges, l'Union soviétique est devenue en 1978 le premier partenaire commercial de la Yougoslavie. Tout indique que ce chiffre sera dépassé en 1979 et que l'accord quinquennal pour la période 1975-1980, qui prévoyait un niveau d'échanges de 14 milliards de dollars, sera entièrement réalisé. Ce résultat encourageant a conduit Belgrade et Moscou à envisager la possibilité de conclure en 1981 un nouvel accord portant cette fois sur une période de dix ans au moins. Les relations culturelles, scientifiques et touristiques sont également satisfaisantes, et les rapports strictement bilatéraux ne posent donc aucun problème particulier.

Le maréchal Tito, hérant depuis 1943 de l'indépendance de chaque parti et pays au sein du mouvement communiste, peut — à la veille de son quatre-vingt-septième anniversaire, qu'il fêtera le 25 mai — tirer un bilan positif de ce long combat. La coexistence pacifique entre son pays et l'Union soviétique, entre deux modèles de socialisme, l'un autogestionnaire, l'autre centralisateur, est désormais un fait.

Mais la coexistence pacifique n'exclut pas les divergences sur des points fondamentaux. La première d'entre elles porte sur la Chine, que la Yougoslavie se refuse depuis longtemps à condamner et avec laquelle elle entretient des relations confiantes. La visite à Belgrade, en août dernier, de M. Hua Guofeng, avait été très vivement critiquée à Moscou. La presse soviétique reprochait aux dirigeants yougoslaves de ne pas suffisamment prendre leurs distances avec les déclarations antisoviétiques du chef du P.C. chinois et les qualifiait (ainsi que les dirigeants roumains, coupables du même délit) de « politiciens à courte vue ». Belgrade avait répondu aussitôt que « la Yougoslavie n'a jamais permis et ne permettra jamais que les relations qu'elle entretient avec certains pays souffrent des différends qui séparent ces pays ».

Récemment sont apparues deux nouvelles pommes de discorde. D'abord, l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes puis celle du Vietnam par les troupes chinoises, que Belgrade a condamnées dans les mêmes termes et en les mettant sur le même plan. Ensuite, les pressions que, selon la Yougoslavie, Moscou exerce sur le mouvement des non-alignés afin d'amener plusieurs des pays membres à prendre des positions semblables à celles de l'U.R.S.S. Pour la Yougoslavie, qui a fondé toute sa politique étrangère sur la lutte contre le partage du monde en deux blocs, ces pressions et la crise indéniable qu'elles ont provoquée au sein des non-alignés sont très inquiétantes. Le maréchal Tito l'a rappelé avec vigueur devant le Parlement de Belgrade à la veille de son départ pour Moscou. La polémique permanente qui oppose la Bulgarie et la Yougoslavie sur la question macédonienne — et derrière laquelle Belgrade voit la main de Moscou — pourrait aussi être évoquée au cours des entretiens.

Le président Tito, âgé, et M. Brejnev, affaibli par la maladie, arrivent au terme de leur carrière. Les vieux conflits qui avaient opposé leurs pays et leurs partis paraissent apaisés. D'autres surgissent dans un monde communiste éclaté, à propos desquels ils n'ont pas les mêmes positions. Les deux hommes qui se rencontrent à nouveau symbolisent une période qui s'achève. Auront-ils les moyens de rendre irréversible l'actuelle coopération dans le désaccord ?

L'emploi et la monnaie

• La hausse de l'or stimulée à Paris par la faiblesse du franc
• Nouvelle aggravation du chômage

Le regain d'inflation dans le monde, entretenu par le désordre monétaire et par les hausses répétées du pétrole, continue de faire monter le prix des matières premières et en particulier celui de l'or. L'once de métal précieux (31,1 g) qui ne valait que 170 dollars en avril 1978, dépasse maintenant les 256 dollars (+ 53 %). En France, où l'intérêt pour le métal jaune est particulièrement grand en ce moment, le cours du lingot de 1 kilo a atteint un taux record de 38 490 francs ce qui traduit un décalage de + 7 % par rapport au prix de l'or à l'étranger. Cette surprime traduit la faiblesse relative du franc depuis une quinzaine de jours. (Lire page 40.)

La situation de l'emploi en France demeure, de son côté, « préoccupante », comme l'admet le ministère du travail. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites en avril — 1 290 600 — moins qu'à l'habitude à pareille époque (— 1,7 % seulement) ; en données corrigées des variations saisonnières, on constate une nouvelle aggravation de 2 %, qui porte à 21,2 % (225 400) l'augmentation des demandes d'emploi en un an. (Lire page 35.)

L'Assemblée nationale devait commencer, ce mercredi 16 mai, un important débat sur la réforme des finances locales, mais celui-ci risque d'être, une fois encore, reporté. Les députés devaient se prononcer sur le projet gouvernemental (déjà amendé par le Sénat fin 1978) à la lumière du rapport de M. Voisin. Est-ce le caractère explosif de certaines propositions de ce dernier, gênantes à l'approche des élections européennes, qui a joué ? Toujours est-il que de nombreuses voix s'élevaient dans les milieux de la majorité pour demander le report du débat. (Lire page 40.)

Les « bombes » du rapport Voisin sur la fiscalité locale

Difficile débat que celui qui devait commencer ce mercredi 16 mai à l'Assemblée nationale sur la réforme des finances locales. Difficile pour le gouvernement, qui voudrait bien régler une *fois* pour toutes l'irritant problème des impôts locaux.

La loi de juillet 1975 enterrant la patente et reconstruisant un ensemble neuf n'a pas répondu — c'est le moins qu'on puisse dire — aux espoirs mis en elle. On peut même penser qu'elle a plutôt aggravé les choses : critiques véhémentes des industriels, furieux de faire les frais des allégements importants consentis aux commerçants et aux artisans.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 12.)

Le débat européen et le discours de Hoerdt

• M. Giscard d'Estaing suggère de créer un « intergroupe français » à Strasbourg
• MM. Mitterrand et Chirac condamnent la situation privilégiée de la « liste officielle »

A Hoerdt, près de Strasbourg, M. Valéry Giscard d'Estaing a tracé, mardi 15 mai, les grandes lignes de l'avenir de la France en Europe. Il a mis l'accent sur « la convergence nationale » qui existe, selon lui, entre les principales formations politiques sur la question européenne, même si « on préfère ne pas l'avouer ». Il a suggéré la constitution, au sein de la future Assemblée des Communautés, d'un intergroupe des représentants français qui se réunirait « chaque fois que le débat portera sur l'essentiel ».

De son côté, M. Jacques Chirac n'a pas directement répondu au chef de l'Etat, mais il a souligné que la liste « patronée par M. Barre » se livre à un « détournement d'héritage » du gaullisme. En outre, le président du R.P.R. s'est déclaré d'accord — « une fois n'est pas coutume » — avec M. François Mitterrand, pour dénoncer les « pressions » du pouvoir sur les médias et la situation privilégiée qui est faite à la radio et à la télévision à la liste conduite par Mme Veil. Celle-ci est d'ailleurs qualifiée dans les mêmes termes par MM. Chirac et Mitterrand tous deux s'attaquent à la « liste officielle ».

Comment mener campagne électorale sans paraître s'abaisser à le faire ? Comment demeurer au-dessus des partis et des listes concurrentes tout en se plaçant de manière à tirer bénéfice du résultat du 10 juin ? Comment préparer longtemps à l'avance sa propre réélection sans évoquer une seule fois l'échéance et en donnant, en permanence, le spectacle d'un chef d'Etat indifférent à toutes ces contingences : ce sont ces objectifs que vise M. Giscard d'Estaing : ce sont ces objectifs qui donnent la clef du voyage en Alsace du président de la République.

Le discours prononcé à Hoerdt, mardi en fin d'après-midi, a constitué la manifestation la plus élaborée, la plus habile sans doute de cette stratégie.

Premier objectif : se situer. Au-dessus. Etre le président de la République et rien d'autre. Etre celui qui domine le débat, l'élève et, détaché des partis qui s'affrontent en dessous, reprend l'exposé au point de départ, explique, illustre, clarifie, répond aux « vraies » questions, après les avoir dégagées de leur gangue politique. Réaction souhaitée de la part de l'auditeur-électeur : Voilà enfin quelqu'un qui parle clairement, qui répond aux interrogations concrètes, et qui ne se préoccupe que des intérêts supérieurs du pays. Loin des bagarres subalternes. Quelqu'un qui ne fait pas de politique.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 10.)

Privilège et ambiguïté

Depuis vingt ans, le président de la République profite largement d'un privilège non écrit et d'une ambiguïté fondamentale.

Le privilège consiste à user comme il l'entend de la radio et de la télévision, encore que *le général de Gaulle ait refusé* de se servir de son temps d'antenne officiel avant le premier tour de l'élection présidentielle de 1965. C'était pour ne pas se situer, c'est-à-dire, dans son esprit, ne pas s'abaisser au niveau des autres candidats.

Mais ce privilège régalien ne doit pas, ne devrait pas s'étendre au premier ministre, alors, surtout, qu'il s'identifie à l'une des listes en compétition. Formellement, il peut en user puisque la campagne officielle ne s'ouvre que le 26 mai. Mais cette date lointaine, qui a permis et permet jusque-là au pouvoir de parler à sa guise, est déjà en elle-même source d'abus. Le coût de la campagne et la barre des 5 % ajoutent à l'inégalité des chances. Raison de plus pour ne pas la creuser encore en privilégiant une liste sur les autres, grandes ou petites. Pourquoi, d'ailleurs, l'avantager, s'il est vrai qu'il y a « convergence nationale » entre elles ?

J. F.

(Lire la suite page 8.)

Les Balkans de la fin du siècle

par ANDRÉ FONTAINE

Terre de richesses fabuleuses et d'extrême misère, qu'ensanglantent à la fois ses propres passions et les convoitises du monde extérieur, l'Orient n'a pas fini de surprendre ceux qui font métier de l'observer : nulle part les certitudes ne sont moins acquises, ni les alliances plus précaires, nulle part il n'est aussi recommandé d'attendre l'inattendu. Les volte-face de la Syrie dans la guerre civile libanaise, la venue de M. Sadate à Jérusalem, la réconciliation syro-irakienne, la révolution iranienne, la paix égypto-israélienne, la rupture entre les « féodaux arabes » et Le Caire, l'accord entre les deux Yémens : les uns ou les autres avaient certes prévu tel ou tel de ces événements. Qui peut se vanter de les avoir prévus tous ? Or la liste n'est pas close.

Si l'on veut s'essayer à une synthèse des effets de ces bouleversements, il est donc prudent de s'en tenir à ce qui est constatable, en se gardant de porter sur les effets de ces effets des jugements catégoriques. Peut-on au moins leur chercher des causes communes ? Oui et non. Bien sûr, ils s'inscrivent dans un contexte commun, mais ils ne vont pas tous dans le même sens. Ainsi notamment des deux les plus importants : la chute du régime impérial à Téhéran, la conclusion entre MM. Begin et Sadate de ce que Le Caire se refuse à appeler, contre l'évidence, une paix séparée.

Le premier de ces événements ne s'explique pas seulement par l'aveuglement du chah, par la corruption et par la cruauté de son pouvoir, par la faillite économique à laquelle avait conduit son ambition démesurée : il reflète aussi l'échec de ce « modèle occidental », pour ne pas dire américain, qui avait pendant deux décennies fasciné les élites locales. L'U.R.S.S. n'ayant pas réussi de son côté à convaincre les masses formées à l'école de l'Islam des séductions de son propre « modèle », mille fois trop terne et matérialiste pour elles, le réveil de l'intégrisme musulman n'a pas de quoi surprendre. Il a culminé avec l'avènement de l'ayatollah Khomeiny, mais on peut mesurer ses effets dans tout le Dar el Islam, la terre d'Islam. Rien ne pouvait davantage contredire cette tendance générale que la paix égypto-israélienne, conclue grâce aux pressions des Etats-Unis : c'est l'une des raisons pour lesquelles elle a été si mal reçue en Orient.

Les convulsions qui agitent aujourd'hui l'Iran suffisent à montrer que malgré les résultats mirifiques, comme toujours en pareil cas, du référendum sur la proclamation de la République islamique, la population est loin d'être à cent pour cent derrière l'ayatollah.

Le premier ministre, M. Bazargan, a été autrefois président de la Ligue des droits de l'homme. Comment pourrait-il applaudir aux exactions que Khomeiny a trop longtemps encouragées ? Plus d'une fois il a essayé de s'interposer. Mais que peut-il contre le fanatisme des comités, sinon s'efforcer de limiter les dégâts et attendre le jour, qui vient dans toutes les révolutions, où la soif des dieux commence à s'apaiser ?

Ce jour-là, d'autres forces découvriront que la terreur condamnait au silence, ou au moins à la clandestinité nostalgiques de l'ancien régime, qu' doivent bien subsister au moins parmi les cadres de l'une des armées les plus fortes du monde, totalement formée à l'américaine ; libéraux laïques, partisans du courageux Chapour Bakhtiar, éphémère premier ministre, aujourd'hui désigné aux coups des assassins, dont la cassette enregistrée quelque part en exil a eu des auditeurs en grand nombre ; gauchistes, communistes pro-soviétiques ou pro-chinois, qui n'ont jamais caché que le soutien qu'ils apportaient à Khomeiny ne pouvait être que tactique, provisoire, dans le but de se débarrasser du chah.

(Lire la suite page 6.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ATTENDU JEUDI AU RWANDA

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Tournesol en Alsace

Toutes les répliques du discours d'Hœrdt n'ont pas eu le même succès que le théâtral « Merci, Anne-Aymone » *lancé à la bonne épouse. Quand M. Giscard d'Estaing, prestidigitateur génial, se tira lui-même du képi du Général, il aurait dû faire un « tabac ». Las ! seuls les érudits et les courtisans reconnurent le jeune secrétaire d'Etat auquel de Gaulle passait, dès 1961, le flambeau européen !*

Quant à l'histoire « drôle » (« Etes-vous pour l'application intégrale du traité de Rome ? — Non, je suis pour l'application intégrale du traité de Rome. »), *elle était trop au second degré : elle fit un « bide ».*

La preuve ? Le professeur Tournesol, l'illustre sourd ami de Tintin, m'a péremptoirement affirmé à la sortie : « Giscard et Chirac, c'est blanc bonnet et bonnet blanc. »...

Alors que c'est exactement l'inverse.

JEAN-MICHEL ROYER.

« Les Moissons du ciel » de Terrence Malick, à Cannes

Les lumières de la terre

Des champs à l'infini, le moutonnement des jeunes pousses, puis la lourdeur des blés, et le drap blanc de la neige, l'hiver, sur ce pays plat. D'énormes machines, moissonneuses, batteuses, crachent une fumée épaisse. Et, dans les champs, comme des insectes noirs, les travailleurs. Images que l'on dirait tirées d'un film de King Vidor ou de Dovjenko. Sous un ciel indifférent, l'accablement des hommes.

L'histoire se passe au Texas en 1916. Un ancien ouvrier d'usine, Bill, son amie, Abby, qu'il fait passer pour sa sœur, et la petite sœur de celle-ci, Linda, ont été engagés comme saisonniers dans un vaste domaine. Leur employeur est riche et beau, mais gravement malade. Quand il s'éprend d'Abby, Bill pousse sa compagne à rechercher le mariage. Ainsi, à la mort (qui ne peut être que prochaine) du fermier, elle héritera de sa fortune.

Telle est la beauté visuelle de ce film (1), qu'on est d'abord tenté de ne retenir qu'elle. Il y a quelque chose de cosmique, de magique, dans cette exaltation de la nature. Dans cet hymne à la lumière, à l'éternel dialogue de la terre et des saisons, à ces animaux échappés d'un bestiaire paradisiaque. Pourtant le drame est là, sordide et pathétique, le drame de cet homme et de cette femme qui, pour fuir la misère et conquérir le bonheur, avilissent le seul bien qu'ils possèdent, leur amour, et s'avilissent eux-mêmes.

La rudesse de Steinbeck, le chant profond de Millet : c'est un peu cela, « Days of Heaven » (« les Moissons du ciel »). Mais c'est aussi et peut-être surtout la présence de Linda, l'adolescente, la narratrice. Elle est le noyau du film, sa dureté et sa vérité. Elle le traverse comme une petite fille qui jouerait au cerceau au milieu d'un cataclysme (et d'ailleurs le cataclysme va venir) et qui le décrirait, le commenterait avec la terrible lucidité de l'enfance. Voix déchirée, éraillée, de la misère absolue, de l'innocence humiliée, de la joie impossible.

Grâce à Linda, on oublie ce que le lyrisme de Malick peut avoir de trop précieux, de trop esthétique, on oublie certaines complaisances proches du maniérisme, ces images caressées d'une ombrelle posée sur le sol, d'un verre au fond de l'eau, et l'on se laisse emporter par le souffle de ce film où vibre la passion et où rôde la mort.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire page 17 nos entretiens avec le réalisateur et le directeur de la photographie.)

(1) *Les Moissons du ciel*, ainsi que *Femme entre chien et loup*, d'André Delvaux, sont, ce mercredi, sur les écrans parisiens.

Le Monde

idées

EUROPE

L'impossible confédération

par
Marc de MONTPELLIER (*)

UNE génération nous sépare des circonstances politiques dans lesquelles le projet d'unir l'Europe de l'Ouest a été formulé. Ce projet est devenu dans l'esprit de l'opinion un mythe plus ou moins idéal auquel il ne serait pas question de se soustraire. La prochaine élection au suffrage universel d'un Parlement européen s'inscrit dans ce processus menant historiquement à un Etat ouest-européen. Son importance symbolique donne l'occasion de refaire un examen approfondi de la perspective ainsi tracée, à la lumière des intérêts à long terme de notre continent.

Trois questions essentielles dans le débat qui s'est ouvert à ce sujet restent aujourd'hui sans réponse satisfaisante :

1. — Peut-on envisager un système confédéral et durable qui n'évolue pas vers un Etat ouest-européen ?

C'est loin d'être sûr. Il semble en effet qu'aucune confédération jusqu'à ce jour n'ait réussi à constituer un modèle stable d'organisation internationale.

Plus ambitieuse qu'une institution internationale spécialisée, dont elle adopte cependant la forme juridique, la confédération ne constitue pas un nouvel Etat, mais s'accommode de la souveraineté de ses membres. Ce système contradictoire est instable. Tous ses précédents historiques sont malheureux. On se souvient de l'échec des deux confédérations athéniennes (477-404 av. J.-C. et 378-338 av. J.-C.). Les cités grecques ne s'entendent que de façon très épisodique ou dans les guerres contre leur ennemi commun, les Perses.

Les confédérations qui ont vu le jour plus près de nous dans l'histoire n'ont pas eu plus de chance. Ou bien c'étaient des formules transitoires de regroupement d'Etats en voie d'intégration (les Etats-Unis d'Amérique de 1777 à 1787, la Suisse de 1803 à 1848, l'Allemagne de 1815 à 1866) ; ou bien des formules destinées à tenter de maintenir une unité dans un empire colonial en voie de désintégration (le Commonwealth). Seul le premier type de confédération pourrait s'adapter à l'Europe. Or n'est-il pas remarquable que ce système n'ait plus d'exemple dans le monde actuel ? Il a toujours amené la constitution d'un nouvel Etat composé des dépouilles de chacun des Etats membres de la confédération d'origine. Cette formule confédérale distille un poison qui condamne l'Etat souverain à une mort lente.

L'Europe de l'Ouest échappera-t-elle à la règle ? Trouvera-t-elle la première formule confédérale durable de l'histoire ? Il est permis d'en douter, dans la mesure où l'instabilité de la confédération est intrinsèque à son système. Celui-ci veut concilier l'inconciliable : un pouvoir collectif et général, et la souveraineté individuelle des Etats membres. Or le pouvoir souverain n'est pas divisible, en tout cas pas de façon durable. Ne faudra-t-il donc pas un jour se rendre à l'évidence ? L'union de l'Europe et l'indépendance et la souveraineté nationale des Etats sont parfaitement contradictoires, au moins sur une longue période. Et l'on sait que sur une pente aucun frein ne résiste au temps. Si l'on s'installe sur la pente de la confédération, la constitution d'un Etat ouest-européen deviendra à long terme inéluctable.

2. — Un Etat ouest-européen correspond-il aux intérêts à long terme de notre continent ?

L'idée « européenne » est entachée de deux vices majeurs qui rendent inacceptable la perspective d'un Etat ouest-européen même dans un avenir lointain : elle conduit à l'effacement des Etats nationaux et elle met en péril notre sécurité à long terme. Elle équivaut au suicide de l'Europe.

Contrairement à l'unité de l'Italie et à celle de l'Allemagne au XIXe siècle, qui, elles, s'appuyaient sur une aspiration nationale, l'union de l'Europe de l'Ouest se ferait forcément en violation d'une loi naturelle qu'est le principe des nationalités. L'histoire contemporaine démontre l'absurdité de cette démarche. L'Empire austro-hongrois n'est pas parvenu à satisfaire les aspirations des différentes nationalités qui le composaient, même à la fin de son existence, où il n'était plus qu'une union personnelle autour des Habsbourg. Un Etat ouest-européen ferait-il mieux ? Aujourd'hui, les politiques intérieures de Belgique et de Chypre nous donnent une idée des problèmes liés à la réunion de plusieurs nationalités dans un seul Etat. L'Europe de l'Ouest unie ferait mentir le dicton « l'union fait la force » ; en l'occurrence, l'union engendrerait malaise et impuissance.

L'effacement progressif des nationalités, déjà entamé à ce jour, est naturellement inscrit dans notre avenir « ouest-européen ». L'idée « européenne » apparaît comme un produit du libéralisme qui a toujours voulu supprimer les frontières et abaisser les Etats au nom d'un certain progrès économique. La raison d'être de cette Europe n'est pas un espoir de grandeur ; elle ne semble même pas être en Europe, mais aux Etats-Unis, dont elle constitue une tête de pont dans un cadre atlantique, nécessaire à la politique mondiale de ces derniers.

Dans ces conditions, l'avenir de notre civilisation, et particulièrement de notre langue, est compromis. Dans l'ensemble atlantique, le poids culturel anglo-américain est tout à fait écrasant et ne nous laisse pas de chance de survie. L'anglo-américain qui a assimilé les peuples de toutes origines, essentiellement européennes, qui se sont installés aux Etats-Unis, tente de renouveler l'opération chez nous dans le cadre atlantique. Il est évident que, si la France n'est plus maîtresse de son destin, la civilisation française disparaîtra, l'histoire de tous les peuples confirme les craintes que l'on peut avoir à ce sujet. Le Québec qui a sommeillé pendant deux siècles par suite de son rattachement à la couronne britannique semble découvrir aujourd'hui que la condition de survie de sa race et de son milieu culturel passe par l'établissement de sa souveraineté.

Une politique visant, implicitement au moins, à fonder un Etat ouest-européen n'est-elle pas, à plus ou moins long terme, suicidaire pour la langue et la civilisation françaises ?

L'idée « européenne » apparaît également comme une séquelle de la guerre froide, à la fois une cause et une conséquence de l'acceptation du protectorat américain. La constitution d'un Etat ouest-européen, en aggravant la coupure de l'Europe en deux blocs, mettrait en péril nos intérêts stratégiques à long terme. Il suffit de déplier une carte de géographie pour s'en convaincre. L'Union soviétique occupe plus de la moitié de notre continent. Sa puissance est encore dans une phase ascendante. Une Europe sans les Russes n'aurait pas de frontières naturelles. Elle apparaîtrait comme privée de son socle immense. Il est exclu qu'un Etat ouest-européen puisse se poser en rival de l'Union soviétique dans les affaires du monde. Condamné à l'impuissance à l'intérieur, et à l'intégration atlantique à l'extérieur, cet Etat verrait sa cohésion liée à une certaine hostilité envers l'ennemi commun extérieur. Il ne ferait sans doute qu'accroître les risques de guerre avec celui-ci. Sa conception nourrie d'antisoviétisme ne peut déboucher que sur une confrontation. Cette aventure serait, à plus ou moins long terme, suicidaire pour notre continent.

Pour une entente d'États souverains

3. — Comment imaginer une situation idéale sur notre continent ?

Seules l'histoire et la géographie peuvent en tracer les contours.

Notre âge d'or est sans doute ce demi-millénaire de *Pax Romana*, où l'ordre et la sécurité intérieure et extérieure étaient assurés par Rome, centre du monde connu. Mais, en même temps, il serait vain d'ignorer ce millénaire et demi qui lui a succédé, et où, Rome tombée, nos peuples, approfondissant leurs diversités, ont tracé les grands traits de leur civilisation et atteint les lignes de faîte de leurs arts. Ce qui, dès lors, semble naturel à notre terre, c'est établir une entente continentale d'Etats souverains liés par un pacte de sécurité militaire. On peut concevoir que ces Etats, lorsqu'ils agiraient de concert, dans le cadre d'une association diplomatique, par exemple, ou d'une association de coordination économique sans structure à ambition étatique, rendraient à notre continent la première place dans les affaires du monde. Mais les fondements du rêve sont un espoir de grandeur : la transformation de notre continent en une vaste zone de sécurité et d'entente pourrait seule nous rendre l'espoir d'inaugurer un nouveau grand moment de notre civilisation.

L'ouverture d'une telle perspective suppose une entente politique sur l'essentiel en Europe, ce qui n'est pas le cas pour l'heure. Mais la question se posera demain. Les dirigeants de l'Europe occidentale ne commettraient-ils pas une erreur monumentale en ne cherchant pas à conclure une entente européenne qui assurerait notre sécurité à long terme et permettrait à notre culture de retrouver une place naturelle dans le cadre de notre géographie et de notre histoire prestigieuse ?

On n'improvise pas un renversement des alliances. Il faut s'y préparer. N'est-il pas temps de s'apercevoir que le marxisme est européen, pensé par un Allemand, appliqué dans plus de la moitié de l'Europe ? Un ostracisme à son égard, qui relève d'un mépris des réalités sociales autant que de la « géopolitique », ne peut être éternel. Plutôt que de tenter de le conjurer en perpétuant une alliance atlantique qui sera toujours divisée par un océan, n'y a-t-il pas un intérêt majeur à se rapprocher de l'Union soviétique ? Cela nous semble, au demeurant, de bonne politique quand il y va de l'avenir de la France et de la civilisation française, sans lesquelles nous ne sommes plus rien.

(*) Docteur en droit.

L'empire sans empire

par Jacques MADAULE

C'ÉTAIT au début de ce siècle ! A la tête d'une armée européenne, le maréchal allemand von Waldersee venait de piller joyeusement le Palais d'été à Pékin, et l'empereur Guillaume II songeait à réconcilier les puissances européennes par un judicieux partage de la Chine. Ne s'était-on pas partagé l'Afrique en 1885 ? Le concert européen, qui lâchait parfois quelques fausses notes, surtout depuis qu'on avait enlevé à Bismarck son bâton de chef d'orchestre, était écouté, sinon applaudi, par le reste du monde, où ne comptaient guère que les Etats-Unis, qui poursuivaient un chemin solitaire, et le bon élève japonais qui, selon son *tutor* britannique, promettait beaucoup. L'énorme Russie n'allait pas tarder à en faire l'expérience. 1905, la destruction de sa flotte à Tsoushima par le Japon, est une grande date pour l'Asie.

Mais, enfin, l'Europe pouvait se croire seule au monde, ou presque. Il n'était pas question qu'elle s'unifiât : elle s'abandonnait aux délices d'un dangereux quadrille, qui devait se terminer par une hécatombe.

Aujourd'hui, la situation est renversée. 1917 n'est pas seulement la date de la révolution russe ; c'est aussi celle du débarquement en Europe des premiers contingents américains. *« La Fayette, nous voici ! »* Quelle touchante gratitude, n'est-ce pas ? Mais, depuis lors, les Etats-Unis n'ont plus cessé de s'intéresser de fort près aux affaires de la vieille Europe. Elle n'a plus jamais été seule au monde. Les Américains sont revenus, comme on sait, le 6 juin 1944 et nous n'en avons pas été fâchés à l'époque. Puis ce fut la décolonisation et la liquidation des empires d'outre-mer.

A présent, l'Europe voit monter tout près d'elle, dans un monde devenu petit, d'énormes puissances hier encore inimaginables : l'empire soviétique, dont l'influence commence à l'Elbe et s'étend jusqu'au Pacifique, où croisent ses escadres, qui sillonnent aussi l'océan Indien et la Méditerranée ; l'empire américain, qui ne couvre pas seulement l'hémisphère occidental, mais domine le monde presque entier par les multinationales ; la Chine, qui contient le quart de l'humanité, s'apprête à entrer dans cette bataille de géants ; le Japon, dont les fabrications pénètrent partout, et qui s'est créé par le travail un domaine plus vaste que celui dont rêvaient autrefois ses militaires ; le monde arabo-musulman enfin, qui s'étend de l'Atlantique aux Philippines, qui mord de plus en plus profondément sur l'Afrique noire et qui, surtout, détient avec le pétrole pour vingt ans les clés de l'énergie dont l'Europe ne peut se passer. Demain, d'autres empires peuvent surgir. Par exemple, le Brésil.

Surchargée par l'histoire

Nous sommes décidément au temps des empires et l'Europe n'a plus d'empire, mais elle est elle-même un empire, à condition que, au lieu de se disperser en vaines et coûteuses rivalités, elle mette en commun ce qui lui reste de fortune. C'est là le difficile. Car cette Europe, qui n'est plus seule au monde, est aussi chargée, surchargée par une très lourde histoire. Chaque patrie a laissé chez les autres de très mauvais souvenirs. Si les Européens se comprennent mal, ce n'est pas seulement à cause de la différence des langues, mais parce qu'il leur est très difficile de se mettre à la place les uns des autres. Chacun pour soi ! Et chacun attend de son Etat national une protection sans merci. Quand on tire la couverture à soi, on découvre les autres.

Chacun croit savoir ce qu'est l'autre. Ces collectifs : *les* Allemands, *les* Anglais, *les* Italiens, *les* Espagnols, ne recouvrent jamais rien de bon. On nous le rend bien. Les Français auraient tort de croire qu'on les aime au-delà de leurs frontières. On les traite exactement comme ils traitent les autres.

Cela, du reste, n'est pas aussi grave qu'il paraît. Après tout, c'est la règle que deux bourgs voisins, mais rivaux, se détestent, ce qui n'a jamais empêché entre eux les relations, même bonnes.

C'est pourquoi je pense que l'Europe se fera malgré tout. Tout le monde n'en est-il point parfaitement convaincu ? Tout le monde sur les listes du 10 juin est pour l'Europe, mais pas pour celle que veulent, paraît-il, faire les autres. Chacun fabrique un portrait-robot de l'Europe que voudrait l'adversaire et le crible de ses flèches. L'Europe, *oui !* de tout notre cœur ! mais pas cette Europe-ci ou cette Europe-là ! M. Michel Debré excelle dans ce genre d'éloquence calamiteuse.

Nous allons donc nous compter sur l'Europe, comme nous nous serions comptés sur n'importe quel autre sujet s'il avait été soumis à notre vote.

Mais son destin n'en sera pas beaucoup affecté. De toute manière, il y aura un Parlement européen, élu au suffrage universel. Rendons cette justice à M. Debré qu'il a tout fait pour l'éviter. Il n'y a pas réussi. L'Europe sera ce qu'elle pourra ; ce que lui permettront d'être les puissances redoutables qui l'entourent. De sa volonté, en tout cas, il ne faut aucunement douter, car elle est dans la nature des choses depuis que notre continent n'est plus seul au monde.

HISTOIRE DE FOUS

COMMENT peut-on être pour l'Europe unie et pour son contraire ? Comment peut-on voter la confiance au gouvernement Barre et tenter de mettre en minorité relative la politique du chef de l'Etat ? Comment peut-on envisager une Assemblée européenne croupion et mettre tant d'ardeur à chercher à en faire partie ? Comment peut-on élire une Assemblée qui n'aurait pas pour tâche de guérir l'Europe des maladies du capitalisme dont elle souffre cruellement ? Comment peut-on être Simone Veil, Chirac, Marchais ou Mitterrand et discuter sans rire de problèmes auxquels les trois premiers au moins ne croient pas ?

On le peut, et c'est cela le miracle de la politique, mais c'est aussi une histoire de fous.

PIERRE MARCILHACY.

« Tous gaullistes... »

par Jacques de MONTALAIS (*)

L'AMBITION, chez l'homme politique, est respectable. Elle est trouble et peut devenir désastreuse dès qu'elle passe avant le souci du bien commun. Or c'est de cette ambition-là dont souffre aussi la France.

En effet, si le ministre des finances du général de Gaulle n'avait pas inauguré le cirque des « oui, mais », momentanément plus favorable à l'ambition couvée qu'un « non » qui ne manqua d'ailleurs pas de venir ; si M. Pompidou n'avait pas continué le manège en s'interrogeant publiquement sur un « destin national » ostensiblement évoqué comme un recours, quel audacieux virage eut été pris ! La France aurait eu le temps, avant la mort du grand homme, de voir naître les réformes décisives que le général jugeait indispensables et dont elle a visiblement la nostalgie aujourd'hui. Notre centralisation étatique serait sérieusement entamée ; les hommes s'exprimeraient plus directement grâce à une participation généralisée et à un Sénat modifié ; la « troisième voie » entre le capitalisme et le communisme serait largement ouverte.

Conséquence de deux ambitions abusives adossées à deux prudences conservatrices : une véritable révolution sciemment sapée et depuis lors, sous deux septennats, une France floue et sans projet de société autre qu'une inégalité croissante au sein de ce libéralisme froid qu'un chômage consternant n'alarme guère.

Et que voit-on aujourd'hui ? Un président qui ne manque ni de talent ni de bonnes intentions, mais conservateur en diable malgré son angélisme progressiste, pédagogue rassurant mais superficiel, et dès lors plus ou moins contraint d'adopter une politique étrangère qui n'était pas la sienne et à laquelle il rogne donc les angles et les ailes ; un président qui s'obstine à combattre en sous-main le gaullisme, dont il a toujours pensé qu'il lui portait ombrage, sans se douter que tel chêne, de l'avoir abattu, vous porte plus d'ombrage encore que debout.

Que voit-on encore ? Un autre homme, travailleur infatigable, sûr de lui, de son ambition à lui, et passé maître en occasions à saisir, mais qui, dit-on, risque de défigurer aux yeux de certains, par ses méthodes abruptes, le gaullisme et les intérêts nationaux qu'il défend avec fougue. Trop de fougue, d'ambition, d'arrière-pensées ? Mais ce feu ne saurait être abusif quand sa brûlante ambition est de mettre en garde contre des dangers réels et de préserver avant tout l'identité véritable, à la fois de la France et de l'Europe, l'une et l'autre pensée et précisée.

« Les vrais intérêts de la France, qui d'ailleurs ne sont, dans mon opinion, jamais en opposition avec les vrais intérêts de l'Europe », notait déjà Talleyrand dans son testament.

Or, à l'occasion d'une élection dont on se serait d'ailleurs bien passé, il faut effectivement s'acharner à définir et à faire prévaloir ces vrais intérêts-là qui, s'ils y regardaient de plus près, sont également ceux des Etats-Unis. Mais les deux géants se préoccupent avant tout, le premier de son superconfort gonflé de vraies richesses et de fausse monnaie, le second de maintenir par la force un système tyrannique et d'étendre son influence. Mais la liberté ligotée et la pauvreté installée se débattent presque partout. Mais l'ère nouvelle nous lance déjà ses défis inédits...

Il reste un espoir. Celui qu'exprima, ironique ou non, le représentant d'un grand journal britannique à la fin d'un débat télévisé entre Simone Veil, François Mitterrand, Georges Marchais et Jacques Chirac. *« En sommes, vous êtes tous gaullistes, lança-t-il, y compris M. Marchais ! »*

Même en faisant la part de l'approximation, le sentiment de cet observateur n'en reste pas moins significatif quand on songe que les idées du général en la matière furent combattues par tout le monde, sauf par ses fidèles, et jusqu'à être ridiculisées (la bombinette) de son vivant.

Dès lors le rôle de la France peut encore être décisif dans la construction d'une Europe véritablement « européenne » pour peu que les conversions dont on nous parle ne soient pas trompeuses ; que la force des gaullistes ne soit pas atteinte par des interprétations suspectes ; que leur vigilance, quelle que soit l'issue du scrutin, ne se relâche jamais ; qu'instruits par l'exemple et l'expérience, les responsables actuels se voient obligés d'y mettre la conviction et la ténacité indispensables ; enfin pour peu que nos partenaires méditent intelligemment sur l'état du monde.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Le Monde

étranger

LE DISCOURS DU TRONE EN GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher entend appliquer sans restriction le programme conservateur

De notre correspondant

Londres. — Avec beaucoup de détermination, Mme Thatcher a indiqué mardi 15 mai, aux Communes, qu'elle entendait appliquer sans compromis le programme d'action gouvernemental contenu dans le traditionnel « gracieux discours » que la souveraine avait lu dans la matinée aux membres des deux Chambres réunis pour l'ouverture solennelle du nouveau Parlement (nos dernières édition du 16 mai).

Apparaissant pour la première fois aux Communes en sa qualité de premier ministre, Mme Thatcher a ouvert le débat avec la vigueur et même la violence dont elle est coutumière, soulignant son intention de tenir tous les engagements du programme électoral conservateur. Beaucoup de ses amis politiques et de ses adversaires qui s'attendaient à un message assoupli ou à un désir de compromis furent déçus. En fait, le premier ministre exprima avec force la volonté de son gouvernement de *« rétablir l'équilibre entre les individus et l'Etat »*.

Le budget, attendu pour le 12 juin, permettra d'apprécier dans quelle mesure le gouvernement arrivera à concilier les nobles intentions du « gracieux discours » avec les réalités de la situation. Mais Mme Thatcher a confirmé sa volonté de changer complètement la politique économique, industrielle, et même sociale, du pays. Le premier ministre a pratiquement jeté les jalons d'un nouvel ordre, où l'intervention de l'Etat sera massivement réduite pour permettre le libre fonctionnement des lois du marché.

Mme Thatcher a en fait amorcé ce que ses adversaires appellent déjà une « contre-révolution » en annonçant l'abolition de la commission des prix (compensée par un renforcement des pouvoirs des organismes de surveillance des monopoles), une révision restrictive des pouvoirs du bureau des entreprises nationalisées, dont les participations financières dans certaines entreprises rentables seront vendues, ainsi que le retour au secteur privé de plusieurs entreprises nationalisées.

Bien entendu, la poutre maîtresse du programme est la réduction de l'impôt sur le revenu dont les modalités d'exécution figureront dans le prochain budget. D'autre part, Mme Thatcher a confirmé son désir de réformer la législation sur les syndicats, visant à restreindre leurs pouvoirs, mais seulement après une consultation approfondie avec les syndicats.

Piquée au vif par M. Healey, qui lui demandait si elle avait renoncer à « voler » les familles des grévistes en leur supprimant leurs diverses allocations, Mme Thatcher a répondu qu'il était normal en cas de grève que les syndicats supportent une part plus grande du fardeau social.

Le programme d'action du gouvernement ne contenait pas de surprise, sauf peut-être la décision de donner la quatrième chaîne de télévision au secteur privé (en fait supervisée assez rigoureusement par l'Etat) et de rétablir les soins payants dans les hôpitaux, ce qui permettra aux malades plus aisés d'échapper aux inconvénients de la salle commune. Il s'agit là de points relativement secondaires mais très révélateurs des préoccupations et de la philosophie de la nouvelle équipe.

En ce qui concerne l'immigration, l'intention du gouvernement est de renforcer les contrôles et de définir plus strictement les conditions d'accession à la nationalité britannique. Sur ce point, les diverses organisations de protection des immigrants « de couleur » ont déjà vigoureusement dénoncé le caractère racial, selon eux, de la législation projetée.

Mme Thatcher doit également redonner aux parents la « liberté » de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix. Le gouvernement veut en fait mettre un terme à l'expérience de brassage des écoliers venant d'horizons sociaux différents, tentée par les travaillistes. Là encore, les familles aisées seront favorisées bien que Mme Thatcher ait souligné que l'éducation « gratuite » était un leurre, puisque les contribuables finançaient les frais d'éducation, (évalués entre 500 et 800 livres annuellement pour le secondaire) de leurs enfants.

A aucun moment au cours de son discours, le premier ministre n'a donné l'impression de reculer ni même d'assouplir ses positions. Sauf peut-être sur la Rhodésie, où, contrairement à ses premières déclarations, elle a indiqué que l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du gouvernement Muzorewa serait déterminée en tenant compte des implications internationales. Sur ce point, elle semble avoir suivi les conseils de M. Callaghan qui, dans sa première apparition comme leader de l'opposition, ne fut pas dans un de ses meilleurs jours. Mme Thatcher en revanche fit preuve d'enthousiasme en soulignant que les conservateurs avaient remporté la victoire avec une avance de deux millions de suffrages sur les travaillistes, soit l'écart le plus fort depuis 1945. Mais le leader libéral, M. Steel, ne manqua pas de rappeler que, malgré tout, les conservateurs n'avaient réuni que 33 % des voix de l'électorat.

La cérémonie de l'ouverture solennelle du Parlement s'était déroulée dans toute sa splendeur et selon le rite immuable, la seule innovation étant l'apparition des deux femmes à la tête du royaume, toutes deux en tenue d'apparat. Mais, assurément, le chapeau rose de Mme Thatcher était quelque peu éclipsé par le couvre-chef scintillant de la souveraine.

HENRI PIERRE.

M. JEREMY THORPE EST ACCUSÉ D'UNE SECONDE INCITATION AU MEURTRE

Londres (A.F.P.). — L'ancien chef du parti libéral britannique, M. Jeremy Thorpe, aurait proposé le meurtre d'une deuxième personne, en plus de celui du mannequin Norman Scott, a affirmé le 15 mai le témoin numéro un du procès, M. Peter Bessell.

M. Bessell a indiqué qu'il avait été choisi par M. Thorpe pour exécuter cette personne, M. Hetherington. Il a ajouté qu'il fournirait en temps utile à l'audience des détails sur cette seconde incitation au meurtre.

M. Bessell, cinquante-huit ans, ancien député libéral et principal accusateur de M. Thorpe, jugé pour incitation au meurtre de M. Norman Scott, a fait cette révélation au cours d'un contre-interrogatoire mené par l'un des avocats de l'ancien chef du parti libéral.

M. Bessell, qui est réfugié aux Etats-Unis depuis 1974, s'est vu accorder une immunité totale pour déposer devant le tribunal de l'Old Bailey dans l'affaire Thorpe.

BELGIQUE

Les nouvelles structures régionales commencent à fonctionner

De notre correspondant

Bruxelles. — La régionalisation belge, la plus compliquée du monde, a franchi une étape considérée comme importante, les lundi 14 et mardi 15 mai, quand quatre mini-Parlements ont entendu quatre déclarations « gouvernementales », trois francophones et une flamande.

Les nouvelles structures mises en place prévoient, en plus du gouvernement national, deux exécutifs communautaires (un flamand et un francophone) et trois exécutifs régionaux pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles — ce qui devait faire six cabinets. C'est évidemment beaucoup pour un pays de dix millions d'habitants. Les Flamands, qui constituent 57 % de la population belge, ont alors décidé de recentraliser et ils ont fusionné leur exécutif communautaire et leur exécutif régional en une seule et même assemblée : c'est ce qui explique que les parlementaires flamands n'ont entendu et discuté qu'une seule déclaration.

A cause du cas particulier de Bruxelles, les francophones n'ont pu opérer cetet fusion et ils ont donc entendu trois déclarations « gouvernementales » : celles du « premier ministre » communautaire, M. Michel Hansenne, du « premier ministre » wallon, M. Jean-Maurice Dehousse, et du « premier ministre » bruxellois, M. Léon Defosset. L'opposition libérale a boycotté les séances des trois assemblées. Les libéraux ont appris la démission de leur président, M. André Damseaux, candidat aux élections européennes. — P. De V.



A LA RÉUNION DE BUDAPEST

Les membres du pacte de Varsovie retiennent, en partie, la proposition française de conférence européenne sur le désarmement

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A en juger par le communiqué publié le mardi 15 mai, à Budapest, les ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie, réunis pendant deux jours dans la capitale hongroise, ont centré leurs discussions sur les problèmes de la détente militaire, dans la perspective d'un après SALT 2. D'un caractère assez général, le texte adopté paraît relever d'une opération de charme à l'intention des opinions publiques, et il est difficile d'y voir une base sérieuse de discussion.

En contrepoids des paroles apaisantes prononcées par les ministres des affaires étrangères, les manœuvres militaires du pacte, en Hongrie, attendues depuis plusieurs jours, devaient commencer ce mercredi 16. Elles se dérouleront dans le sud-ouest du pays, dans la région du lac Balaton. Baptisées « Boucler 79 », elles seront supervisées par les ministres de la défense des pays membres (Roumanie comprise), qui sont arrivés, le maréchal soviétique Oustinov en tête, mardi à Budapest où se trouvent, depuis samedi, le maréchal Koulikov, commandant en chef des troupes du pacte de Varsovie, et le général Gribkov, chef d'état-major. La participation roumaine paraît se limiter, selon l'habitude, à la présence d'officiers d'état-major.

L'aspect le plus nouveau, dans le communiqué des ministres, réside dans un appel lancé à *tous* les pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada, pour la réunion d'une conférence générale en vue d'adopter des mesures pratiques pour la réduction des potentiels militaires sur le continent. Cette proposition reprend presque mot pour mot un paragraphe du *« programme de développement de la coopération entre la France et l'Union soviétique dans l'intérêt de la détente et de la paix »*, programme signé fin avril lors de la visite de M. Giscard d'Estaing à Moscou. Ce document indiquait que la France et l'U.R.S.S. *« s'accordent pour souligner la nécessité d'un examen collectif par les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki des questions concernant l'atténuation de la confrontation militaire, les mesures propres à renforcer la confiance, la diminution de la concentration des armements en Europe et leur réduction »*.

La réaffirmation de la volonté de dissoudre parallèlement le pacte de Varsovie et l'OTAN mérite d'être signalée simplement pour mémoire. Il s'agit là d'une déclaration de principe maintes fois formulée et qui, si elle se concrétisait, ne gênerait guère de toute façon la coordination politique et militaire entre Moscou et ses alliés. Les pays membres du pacte autres que l'U.R.S.S. sont, en effet, liés à celle-ci et entre eux par un réseau de traités bilatéraux, dont l'existence priverait, en grande partie, une mesure de dissolution des blocs de toute signification politique.

Cinq propositions

A propos de l'armement nucléaire, les ministres énumèrent une série de mesures de nature à diminuer les dangers et les riques d'une confrontation.

Ces propositions, au nombre de cinq, ne contiennent guère, elles non plus, d'éléments nouveaux. Les ministres se prononcent pour une entente rapide en vue de :

1) La conclusion et l'application de l'accord SALT 2 et le passage à l'étape suivante (SALT 3) ;

2) La fixation des délais et des modalités de pourparlers sur l'arrêt de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction progressive des stocks jusqu'à leur suppression totale ;

3) L'interdiction définitive de l'utilisation de l'arme nucléaire ;

4) La conclusion d'un accord sur l'interdiction totale et générale des essais d'armes nucléaires ;

5) L'adoption de mesures visant à renforcer les garanties de sécurité pour les pays non nucléaires.

En revanche, le communiqué reste muet, ou très discret, sur plusieurs points importants et actuels à propos d'un contrôle des armements. Ainsi, le silence est complet sur la négociation soviéto-américaine sur les armes antisatellites, dont la troisième session vient de s'ouvrir à Vienne. Discrétion aussi sur les armes nucléaires de portée moyenne stationnées en Europe. Ces armements, dits de la « zone grise », parce qu'ils n'entraient, jusqu'à présent, ni dans les SALT ni dans les pourparlers de Vienne sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.), seront inclus dans SALT 3.

Dans cette mesure, les M.B.F.R. devraient être à l'avenir encore plus étroitement liés aux conversations soviéto-américaines sur les armements stratégiques. Cette interdépendance entre les deux négociations ne facilitera sans doute pas la conclusion des discussions en cours à Vienne depuis bientôt six ans, et qui, actuellement, marquent le pas. Peut-être cela explique-t-il la prudence de la réunion du pacte de Varsovie à ce sujet. Les ministres des pays socialistes se bornent, en effet, à exprimer leur « mécontentement » devant l'absence de progrès et à inviter les pays occidentaux à faire preuve de bonne volonté.

MANUEL LUCBERT.

● *Le comité exécutif du Comecon* s'est réuni mardi 15 mai à Moscou pour sa quatre-vingt-dixième session, annonce Tass. Le comité doit se pencher sur les problèmes du développement des relations économiques entre les pays membres, précise l'agence. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

M. Stane Dolants quitte le secrétariat de la Ligue des communistes

De notre correspondant

Belgrade. — Le Parlement fédéral yougoslave s'est réuni mardi 15 mai. D'autre part, la présidence de la Ligue des communistes a accepté la démission de son secrétaire, M. Stane Dolants. Celui-ci, qui exerçait ses fonctions depuis huit ans, a demandé à être affecté à un nouveau poste à la direction de la Ligue.

Dans un discours prononcé au Parlement, le maréchal Tito s'est félicité de la stabilité du régime, mais a attiré l'attention sur les *« manifestations de nationalisme, de séparatisme et d'unitarisme »*. Il a estimé que le système de délégation instauré en 1974 par la nouvelle Constitution, et qui représente la conception yougoslave du *« pouvoir direct de la classe ouvrière »*, n'a pas mis fin à l'influence des éléments *« techno-bureaucratiques »* et qu'il souffre de *« faiblesses subjectives »*.

Le chef de l'Etat a réaffirmé l'attachement de la Yougoslavie au non-alignement, et condamné comme *« particulièrement nuisibles »* les tendances de ceux qui s'efforcent d'attirer certains pays non alignés dans l'orbite des blocs. *« Le mouvement des non-alignés*, a-t-il dit, *est un mouvement progressiste, parce qu'il lutte pour l'indépendance et la liberté des peuples et des individus, et la liberté et l'indépendance demeurent l'intérêt suprême de nous tous, la condition indispensable de progrès et de développement socialistes. »*

Le Parlement a confirmé ensuite à l'unanimité dans leurs fonctions tous les membres sortants de la présidence, qui, immédiatement, a procédé à l'élection d'un « vice-président », dont la tâche sera d'aider pendant un an le chef de l'Etat — qui, lui, est président à vie — à remplir certaines de ses tâches. Ce poste a été confié à M. Lazare Kolichevski, représentant de la République fédérée de Macédoine. Né en 1914, M. Kolichevski est un communiste de vieille date. Il fut, de 1941 à 1945, l'un des organisateurs de la résistance en Macédoine et a combattu avec acharnement, déjà pendant la guerre, les prétentions bulgares sur ce territoire de la Yougoslavie.

D'autre part, dans la soirée, l'agence Tanyoug a annoncé que la présidence de la Ligue des communistes avait fait droit à la demande de M. Dolants d'être déchargé de ses fonctions de secrétaire de la Ligue. Celui-ci, déclare l'agence, a fait valoir qu'il occupait ce poste depuis huit ans et qu'il souhaitait exercer de nouvelles responsabilités dans les instances de la présidence. Après avoir rendu hommage à l'activité de M. Dolants, la direction collégiale du parti a, sur proposition du président Tito, élu son successeur, M. Dousan Dragosavatz, secrétaire du comité central du parti croate, de nationalité serbe, né en 1919, diplômé en droit et de l'école supérieure du parti. M. Dragosavatz, résistant de la première heure, fut pendant la guerre commissaire politique et secrétaire des organisations du parti dans plusieurs importantes localités de Croatie occidentale. Après 1945, il fut membre du gouvernement croate et du gouvernement fédéral, vice-président de la Chambre économique fédérale, membre du Parlement de Croatie, etc. Lors de l'éviction, en 1971, des dirigeants « nationalistes » croates, il avait soutenu fermement l'action du président Tito.

PAUL YANKOVITCH.

GRÈCE

LA CONFÉRENCE DES PARTIS SOCIALISTES ET PROGRESSISTES DE MÉDITERRANÉE S'EST OUVERTE A ATHÈNES.

Athènes (*A.F.P.*). — La troisième conférence des partis socialistes et progressistes des pays de la Méditerranée s'est ouverte le 15 mai à Athènes, avec la participation de deux cents représentants de trente-deux partis venant de seize pays.

Dans son rapport devant la conférence, M. Andreas Papandréou, chef du mouvement socialiste panhellénique (PASOK), a proposé une *« charte de coopération des pays méditerranéens »* fixant les objectifs et la stratégie en vue d'une *« Méditerranée socialiste, pacifique et non alignée »*. La libération de la Méditerranée de toutes les flottes et bases militaires étrangères et une politique économique indépendante du capitalisme mondial et de la C.E.E. pourraient constituer certains des objectifs de cette charte, selon M. Papandréou.

UNION SOVIÉTIQUE

Une lettre de M. Pierre Emmanuel sur le sort du philosophe russe Igor Ogourtsov

M. Pierre Emmanuel nous a adressé la lettre suivante :

Je vous serai reconnaissant d'attirer la sympathie de vos lecteurs sur la situation désespérée d'Igor Ogourtsov, philosophe et penseur chrétien, témoin — c'est-à-dire *martyr* — au nom du Christ en Union soviétique, détenu au camp VS 389/35 près de Perm, camp à régime sévère, après avoir purgé une peine de sept ans de réclusion. Il a été condamné en 1967 à vingt ans pour avoir fondé à Leningrad, en 1964, l'Alliance sociale-chrétienne pour la libération du peuple, connue aussi sous le nom de Cercle Nicolas-Berdiaev.

Les grandes lignes de la charte de cette Alliance sont conformes à la pensée des philosophes personnalistes russes, dits philosophes de « *l'âge d'argent* », dont les plus connus en France, avec Berdiaev, sont Soloviev et Boulgakov. La politique de cette charte, fort éloignée du libéralisme occidental, est d'essence communautaire, issue de la tradition orthodoxe et correspondant au génie social du peuple russe. Selon Ogourtsov lui-même, cette politique est *« un combat spirituel pour l'homme... Tant le capitalisme que son rejeton maladif, le communisme, ne peuvent être surmontés que par une christianisation de la vie sociale. Bien que le christianisme ne soit lié à aucune structure temporelle, ses principes spirituels peuvent et doivent inspirer la pratique économique et politique... »*

Pour ces idées, qui sont actuellement celles d'un grand nombre de personnes vivant sous le totalitarisme soviétique en Europe et en Asie, Ogourtsov a engagé sa vie. Après sept ans à la prison de Vladimir, il a failli être interné à jamais dans un asile psychiatrique. La protestation de Sakharov et, à Stockholm, celle de Soljenitsyne l'en ont sauvé, comme l'a sans doute sauvé de la mort une lettre ouverte à Kossyguine publiée dans *le Monde*. En théorie, Ogourtsov ne sera libéré qu'en 1987. Or il se meurt, et seule la conscience universelle peut empêcher la perpétration définitive de son assassinat.

D'après des nouvelles datant de moins d'un mois, il est à bout de forces. Il souffre d'hypertension grave, d'une maladie des reins, de vives douleurs dans le bas-ventre, et il a les pieds gelés. Atteint de cataracte, il doit travailler huit heures par jour comme ouvrier de chaufferie, et, son travail accompli, il n'a plus que la force de se jeter sur sa couchette, où il reste prostré des heures durant. Il ne reçoit, bien entendu, aucun soin médical, aucun diagnostic n'a été porté sur son état, et son transport, demandé par ses parents, à l'hôpital central de Leningrad, lui a été refusé jusqu'ici. La mort lente que lui infligent les autorités est une forme raffinée de torture, dont le terme risque de n'être plus très lointain. (...)

Les droits de l'homme sont de plus en plus menacés non seulement par des conceptions nouvelles de la liberté collective anéantissant la notion même de la personne, mais par l'indifférence croissante et redoutable des démocraties à leurs propres valeurs. Igor Ogourtsov nous les rappelle et souffre pour elles en notre nom à tous. Ce témoin de l'esprit, nous ne pouvons pas le laisser détruire.

La campagne pour la libération de Youri Orlov

L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE REFUSE DE RECEVOIR UNE DÉLÉGATION DU COMITÉ DES PHYSICIENS

Une délégation du Comité des physiciens s'est rendue mardi 15 mai à l'ambassade d'Union soviétique à Paris pour y remettre une pétition demandant la libération du physicien soviétique Youri Orlov, membre fondateur du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Ce texte était signé par une cinquantaine de personnalités dont une vingtaine de membres de l'Académie des sciences.

La délégation, conduite par MM. Jean-Paul Mathieu, secrétaire du Comité, Anatole Abragam, Gustave Choquet et Jean-Claude Pecker, tous membres de l'Institut, Jean-François Lambert, président de la section française d'Amnesty International, Guy Le Neounnic, représentant la Fédération de l'éducation nationale, et Charles Kormann, de l'Association française des juristes démocrates, n'a pas été reçue par l'ambassadeur. Dans un premier temps, ces personnalités ont même été priées, en termes vifs, d'évacuer les lieux, faute de quoi il serait fait appel à la police.

DIPLOMATIE

Les ministres de la défense de l'OTAN veulent moderniser leur arsenal nucléaire en Europe

De notre correspondant

Bruxelles. — L'OTAN entend réagir rapidement à la menace que présente pour l'Europe le déploiement accéléré par les forces du pacte de Varsovie de systèmes d'armes nucléaires de moyenne portée, tels le missile soviétique SS-20 et le bombardier Backfire. Réuni mardi 15 et mercredi 16 mai à Bruxelles, le comité des plans de défense, qui groupe les ministres de la défense des pays participant à l'organisation militaire intégrée (tous les alliés sauf la France et la Grèce), a pris un double engagement. Avant la fin de l'année, ils devront décider comment moderniser les forces nucléaires, dites « de théâtre », c'est-à-dire stationnées en Europe, afin que le déséquilibre résultant du déploiement des SS-20 soit atténué. Le SS-30 est un missile à têtes multiples d'une portée supérieure à 3 000 kilomètres, qui n'a pas d'équivalent dans la panoplie actuelle de l'OTAN en Europe. D'autre part, toujours avant la fin de l'année, ils devront se mettre d'accord sur les propositions de négociation à soumettre à l'Union soviétique, en vue de limiter le déploiement de ces *« forces nucléaires de théâtre »*.

Deux groupes de travail de l'OTAN se consacrent à ces questions depuis le début de l'année. L'élément politique nouveau c'est d'avoir fixé une date limite à leurs travaux, mais aussi d'avoir clairement indiqué qu'il ne convient pas pour l'Occident d'aborder SALT 3, c'est-à-dire la négociation sur le contrôle des armes stratégiques de la *« zone grise »* (zone qui n'est ni couverte par les systèmes centraux limités pour SALT 1 et 2 ni par les armes tactiques, et dans laquelle l'Europe est incluse), sans avoir décidé le renforcement des forces nucléaires occidentales.

Comme on le souligne du côté allemand, l'engagement politique qui vient d'être pris par les ministres de la défense sera difficile à tenir. Il va falloir décider qui participe au financement de la modernisation des forces nucléaires et dans quelles conditions. Il faudra régler un autre problème épineux, celui du lieu de stationnement des engins nucléaires à moyenne portée.

Si le déploiement d'une centaine de SS-20 et d'une centaine de Backfire est le principal sujet de préoccupation des experts occidentaux, il n'est pas le seul. Le général norvégien Gundersen, président du comité militaire, a mentionné notamment, dans son rapport sur le renforcement des forces du pacte de Varsovie, les armes chimiques. Interrogé à ce sujet, il a confirmé que c'était une raison d'inquiétude croissante pour l'OTAN, expliquant que les forces soviétiques disposaient en la matière d'une *« capacité importante »* et que, en revanche, *matériel défensif suffisant »*. l'OTAN ne disposait pas *« du*

PHILIPPE LEMAITRE.

Une nouvelle agence de l'OTAN organisera les opérations du système de radars volants AWACS

La nouvelle agence de l'OTAN, le NAPMA (Nato Airborne Early Warning and Control Program Management Agency), chargée d'organiser les opérations du système de radars volants AWACS, devrait être implantée à Brunssum (Pays-Bas), quartier général des forces de l'OTAN du Centre Europe (« le Monde » du 8 décembre 1978). Les dix-huit avions chargés de surveiller l'espace aérien européen devraient être basés à Teveren (R.F.A.), non loin de la frontière néerlandaise. Ce système, véritable instrument de surveillance permanente de la préparation militaire adverse, devrait être opérationnel à partir de 1982.

Les Boeing AWACS sont des postes de commandement du champ de bataille adaptés au théâtre des opérations du Centre Europe, à partir duquel les états-majors intégrés de l'OTAN peuvent désigner et contrôler les objectifs. N'étant pas en première ligne d'un front d'engagement militaire qui se situerait en Centre Europe, ou dans l'Europe du Nord, et jugeant qu'elle dispose donc de délais supplémentaires de riposte que lui laisse la défense alliée dans ces régions, la France a refusé d'acquérir des AWACS pour des raisons politiques et financières (1).

Le système de l'OTAN a été considéré à Paris comme étant un investissement hors de prix — l'équivalent de 8 à 9 milliards de francs à partager entre les pays signataires de l'accord — et, surtout, comme un dispositif de commandement et de contrôle de la défense aérienne alliée. L'abonnement éventuel aux données recueillies, interpétées et transmises par les Boeing AWACS de l'OTAN, a été aussi écarté par Paris.

La France, de son côté, a annoncé qu'elle envisageait de se doter de son propre système de radars volants et elle finance actuellement un satellite d'observation militaire dérivé du satellite civil de télédétection SPOT.

(1) La Grande-Bretagne met en place son propre système, le Nimrod, à partir d'un quadriréacteur Comet modifié, et l'U.R.S.S. dispose d'un appareil équivalent, le Moss. Le système britannique sera intégré au système AWACS.

L'Institut des études stratégiques de Londres estime que l'instabilité du tiers-monde fait peser une menace sur la sécurité de l'Occident

De notre correspondant

Londres. — Dans son rapport annuel sur la situation mondiale, l'Institut international des études stratégiques de Londres (I.I.S.S.), souligne que l'instabilité croissante d utiers-monde posera un problème de sécurité à l'Occident pendant la prochaine décennie. Pour les pays industriels, il s'agit, en effet, d'être assurés d'un approvisionnement régulier en matières premières dont dépendent *« leur bien-être économique, leur stabilité interne et leur situation politique »*. Selon l'I.I.S.S., les événements en Iran illustrent bien les difficultés. *« Il ne s'agit pas d'un cas isolé »*, souligne le rapport, en évoquant *« le déséquilibre créé par la modernisation dans une société traditionnelle, le danger d'une interruption de la production de pays qui tirent leurs revenus d'une seule matière première, la vulnérabilité de l'autorité intérieure, l'attrait des idéaux fondamentaux pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas s'adapter à une modernisation accélérée. »* Sans doute, la révolution en Iran représente un *« gain »* pour l'Union soviétique, mais il serait erroné de lui en attribuer les responsabilités.

L'Occident doit en tirer les leçons, estime l'I.I.S.S. D'abord en révisant ses relations politiques et économiques avec les pays producteurs de matières premières pour mieux tenir compte des intérêts de ces pays. Si la réduction de la production doit assurer un processus de modernisation plus stable, si la conservation de l'énergie assure mieux la stabilité interne, l'intérêt a long terme des pays consommateurs est de favoriser cette politique.

Le rapport de l'I.I.S.S. regrette que l'Occident ait accepté sans discrimination toutes les demandes en armement moderne présentées par les dirigents du tiers-monde, et souligne l'importance du développement d'une classe moyenne et de sa participation au gouvernement. A cet égard, l'I.I.S.S. déplore que les Etats-Unis n'aient pas mieux conseillé le chah pour l'entraîner à transformer son régime.

Enfin, l'I.I.S.S. estime nécessaire une plus grande coopération entre Occidentaux. Aucun gouvernement occidental ne peut à lui seul régler le problème de sécurité créé par l'instabilité du tiers-monde, affirme le rapport, en égratignant au passage l'attitude de la France à l'égard de l'ayatollah Khomeiny. *« Le risque d'une surenchère, pratiquée par certains pays pour s'assurer des avantages de nature à pallier l'insuffisance de son approvisionnement en matières premières, empêche l'Occident d'apporter une réponse efficace au problème de sécurité »*, ajoute le rapport.

Selon l'I.I.S.S., la sortie de la Chine de l'isolement qu'elle s'était imposé est un autre événement majeur. Les dirigeants chinois ne veulent pas seulement normaliser leurs relations avec l'Ouest, mais cherchent un soutien face à l'Union soviétique et souhaitent mettre fin à leur retard économique. Soucieux de ses intérêts à long terme, l'Occident doit entretenir de bonnes relations avec la Chine et l'U.R.S.S., pour autant qu'elles fassent preuve de modération, ce qui exclut toute participation à une alliance antisoviétique demandée par Pékin ou à un embargo sur la livraison d'armes à la Chine souhaité par M. Brejnev. L'Occident peut bénéficier de la tension sino-soviétique, mais l'encourager serait à courte vue. *« Si l'objectif de l'Occident est d'encourager les deux pays à devenir membres responsables de la communauté internationale, il n'y a pas d'avantages à jouer la carte chinoise et à tenter d'exploiter la querelle sino-soviétique »*, souligne le rapport.

Selon l'I.I.S.S., l'Union soviétique en 1978 s'est davantage occupée de sa défense périphérique que de développer ses activités en Afrique, *« sauf en Ethiopie, où la présence militaire soviétique et cubaine reste considérable »*. Ainsi, l'U.R.S.S. a exercé une pression sur la Norvège et le Japon. La peur de l'encerclement inspirerait de nouveau les dirigeants soviétiques. Néanmoins, l'Union soviétique a amélioré sa capacité d'intervention à très longue distance, capacité favorisée par une stratégie combinée avec l'utilisation d'une force *« subrogée »*, les Cubains, appuyée par des missions soviétiques.

Les activités de l'Union soviétique dans le tiers-monde ont accru les doutes de l'Occident sur la politique de détente qui n'a pas, d'autre part, affecté sérieusement l'arsenal des deux camps. L'I.I.S.S. prévoit une période difficile dans les relations américano-soviétiques, étant donné les incertitudes sur la succession de M. Brejnev et les hésitations du gouvernement de Washington.

L'I.I.S.S. estime que les Etats-Unis ont manqué d'assurance. La fragmentation du système politique américain, caractérisée par l'affrontement entre le président et le Congrès, mais aussi par *« le style du président lui-même, ont fait apparaître la politique américaine plus indécise encore qu'elle ne l'est en réalité »*. Le président Carter semble se contenter d'indiquer des principes et tend à oublier son rôle de dirigeant et d'arbitre. Les Etats-Unis, selon l'I.I.S.S., manifestent un *« scepticisme »* lié à leur statut de superpuissance. Il ne s'agit pas d'isolationnisme, mais plutôt d'une invertitude à définir le rôle de l'Amérique, reflétant la difficulté de distinguer l'essentiel de l'accessoire. — H. P.

AMÉRIQUES

États-Unis

La Cour suprême prend une décision favorable aux femmes qui se plaignent de discrimination sexuelle

De notre correspondante

New-York. — Le « Women's Lib » vient de gagner une nouvelle et importante bataille : par six voix contre trois, la Cour suprême a décidé, lundi 14 mai, que des plaintes pourraient désormais être déposées contre des établissements d'enseignement, par des femmes qui se jugeraient victimes de mesures discriminatoires tenant à leur sexe.

Jusqu'ici, aux termes de l'amendement de 1972 à la loi sur l'enseignement, les personnes privées devaient s'adresser à un organisme administratif pour faire reconnaître leurs doléances.

La Cour a ainsi donné raison à Mme Geraldine Cannon, une infirmière de trente-neuf ans qui s'était vu refuser par les écoles de médecine des universités de Chicago et Northwestern l'autorisation de s'inscrire à des cours de perfectionnement parce qu'elle dépasse la limite d'âge des étudiants, fixée à trente ans.

Mme Cannon a fait valoir qu'il s'agissait d'un cas de discrimination sexuelle puisqu'elle avait dû retarder de plusieurs années ses projets de perfectionnement professionnel en raison de ses obligations familiales.

Cette décision est saluée par les organisations féminines américaines comme un complément capital au programme d'*affirmative action* lancé en 1964 par le président Johnson pour combattre les discriminations raciales ou sexuelles. Jusqu'à présent, peu d'actions de ce genre avaient pu aboutir, la législation ne prévoyant comme sanction que la suspension des subventions fédérales aux établissements en faute à l'issue d'une procédure longue et incertaine.

Depuis quinze ans, la cause des femmes a fait des progrès spectaculaires aux Etats-Unis : il suffit pour s'en convaincre de voir le nombre de femmes qui exercent des fonctions importantes. La délégation américaine aux Nations unies donne l'exemple avec quinze femmes, dont une ayant rang d'ambassadeur, sur cinquante délégués. Les féministes haussent les épaules en arguant qu'il s'agit ni plus ni moins d'une « mode » qui, si on n'y prend pas garde, risque de passer comme une autre. Mode ou pas, l'opinion n'en est pas moins profondément sensibilisée au problème.

Une mansuétude nouvelle

Les tribunaux eux-mêmes suivent le mouvement : plusieurs arrêts récents témoignent d'une mansuétude toute nouvelle à l'égard des femmes maltraitées qui se vengent.

Ainsi, Diana Cervantes Barson, qui a tué, à Houston, son compagnon à coups de revolver, a découpé le corps en cinq morceaux, l'a mis dans un sac à ordures, a chargé le tout dans la malle de sa voiture et a été jusqu'en Californie pour demander à des parents de l'aider à faire disparaître le cadavre, a été acquittée après une heure quarante de délibération du jury. L'avocat de Mme Barson a déclaré qu'il s'agissait d'un cas particulièrement évident de légitime défense. Depuis deux ans son compagnon la frappait, et, trois jours avant le meurtre, il l'avait menacée de la tuer à coups de revolver et de pic à glace.

A Charleston, Cynthia Hutton, vingt-deux ans, a également été acquittée après avoir tué son mari, qui la battait depuis cinq ans, de plusieurs coups de fusil à canon scié.

Le centre de documentation sur les droits constitutionnels de New-York a publié, l'année dernière, un guide destiné aux avocats qui défendent les femmes accusées d'homicide, après avoir, elles ou leurs enfants, été maltraités. Le guide relève que ces femmes plaidaient autrefois la folie et étaient, en général, condamnées. Aujourd'hui, elles expliquent les raisons de leur geste et obtiennent plus facilement un acquittement ou une peine légère.

Une étude récente faite sur cinquante-trois pensionnaires d'une prison de Chicago, inculpées du meurtre de leur mari ou de leur compagnon, montre que vingt-cinq d'entre elles ont été libérées sous caution, quatre ont été déclarées non coupables, quatre vont être libérées, trois ont été déclarées irresponsables. Les dix-sept déclarées coupables purgent des peines de deux à cinq ans de prison.

Tout cela n'est pas du goût de tout le monde et des esprits chagrins prédisent déjà une réaction prochaine, non seulement dans les esprits, mais aussi dans les instances institutionnelles.

La nomination de Mme Lynda Bird Johnson Robb, la fille de l'ancien président, à la tête du *Comité national des femmes* qui conseille M. Carter sur les questions féminines, a fait froncer bien des sourcils : Mme Robb, trente-cinq ans, épouse du vice-gouverneur de Virginie, Etat qui n'a pas ratifié l'amendement sur l'égalité des droits féminins (ERA), est femme au foyer et assistante sociale bénévole. Elle remplace Mme Bella Abzug, dont les chapeaux à larges bords, le militantisme sans fard et les options politiques avaient fini par exaspérer le président Carter.

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

HONGKONG A L'ÉCOUTE DE LA CHINE

Terre d'élection des « China watchers », relais de la Chine pour ses échanges avec l'Occident (« le Monde » des 15 et 16 mai), la colonie britannique de Hongkong a-t-elle une identité et un avenir propres ?

III — Citoyens de nulle part

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Hongkong. — Combien y a-t-il de parapluies ouverts sur les collines de Wo Hop Shek ? Trente mille ? Cinquante mille ? Il pleut en ce jour de Ching Ming, la *fête des morts* qui, en Chine, a lieu au printemps. Wo Hop Shek, dans les « Nouveaux-Territoires », est le grand cimetière populaire de Hongkong. Le terrain est trop rare sur l'île proprement dite et à Kowloon, l'agglomération surpeuplée qui lui fait face sur le continent, pour que les morts puissent disputer la place aux vivants. Alors on les enterre là, à une trentaine de kilomètres des grandes concentrations urbaines, à moins, ce n'est pas très fréquent mais ça arrive, que le train ne rapporte leurs cendres en Chine. Pour Ching Ming, on nettoie les tombes et on fait des offrandes aux âmes des ancêtres. Ce n'est pas un jour de tristesse comme en Europe. Ici, vie et mort sont liées. Des pétards explosent en longs chapelets sur les hauteurs noyées dans le brouillard. Quelque chose de grave émane cependant de cette foule : le sentiment d'une relation avec les disparus, mais aussi celui d'une appartenance à une même terre, celle où reposent les parents.

« Citoyens de nulle part », nous dit pourtant un Chinois en nous montrant son passeport : celui-ci a la belle couverture du document de voyage des ressortissants britanniques, mais porte aussi la mention *« Hongkong »*, un mot en petits caractères qui suffit à interdire au titulaire de s'établir au Royaume-Uni. Hongkong n'est même pas une fiction juridique ; c'est un compromis permanent entre les pragmatismes chinois et britannique. *« Le bail ? Quel bail ? »*, a répondu récemment un membre de l'entourage du ministre chinois du commerce extérieur en visite dans la colonie, qu'un homme d'affaires interrogeait sur les intentions de Pékin quand la période de concession des « Nouveaux-Territoires » serait arrivée à son terme. Cette interrogation peut s'interpréter de deux façons. La première est que, pour le moment, la *Chine* communiste n'entend pas modifier le *statu quo*. La seconde est que, de toute façon, elle ne s'estime pas engagée par le bail emphythéotique signé en 1898, pas plus d'ailleurs que par les cessions de l'île et de Kowloon de 1842 à 1860.

Pékin a toujours refusé que la question de Hongkong soit discutée au comité de décolonisation de l'ONU. A ses yeux, le territoire fait partie de la Chine. Une des conditions tacites de la bonne entente avec les autorités britanniques est que celles-ci ne fassent rien pour conduire Hongkong vers l'autonomie ou l'indépendance. Aussi, en droit pur, Hongkong vit-il sous le régime colonialiste le plus anachronique qui soit : un gouverneur nommé par Londres préside un conseil exécutif et un conseil législatif dont il a choisi les membres. Les seuls élus sont ceux du conseil municipal, essentiellement compétent pour les questions de voirie...

Des tuteurs discrets

La réalité est que, hors du centre administratif et commercial — l'ancien quartier Victoria qu'on appelle maintenant Central District, — la présence britannique est fort discrète. Hongkong, avec le béton et le néon en plus, c'est ce que devait être la Chine avant qu'on ne se mêle de tout y réglementer. Le régime communiste, qui fournit la plus grande partie des aliments consommés dans la colonie, ne se manifeste pas ostensiblement non plus.

Rien ne distingue, en apparence, les entreprises contrôlées par Pékin de leurs rivales capitalistes. Les portraits de Mao et de M. Hua Guofeng sont installés dans le hall de la Banque de Chine, mais l'enseigne au néon qui souhaitait longue vie au Grand Timonier au sommet de l'établissement n'a pas été remplacée par un autre slogan. Il y a deux cinémas communistes dans le centre de la ville : il n'est pas utile, comme dans les salles capitalistes, d'y retenir sa place...

Dans Queen's Road, le Chinese marchandise emporium offre la production de Pékin sur sept étages. Les Chinois de Hongkong achètent au self-service alimentaire, mais boudent les autres rayons.

Les vêtements présentés par de moroses employées en uniforme manquent encore de chic, mais ils donnent un petit frisson d'exotisme aux touristes étrangers qui ne peuvent passer la frontière. Américains et Européens achètent aussi aux rayons des cassettes. Un succès confirmé : *l'armée rouge ne craint pas l'épreuve de la Longue Marche*, anthologie de chants militaires. Une nouveauté (pour sinologues seulement) : *le Fantôme blanc de la diablesse sans son masque*, sketch « humoristique » contre la veuve de Mao.

Près de la moitié des habitants de Hongkong sont nés en Chine. Ils se sont réfugiés dans la colonie lors de la prise de Canton par les Japonais en 1938, au moment de l'installation des communistes à Pékin ou plus tard. Il y avait huit cent mille personnes dans l'enclave britannique avant la seconde guerre mondiale, un million six cent mille en 1945, deux millions cinq cent mille dix ans plus tard. On en compte aujourd'hui plus de quatre millions, dont 98 % de Chinois. Prévue par la convention de Pékin de 1898, l'immigration légale, plus forte que jamais, se poursuit au rythme d'une centaine d'arrivées par jour (*le Monde* daté 8-9 avril). Malgré les patrouilles des Gurkhas Rifles sur la frontière et de la Navy dans les eaux territoriales, les tentatives de passages clandestins se multiplient. Pendant la première semaine d'avril, deux mille quatre cents immigrants illégaux ont été arrêtés et *« rapatriés »*, comme disent pudiquement les autorités britanniques.

La « règle du jeu »

Il existe une « règle du jeu », dans cette partie inhumaine : une fois parvenus dans les zones urbaines, les immigrants clandestins ne sont plus inquiétés : ils seraient quatre fois plus nombreux que ceux interceptés dans les zones où on les pourchasse. *« Il ne faut pas nous accuser de refuser l'asile politique,* commente un Britannique. *Les lumières de Hongkong, qu'on voit la nuit dans la province de Canton, attirent irrésistiblement les jeunes. Hongkong, c'est la ville qui vide nos campagnes européennes. Phénomène de société. N'allez pas chercher trop de motivations politiques et appeler « dissidents » des gens qui veulent simplement du travail. »* Les anciens gardes rouges de Huang Hue, dont des camarades ont péri mangés par les requins de Deep et de Mirs Bays, pensent que cela est un peu vite dit.

Quelle est l'attitude de cette population à l'égard de son pays d'origine ? A Hongkong, plus qu'ailleurs, toute généralisation est abusive. Hormis les ressortissants ou partisans déclarés de Pékin et de Taipeh dans la presse et certains milieux d'affaires, certains intellectuels se réfèrent à une culture et une tradition chinoises que n'altèrent pas les péripéties politiques. Même à l'université de Hongkong, des manifestations ont lieu périodiquement pour que l'enseignement soit fait en chinois (le drame de la jeune génération, nous dit un professeur, c'est qu'elle ne maîtrise ni l'anglais ni le mandarin, qui, au demeurant, à Hongkong comme à Canton, est prononcé d'une façon incompréhensible pour un Pékinois). Cette université prépare à des carrières dans l'administration et les affaires.

Mais il y a aussi l'Université chinoise dans les « Nouveaux-Territoires », sur la baie de Tai-Po, cadre reposant, loin de l'agitation urbaine. Ses cinq mille étudiants y suivent, dans leur campus, un enseignement qui fait une plus grande place au fonds commun chinois. Depuis quelques semaines, des délégations venues de Pékin parlent avec les responsables des trois « collèges », qui constituent cette université de leur volonté de coopération.

A Kowloon, dans le lycée Nouvelle Asie, le Centre de recherches chinoises, axé sur la culture traditionnelle, est considéré comme un véritable « conservatoire » de la Chine. L'enseignement, réservé aux chercheurs, s'y fait sous des portraits de Tchiang Kaï-chek, mais même les sympathisants de Pékin reconnaissant qu'on y jouit d'une grande liberté d'expression.

« Nous sommes Chinois et nous nous considérons ici chez nous », tel est en général ce que consent à dire l'habitant de la colonie visiblement embarrassé par les questions « abstraites ». Il suffit de lire la presse populaire pour voir que les conflits de tendances et les luttes pour le pouvoir à Pékin n'intéressent qu'une minorité, il est vrai active. En revanche, on suit attentivement tout ce qui peut avoir des conséquences pratiques pour la colonie, notamment l'actuel assouplissement des conditions d'entrée en Chine des biens et des personnes, capital pour une population dont la grande majorité a des parents dans la province de Canton.

L'établissement communiste le plus fréquenté à Hongkong est le bureau de China Travel, signalé, au 77, Queen's Road, par une vitrine garnie de photos de soldats en action pour donner la « leçon » de Pékin au Vietnam. *« Compatriotes de Hongkong et de Macao »*, *« Chinois d'outre-mer »*, *« Etrangers d'ascendance chinoise »* : chacun doit se présenter à des guichets différents pour entreprendre un voyage maintenant possible par train, par avion et par hydroglisseur.

Le temps des paris

Même la presse anglophone se fait l'écho de l'étonnement de ces voyageurs devant des compatriotes du continent en pleine mutation, malgré le nouveau tour de vis donné par les autorités. Extrait de l'article intitulé « Quand un million d'yeux vous regardent fixement » par un journaliste du *South China Morning Post* débarquant à Canton : *« D'abord à la sortie de la gare, vous voyez une foule immense attendant des parents ou des amis qu'elle n'a pas vus depuis longtemps. Ensuite dans la rue, des jeunes gens vous abordent en vous demandant : « Comment ça va ? » Ils exigent une cigarette. Ce sont « les jeunes en attente », celle d'un travail après le premier cycle des études secondaires. Ils disent qu'ils ne peuvent plus continuer à fréquenter l'école parce qu'on a élevé le niveau des connaissances requises dans les nouveaux programmes visant à la modernisation du pays. Ils assurent qu'ils vont attendre plusieurs mois avant de savoir ce qu'ils seront appelés à faire. « Nous risquons d'être envoyés dans une usine ou dans un village. Ça, nous n'en voulons pas, parce que la vie et trop dure hors de la ville »*, confient-ils.

Conclusion implicite de l'article : on est quand même mieux à Hongkong. Un des aspects surréalistes de la colonie est la publicité pour les Mercedes ou les Jaguar dont sont vantées les performances routières dans un territoire où il est impossible de faire plus de 40 kilomètres sans rencontrer la mer ou la frontière (ou plus exactement la zone interdite qui la précède). Tous les Chinois n'ont pas les moyens des conducteurs de telles voitures, mais tous, à leur image, essaient de vivre le mieux possible dans un provisoire dont ils espèrent qu'il durera autant qu'eux.

Paradoxalement, l'ouverture et l'effort de modernisation de la Chine ne sont pas toujours jugés de bon augure. C'est ce qu'explique, sous le titre « Business as usual » (« Les affaires continuent »), un éditorial du *South China Morning Post* dont la « chute » est très britannique : *« Aussi longtemps que la Chine aura besoin du monde industriel pour se moderniser, elle ne fera rien pour modifier la situation à Hongkong. Mais quand elle aura atteint ce but, notamment la modernisation de son armée, sa confiance en l'Occident pourrait diminuer. Dans l'immédiat, les affaires continuent, mais, pour l'avenir à long terme, il est évident qu'on peut déjà commencer à faire des paris. »*

FIN

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1977

PROCHE-ORIENT

Les Balkans de la fin du siècle

(Suite de la première page.)

Aussi a-t-on entendu l'ayatollah durcir singulièrement le ton à leur endroit, ce qui montre à quel point s'étaient trompés ceux qui la prenaient pour une marionnette aux mains des Soviétiques. Un mot de lui à un diplomate français venu le presser, à Neauphle-le-Château, de se tenir un peu plus tranquille, illustre bien son état d'esprit. « *Ne craignez-vous pas,* lui disait son visiteur, *la contagion des événements d'Afghanistan ?* » « *Ce sont plutôt les dirigeants afghans qui devraient craindre la contagion de l'Iran* », répondit-il du tac au tac.

On a vu, depuis lors, Kaboul mettre directement en cause Téhéran, au même titre qu'Islamabad, dans les troubles qui ensanglantent actuellement la dernière-née des Républiques « populaires » où, selon des témoignages concordants, plusieurs dizaines de Soviétiques se sont fait récemment égorger à Hérat, la seconde ville du pays.

Est-ce à dire que l'U.R.S.S. pourrait être tentée de rechercher la chute du nouveau régime iranien, en tirant parti des particularismes kurde, azéri, turkmène, arabe, dont on a pu constater, ces temps derniers, la vitalité ? Pour le moment au moins, elle se tient sur la réserve. L'Iran, pour le meilleur et pour le pire, doit accepter l'autorité du patriarche de Qom. Le monde extérieur aussi, qui n'a pas fini de mesurer les répercussions de son avènement.

Il faut mentionner, tout d'abord, bien entendu, la majoration des prix du pétrole et le plafonnement à quatre millions de barils par jour d'une production qui atteignait, au temps du chah, les six millions. Aucun pays producteur n'étant prêt à pomper les deux millions manquants et la consommation mondiale ayant plutôt tendance à augmenter du fait de l'interminable hiver que vient de connaître l'Europe, le pronostic est sombre pour la rentrée prochaine, avec tous les effets qu'on peut en attendre sur l'emploi, la situation du commerce extérieur, l'inflation, et, plus généralement, les relations internationales.

L'inquiétude de Damas

A peine moins important est le retournement de la position de l'Iran dans le conflit israélo-arabe. Le chah était l'allié de fait de Jérusalem. Il utilisait ses instructeurs pour son armée et sa police, et assurait l'essentiel de ses importations de pétrole. Aujourd'hui, Khomeiny a reçu triomphalement Yasser Arafat à qui il a fourni une assistance considérable. Il a été jusqu'à l'utiliser pour une mission de bons offices auprès des émirats arabes. Entre eux, aucune difficulté. Arafat, dont l'autorité sur le peuple palestinien est contestée par les gauchistes laïques, souvent chrétiens, à la Georges Habbache, se trouve en communion d'idées avec l'ayatollah. Et celui-ci, n'étant pas un Arabe, peut se permettre de lui accorder une aide tout à fait désintéressée.

On ne saurait enfin oublier l'encouragement donné aux communautés chiites qui existent en diverses zones du Proche-Orient. Si celle du Liban a perdu de sa combativité du fait de l'assassinat de son prestigieux imam, il n'en va pas de même en Arabie Saoudite, où les chiites sont nombreux dans la zone pétrolière, et surtout en Irak, où ils constituent une large majorité de la population face à un pouvoir traditionnellement aux mains des sunnites. Ce pouvoir n'avait pas hésité, pour complaire au chah, à expulser Khomeiny après des années d'exil sur son territoire. L'accession de l'ayatollah à la tête de l'Iran contribue à expliquer la réconciliation, après des années de guerre larvée, entre les deux fractions du parti Baas qui gouvernent l'une la Syrie et l'autre l'Irak.

L'autre facteur qui a poussé dans ce sens est évidemment la conclusion de la paix égypto-israélienne, qui, en dégarnissant le front arabe du Sud, a créé à Damas un sentiment d'inquiétude. Ce qui pourrait bien expliquer également le retrait en cours de négociation de ses forces du Liban. Gros producteur de pétrole, disposant d'une forte armée, travaillant selon beaucoup d'indications à se doter d'armes atomiques, l'Irak se trouvait neutralisé, dans le conflit israélo-arabe, par son duel avec la Syrie. Aujourd'hui la hache de guerre paraît véritablement enterrée, quoi qu'aient pu croire les sceptiques. Mais la redistribution des cartes va beaucoup plus loin, puisque l'Arabie Saoudite a bel et bien coupé les vivres à l'Egypte, pour la punir d'avoir traité avec Israël, et qu'elle a amorcé avec l'Irak un rapprochement spectaculaire.

C'est grâce à ce rapprochement, apparemment, et aussi grâce à un dosage plus subtil qu'à l'accoutumée de la menace d'intervention américaine, qu'une médiation de Damas et de Bagdad a mis fin, au mois de mars, à la guerre qui avait commencé d'opposer les deux Yémens. Quand on demande aux connaisseurs de cette partie du monde comment l'accord — qui prévoit la réunification au sein d'un Etat unique — a été possible entre ces deux frères ennemis, dont l'un est soutenu à bout de bras par Washington et Ryad et l'autre passait pour avoir vendu son âme à Moscou, on s'entend répondre que les dirigeants d'Aden, compte tenu de l'hostilité du monde extérieur, avaient bien été obligés de quémander l'aide de l'U.R.S.S., qui avait posé de dures conditions, mais que Arabes ils sont avant que marxistes-léninistes et que par conséquent... Attendons la suite.

Une fragilité fondamentale

Tous ces événements illustrent la fragilité fondamentale des structures du Proche-Orient, Balkans de cette fin de siècle, où aucune hégémonie n'est en mesure d'imposer sa loi, ce qui a pour double effet de susciter des ambitions chez ceux qui s'estiment en mesure de l'exercer — il suffit de citer à ce propos les noms de Nasser, de Fayçal, du chah, de Kadhafi, d'Assad, — et d'amener à s'organiser par tous les moyens en vue de leur survie tous les groupes qui croient à tort ou à raison, comme les Israéliens et les Maronites, leur existence menacée. Il y a malheureusement peu d'éléments qui poussent à penser que ce processus de déstabilisation, pour reprendre le mot à la mode, soit en passe de s'arrêter.

Compte tenu de l'élection présidentielle américaine de l'an prochain et du rôle que ne manquera pas d'y tenir le lobby sioniste, il est hors de question que Washington puisse exercer sur M. Begin les pressions nécessaires pour l'amener à accomplir de nouveaux pas sur la route de la paix. M. Sadate, de son côté, a fait l'unanimité du monde arabe contre lui ; s'il a le soutien de la majorité de son peuple, c'est parce que celui-ci attend de la paix une amélioration radicale de ses conditions d'existence : la suppression de l'aide des « *pays frères* » est de mauvais augure pour la réalisation de cet espoir.

On a beaucoup dit que la famille régnante, en Arabie Saoudite, pays dont on sait l'importance capitale pour les approvisionnements du monde occidental en énergie, était passablement divisée quant à l'attitude à adopter après la signature de la paix israélo-égyptienne. Le prince Fahd, qui dirige pratiquement le gouvernement, l'a démenti. Mais le fait est que le gouvernement de Ryad a pris une attitude très hostile à la *pax americana* et à l'Egypte. Il n'est pas jusqu'à la fédération voisine des Emirats qui ne soit affectée, la perspective de voir les Etats-Unis renforcer leur présence militaire dans la région ayant exacerbé la tension entre le président, cheikh Zayed, et son vieil adversaire, cheikh Rachid, l'émir de Dubaï.

Faut-il enfin rappeler qu'après la chute de la monarchie irakienne, en 1958, l'alliance dite « centrale », le Cento, que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avaient montée pour dresser un barrage contre les ambitions prêtées aux Soviétiques en direction de l'océan Indien, ne comprenait plus que le Pakistan, la Turquie et l'Iran ? Ne parlons plus de ce dernier. Le Pakistan, en pendant Ali Bhutto, coupable, par-dessus tout, d'être un occidentalisé, a montré lui aussi sa volonté de se replier sur un intégrisme farouche. Quant à la Turquie, elle connaît à la fois une très grave crise économique et une vague ininterrompue d'attentats ; personne ne s'enhardirait à prendre de paris sur la longévité ministérielle de M. Ecevit, qui a dû proclamer l'état de siège dans une série de provinces, encore moins sur son aptitude à élaborer une politique à long terme.

Le pire, on ne le répétera jamais trop, n'est jamais sûr. C'est un fait que l'on ne se bat plus à Beyrouth et que l'entreprise du président Sarkis, tendant à reconstruire patiemment le pays autour de son armée, n'a pas l'air de trop mal réussir, alors que personne, il y a trois mois, n'aurait osé parier un centime sur elle. On fait état de contacts secrets entre diverses tendances palestiniennes d'une part, et des Américains ou des chrétiens du Liban de l'autre. Les actes de terrorisme montés pour protester contre la paix israélo-égyptienne n'ont eu jusqu'à présent qu'une portée relativement limitée. L'Iran a accompli divers gestes pour rassurer ses interlocuteurs occidentaux. La France se voit toujours invitée à accroître son rôle dans cette partie du monde. « *Last but not least* », l'U.R.S.S., pour le moment, se tient étonnamment tranquille. Il est vrai qu'elle donne la priorité aux SALT et qu'elle a déjà passablement à faire en Afghanistan et en Ethiopie, où ses troupes se trouvent dans une situation comparable à bien des égards à celle des Etats-Unis naguère au Vietnam.

Ces quelques signes positifs sont trop contredits, cependant, par le panorama d'ensemble pour qu'on puisse fonder trop d'espoirs sur eux. Le drame du Proche-Orient, comme d'ailleurs de l'Afrique, c'est que les structures étatiques y sont trop faibles pour opposer un frein efficace au déchaînement des passions et des appétits. Ne pourrait-on, au moins, essayer, en prévision d'une aggravation probable de la crise énergétique, de s'entendre sur un plan mondial d'utilisation, de recherche, d'investissement, pour séparer ce qui, dans tous ces conflits, relève des aspirations des peuples de ce qui a trait, plus prosaïquement, aux intérêts géopolitiques des grandes puissances ?

ANDRÉ FONTAINE.

Liban

Le premier ministre présenterait de nouveau sa démission

De notre correspondant

Beyrouth. — Le sommet entre le président syrien Assad et son collègue libanais M. Sarkis aura été l'occasion d'une relance du dialogue entre les deux hommes. « *Nos points de vue étaient identiques* » a déclaré M. Sarkis ; « *Nous sommes parvenus à une conception uniforme (...) J'ai été très satisfait (...) Il n'y a pas eu de conflit entre nous* », a souligné de son côté M. Assad. On a relevé, à Beyrouth, l'insistance avec laquelle Damas a mis l'accent sur l'appui au « *pouvoir légitime* » libanais, alors qu'il y a quelque mois le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, n'hésitait pas à se plaindre des atermoiements du président Sarkis.

Mais les deux chefs d'Etat n'ont pas pris pour autant de décisions capitales pour l'avenir de la crise libanaise. En particulier le repli, ou plus modestement le redéploiement, de la force arabe de dissuasion (FAD) demeure lié à l'évolution de la conjoncture régionale.

La FAD, devenue exclusivement syrienne après que tous les autres contingents arabes en aient été retirés, se trouve actuellement déployée dans tout le Liban, à l'exception de deux secteurs clés : le Sud à partir du fleuve Zahrani (40 à 70 km de la frontière israélienne) et le territoire contrôlé par le Front libanais (chrétien) où elle ne maintient que quelques points dans le Metn. Ce sont précisément ces postes syriens qu'il s'agirait d'éliminer dans le cadre d'un redéploiement, ainsi que ceux faisant face à la ligne de démarcation des quartiers chrétiens dans le centre ville et la banlieue de Beyrouth où les affrontements avec les milices sont quotidiens. Mais l'opération reste hypothétique.

Le sommet entre les présidents Assad et Sarkis va être suivi de la démission attendue, ce mercredi 16 mai en début d'après-midi, du cabinet de M. Selim Hoss, constitué en décembre 1976, à la fin de la guerre civile.

Bien que le président Assad ait promis d'user de son influence pour faciliter l'avènement d'un cabinet d'entente au Liban, on voit difficilement comment celui-ci pourrait être constitué. La situation politique est en effet aujourd'hui plus bloquée qu'elle ne l'était en avril 1978, lorsque M. Hoss ayant démisisonné il avait été impossible de former un nouveau gouvernement.

LUCIEN GEORGE.

Israël

L'INDICE DES PRIX A AUGMENTÉ DE 8,7 % EN AVRIL

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Si les Israéliens se savent depuis longtemps malades de l'inflation, ils n'en ont pas moins été gravement surpris par la nouvelle : l'indice des prix a augmenté de 8,7 % pour le seul mois d'avril. Le chiffre publié officiellement mardi 15 mai dépasse toutes les craintes. Le porte-parole du service central des statistiques a souligné que si l'augmentation des prix continuait au niveau actuel (23,4 % pour les quatre premiers mois de l'année), le taux d'inflation annuel serait de 88 % à la fin de 1979 contre 48,1 % pour l'ensemble de l'année 1978. Les principaux facteurs des dernières hausses sont l'augmentation des prix de l'alimentation (6,8 %), de l'habillement (14,3 %) et du logement (17,8 %). — F. C.

Iran

Les nouveaux censeurs islamiques

Kayhan, le plus important des quotidiens iraniens (sept cent mille exemplaires) est sorti mardi 15 mai sur quatre pages seulement, confectionnées par le comité islamique du journal, sans le concours de ses rédacteurs habituels qui s'étaient mis en grève pour protester contre l'expulsion de vingt rédacteurs et typographes par les membres des comités. Les nouveaux responsables du journal ont assuré mardi les lecteurs que leur quotidien resterait dorénavant fidèle à la « *voie de l'Islam et de la révolution* », puisqu'il a été nettoyé « *des éléments hautains, arrogants, valets de l'ancien régime* ». L'autre quotidien du soir, *Etelaat* (cinq cent mille exemplaires), qui, sous la pression des comités, a adopté récemment une ligne islamique, pourrait prochainement connaître les mêmes difficultés. Il a pris en effet, mardi, la défense de ses confrères réduits au silence, demandant à l'ayatollah Khomeiny de s'opposer aux « *nouveaux censeurs islamiques* ».

De retour en Iran en février dernier, l'ayatollah Khomeiny, appuyé par son premier ministre, M. Mehdi Bazargan, avait annoncé que la presse serait désormais totalement libre et que la censure imposée par le régime du chah sur les journaux n'était plus qu'un triste souvenir. En fait, cette promesse a été tenue et officiellement la censure administrative n'existe plus. Mais celle-ci a pris une forme plus subtile et dangereuse, s'exerçant par le truchement de « *mouvements islamiques* » non définis, manipulés par les « *comités révolutionnaires* ». Ces « *groupes de pression* » étaient entrés en action dès février, avant même le retour de l'ayatollah en Iran, envahissant régulièrement les locaux des trois principaux quotidiens à grand tirage, *Kayhan*, *Etelaat* et *Ayandegan*, leur demandant de s'aligner totalement sur une « *ligne islamique saine* ».

Certains espéraient à l'époque qu'avec le retour de l'ayatollah Khomeiny tout rentrerait dans l'ordre. En fait, c'est le contraire qui s'est produit. Les occupations des locaux des journaux se sont multipliées et d'autres formes de pressions plus dangereuses ont été utilisées : coups de téléphones anonymes et injurieux, menaces de mort répétées, affiches placardées dans les lieux publics demandant le boycottage des journaux récalcitrants et anathèmes proférés par les personnalités religieuses.

Ces moyens de pression ont été efficaces puisque *Etelaat* s'est aligné partiellement sur le mouvement islamique et *Kayhan* s'est imposé une sorte d'autocensure pour échapper au harcèlement constant des « *manifestants islamiques* ». Seul *Ayandegan* a résisté courageusement à toutes les pressions, maintenant contre vents et marées sa ligne politique indépendante. Devenu le symbole de la liberté de la presse, il était l'ennemi numéro un à abattre. A cet effet, tout a été mis en œuvre pour noircir ses journalistes, accusés successivement d'être des « *agents de la SAVAK* », des « *pourris* » et des « *communistes déguisés* ».

En fait, ce que l'on reprochait à *Ayandegan* et, dans une moindre mesure, à *Kayhan* et *Etelaat*, c'était d'accueillir dans leurs colonnes les points de vue des mouvements de gauche. La lutte dirigée contre ces journaux était donc un combat contre la liberté d'expression et la pluralité des idées. M. Gourane, le rédacteur en chef d'*Ayandegan*, nous avait déclaré, en mars dernier : « *Tout le monde sait que nous ne sommes pas de gauche, mais des libéraux indépendants. Nous estimons cependant que pendant des années les groupes et organisations de gauche n'ont pas eu l'occasion d'exprimer leur opinion. Ils doivent avoir maintenant le droit de se faire entendre.* »

« Avec douceur et gentillesse »

Tout est maintenant rentré dans l'ordre : la voix de l'*Ayandegan* s'est tue, le journal de gauche *Peygham Emrouze* a été contraint de se réfugier dans une clandestinité périlleuse et *Kayhan* est devenu un journal islamique « *à cent pour cent* ».

On aurait pu penser que le gouvernement de M. Bazargan s'opposerait à cet asservissement de la presse. Son ministre de l'information, M. Minatchi, loin de lutter contre les multiples pressions des « comités » avait au contraire lancé, au début du mois, un appel non voilé à la répression, affirmant que certains journaux avaient violé « *toutes les frontières de la liberté et du professionnalisme* » et ajoutant que des règlements provisoires étaient en préparation « *pour tracer une délimitation entre liberté d'une part, et trahison, chantage, calomnie et mensonge de l'autre* ». Cette législation « scélérate » est désormais inutile. De même, ceux qui espéraient encore que l'ayatollah Khomeiny serait un dernier recours pour la liberté de la presse ont vu leurs espoirs s'envoler. Recevant, mardi, les membres des comités de *Kayhan*, il a réaffirmé sa condamnation des journalistes ou écrivains « *irresponsables qui perturbent les pensées du peuple* », ajoutant une petite phrase lourde de menaces : « *Nous avons, jusqu'à présent, agi avec eux avec douceur et gentillesse.* »

JEAN GUEYRAS.

Mᵉ LAHIDJI DÉNONCE LES MÉTHODES DES TRIBUNAUX ISLAMIQUES

Téhéran (*A.F.P.*). — Deux nouvelles exécutions ont eu lieu à Téhéran dans la nuit de lundi à mardi 15 mai, a annoncé la Radio nationale iranienne, portant ainsi à deux cent cinquante-quatre le nombre de personnes exécutées depuis la révolution. Il s'agit d'un membre de la Savak et d'un adjudant de police. Ils avaient été poursuivis pour « *tueries et blasphèmes contre Dieu et le Prophète* », a ajouté la radio, indiquant que deux autres accusés avaient été condamnés à sept ans de prison pour « *complicité* ».

Les tribunaux de la révolution islamique iranienne ont été sévèrement pris à partie mardi par un juriste iranien renommé, qui a dénoncé comme « *contraires aux lois islamiques et humanitaires* » les méthodes de jugement des accusés.

Ouvrant le débat public sur la nouvelle Constitution iranienne, Mᵉ Abdol Karim Lahidji, membre influent de l'Association iranienne de la défense des droits de l'homme, a indiqué qu'il était « *absolument nécessaire* » que des avocats et des « *experts juridiques* » soient présents aux côtés des accusés.

Egypte

« RIEN NE NOUS EMPÊCHE D'ÊTRE DES AMIS » déclare le président Sadate à l'adresse de l'U.R.S.S.

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a confirmé, mardi 15 mai, qu'il proposerait, en décembre, une « *solution définitive, acceptable par toutes les parties, du problème de Jérusalem* ». Dans une allocution prononcée à Bheira, dans le delta du Nil, il a précisé que sa proposition serait soumise à la conférence islamique qu'il envisage de convoquer au Caire à cette date. Il n'a donné cependant aucun détail sur son projet de règlement du problème de Jérusalem qui, a-t-il dit, va « satisfaire » toutes les parties.

Evoquant les négociations du 25 mai à Beersheba sur l'autonomie palestinienne, le chef de l'Etat a souligné qu'il « *ne s'agirait nullement de déterminer d'ores et déjà l'avenir des Palestiniens* » en Cisjordanie et à Gaza.

Le président est allé plus loin que d'habitude dans ses critiques contre les pays arabes hostiles au traité de paix, et a déclaré à ce propos : « *Les chiens continueront à aboyer, mais ils ne freineront jamais notre marche.* » A l'égard de l'Union soviétique, il a laissé entendre, pour la première fois depuis cinq ans, qu'il serait disposé à reconsidérer sa position hostile au Kremlin : « *Rien ne nous empêche d'être des amis,* a-t-il dit, *et nous sommes entièrement disposés à répondre à l'amitié par l'amitié.* »

AFRIQUE

Rhodésie

LE SÉNAT AMÉRICAIN RECOMMANDE AU PRÉSIDENT CARTER DE LEVER LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE SALISBURY.

Le Sénat américain a voté mardi 15 mai, par soixante-quinze voix contre dix-neuf, un amendement en faveur de la levée des sanctions économiques contre la Rhodésie. L'amendement, introduit par le démocrate Richard Schweiker (Pennsylvanie) est le fruit d'un compromis entre l'aile conservatrice et l'aile modérée du Sénat. Il n'aura pas de caractère obligatoire.

Ce texte recommande au président de mettre fin aux sanctions dans les dix jours qui suivront l'entrée en fonctions du gouvernement de l'évêque Muzorewa, prévue pour le 1er juin prochain. Un texte à caractère obligatoire avait été soumis par un autre sénateur. Après des tractations de couloir, il a finalement été remplacé par la version plus modérée de M. Schweiker.

Tout en préservant les options du président — il a fait savoir qu'il redéfinirait prochainement sa politique à l'égard de Salisbury à la lumière des élections rhodésiennes, — le vote du Sénat à une telle majorité n'en représente pas moins un clair avertissement à la Maison Blanche, d'autant que l'amendement devrait être approuvé sans difficultés par les représentants. D'autre part l'attitude du gouvernement britannique à l'égard de la Rhodésie fera la semaine prochaine l'objet d'entretiens à Londres entre le secrétaire d'Etat, M. Vance, et lord Carrington.

Ghana

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE SOULÈVEMENT MILITAIRE

Accra. — Une tentative de soulèvement militaire a échoué mardi 15 mai au Ghana, a annoncé la radio locale citant un communiqué officiel. Cette opération a été menée par un officier de l'armée de l'air soutenu par un groupe de militaires. L'officier a été tué.

La situation est redevenue « *normale* », poursuit le communiqué, qui demande aux fonctionnaires et à la population en général de vaquer normalement à leurs tâches.

C'est le premier incident de ce genre depuis la prise du pouvoir par le général Akuffo, en juillet 1978.

Empire Centrafricain

WASHINGTON DEMANDE DES « EXPLICATIONS » SUR LES MASSACRES DE BANGUI

A la suite des témoignages et du communiqué de l'organisation Amnesty international faisant état du massacre de plusieurs dizaines de jeunes gens et d'enfants le 18 avril dernier par l'armée centrafricaine (*le Monde* du 15 mai), le chargé d'affaires centrafricain à Washington a été convoqué mardi 15 mai au département d'Etat pour une demande d'« explications ».

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué mardi que, selon les informations non confirmées dont il disposait, une grande partie des étudiants arrêtés le 18 avril à Bangui avaient été relâchés mais qu'« *entre sept et quarante* » d'entre eux auraient péri en prison des suites de sévices.

Des voyageurs en provenance de Bangui, cités par l'A.F.P., ont en revanche confirmé mardi la mort d'environ quatre-vingt-cinq jeunes. Selon ces témoins, quinze autres ont été libérés et deux d'entre eux ont été hospitalisés. — (*A.F.P.*)

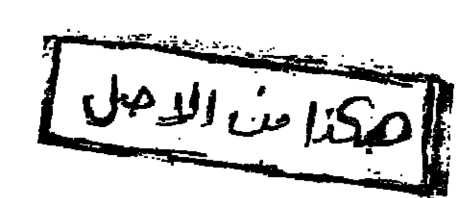
A travers le monde

Espagne

- UN GARDE CIVIL a été grièvement blessé, mardi 15 mai dans la soirée, à Leon, au nord-ouest de Madrid, par deux jeunes gens, a annoncé la police. — (*A.F.P.*)

Japon

- QUATRE ANCIENS CADRES de la société japonaise Nissho-Iwai ont été inculpés, mardi 15 mai, au terme d'une enquête sur une affaire de pots de vin versés à des responsables japonais par des firmes américaines pour l'achat par Tokyo d'avions de combat américains. L'opposition s'élève contre le fait que la seule personnalité politique impliquée dans l'affaire — M. Matsuno, membre du parti au pouvoir, ancien directeur de l'agence de défense — n'ait pas été inculpée.



AFRIQUE



Rwanda

M. Giscard d'Estaing est attendu en visite officielle avant la conférence franco-africaine de Kigali

M. Giscard d'Estaing quitte Paris jeudi matin 17 mai pour Kigali, capitale du Rwanda, où il est attendu à 17 heures (heure française), pour une visite officielle de deux jours. Le président de la République répond à l'invitation que lui avait adressée le général Habyarimana, chef de l'Etat rwandais, lors de son séjour officiel à Paris en avril 1977.

M. Giscard d'Estaing consacrera le prochain week-end à un séjour privé au Rwanda avant de participer lundi 21 et mardi 22 aux travaux de la sixième conférence franco-africaine, à Kigali. Il effectuera, mercredi 23 mai, à Khartoum, une « visite officielle de travail », et sera de retour à Paris jeudi matin 24 mai.

« *Amicales et confiantes* » : ainsi qualifie-t-on à l'Elysée les relations politiques franco-rwandaises à la veille de la visite officielle à Kigali de M. Giscard d'Estaing. De fait, aucun nuage n'a assombri, ces dernières années, les rapports entre la France et son partenaire d'Afrique centrale, francophone, pauvre et surpeuplé. Les liens entre Paris et Kigali se sont au contraire resserrés depuis l'arrivée au pouvoir — par un coup d'Etat, en juillet 1973 — du général Habyarimana, partisan résolu d'un rapprochement avec l'Occident.

S'agissant de l'avenir du continent noir, les deux chefs d'Etat ont des vues identiques. Le Rwanda est membre depuis l'origine de la conférence franco-africaine, qu'il accueille cette année. On le tient à Paris pour un Etat « modéré », inquiet des rivalités idéologiques et de la lutte d'influence des grandes puissances. Le Rwanda a compris, et semble-t-il admis, les raisons invoquées par le gouvernement français lorsque celui-ci a marqué son soutien à des dirigents « amis » en intervenant dans plusieurs conflits africains. Ainsi, en 1977, Kigali avait exprimé sa satisfaction devant les « *facilités accordées par la France au Zaïre* » pendant la « *première guerre du Shaba* ».

Paris constate que le général Habyarimana a su maintenir — ou rétablir — une politique de bon voisinage avec tous les pays frontaliers du Rwanda. Il a conservé une attitude de stricte neutralité au cours du récent conflit ougando-tanzanien. Le Rwanda et le Burundi, dont les ethnies dominantes — Hutus et Tutsis — s'entre-déchiraient naguère, entretiennent aujourd'hui de bonnes relations.

La France apprécie tout à la fois la politique de réconciliation nationale conduite par le président rwandais, la priorité qu'il accorde au développement économique — thème cher à M. Giscard d'Estaing — et l'avènement à Kigali d' « *un type de régime démocratique adapté au pays* ». Tenant sa promesse de rétablir des « *institutions nationales ordinaires* », le chef de l'Etat rwandais a en effet soumis à référendum, en décembre dernier, une Constitution de type présidentiel — approuvée par 90 % des électeurs — et annoncé la tenue d'élections législatives. Il a été réélu par plus de 98 % des voix à la magistrature suprême.

Depuis la visite officielle, en octobre 1962, du général de Gaulle au Rwanda, ce pays est lié à la France par un « *traité d'amitié et de coopération* ». Mais le développement des relations politiques et des échanges économiques date seulement de 1970. L'aide française au Rwanda, au titre de la coopération, s'est élevée en 1978 à 37 millions de francs. Elle place la France au deuxième rang des pays donateurs (après la Belgique). En outre, à la suite du conflit ougando-tanzanien qui a coupé le Rwanda de sa principale voie d'approvisionnement — pour 80 % son commerce transite par le port kényan de Mombasa, — la France vient de lui fournir une aide d'urgence de 5 millions de francs. Le ministère de la coopération a financé et organisé un pont aérien entre Mombasa et Kigali.

Quatre-vingt-dix assistants techniques civils français, dont soixante-sept enseignants, servent au Rwanda. Dans le domaine rural, la France participe à la mise en valeur agro-pastorale de la région du Bugesera, au développement de la production laitière et à la promotion de la culture du soja. Dans le secteur touristique, elle finance l'extension du village Urugwiro (qui accueillera les chefs des délégations lors de la conférence franco-africaine). En matière sanitaire, la France a pris en charge une opération intégrée d'aménagement et de fonctionnement à l'hôpital de Ruhengiri, dans le nord du pays.

La coopération culturelle est récente. Le Rwanda, pourtant, est l'un des pays bénéficiant le plus de l'aide française dans l'enseignement primaire et secondaire. L'accent est mis sur la formation pédagogique. La France participe à la rénovation et à la « ruralisation » du système éducatif. Un centre d'échanges culturels franco-rwandais a été construit à Kigali. Au chapitre des infrastructures, la France fournit une assistance à l'aéronautique civile rwandaise. La Caisse centrale de coopération économique achève une étude sur un projet vital pour le désenclavement du Rwanda : la modernisation de l'aéroport de Kigali-Kanombe, qui permettra l'atterrissage des Boeing-747. La France devrait participer à la construction d'une station terrienne de télécommunications par satellites. En vertu d'un accord de coopération militaire conclu en 1975, Paris fournit une aide à la formation et en personnels (*neuf gendarmes français servent au Rwanda*). Enfin, la France a accordé pour 1979 deux cent quatre-vingts bourses à de jeunes Rwandais.

Les échanges commerciaux franco-rwandais sont modestes. Leur évolution est défavorable au Rwanda — 52 millions de francs d'importations contre 30 millions d'exportations, — en raison de la chute de production du café et du thé. Ces deux produits représentent 65 % des recettes d'exportation. Le Rwanda n'est que le vingt-septième client et le trente et unième fournisseur de la France en Afrique subsaharienne.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LE PROGRAMME DU VOYAGE PRÉSIDENTIEL

JEUDI 17 MAI. — 17 h. : arrivée à Kigali ; 18 h. : premier entretien en tête à tête avec le général Habyarimana ; 20 h. : Dîner officiel et allocutions.

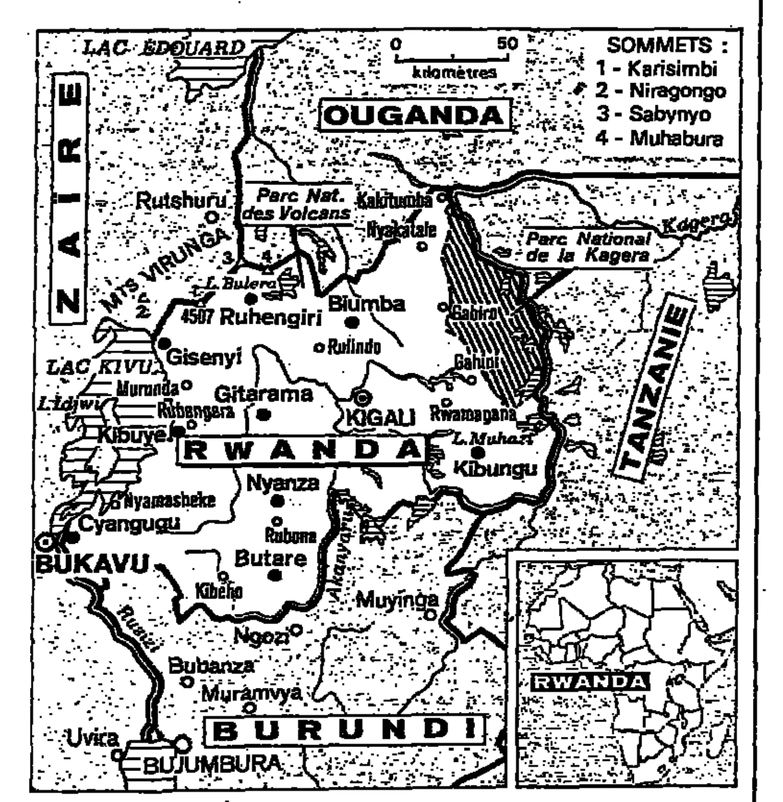
VENDREDI 18 MAI. — 9 h. : Deuxième entretien ; 10-13 h. : Visite de Ruhengeri, ville du Nord rwandais ; 16 h. : réception de la communauté française, allocution de M. Giscard d'Estaing ; 19 h. : entretien avec la presse ; 21 h. : soirée culturelle.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MAI. — Séjour privé au Rwanda du président de la République.

LUNDI 21 MAI. — Première journée de la conférence franco-africaine à Kigali. ... née de la conférence franco-africaine à Kigali.

MARDI 22 MAI. — 9 h. : entretiens informels entre les chefs d'Etat et de gouvernement ; 15 h. : séance de clôture ; 17 h. : rencontre avec la presse.

MERCREDI 23 MAI. — 11 h. : arrivée de M. Giscard d'Estaing à Khartoum pour une « visite officielle de travail » ; 12 h. : premier entretien avec le général Nemetry ; 18 h. 30 : deuxième entretien ; 19 h. 30 : entretien avec la presse ; 23 h. 30 : départ pour Paris, où l'arrivée est prévue jeudi matin à 6 h. 30.



La superficie du Rwanda est de 26 338 kilomètres carrés. Ce petit pays montagneux est bordé au nord par l'Ouganda, à l'est par la Tanzanie, au sud par le Burundi et à l'ouest par le Zaïre, dont il est séparé par le lac Kivu. Sa population est estimée à 4,8 millions d'habitants, ce qui lui donne, avec le Burundi, la plus forte densité de tout le continent (183 au km2). Elle est à 96 % rurale et se divise en Hutus (85 %), pour la plupart agriculteurs, et en Tutsis (9 %), qui pratiquent l'élevage. Elle comprend 56 % de catholiques. Les ressources, essentiellement agricoles, proviennent en particulier de la culture du thé et du café. Le P.I.B. par habitant (58 dollars par an) est l'un des plus bas du monde.

Ancienne colonie allemande, le Rwanda a été placé sous le mandat de la Belgique de 1919 à 1946. Il a ensuite été soumis à la tutelle des Nations unies jusqu'à l'indépendance, proclamée le 1er septembre 1962. C'est un pays francophone, et la Constitution fait même du français la seconde langue officielle.

La capitale, Kigali, compte 60 000 habitants. Les autres villes importantes sont Giseryi et Butare.



Le Monde le débat européen

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE

M. Giscard d'Estaing : « Jamais dans notre pays, le

De notre envoyé

Hoerdt. — Les organisateurs du rassemblement de Hoerdt avaient été quelque peu imprudents en faisant savoir qu'ils espéraient quarante mille participants pour la grande manifestation giscardienne qui a conclu la visite officielle du président de la République en Alsace. La foule, rassemblée sur l'hippodrome de la petite ville voisine de Strasbourg, était certes considérable, mais le nombre des personnes présentes n'atteignait certainement pas vingt mille. Et le chiffre de quinze mille paraît plus près de la réalité.

Trois chapiteaux, l'un immense, flanqué de deux autres plus modestes, avaient été installés. Le premier — la nef centrale, pourrait-on dire — était plein à craquer, ce qui était déjà fort impressionnant ; mais les deux autres étaient largement sous-occupés.

Dès le début de l'après-midi, la foule avait commencé à converger vers l'hippodrome, canalisée par un service de gendarmerie omniprésent. Les lieux avaient été préparés sans lésiner sur les moyens : champs fauchés prématurément pour aménager les parkings, pistes d'accès recouvertes de plaques métalliques par l'armée pour qu'elles puissent supporter le poids des voitures et des autocars, aire d'atterrissage des hélicoptères du chef de l'État et de sa suite, ponts mobiles militaires placés en réserve (il aurait pu pleuvoir), véhicules de secourisme, moyens de communication, innombrables buvettes, *etc.* Il n'y eut ni bavure ni embouteillage : les autorités avaient vu large. Très large. Gérard Lenorman et l'inévitable Danielle Gilbert avaient permis aux spectateurs de patienter.

Le président de la République avait, au cours de la journée, visité Wissembourg, Saverne, Haguenau, Roscheim, Handschuheim. Il avait notamment salué, à Haguenau, le 2e régiment de dragons dans lequel il avait servi en 1945. Dans cette ville, il avait aussi prononcé un discours sur l'économie alsacienne. Il s'était rendu ensuite à Handschuheim dans la ferme appartenant à M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'État à l'action sociale.

Si le temps était resté aussi beau que la veille, les foules, dans les diverses cités traversées, avaient été nettement moins nombreuses. Dès son arrivée, le chef de l'État avait prononcé quelques « petites phrases » témoignant que les préoccupations de politique intérieure n'étaient pas absentes de ce voyage. Ainsi, à Saverne, il avait affirmé : « Je suis de ceux qui n'ont jamais eu l'intention de sacrifier l'indépendance de la France à l'organisation de l'Europe. Je n'accepte à cet égard les procès d'intention de personne. » La visite à M. Hoeffel, vainqueur de M. Bord (R.P.R.), aux dernières élections cantonales et l'hommage appuyé rendu, à Saverne, à M. Adrien Zeller, témoi-

Voici le texte intégral du discours prononcé mardi après-midi 15 mai, à Hoerdt, par le président de la République :

« Mes chères Françaises et mes chers Français,

C'est de l'Alsace que je m'adresse à vous, pour vous parler de la présence et du rôle de la France en Europe. Je l'ai souhaité ainsi, d'abord pour me trouver parmi vous, mes chers Alsaciens, dont le président de la République aime le sérieux, la capacité de travail, et l'ardent sens national.

Ensuite parce que, en cette terre d'Alsace, tant de fois meurtrie, et qui garde le souvenir de ses épreuves du passé, la présence et le rôle de la France en Europe trouvent leur dimension historique. Il est temps, il est grand temps, d'élever le débat, et de le porter au niveau de la réflexion des électeurs, au niveau des ambitions de la France, et au niveau des vrais problèmes de l'Europe.

Le 10 juin prochain, cent quatre-vingt-cinq millions d'électrices et d'électeurs, agissant pour deux cent soixante millions d'habitants, désigneront eux-mêmes leurs représentants à l'Assemblée des Communautés européennes. En contribuant personnellement à organiser l'Europe, chacune et chacun de vous deviendra, pour un instant, l'acteur d'un événement historique. Qu'on en juge !

La terre la plus déchirée du monde, qui a bu le sang des soldats à pleins sillons, un continent divisé depuis Charlemagne, l'Europe des cimetières militaires, des croix de bois et des camps de la mort, cette Europe, vous allez contribuer, si modestement que ce soit, à l'organiser définitivement pour la paix.

Et vous allez prendre place, non dans la longue file de ceux qui, depuis dix siècles, ont parcouru ses routes à la recherche de l'ennemi, les armes à la main, prêts à l'assaut et au sacrifice, mais dans la foule paisible de celles et de ceux qui, en votant le 10 juin, feront du même coup de l'Europe le plus grand ensemble démocratique du monde.

Le choix de vos représentants à cette Assemblée c'est à vous de le faire, en votre âme et conscience. Je n'ai pas à intervenir pour vous conseiller dans ce choix. En janvier 1978, à l'approche des élections législatives, je m'étais adressé à vous de Verdun-sur-le-Doubs. Quelques semaines plus tard, les Françaises et les Français voulaient bien m'approuver. Aujourd'hui, la situation est différente. La France n'a pas à choisir entre deux types de société.

Les représentants que vous allez élire auront certes une tâche utile à accomplir. Mais ils n'auront pas le pouvoir de légiférer pour la France, de nationaliser son économie, de modifier ses traités, de compromettre sa monnaie. La date du 10 juin est importante par ce qu'elle signifie. Mais l'enjeu est d'une autre nature qu'en mars 1978.

C'est pourquoi je n'interviendrai pas dans votre choix.

« Le principe de l'élection est inattaquable »

En revanche, j'ai le droit de vous expliquer. C'est une des responsabilités du président de la République. S'agissant d'un événement qui se produit pour la première fois, dans un domaine que les Françaises et les Français ne connaissent sans doute pas parfaitement, tout doit être clair. Pour cela, je commencerai par vous donner trois explications. Puis je répondrai aux trois questions que vous vous posez.

***

Voici d'abord les trois explications, celles que vous m'avez demandées tout à l'heure, monsieur le maire de Hoerdt :

— Qu'attend-on de vous exactement le 10 juin ?

— Est-ce une idée nouvelle ou une initiative subite ?

— Et enfin, pouvait-on retarder cette élection ?

Première explication : de quoi s'agit-il ? Qu'attend-on exactement de vous ? Je l'ai dit : élire vous-même vos représentants à l'Assemblée européenne. Est-ce donc que cette Assemblée vient d'être créée. Mais non ! Elle existe et fonctionne à Strasbourg depuis vingt et un ans. Elle a eu onze présidents, dont trois Français, le premier étant Robert Schuman. Alors quoi ?

Jusqu'ici ses membres étaient désignés par les Parlements. Des parlementaires désignaient des parlementaires. Désormais les citoyens éliront eux-mêmes leurs représentants, directement et au suffrage universel. La nouveauté ne réside pas dans la création d'une nouvelle Assemblée, mais dans la désignation de ses membres. Ils étaient choisis par des Parlements ; ils seront élus par des citoyens. C'est tout. Et c'est bien normal.

Deuxième explication : S'agit-il d'une idée nouvelle, ou d'une initiative subite ? Non, l'idée n'est pas nouvelle. Elle figure, noir sur blanc, à l'article 138 du traité de Rome, qui constitue la Charte de l'Europe, et que j'ai voté, comme jeune parlementaire, en 1957, il y a donc vingt-deux ans.

Pouvait-on imaginer une autre solution durable ? Franchement non. L'Europe, terre d'origine de la démocratie et des libertés politiques, n'allait pas ôter à ses citoyens le droit de désigner eux-mêmes leurs représentants. Jamais, je le souligne, aucun autre mode de désignation n'a été proposé.

Aucun des hommes politiques français, même les plus hostiles à l'Europe, n'a jamais suggéré d'autre formule. Les hommes d'État qui ont eu la charge de la France n'ont pas envisagé d'autre solution. Le général de Gaulle, si sourcilleux sur tout ce qui touchait à l'indépendance nationale, a dit, en de multiples circonstances, qu'il fallait faire l'Europe, et qu'il fallait « *aussi des institutions européennes procédant du vote direct des citoyens de l'Europe* ».

Lorsque, en décembre 1974, quelques mois après mon accession à la présidence de la République, le conseil européen — dont Strasbourg va accueillir dans quelques semaines la prochaine réunion — élément moteur de l'organisation de l'Europe, a enfin été créé, la décision a été prise simultanément de procéder à l'élection. Si le principe de l'élection est inattaquable, y aurait-il surprise ou hâte dans l'application ? Pour la France, l'application a été conduite selon les règles de notre droit public.

Elle a été préparée par plusieurs conseils des ministres et notamment ceux des 7 avril, 15 juillet et 21 juillet 1976. La loi organisant cette élection a été adoptée par le Parlement le 7 juillet 1977, après que j'ai décidé de consulter le Conseil constitutionnel. J'observe que tout cela s'est passé au grand jour, et bien avant mars 1978.

Les partis de la majorité, qui sollicitaient ensemble vos suffrages l'an dernier, se sont déclarés d'accord sur l'essentiel de leur programme, et c'est pourquoi ils avaient conclu un pacte de désistement mutuel. Ils savaient parfaitement, puisque la loi était votée, que l'élection de l'Assemblée européenne aurait lieu au printemps 1979. Ou bien ces partis étaient d'accord sur l'élection européenne, ou bien ils considéraient que leur désaccord sur ce point ne remettait pas en cause leur entente. A la question : est-ce une idée nouvelle ? y a-t-il eu la moindre surprise ? la réponse est non.

« L'Europe du cœur et de la raison »

Troisième explication : pouvait-on retarder davantage cette élection au suffrage universel ? Naturellement, on peut toujours freiner, on peut toujours paralyser. Il est facile d'utiliser les artifices de la procédure. La France pouvait jouer ce jeu, et grignoter un peu de temps. Mais pour quoi faire ? Dans quel dessein ? Pour défendre quels intérêts ? Pour donner quelle image de la France ?

Nous touchons ici aux trois questions fondamentales que vous vous posez, et auxquelles le président de la République va répondre, car elles portent sur la présence et l'action de la France en Europe.

— Faut-il oui ou non organiser l'Europe ?

— L'intérêt de la France est-il d'être à la tête ou à la traîne de la construction de l'Europe ?

— La construction de l'Europe doit-elle se faire en respectant, oui ou non, le traité de Rome ?

Faut-il, oui ou non, organiser l'Europe ? C'est une question qui s'adresse au sentiment et à la raison. Si elle ne s'adressait qu'au sentiment, je n'aurais pas besoin de la poser devant vous, chers amis alsaciennes et alsaciens, comme devant vos voisins de Lorraine. Constamment mêlés dans votre chair et votre vie aux déchirements de l'Europe, objets et enjeux des conflits, alternativement envahis et meurtris — non, ce n'est pas à vous qu'on peut demander s'il faut organiser l'Europe !

Mais la raison s'accorde avec le sentiment pour nous faire choisir l'Europe du cœur et de la raison. En moins d'un siècle, le monde s'est transformé. Il y a cent ans, le monde, c'était l'Europe. Les seules grandes puissances étaient la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne. Le soleil, disait-on, ne se couchait jamais sur l'Empire britannique. Et le reste ne comptait guère.

Aujourd'hui, de nouvelles puissances sont apparues, et d'autres apparaissent. Elles se reconnaissent à la dimension continentale de leur territoire, au nombre de leur population. Nous observons que la diffusion incessante de l'éducation et du progrès technique réduit les autres différences, qui faisaient notre avantage, fondées sur la productivité, l'expérience et le savoir. Aucun des pays d'Europe, si vigoureux soit-il, n'a la dimension continentale.

Mais réunis, ils rassemblent une population égale à celle de l'Union soviétique. Ils développent une économie comparable à celle des Etats-Unis. Ils disposent de la première puissance commerciale du monde. Et donc le choix historique est simple :

— Ou bien persévérer dans les querelles et les combats où nous excellons depuis mille ans, nous épuiser dans nos rivalités, sous l'œil narquois et bientôt méprisant des autres super-puissances.

— Ou bien nous organiser, pour travailler ensemble, et pour maintenir à la tête du progrès humain la manière de vivre, les principes politiques et sociaux, la civilisation et la spiritualité occidentales.

Que penseraient de nous, de vous, nos petits-enfants de l'an 2000 si on leur racontait que, placés devant ce choix, nous avions refusé d'organiser l'Europe ? Que penseraient-ils de notre clairvoyance et de notre courage ? Ils penseraient que nous sommes des aveugles, et des timorés. Oui, évidemment oui, décidément oui, il faut organiser l'Europe !

« Nous ne sommes pas doués pour jouer les traînards »

Mais alors, seconde question : l'intérêt de la France est-il d'être à la tête ou à la queue de l'organisation de l'Europe ? La France doit-elle être active ou passive dans cette organisation ? Doit-elle la freiner ou la conduire ? Quel est son véritable intérêt ? C'est une question que chacun a le droit et le devoir de se poser, et, au premier rang, le président de la République.

Ici encore, la raison rejoint le sentiment. Nous autres, Français, nous ne sommes pas doués pour jouer les traînards. Le génie de la France la porte à se placer en tête de ceux qui défendent des idées neuves et généreuses. L'esprit de 1789, celui des droits de l'homme, celui des lointaines croisades, habite toujours le peuple français.

Mais c'est aussi l'intérêt de la France de conduire l'organisation de l'Europe. Son intérêt matériel d'abord. Je me contenterai de citer quelques chiffres destinés non aux experts, mais à votre bon sens, que des affirmations mensongères bousculent parfois. Depuis l'entrée en vigueur du Marché commun, le niveau de vie des Français a doublé, le revenu brut par exploitation agricole a plus que doublé en francs constants, le commerce extérieur a été multiplié par cinq. Le nombre de personnes au travail en France a augmenté de 2 300 000.

En 1957...

Le président, dont la voix s'éraillait depuis un moment, s'est alors penché vers son épouse pour lui demander un verre d'eau, et, se tournant vers les micros, il a dit : « Merci, Anne-Aymone ! » *Puis il a repris son texte...*

Les prix auxquels les agriculteurs français vendent leur production à nos partenaires représentent environ le double du prix mondial pour les céréales, la viande bovine et le sucre, et le triple du prix mondial pour les produits laitiers. Ces gains rapides et considérables n'ont pas été obtenus au désavantage de nos partenaires. Notre progrès n'est pas fait de leur déclin. Ils ont au contraire progressé comme nous. Et ce n'est pas celui qui freine qui gagne !

La Grande-Bretagne, qui avait choisi, on le sait, de freiner la construction européenne, n'y a pas trouvé avantage. Son revenu était, il y a vingt ans, égal au nôtre. Il lui est aujourd'hui inférieur de 40 %. Et quel bénéfice a-t-elle tiré de son attitude d'isolement dans les débats ?

En étant à la tête de l'organisation européenne, nous pouvons l'orienter vers des solutions conformes à nos vues. C'est ce que nous avons fait, depuis toujours, avec le général de Gaulle, l'accélération du désarmement douanier, en réclamant et en définissant une politique agricole commune, en poussant aux accords de Yaoundé et de Lomé avec les pays africains.

C'est ce que nous avons fait cette année en proposant l'adoption d'un système monétaire européen, la réforme de la procédure budgétaire pour limiter l'augmentation des dépenses, la réduction, puis l'élimination des montants compensatoires monétaires qui pénalisaient depuis 1971, depuis huit ans, nos agriculteurs. C'est ce que la France continuera à faire dans l'avenir. Tel est son rôle.

Quand on est à la tête, on conduit. Quand on est à la traîne, on subit. C'est pourquoi la vocation et l'intérêt de la France sont

Privilège et ambiguïté

(Suite de la première page.)

L'ambiguïté dont profite le président a été cent fois décrite ou dénoncée. Chef de l'État, il peut prétendre se situer au-dessus de la mêlée et bénéficier d'un privilège à la radio et à la télévision, privilège que le général de Gaulle justifiait en affirmant que la presse écrite, elle, lui était hostile, argument que peut difficilement invoquer M. Giscard d'Estaing. Mais, chef de l'exécutif, nommant les ministres, le président de la République cautionne du même coup la liste où trois d'entre eux figurent en bonne place, et d'abord à la première.

Son discours est habile. Plus giscardien que jamais, il estompe les difficultés, les divergences et les divisions. Là où il y a controverse et compétition, il voit consensus et convergence ; il apaise et rassure. Mais à y regarder de plus près, il pourrait inquiéter les adversaires de l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne. « Tous les verrous juridiques sont tirés. » Juridiques, oui, mais politiques ? Le dernier ne suppose-t-il pas que le premier ait sauté : si le président promet de soumettre « in fine » au référendum un nouveau transfert de souveraineté, c'est bien qu'il y aura consenti d'entrée de jeu, puisqu'il faut l'accord unanime des États. La foule a applaudi l'idée toujours populaire du référendum. S'est-elle rendu compte qu'elle applaudissait *du même coup* celle de l'éventuelle extension des pouvoirs ?

Rarement aussi maître de lui, il est aussi maître du jeu. Son grand art consiste à ne pas le faire trop paraître.

J. F.

LES RÉACTIONS

● M. JACQUES BLANC, secrétaire général du P.R. : « *Le chef de l'Etat, une fois de plus, tient le langage de la sincérité, de la mesure et de la raison. Aux professionnels de la confusion, Valéry Giscard d'Estaing précise (...) les données fondamentales d'un choix qui appartient à la conscience de la France. Aux professionnels de la stagnation, il rappelle, avec un humour très démocratique, qu'il arrive qu'un jeune secrétaire d'Etat en devenant président de la République puisse réaliser les grands desseins de l'histoire.* »

● M. MICHEL PINTON, délégué général de l'U.D.F. : « *Le président de la République a circonscrit avec calme et clarté le débat autour de l'élection européenne, en écartant les mauvaises querelles et en dissipant les faux problèmes. L'U.D.F. constate notamment que le discours du président de la République montre bien que les convergences sur la nécessité d'organiser l'Europe l'emportent largement au sein de la majorité sur les divergences que l'on a voulu faire voir artificiellement. Elle souscrit pleinement à l'idée lancée par le président de la République de créer un intergroupe français à l'Assemblée européenne.* »

● M. PALLAS, président du Centre indépendant : « *Le président semble avoir renoncé à l'ouverture à gauche pour la pratiquer maintenant vers les électeurs gaullistes. Or, ce qu'il convient aujourd'hui de faire, c'est de pratiquer la décrispation dans la majorité, de cesser de cultiver le scrupule à l'égard de M. Mitterrand, tout en proposant à la masse des électeurs du parti socialiste qui refuse l'allégeance au parti communiste une alternative de progrès. C'est précisément le contraire qui est fait depuis 1974.* »

● M. PIERRE JUQUIN, membre du bureau politique du P.C.F. : « *Giscard d'Estaing se dérobe. Il continue à cacher l'enjeu réel de l'élection du 10 juin. Par exemple, il prétend vouloir placer la France en tête de l'Europe du Marché commun. Et cela en Alsace, à quelques kilomètres de cette Allemagne fédérale qui, voici vingt ans, se trouvait à égalité avec la France et se trouve loin, très loin devant notre pays, en position de puissance dominante ! M. Giscard d'Estaing n'a eu qu'un mot négligeant pour la Lorraine, cette région dont la sidérurgie a résisté à deux guerres avec l'Allemagne, et qui est aujourd'hui bradée sur l'autel de l'Europe (...).*

» *Autre exemple de dissimulation dans ce discours présidentiel, où abondent les lacunes calculées : M. Giscard d'Estaing prétend que nous serions à l'abri de la supranationalité en se référant à des décisions de 1974. Mais il se garde bien de les citer complètement. Et pour cause... Avec ces décisions, il s'est engagé lui-même à accroître les pouvoirs de l'Assemblée européenne et à renoncer au droit pour la France de dire « non » à des décisions étrangères...* »

● M. ROGER-GERARD SCHWARTZENBERG, vice-président du M.R.G. : « *Prend-on les électeurs pour des champions de la crédulité ? M. Giscard d'Estaing va de tribunes en tréteaux pour expliquer qu'il ne soutient aucune liste. Mais les meetings de l'U.D.F. se tiennent sous son portrait géant. Mais, par son appellation même, ce parti se réclame du chef de l'Etat et de son livre* Démocratie française. *Il n'est pas souhaitable que le chef de l'Etat devienne l'agent électoral, même discret, ou le chargé de relations publiques, même officieux, de la liste U.D.F. Peut-on être à la fois le président de tous les Français et le chef de campagne d'un quart des électeurs ?* »

● M. JEAN CHARBONNEL, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) : « *Le président de la République vient de réaffirmer la nécessité pour la France de prendre la tête d'une Europe indépendante et confédérale. Les gaullistes de fidélité, de progrès, ne pourront que se réjouir de ce retour aux sources de la Ve République. Ils ne seront pleinement convaincus qu'à une double condition : la première, c'est que M. Giscard d'Estaing prenne clairement ses distances à l'égard d'un certain nombre de ceux qui s'affirment aujourd'hui ses plus chauds partisans mais soutiennent des thèses absolument contradictoires avec ses propos. La seconde, c'est que le chef de l'Etat rompe avec une politique économique et sociale qui, en perpétuant l'injustice, empêche la France d'occuper, en Europe et dans le monde, la place qui lui revient* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : une faille.

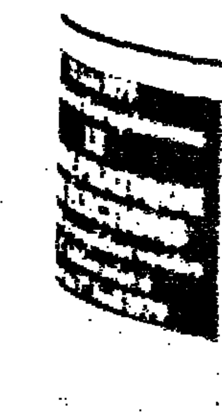
Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 16 mai, Pierre Charpy écrit : « *En écoutant le président de la République, il m'est revenu à l'esprit une phrase de Jean Dutourd : « L'agrément de vivre dans le » simulacre, c'est que rien n'en» gage. Tout est jeu.»*

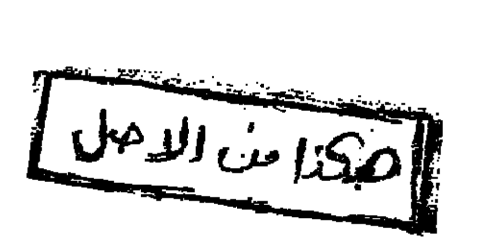
» *Mais quel jeu, hier soir, sur l'hippodrome de Hoerdt : moitié 14 juillet, moitié grandes manœuvres, saucisses et hélicoptères, génie militaire et Danielle Gilbert. Quelle addition, dans tous les sens du mot !*

» *Fallait-il tant de bruit pour ne rien dire ? Peut-être parce qu'on se souviendra de la fête alors qu'on aura vite oublié le discours.*

» *Mais dans ce propos si limpide, il y a quand même une faille. Pourquoi le président de la République, commettant la même erreur que son premier ministre, a-t-il jugé bon de préciser que pour l'éventuelle révision du traité de Rome, il ferait appel au référendum ? En effet, soumettre lui-même cette révision au référendum supposerait qu'il est lui-même d'accord avec cette révision. Sinon, il n'y a pas besoin de référendum.*

» *En fait, cette argumentation fallacieuse n'a d'autre raison d'être que d'opposer une nouvelle fois une fin de non-recevoir à la demande du R.P.R. d'une garantie internationale contre l'extension des pouvoirs de l'Assemblée.* »





LA RÉPUBLIQUE A HOERDT

consensus réel sur l'Europe n'a été aussi grand »

spécial

gnaient aussi de sa volonté d'aider les giscardiens et le centre gauche à prendre la relève du gaullisme en Alsace.

Il avait également annoncé quelques mesures destinées à rassurer ceux des Alsaciens à qui cette visite paraissait par trop destinée au pays tout entier plus qu'à l'Alsace, en particulier : contournement routier de Saverne, primes d'équipement, préparation de la reconversion des employés des mines de potasse, exploitation de la forêt, effort dans le domaine culturel, etc. Prenant, comme la veille, un important retard sur son programme au fil des étapes, il était néanmoins arrivé à l'heure à Hoerdt : le sacrifice d'un quartier libre d'une heure, réservé pour lui permettre de se détendre avant le meeting, lui avait permis de ne pas abuser de la patience de ses partisans.

Au terme de ces quarante-huit heures, marquées par quelque seize discours et allocutions, la voix faillit bien manquer au chef de l'État lors de son intervention finale. Elle se voilait peu à peu et aucune carafe d'eau n'avait été prévue à proximité de la tribune officielle. Ce qui valut à l'épouse du président, installée près de lui dans un fauteuil, un « merci Anne-Aymone » d'un curieux effet, quand le chef de l'État lui passa commande d'un verre d'eau.

Vivement applaudi à plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing s'en tint strictement au texte qu'il avait préparé, ce qui n'avait pas été le cas au cours des deux journées du voyage. A la fin, toutefois, il biffa quelques mots dans une citation : celle du passage du livre de Raymond Tournoux racontant un conseil des ministres consacré à l'Europe, sous la présidence du général de Gaulle en 1961. L'orateur renonça à mentionner le nom du « jeune secrétaire d'Etat » vers lequel se serait tourné le général de Gaulle à cette occasion : Valéry Giscard d'Estaing (nom que tout le monde avait deviné). Modestie de dernière minute ou suprême immodestie. Comment savoir ?

N.-J. B.

(Dessin de CHENEZ.)

de conduire, avec nos partenaires, l'organisation de l'Europe.

Quelle Europe ? Doit-elle être, ou non, celle du traité de Rome ? Il y a beaucoup de manières de faire l'Europe. Il y a vingt ans, deux tendances extrêmes s'opposaient.

Les uns voyaient l'Europe comme une juxtaposition de nations, limitant au minimum leur organisation commune. Les autres concevaient l'Europe, à l'image des Etats-Unis d'Amérique, où l'Etat fédéral se substitue aux Etats nationaux dans leurs droits et dans leur souveraineté.

Le temps, l'expérience, une meilleure connaissance des réalités de nos Etats et de l'Europe, ont écarté ces solutions extrêmes. J'ai pris depuis longtemps — et avec moi l'ensemble des gouvernements qui se sont succédé depuis 1974 — la position la plus claire : l'application du traité de Rome, ni plus ni moins, dans la perspective d'une organisation confédérale. M'adressant aux partis politiques, j'ai suggéré qu'ils s'accordent sur une déclaration commune en faveur de l'application pure et simple du traité de Rome. Ainsi notre position nationale eût été claire.

Ma proposition a suscité, ici ou là, des réactions qui rappellent une célèbre histoire de sourds : « Etes-vous pour l'application pure et simple du traité ? Non ! Je suis pour l'application pure et simple du traité ! Je m'attendais à cette réponse. Mais l'essentiel est là : une convergence nationale existe, même si on préfère ne pas l'avouer.

Et bien tant mieux ! Il se trouve que jamais dans notre pays le consensus réel sur l'Europe n'a été aussi grand. Personne, je dis bien personne, ne propose de sortir du Marché commun. Personne, je dis bien personne, qu'il ait voté pour ou qu'il ait voté contre, ne propose aujourd'hui de modifier le traité de Rome.

« Je m'en tiendrai à la procédure du référendum »

Tout cela est l'essentiel. Tout le reste est modalités, et ne mérite pas de diviser profondément les Français. Nous appliquerons donc le traité de Rome, purement et simplement. Et sans risque, comme on l'a craint, de voir l'Assemblée européenne outrepasser ses pouvoirs, du fait de son élection.

A cet égard, tous les verrous juridiques ont été tirés. Je les rappelle. Pour élargir les attributions de l'Assemblée, il faut réviser le traité de Rome, et l'Assemblée n'a pas le pouvoir d'en prendre l'initiative.

Pour réviser le traité de Rome, il faut l'accord unanime des Etats, et par conséquence celui de la France. Pour que l'accord du gouvernement français soit ratifié, il faut l'approbation de notre Parlement. Et enfin, s'il devait y avoir transfert de souveraineté, il faudrait, avant le vote du Parlement, une révision de la Constitution, qui est entourée des garanties les plus précises.

Cette révision de la Constitution, d'après son article 89, exige l'approbation d'un référendum, à moins que le président de la République n'en décide autrement. J'indique qu'en ce qui me concerne, si la question venait un jour à être posée à ce sujet, je m'en tiendrai à la procédure du référendum.

Il ne peut y avoir de barrières juridiques plus solides. Car selon la loi suprême de la démocratie, la souveraineté ne peut être transférée sans l'approbation du collège des citoyens, donnée dans les conditions les plus solennelles.

Il est vain, il est fallacieux d'imaginer des garanties démocratiques d'un ordre supérieur. Il n'en existe pas.

« Pour un intergroupe français à l'Assemblée »

Ainsi donc, le 10 juin, le suffrage universel va, pour la première fois, désigner directement ses représentants à l'Assemblée européenne qui siège et qui continuera de siéger sur le sol français à Strasbourg. Ce choix est votre responsabilité. Il vous concerne directement.

L'Europe n'est pas une abstraction, une idée vague. C'est une réalité dont dépend pour partie votre vie quotidienne. La moitié des exportations des travailleurs de notre industrie — et la proportion est sensiblement plus forte en Alsace — les trois quarts des exportations de nos agriculteurs vont vers l'Europe. L'emploi, le niveau de vie, certains aspects du progrès social, dépendront largement des décisions prises en commun par les neuf pays membres.

Pour que la voix de la France soit entendue à Strasbourg, il faut qu'elle soit bien représentée. Il faut aussi que ses représentants apparaissent unis sur nos intérêts essentiels. Je ne parle pas de cette unité par manie, mais par logique. Je ne l'invoque pas pour faciliter le rôle ou flatter la fonction du président de la République.

Et j'ajoute qu'il est parfaitement légitime que dans tel ou tel débat sur l'application pratique du traité de Rome, des solutions différentes, répondant aux orientations politiques et sociales des partis, soient soutenues et défendues. Mais je souligne l'importance de cette unité parce qu'elle sera nécessaire. Dans une Assemblée où la loi du nombre nous assure quatre-vingt-un sièges sur quatre cent dix, cette unité nous sera nécessaire pour faire prévaloir nos vues chaque fois que le débat portera sur l'essentiel. Il ne faudrait pas que sur les points qui touchent aux intérêts fondamentaux de la France on puisse jouer des uns contre les autres.

C'est pourquoi il me paraîtrait hautement souhaitable qu'à l'image de notre Assemblée nationale, où les députés des différents groupes se réunissent en intergroupe pour traiter des sujets d'intérêt commun, les membres français de l'Assemblée de Strasbourg conviennent de se réunir en un intergroupe chaque fois qu'il s'agira d'examiner des problèmes directement liés à l'intérêt national, tels que par exemple le siège de l'Assemblée, les débordements éventuels de compétence ou l'application de la politique agricole commune.

L'existence d'un intergroupe français à l'Assemblée européenne soulignerait sans équivoque l'approche confédérale que nous avons choisie, et à laquelle, en ce qui me concerne, je me tiendrai.

« Un geste de paix et d'espérance »

Et maintenant, mes chers amis, après ces explications nécessaires et après ces réponses à vos questions, voici le moment de faire entrer dans ce débat le souffle et l'espérance.

En allant voter — et il est important pour le renom du pays que les Français soient aussi nombreux que les autres à le faire — vous accomplirez un geste de paix et un geste d'espérance.

Un geste de paix ! Toute ma jeunesse, la vôtre aussi peut-être, s'est passée dans le souvenir, puis l'attente de la guerre. Elle est venue, fatale, inévitable, à l'heure dite. Elle a fauché des millions d'hommes et réduit des centaines de villes en cendres. La paix en Europe, c'était, à l'époque, un rêve pour les utopistes ! Et pourtant, les peuples n'auraient-ils pas voté pour la paix s'ils avaient eu la parole ? N'auraient-ils pas voulu voter à votre place tous ceux qui, pour tromper leur espoir, appelèrent la guerre qu'ils faisaient la « der des der » ou qui répétaient : « plus jamais cela » ?

La paix est entrée désormais dans nos esprits et dans nos cœurs. Par des gestes symboliques, nous effaçons des années de haine. Les victimes et les héros de la guerre se retrouvent aujourd'hui ensemble parmi les candidats à l'élection !

Ce don extraordinaire de la paix sur notre continent, dont les jeunes, nous le savons, ne peuvent pas imaginer le prix, n'est pas venu sans beaucoup d'effort. Il fallait d'abord le pardon. Il fallait ensuite apprendre à travailler ensemble, par compréhension réciproque, puis en recherchant une entente plus fondamentale. Nous l'avons fait successivement les uns et les autres. Et maintenant nous pouvons consolider la paix à jamais.

L'Europe, c'est aussi l'espérance. L'espérance que les valeurs humaines de la vieille Europe, que notre façon de travailler, que notre façon de vivre ne seront pas submergées, écrasées par la puissance et par le nombre dans un monde en mouvement. L'espérance que la France, active et généreuse, regardant loin et voyant grand, pourra jouer dans cette Europe rajeunie le rôle qui revient à son génie et à sa brillante histoire.

Pensant, il y a plusieurs mois déjà, à cette explication que j'allais vous donner ce soir, je me suis souvenu d'un texte que j'avais lu et où tout l'essentiel est écrit. Je ne l'ai pas inventé pour la circonstance ni pour mon avantage. Je vous le cite à cause de son extraordinaire contenu émotif. Il figure dans le livre qu'un journaliste connu a consacré à ce qu'il appelle la « Tragédie du Général ». Il raconte un conseil des ministres qui se tenait à l'Elysée en 1961 et où l'on débattait de l'Europe. Et maintenant je le cite :

« *De Gaulle coupe court à la discussion :*

« *Cette Europe*, dit-il, *il faudra*
» *bien qu'elle se bâtisse un jour.*
» *On en parle depuis Jules César,*
» *Charlemagne, Othon, Charles*
» *Quint, Louis XIV, Napoléon.*
» *Cette Europe, je ne la ver-*
» *rai pas, moi. Mais* — et le président de la République se tourne vers le benjamin de l'aréopage, un jeune secrétaire d'Etat — *mais, vous, vous la verrez.* »

Mesdames et messieurs, chacune et chacun de vous pourra le 10 juin montrer qu'il sait être, lui aussi, instrument de la paix et messager d'espérance. Cette Europe, dont il faudra bien qu'elle se bâtisse un jour, vous tous vous la verrez !

Vive l'Alsace !
Vive la République !
Vive la France ! »

HITLER OUBLIÉ

Dans sa citation extraite de l'ouvrage de Jean-Raymond Tournoux, paru en 1967 (*la Tragédie du général*, Plon-*Paris-Match*), M. Giscard d'Estaing a omis un nom, celui de Hitler, par lequel le général de Gaulle concluait son énumération. La citation exacte est :

« *De Gaulle coupe court à la discussion : « Cette Europe, il*
» *faudra bien qu'elle se bâtisse*
» *un jour. On en parle depuis*
» *Jules César, Charlemagne,*
» *Othon, Charles Quint, Louis XIV,*
» *Napoléon, Hitler.*

« *Cette Europe, je ne la verrai*
» *pas, moi, mais* — et le président de la République se tourne vers le benjamin de l'aréopage, un jeune secrétaire d'Etat, nommé Valéry Giscard d'Estaing
» — *mais, vous, vous la verrez.* »

[N.D.L.R. — L'épisode rapporté par Jean-Raymond Tournoux se situe en 1961. M. Giscard d'Estaing, alors âgé de trente-cinq ans, était depuis deux ans secrétaire d'Etat aux finances dans le gouvernement dirigé par M. Michel Debré.]

LE DÉBAT EUROPÉEN

Après le discours de Hoerdt

(Suite de la première page.)

Deuxième objectif : du haut de ce piédestal, agir et parler de manière que ce qui s'organise en dessous conforte sa position.

Cette position sera renforcée si, en premier lieu, le président peut tirer parti du résultat d'ensemble de la majorité ; en second lieu si, tout de même, à l'intérieur de cette majorité, les giscardiens l'emportent nettement sur les chiraquiens ; en troisième lieu si, à l'issue du scrutin européen, le président de la République apparaît comme le seul homme susceptible d'incarner tous les courants de l'actuelle majorité et même un peu plus.

D'où la méthode du consensus forcé. Les partis qui constituent la majorité ne doivent pas pouvoir être dissociés dans l'analyse d'un vote des Français sur l'Europe : ils ont la même doctrine, ils ont voté les mêmes lois, soutenu (à l'exception des centristes, il est vrai) les mêmes politiques étrangères, que ce soit sous Charles de Gaulle ou Georges Pompidou.

Comme le chef de l'État a tout de même une préférence, il fera remarquer au passage que ceux qui freinent, ceux qui ne veulent pas avouer qu'ils participent d'une « *convergence nationale* » évidente, ceux-là, les gaullistes en fait, sont dans l'erreur. Mais il n'insistera pas, ne décochera pas de critiques sévères, se contentant de laisser comprendre que, tant qu'à faire de voter pour une liste de la majorité, autant choisir celle où l'on ne met pas en cause l'unité du pays. Pas question de polémiquer violemment : l'électorat gaulliste, dont on espère bien qu'il votera en partie pour Mme Veil le mois prochain, sera nécessaire. Il le sera aussi et plus encore en 1981. Il convient donc de lui faire signe intelligemment, de ne pas manquer, une fois de plus, de se situer dans la filiation gaullienne, de faire appel à son sens national, à son légitimisme sans heurter sa fidélité à la doctrine.

Opération délicate, remarquablement menée à Hoerdt, devoir difficile conduit avec habileté et finesse, discours lisse, logique, cohérent, dans lequel il est bien difficile d'enfoncer un coin, même si la simplification des chiffres cités sur le bilan économique du Marché commun est à la limite de la caricature, même si l'on peut contester que l'élection du 10 juin n'implique pas un choix de société (car, après tout, que sera la société européenne ?), même si l'on sait que ces explications brillantes, ce cours magistral, cette performance didactique, constituent l'autre expression d'un dessein politique précis, concret, électoral. Ce qui d'ailleurs n'a rien de méprisable.

Le président déroge ? Certes non, il n'a parlé que de l'intérêt de la France ! Le président veut l'affaiblissement du R.P.R. ? Allons donc, il a compté ce parti parmi ses enfants. Le président fait campagne ? Certes non, puisqu'il n'a pas voulu donner sa préférence à une liste plutôt qu'à une autre et qu'il s'est bien gardé de parler de l'élection présidentielle ! Et pourtant...

Il n'empêche que la démonstration est brillante : l'Europe, on ne peut pas ne pas la faire, et puisqu'il faut la faire, autant prendre la tête de son organisation. Le consensus est là, qu'on le veuille ou non, et il ne serait pas plus mal que les élus français à l'Assemblée de Strasbourg créent un intergroupe commun : c'est l'homme en charge de leur pays qui le leur conseille fermement. L'indépendance nationale ? On n'y touchera pas : « *tous les verrous sont tirés* ». Et, au cas où il faudrait encore en ajouter un, on utilisera la procédure du référendum, verrou plus sûr que les autres mais aussi plus démocratique, alors que le président de la République pourrait user d'une procédure « courte » pour réviser éventuellement la Constitution.

Dans la subtilité même du discours, certains verront, sans doute, quelque duplicité. On est là, en réalité, face à un mode de gouvernement logique compte tenu de l'institution présidentielle : un mode de gouvernement où l'illusion tient sa place, où la parole prévaut souvent sur le fait.

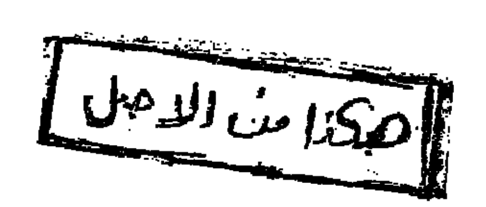
Finalement, on ne fait jamais si bien campagne que lorsqu'on paraît à mille lieues au-dessus d'une telle préoccupation.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

QUATRE DÉBATS SUR FRANCE-INTER

France-Inter organise quatre débats sur l'Europe. Le premier opposera, jeudi 17 mai, à 19 h 15, M. Michel Debré (R.P.R.) à M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.). Les suivants porteront sur les femmes (le 18, à 19 h 15, avec Mmes Nicole Chouraqui (R.P.R.), Louise Moreau (U.D.F.), Jackie Hoffmann (P.C.), Edith Cresson (P.S.), les agriculteurs (le 21, à 19 h 15, avec MM. Hubert Buchou (R.P.R.), Michel Debatisse (U.D.F.), Emmanuel Maffre-Baugé (P.C.), Georges Sutra (P.S.), l'histoire européenne (le 23, à 19 h 15, avec MM. Arthur Conte, John Ardagh et Gerhardt Kirch). Le lundi 28 mai, l'émission *Le téléphone sonne* présentera, à 19 h 15, un guide pratique des élections européennes. Tous les matins, au cours du journal de 8 heures, une minute sera consacrée à l'analyse des sujets, termes et sigles.

Sur TF 1, c'est M. Georges Marchais qui sera l'invité du journal de 13 heures, le 21 mai, et non M. François Mitterrand, comme il était d'abord prévu (*le Monde* du 12 mai). M. Mitterrand participera au journal du 23 mai, en remplacement de M. Marchais.



LA CONTROVERSE SUR LA PRÉ-CAMPAGNE

M. Barre s'en remet à l'« objectivité » et à l'« équité » des présidents des chaînes

M. Raymond Barre a répondu, mardi 15 mai, à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui était intervenu auprès de lui, la veille, pour demander, au nom de son parti, le bénéfice du droit de réponse à la télévision et à la radio après le discours du président de la République à Hoerdt, diffusé en direct par TF 1 et France-Inter.

Le premier ministre a adressé à M. Defferre le télégramme suivant : « *J'accuse réception de votre télégramme concernant la retransmission du discours du président de la République à Hoerdt. Je l'ai transmis immédiatement aux présidents des conseils d'administration des chaînes de télévision et de Radio-France, compétents selon la loi du 7 août 1974. J'ai pleinement confiance en leur sens de l'objectivité et de l'équité.* »

La direction de l'information de TF 1, pour sa part, a indiqué, mardi soir, qu'entre le 1er avril et le 10 mai, ses journaux télévisés avaient accordé près de cinq heures et demie aux activités politiques « *dont largement plus de la moitié pour les partis de l'opposition* ». Elle a ajouté : « *Le journal télévisé a, d'autre part, comme il est normal, rendu compte de l'action gouvernementale, qu'elle ait été d'ordre technique ou politique. C'est ainsi que le mardi 22 mai, M. Raymond Barre doit être interviewé sur l'ensemble de l'activité du gouvernement, qu'elle soit économique, sociale ou politique. Ses déclarations seront suivies, le lendemain, à 20 heures, d'un large panorama des réactions émanant de toutes les formations représentées à l'Assemblée nationale.* »

TF 1 a souligné aussi que M. Mitterrand sera l'invité de l'un de ses journaux télévisés du 23 mai.

M. CHIRAC : un abus de pouvoir manifeste

M. Jacques Chirac a déclaré mardi soir 15 mai, devant les journalistes, à Orléans, « *qu'il partageait totalement — une fois n'est pas coutume — les critiques formulées par M. François Mitterrand à propos des interventions gouvernementales dans la campagne électorale européenne* ». Il a ajouté : « *M. Mitterrand a raison. Depuis le Second Empire, on n'a jamais vu une telle pression exercée sur l'opinion publique, notamment au travers des grands moyens d'information.* »

M. Chirac a estimé qu'il ne manquait à Mme Simone Veil que « *d'utiliser l'affiche blanche* ». Il a ajouté « *qu'il s'agissait d'une entorse grave à l'égard des principes essentiels de la démocratie* ».

« *Je souhaite vivement*, a-t-il poursuivi, *que le caractère officiel qu'a pris maintenant la liste conduite par Mme Veil ne soit pas aussi systématiquement confirmé par le premier ministre et que les moyens d'information soient plus normalement répartis entre les différentes listes, y compris celles qu'on appelle les petites listes, et qui semblent totalement ignorées. Il y a là un abus de pouvoir manifeste, dont le premier ministre doit prendre conscience.* »

M. Chirac participera au débat du jeudi 17 mai sur TF 1 et R.T.L., car, a-t-il précisé, il n'a pas « *si souvent l'occasion de s'exprimer à la télévision* ».

● *Mme Gisèle Halimi*, président du mouvement Choisir, a déclaré, mardi 15 mai, au cours d'un dîner-débat organisé au Havre, que « *la question de savoir si l'Europe doit être faite ou pas n'a pas de sens, puisqu'elle se fait et que nous serons* ». « *Il faut que le statut le plus avancé pour les femmes, en vigueur dans l'un des pays de cette Europe, soit retenu pour l'ensemble des autres nations* », a ajouté Mme Halimi. Elle a précisé que, faute d'argent, Choisir ne préparera pas de liste pour l'élection du 10 juin.

M. Mitterrand s'indigne des avantages consentis à la « liste officielle » par la radio et la télévision

Excédé par les conditions dans lesquelles se déroule la pré-campagne pour le scrutin du 10 juin, inquiet des effets possibles de la distorsion qu'il constate, principalement dans l'utilisation de la télévision, au profit de la liste de Mme Simone Veil, M. François Mitterrand a choisi d'alerter l'opinion publique. S'exprimant, mardi 15 mai, au Sénat devant les journalistes, le premier secrétaire du P.S. a menacé de ne pas participer à l'émission organisée par TF 1 et RTL (qui doit mettre en présence, jeudi soir 17 mai, les chefs de file des quatre principales listes en présence) si rien, d'ici-là, ne vient corriger l'inégalité qu'il dénonce. Celle-ci tient notamment, selon lui, au fait que le premier ministre puisse s'exprimer seul, « sans contradiction », après chaque débat contradictoire entre les quatre têtes de liste, et sans contrepartie équivalente pour les représentants autres que ceux de la « liste officielle » de Mme Veil.

Déjà M. Gaston Defferre était, par deux fois, intervenu auprès du premier ministre. Ce dernier avait répondu au président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale qu'il s'en remettait « à l'objectivité et à l'équité » des présidents des chaînes de télévision.

L'efficacité supposée du petit écran en matière électorale justifie que M. Mitterrand ait choisi d'en appeler aux grands principes. « Il y va de l'honneur de la démocratie », a-t-il affirmé.

Le caractère spectaculaire de la démarche du premier secrétaire s'explique également par la nécessité pour le P.S. d'apparaître plus vigoureusement dans le débat européen. Est-ce la lassitude de militants éprouvés par une rude bataille interne ? Est-ce la conception même de la campagne des socialistes, axée sur des meetings consacrés à des sujets économiques et sociaux ? Toujours est-il que le P.S. tarde à se mobiliser. M. Mitterrand l'avait lui-même constaté dimanche à Nantes (« le Monde » du 15 mai). Il a choisi de passer sans plus tarder à l'offensive sur le terrain politique en désignant clairement sa cible principale : la « liste officielle » conduite par Mme Veil, en qui il voit l'« ombre portée » de M. Raymond Barre.

Certes, pour défendre l'attachement du P.S. et du M.R.G. à la construction européenne, le chef de file des socialisets use d'arguments analogues à ceux du président de la République : il affirme que quiconque veut la paix doit aussi vouloir bâtir l'Europe ; il constate qu'aucun parti ne propose de quitter le Marché commun.

Mais là s'arrêtent les convergences, car il s'agit pour le P.S. de « prolonger en Europe le combat qu'il mène en France ». L'Europe que souhaite M. Mitterrand est celle « des travailleurs », par opposition à l'« Europe du capital » que représente, selon lui, la droite, celle du « bon sens » par contraste avec celle de la « fuite en avant » de Mme Veil, et avec l'« Europe à reculons » du P.C.F. et du R.P.R.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Mitterrand a tout d'abord présenté les « rapports au premier secrétaire » élaborés à l'occasion de cette campagne électorale, qui ont fait ou vont faire l'objet de meetings en province. Ces textes concernent notamment le développement de l'Europe, la pénétration étrangère dans l'économie française, les inégalités en Europe, le Livre blanc de l'eau sale. Ils ont tous trait, a souligné M. Mitterrand, à l'indépendance de la France dans le cadre de la construction de l'Europe.

Puis, le premier secrétaire du P.S. a évoqué les conditions de la campagne pour le scrutin européen, soulignant que les représentants du pouvoir et de la liste « officielle » « enveloppent » leurs interventions d'un « *luxe de propagande extraordinaire* ». Il a précisé : « *Est-il admissible, dans une démocratie, qu'il y ait un tel décalage, une telle inégalité dans les moyens d'expression ? (...) Le président de la République va d'un village à l'autre, développe quatorze interventions en l'espace de deux jours (...), chaque discours est plus important que celui qui le précède. On cherche à conditionner l'opinion. L'Alsace est labourée dans tous les sens. Et tout cela se passe comme s'il ne s'agissait pas de prendre avantage dans l'élection du 10 juin. Est-il juste, est-il sain pour la démocratie, est-il loyal qu'une telle disproportion dans les moyens d'expression puisse être admise par ceux qui ont la charge de préserver l'esprit de nos institutions qui se disent démocratiques ?* »

M. Mitterrand a également souligné que, « *de jour en jour, les pressions sur les grands moyens audio-visuels se font plus franches* » ; il a regretté que les petites formations n'aient pas, elles non plus, un traitement équitable avant de dénoncer une nouvelle fois la « hiérarchie » qui s'est établie « *au bénéfice de la liste officielle* ». Il a rappelé les protestations émises par le P.S. après l'intervention du premier ministre suivant le premier débat radio-télévisé entre les leaders des quatre principales listes.

Il a indiqué : « *M. Barre s'est exprimé pendant une heure. Grand bien lui fasse... si des moyens identiques sont mis à la disposition des autres représentants de l'opinion publique. Ce qui n'a pas été fait, ou de façon si singulière que l'on est bien obligé de parler de cartes biseautées.* »

Concernant le projet de débat télévisé, qui doit réunir jeudi 17 mai à TF 1 Mme Veil et MM. Chirac, Marchais et Mitterrand, le chef de file des socialistes a affirmé :

« *M. Barre de nouveau doit compenser cette heure et quart accordée à quatre personnes. Quelques jours après il pourra, sans contradiction, fournir ses arguments, tenter d'annuler ou de compenser l'effet possible du débat du 17 mai. Je ne peux pas me prêter à cette comédie, à cet alibi qui tend à faire croire que les moyens de communication sont égaux, alors qu'est de façon si évidente bafouée la démocratie (...) Je ne fournirai pas d'alibi au pouvoir. Et s'il est vrai que M. Barre, parrain de la liste officielle de Mme Veil, doit disposer librement* (de l'antenne) *il faut que l'opinion sache que nous ne vivons pas dans un système respectueux de l'égalité d'expression.* »

Après avoir évalué « *au quart ou au dixième* » de ce qu'aura pu dire le président de la République le temps d'antenne réservé à chaque formation pendant la campagne officielle, M. Mitterrand a conclu : « *Je sais bien que M. Giscard d'Estaing gouverne la France par la télévision, plutôt que par la réussite de sa politique, que sa qualité principale est de savoir remarquablement expliquer la cause de ses échecs tout en en rejetant la responsabilité sur la fatalité.* »

Interrogé à nouveau sur ce point, le leader du P.S. a confirmé qu'il ne participera pas au débat prévu le 17 mai sur TF 1 si rien ne vient corriger l'iniquité de la situation actuelle, s'il n'y a pas d'ici là « *de répartition équitable, compte tenu du monologue prévu du premier ministre* ».

Contre l'Europe « à reculons » et celle de la « fuite en avant »

Le premier secrétaire du P.S. a rappelé sa préférence pour une « *Europe des travailleurs* » et pour une Europe « *démocratique plutôt que technocratique* ». Il a distingué dans le débat deux problèmes, l'un faux, l'autre vrai. Le « *faux problème* » est, à ses yeux, celui de l'extension des compétences de la future Assemblée européenne. Il est convenu que, tour à tour, MM. Helmut Schmidt, Gaston Thorn et Enrico Berlinguer ont plaidé pour que cette Assemblée soit dotée de pouvoirs nouveaux, mais il a jugé « *inopportun* » de « *passer d'un traité à un autre* », ce qui serait le cas si une telle démarche devait être entreprise. Il a précisé : « *L'essentiel est que la France puisse dire oui et non à son gré, dès lors que la règle de l'unanimité de décision reste une disposition de sécurité.* »

Le « *vrai problème* » est, selon M. Mitterrand, celui de l'élargissement du Marché commun. Sur ce point, le leader socialiste a rappelé que son parti met trois conditions économiques préalables à toute ratification de l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et de la vie des régions.

M. Mitterrand a ensuite invité les Français à « *refuser leurs suffrages à la liste officielle, expression de la politique du gouvernement de M. Barre* », ajoutant que Mme Veil n'est que « *l'ombre de M. Barre* ».

Après avoir évoqué quelques-unes des mesures proposées par les socialistes pour réduire l'inflation, le chômage et les inégalités, M. Mitterrand a conclu : « *Les Français seraient-ils invités par le président de la République et le premier ministre à voter pour une liste officielle qui propose au niveau de l'Europe ce que M. Barre a si bien réussi à faire pour la France ? Est-ce un objectif tellement désirable ? (...)* » Les socialistes ne vont pas vers l'Europe « *à reculons, comme le R.P.R. et le P.C.F.* », ni ne proposent une Europe de la « *fuite en avant comme Mme Veil* », a-t-il ajouté avant de préciser que, par cette « *fuite en avant* », le gouvernement cherche « *à dissimuler ses propres responsabilités en repassant à l'Europe la note de sa mauvaise gestion* ».

Les rapports présentés par le P.S.

● UN AUTRE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE POUR L'EUROPE.

Dans son rapport au premier secrétaire du parti socialiste, M. Jacques Delors analyse les formes d'un autre développement économique pour l'Europe. Il estime que la Communauté, plutôt que de se résigner, doit réagir en prenant la juste mesure des défis qui l'assaillent, en refusant la pente de la fatalité, en imaginant et en mettant en œuvre un autre modèle de développement, en faisant de la coopération européenne un « *indispensable point d'appui des politiques nationales de riposte à la crise* ».

M. Delors signale l'absence de programmation dont a souffert la C.E.E. confrontée à une nouvelle division internationale du travail : « *Certaines évolutions étaient prévisibles, telles que celles touchant à la stratégie des sociétés multinationales et aux domaines d'industrialisation des pays en voie de développement.* » Il considère que l'Europe doit transformer ses objectifs de croissance et harmoniser ses efforts grâce à un minimum de planification.

● POUR UNE « ETATISATION » DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.

Sécheresse et pénurie d'eau, inondations, pollution des eaux souterraines et de surface, quasi-monopole de la distribution d'eau potable... Tous les aspects d'une politique de l'eau sont abordés dans le Livre blanc sur l'eau sale, établi par MM. Philippe Cottereau et Philippe Debar et présenté au premier secrétaire du parti socialiste, qui l'a rendu public.

« *La législation sur l'eau est adéquate mais mal adaptée* », notent les auteurs du rapport qui suggèrent notamment qu'on « *harmonise les normes de potabilité pour les eaux de boisson et de rejet pour les eaux résiduaires des stations d'épuration* », normes qui sont par exemple trois à quatre fois plus sévères aux Pays-Bas.

Par ailleurs, « *la France est le premier consommateur mondial d'eaux minérales et 75 % des Français en boivent. Or, elles sont mille fois plus chères que l'eau du robinet* » qui devrait, selon le Livre blanc, faire l'objet d'une « promotion ».

Enfin, une « *étatisation* » du secteur privé de distribution et d'assainissement des eaux est suggéré : « *Deux entreprises, la C.G.E. et la S.L.E.E., vendent 83,5 % du volume d'eau distribué par le secteur privé ; cette eau est 25 à 30 % plus chère que l'eau distribuée en régie directe par la collectivité.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. Chirac : la liste officielle se livre à un détournement de l'héritage gaulliste

De notre correspondant

Orléans. — M. Jacques Chirac, qui a pris la parole mardi soir 15 mai au cours d'un meeting à Orléans en présence de M. Gaston Galloux, maire R.P.R. de la ville, n'a pas commenté l'allocution du chef de l'Etat qu'il n'avait pas écoutée. Il a néanmoins déclaré :

« On se demande s'il faut organiser l'Europe... Bien sûr, mais pas n'importe comment. On se demande si l'intérêt de la France est d'être à la tête ou à la queue de l'Europe. Fausse question dans la mesure où, naturellement, nous voulons être à la tête comme nous l'avons été entre 1960 et 1974. Mais pour l'être, il faut s'en donner les moyens. Pour être à la tête de l'Europe, il faut d'abord redresser la situation intérieure de la France. L'effort principal, si nous voulons être à la tête de l'Europe, se situe dans notre volonté et notre capacité à redresser notre économie. C'est une tâche de politique intérieure. »

Evoquant *« la liste officielle patronnée par M. Barre »*, qui, en se réclamant du gaullisme se livre à *« un détournement d'héritage »*, M. Chirac a déclaré :

« C'est au nom d'une supranationalité qui n'a jamais été que le paravent de l'inféodation de la France au bloc atlantique que le plan Fouchet, qui devait permettre une coopération efficace des six gouvernements de la Communauté, fut saboté avec l'aide active des camarillas centristes de notre pays.

» Ce sont les mêmes qui, dans la foulée, composèrent contre le général de Gaulle le cartel des « non », sorte d'U.D.F. de l'époque, coalition hétérogène allant de l'extrême droite aux socialistes. Ce sont les mêmes qui, en 1965, revendiquèrent l'honneur de mettre de Gaulle en ballottage et qui, groupés aujourd'hui sur la liste U.D.F., cherchent à capter son héritage. Nous n'acceptons pas cette supercherie. »

Le président du R.P.R. a ajouté :

» S'il fallait encore une preuve du détournement de l'héritage auquel, pour des raisons tactiques électorales, tente de se livrer l'U.D.F., c'est bien la présence sur la liste officielle du gouvernement d'hommes et de femmes de la famille centriste qui naguère encore proclamaient leur préférence pour une Europe supranationale et dénonçaient le général de Gaulle comme le fossoyeur de cette Europe-là (...). Des hommes qui, de M. Lecanuet à M. Poniatowski, en passant par MM. Diligent et Pflimlin, ont voté pour le départ du général en 1969 pour des raisons de politique européenne. Messieurs les exégètes de la convergence, un peu de pudeur ! »

LE MOUVEMENT DU « RECOURS » APPORTE SON SOUTIEN A M. PHILIPPE MALAUD

Le conseil national du mouvement du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé, à l'unanimité, d'apporter son appui à M. Philippe Malaud, ancien ministre, député de Saône-et-Loire (non inscrit), pour la constitution d'une liste « apolitique » essentiellement constituée de représentants des différentes catégories socio-professionnelles. Assuré d'une *« large représentation »*, le Recours estime que cette décision devrait permettre aux rapatriés de *« faire entendre leur voix dans le débat européen, tout en préservant leur identité et leur poids politique, afin d'obtenir du gouvernement des solutions rapides à leurs problèmes toujours en suspens. »*

L'un des principaux animateurs de l'association, M. Guy Forzy, figurera vraisemblablement en cinquième position sur la liste *« Pour une France indépendante dans une Europe solidaire »* conduite par M. Malaud, auquel le C.N.I.P. a finalement décidé de ne pas s'associer (*le Monde* du 9 mai).

Evoquant l'attitude du Recours, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, avait notamment déclaré, dimanche 13 mai, à Nice : *« Les rapatriés ne doivent pas être utilisés comme masse politique. Autant une recherche de la culture « pied noir » est importante autant il serait anormal de donner une représentation particulière aux rapatriés, de façon ségrégative. »*

● *M. François Loncle*, secrétaire national du M.R.G., candidat sur la liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche, a déclaré, mardi soir 15 mai à Clermont-Ferrand, au cours d'une réunion organisée par le Mouvement européen : *« Les socialistes et les radicaux de gauche sont les seuls à aborder le scrutin du 10 juin à visage découvert. Ils refusent l'Europe « bouc-émissaire » des communistes français ; l'Europe — « épouvantail » de la liste matamore, celle de MM. Chirac et Debré ; l'Europe « bibliothèque rose », l'Europe « comtesse de Ségur », celle de la liste officielle conduite par Mme Veil pour le compte de M. Barre. Les socialistes et les radicaux de gauche veulent construire l'Europe, mais pour la changer. Ils veulent appliquer complètement le traité de Rome, élaborer des politiques communes, planifier l'économie, bâtir une véritable communauté sociale et culturelle. Ils le feront sans complexe, mais en dénonçant ceux qui promettent à l'Europe ce qu'ils refusent à la France. »*

POLITIQUE

Les « bombes » du rapport Voisin sur la fiscalité locale

(Suite de la première page.)

Nécessité pour l'Etat de prendre à sa charge les pertes fiscales entraînées pour les communes par la reculade gouvernementale dans l'application des textes de 1975 (1) ; obligation de revoir chaque année un régime rendu affreusement compliqué par toutes les retouches qui lui ont été apportées ; enfin et surtout, impossibilité pour l'Etat de rendre aux communes — c'était le grand dessein — la responsabilité de leurs recettes fiscales.

Débat difficile également pour les parlementaires, un tiers environ des députés étant aussi des maires. Que veulent au juste les responsables locaux quand ils réclament plus de responsabilité, plus d'autonomie vis-à-vis de l'Etat ? Dans les petites communes, souvent fortement endettées, plus de responsabilité, c'est d'abord plus de subventions de l'Etat et aussi la possibilité de les utiliser en toute liberté. Les maires des grandes villes, eux, sont plus exigeants dans leur conception de la responsabilité. Ils admettent que pour avoir le droit de dépenser beaucoup et sans contrôle de l'Etat les communes doivent tirer d'elles-mêmes leurs ressources. C'est dire que certains maires acceptent l'idée de se rendre impopulaires en augmentant les impôts de leurs administrés.

Une sorte de révolution

Débat difficile enfin pour les partis politiques, qui auront à se prononcer sur des projets précis, engageant des sommes considérables (les impôts locaux atteignent maintenant presque 65 milliards de francs), exigeant que des choix soient faits sur des sujets épineux : qui paiera les impôts dans la commune ? L'industriel, le commerçant, le salarié ou le propriétaire foncier ?

Débat intéressant qui va mettre chacun au pied du mur.

A la fin de l'année dernière, le gouvernement soumettait au Sénat un nouveau projet de réforme de la fiscalité locale. Projet ambitieux dans la mesure où les pouvoirs publics espéraient régler définitivement le problème. Projet révolutionnaire — ou presque — par les innovations qu'il contenait.

Le gouvernement proposait de donner aux collectivités locales la liberté de fixer les taux de trois impôts importants : ceux des foncières bâties et non bâties, celui de la taxe d'habitation. Tout cela dès le 1er janvier 1979. Pour éviter que la taxe professionnelle ne fasse, une fois encore, les frais de l'opération (on a souvent tendance à charger les entreprises pour alléger les personnes), le projet prévoyait qu'elle ne pourrait pas augmenter plus vite que la moyenne des trois autres impôts (2). Même assortie de cette restriction, on imagine l'effet produit par une telle proposition.

Ce n'était pas tout. Pour gommer les formidables écarts d'imposition qui existent entre firmes, selon l'endroit où elles sont implantées, le gouvernement suggérait de redistribuer aux communes pauvres une partie de ce que les communes riches encaissent au titre de la taxe professionnelle (3). Le résultat aurait abouti à prélever 1 milliard de francs sur mille cinq cents communes pour les redistribuer à cinq mille collectivités, la plupart des villages ou des villes de moins de dix mille habitants.

Liberté des taux et redistribution entre communes : le Sénat refusa. Refus de la liberté des taux, les parlementaires des zones rurales craignant de voir les conseils municipaux (de plus en plus souvent conduits par des salariés) augmenter la taxe foncière non bâtie pour alléger la taxe d'habitation. Au fond, un seul projet aurait été bien accueilli par le Sénat sur ce point : celui qui aurait donné la liberté des taux pour la seule taxe professionnelle. Le contraire exactement de ce qui était proposé.

Refus aussi de la redistribution pratiquée avec une telle ampleur. *« Pourquoi*, disaient les communes riches, *accepterions-nous d'être amputées d'une partie de nos recettes fiscales ? Si les entreprises nous apportent effectivement beaucoup de taxes, c'est parce qu'elles sont nombreuses sur notre territoire. Et, parce qu'elles sont nombreuses, nous avons à financer beaucoup d'équipements collectifs, tous fort coûteux. »*

Ayant repoussé avec effroi un projet qui donnait trop de responsabilité aux communes — un cadeau empoisonné pour certains, — le Sénat proposa trois procédés de fixation du taux des impôts. Le premier consistait à n'autoriser l'augmentation d'une taxe locale que dans la mesure où les trois autres étaient relevées parallèlement. Le second consistait à mettre en place un dispositif tendant à resserrer les taux autour de la moyenne départementale. Enfin, une combinaison de ces deux possibilités était suggérée. L'idée était en fait de permettre aux maires de modifier le taux des impôts locaux dans les seules communes où ceux-ci se trouvaient tous voisins de la moyenne nationale, et au contraire, de les forcer à freiner quand les taux pratiqués excédaient les canons habituels. Le Sénat proposait de mettre la réforme progressivement en œuvre sur 1980 et 1981. Quant à la redistribution, son principe n'était pas complètement rejeté, mais l'application en était singulièrement réduite. Cent millions de francs seulement (au lieu d'un milliard) étaient prélevés sur les communes riches dont le nombre était ramené à mille. Paris n'était pas dans le lot...

Ainsi rapiécé, « dessalé » par le Sénat, le projet arriva à l'Assemblée nationale, qui refusa tout net de l'examiner, faute de temps. Aussi fut-il confié à une commission spéciale chargée de l'étudier. Le risque ne semblait pas grand à l'époque.

Six mois ont passé. Que propose la commission ? Son rapporteur, M. André-Georges Voisin, a expliqué très clairement dans ces colonnes (voir *le Monde* du 15 mai) comment il concevait les grandes lignes de la réforme des impôts locaux.

Son très bon rapport est bourré de propositions cohérentes et astucieuses. Hélas pour le gouvernement, qui voudrait bien en finir cette fois, les propositions de M. Voisin sont aussi explosives que celles qu'avait avancées le ministère du budget il y a six mois au Sénat.

L'Assemblée nationale se montrera-t-elle plus réformatrice que le palais du Luxembourg ? Qu'on en juge. M. Voisin propose d'abord de substituer la valeur ajoutée aux bases actuelles de la taxe professionnelle (immobilisation et salaires) pour l'établissement de l'assiette de cet impôt. La valeur ajoutée comprenant notamment les bénéfices, ce sont surtout les petits commerçants et les artisans (4) qui paieraient la réforme : un trait tiré sur les faveurs faites il y a quatre ans, pour des raisons électorales, aux petites entreprises, même si M. Voisin prend la précaution de réclamer une « expérimentation à blanc » de la réforme en 1980. Une belle levée de boucliers en perspective.

Le rapporteur de la commission spéciale n'en reste pas là : estimant qu'il faut élargir l'assiette de la taxe professionnelle, il propose de supprimer un certain nombre d'exonérations (notamment celle dont bénéficient les ports de commerce et les coopératives ouvrières) et avance l'idée d'une cotisation minimale. Tout cela à partir de 1981.

Autre bombe : la création d'un impôt proportionnel sur le revenu, qui se substituerait à la taxe d'habitation. La portée de cet autre bouleversement serait tout de même limitée par le fait que seule la part départementale de l'impôts (soit environ 5 milliards sur 15 milliards) serait calculée de la sorte, la part communale restant assise sur la valeur locative des immeubles et maisons d'habitation. Il n'en reste pas moins vrai qu'une telle proposition aboutirait à alléger l'imposition des petits contribuables et à majorer celle des salaires élevés, les professions libérales et les agriculteurs, dont le revenu reste mal connu, tirant leur épingle du jeu.

M. Voisin reprend enfin la vieille et séduisante idée d'un impôt foncier assis sur la valeur vénale des terrains bâtis, valeur que les propriétaires déclareraient eux-mêmes chaque année. Cet impôt remplacerait à partir de 1985 les taxes foncières bâties et non bâties.

Que va faire l'Assemblée nationale qui — sauf report de dernière heure — examine le projet gouvernemental à la lumière des conclusions de la commission Voisin ? Il est difficile de le dire. Sur deux points importants du rapport Voisin (prise en compte des bénéfices pour le calcul de la taxe professionnelle et substitution partielle du revenu aux valeurs locatives pour le calcul de la taxe d'habitation) les réactions seront assurément très vives, même si beaucoup de députés ont pris conscience de l'injustice de la taxe d'habitation et de l'excès des réductions de taxe professionnelle accordées il y a quatre ans aux commerçants et aux artisans.

Une majorité pourrait, en revanche, se dégager sur la liberté des taux et sur la redistribution aux communes pauvres d'une partie du produit de la patente prélevé dans les communes riches, deux propositions gouvernementales qu'approuve *grosso modo* le rapport Voisin.

Un vote positif de l'Assemblée nationale, même limité à ces deux aspects de la réforme, justifierait le débat qui s'engage, tant le problème est important, tant il a été mal posé jusqu'à présent.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les industriels ayant protesté contre l'important transfert de charges qu'ils subissaient, le gouvernement avait accepté d'atténuer les conséquences de la réforme en prenant à son compte le coût des abattements consentis. Il en a coûté depuis 1976 quelque 3 milliards de francs à l'Etat.

(2) Sauf dans les communes où le taux de la taxe professionnelle était inférieur à 10 % (ce chiffre ayant été choisi parce qu'il représente le taux moyen national de la taxe professionnelle).

(3) Une commune aurait été réputée « riche » si la valeur de la base de la taxe professionnelle par habitant avait été supérieure à deux fois la moyenne nationale.

(4) Rapporté au chiffre d'affaires le bénéfice comptable avant impôt est beaucoup plus important chez les commerçants que chez les industriels (grosso-modo 20 % contre 2,5 %).

Au Sénat

M. Monory : l'heure n'est pas à la restriction des horaires de travail

Le Sénat a débattu, mardi 15 mai, d'une question de M. LE PORS, sénateur communiste des Hauts-de-Seine, concernant l'aide financière de l'Etat aux industries privées.

M. MONORY a répondu au sénateur communiste que l'aide à l'exportation était une nécessité absolue. *« Nous sommes obligés*, a déclaré le ministre, *de prendre nos précautions contre les pays en voie de développement rapide, comme la Malaisie, Singapour, la Thaïlande, dont j'ai vu les représentants, si nous ne voulons pas être balayés de la carte économique du monde. Sans aide publique à l'industrie, je ne donnerais pas cher de la France dans les prochaines années. »*

« Que dirait votre collègue, M. Sanguedolce, a encore déclaré M. Monory, *si je ne donnais pas trente millions de francs à Manufrance ? (...) Je dis : bravo, s'il se trouve des capitalistes intelligents pour créer des emplois. Ceux-là, je suis disposé à les aider, car je sais combien sont délicates les indispensables adaptations structurelles. L'heure n'est pas à la restructuration des horaires de travail — présentée aujourd'hui comme une panacée — mais, au contraire, à une production plus intense pour faire face aux embarras économiques que nous connaissons. En 1973, nous avons payé notre énergie 13 milliards ; en 1979, alors que nous avons réussi à en économiser 20 %, elle nous coûtera 65 à 68 milliards ! »*

L'élargissement de la Communauté européenne

Les sénateurs ont ensuite discuté une question de M. GARCIA (P.C., Seine-Saint-Denis) sur l'élargissement de la Communauté européenne. *« Dans la région parisienne*, a notamment affirmé cet orateur, *un emploi sur trois est menacé par cet élargissement. »*

Réponse de M. PIERRE BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères :

« Nous ne sous-estimons nullement les problèmes que pose l'élargissement de la C.E.E., tout en restant persuadés que l'enjeu politique et économique justifie nos efforts. Les clauses de transition et les clauses de sauvegarde sont étudiées de façon à rapprocher les conditions économiques et sociales de production des anciens et nouveaux adhérents de la C.E.E. Le mécanisme est déjà au point pour la Grèce. (...) L'aménagement du territoire n'oublie nullement votre région. Il s'agit de maintenir le rayonnement mondial de Paris, tout en évitant la congestion de la région parisienne et en préservant son potentiel économique. »

M. MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône) estime que la *« misère et le chômage »* seront les conséquences de l'élargissement de la C.E.E. : *« Péchiney ferme Brignoles chez nous, pour traiter désormais la bauxite en Grèce et produire l'aluminium en Espagne ; Gervais-Danone ferme une usine rentable, pour se redéployer en Italie. Eternit ferme à Martigues pour aller en Grèce ; Carmaux, à Carpentras, envisage de fermer en application d'un plan de restructuration. Et pourquoi cette offensive contre les travailleurs de Solmer ? »*

M. LE PORS : *« Un équipage français de vingt-neuf personnes coûte 5 millions par an à l'armateur ; 3 seulement s'il est grec. Je cite le journal* le Marin, *qui ajoute que les armateurs grecs se préparent à engager deux mille marins ressortissants du Bangla-Desh, pour un salaire de base inférieur de moitié à celui des marins grecs ! »*

Mêmes critiques de M. BOUCHENY (P.C., Paris), qui estime que *« Paris est frappé en plein cœur »* par la politique d'austérité.

M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) est partisan de l'élargissement mais souligne que *« faute de mesures appropriées »* cet élargissement constituerait une menace qui pourrait devenir *« mortelle »*.

« L'arrivée de la composante méridionale, déclare M. BERNARD-REYMOND, *doit permettre la rationalisation et la promotion des produits agricoles méditerranéens. Mais là n'est pas le seul intérêt ; l'enjeu industriel est d'importance. Nos industriels sont impatients de voir nos frontières s'ouvrir avec l'Espagne ; eux ne craignent pas la concurrence espagnole : ils l'appellent ! (...) Lorsque le Marché commun a été créé, la France était déjà presque auto-suffisante du point de vue agricole. Que n'eût pas été, sans l'Europe, notre exode rural ! (...) Croyez-vous*, conclut le secrétaire d'Etat, *que nous serions parvenus à obtenir des mesures d'auto-limitation de pays comme le Japon, ou la Corée, par exemple dans le secteur du textile, si l'Europe n'avait été en mesure de parler d'une seule voix dans les négociations multilatérales. »* — A.G.

Des communistes protestent contre la façon dont « l'Humanité » traite du problème des droits de l'homme dans les pays de l'Est

Les militants communistes qui avaient transmis au vingt-troisième congrès du P.C.F. un message de la Charte 77, mouvement de défense des droits de l'homme en Tchécoslovaquie (*le Monde* des 11 et 12 mai), ont répondu, mardi 15 mai, à M. Georges Marchais. Le secrétaire général du P.C.F. avait déclaré regretter que ces militants n'eussent pas demandé à le rencontrer lorsqu'ils s'étaient rendus au congrès (*le Monde* du 15 mai). M. Daniel Ouaki, Mmes Hélène Parmelin et Violette Harvin, MM. Didier Lapostre et Serge Zerathe, et Mme Nicole-Edith Thévenin écrivent :

« Le 27 avril, Alexandre Guinzbourg et quatre autres dissidents sont échangés contre deux Soviétiques accusés d'espionnage. L'Humanité du 30 avril passe, sans aucun commentaire, l'explication des faits donnée par Leonid Zamyatine, porte-parole soviétique : « Il y avait des gens qui voulaient quitter l'U.R.S.S., il y en avait d'autres dont le retour en U.R.S.S. nous intéressait. C'est pourquoi nous avons passé un accord avec les Etats-Unis. » *Dans une interview au* Monde *du 3 mai, Alexandre Guinzbourg déclare :* « J'ai toujours écarté de mon esprit l'idée d'émigration. » *Il ajoute :* « Quant à moi, tous mes plans sont directement liés à ceux qui sont restés dans les camps. Ils étaient bâtis sur l'idée que je serais en liberté près de Moscou dans six ans. Et c'est là que j'aimerais être aujourd'hui. » *Les communistes, les lecteurs de* l'Humanité, *ne connaîtront que la version officielle soviétique.*

» Le jeudi 10 mai, le tribunal de Prague-VI a annulé le sursis de dix-huit mois du camarade Sabata. Il restera donc en prison jusqu'en janvier 1981. Les communistes, les lecteurs de l'Humanité *n'en sauront rien, s'ils n'utilisent pas d'autres moyens d'information.*

» Des militants du P.C.F. ont rapporté de Tchécoslovaquie un message de la Charte 77, adressé au vingt-troisième congrès. A la demande de la Charte 77, nous avons déposé ce message à l'Humanité, *puis au congrès, afin qu'il soit lu aux délégués, avant d'en faire la moindre mention dans la presse, cela pour laisser au congrès le temps de se déterminer. Les congressistes n'en ont pas été informés ; le congrès n'a pas pris position.*

» Notre secrétaire général, Georges Marchais, prétend qu'il aurait reçu la délégation porteuse du message si celle-ci en avait fait la demande. Nous considérons que le congrès du P.C.F. constitue son instance de direction suprême ; c'est à lui, et à lui seul, que s'adressait la Charte 77. L'Humanité *du samedi 12 mai titrait :* « Solidaires des peuples en lutte pour leur liberté. » *Les faits ont démontré le contraire (...) »*

● *M. Charles Tillon*, ancien membre du bureau politique du P.C.F., exclu de ce parti en 1970, déclare, dans une interview publiée mardi 15 mai par *l'Humanité rouge*, quotidien du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste) : *« Le socialisme de l'U.R.S.S. n'est plus une promesse. De là pour le P.C. l'obligation de dire qu'on n'approuve pas tout. Mais, sauf pour les naïfs, le P.C. reste lié à l'U.R.S.S. Et s'il y avait des bouleversements internationaux, le P.C. serait à fond avec l'U.R.S.S. Il n'a d'ailleurs jamais cessé d'entretenir avec elle des liens qui lui permettent toujours de vivre au-dessus de ses moyens. »*

JUSTICE

LES SUITES JUDICIAIRES DES ÉVÉNEMENTS DU 23 MARS A PARIS

Des délégations syndicales à l'hôtel Matignon

Les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. de la région parisienne ainsi que les sections départementales de la Fédération de l'éducation nationale de l'Ile de France appellent des délégations *« de toutes les entreprises, professions et localités »* à se rendre mercredi 16 mai, à partir de 15 heures, à l'hôtel Matignon, pour demander *« que toute la lumière soit faite sur les événements du 23 mars »* et exiger *« la libération immédiate de tous ceux dont les condamnations reposent sur de simples suppositions ».* Une démarche semblable avait été faite le 8 mai par les mêmes syndicats au ministère de la justice (*le Monde* du 10 mai).

Interrogé lundi 14 mai à Europe 1 sur les décisions de la dixième chambre de la cour d'appel de Paris aggravant les peines de six manifestants du 23 mars (*le Monde* du 12 mai), M. Alain Peyrefitte a déclaré : *« L'idée selon laquelle les juges sont laxistes est une idée fausse, et en tout cas une idée périmée. »* Le garde des sceaux a ajouté : *« Pour les incidents de Saint-Lazare, les juges d'appel avaient fait preuve d'une relative clémence. Or, un mois plus tard, les mêmes faits de violence et de destruction se sont renouvelés et de façon plus grave. On peut se demander si la cour n'a pas estimé que la clémence n'avait pas été payante. »*

Les trois jeunes gens qui avaient lancé un engin incendiaire contre la façade de l'Agence nationale pour l'emploi de la rue Félix-Faure à Paris (15e), vendredi 11 mai vers 1 h 15 (*le Monde* daté 13-14 mai), ont été écroués. MM. Alain Deshayes, Alain Zeziola et Mlle Pascale Goetschy sont également accusés d'avoir dérobé des bouteilles d'alcool au drugstore Opéra et de destruction de parcmètres dans la soirée du 10, après la manifestation organisée en faveur des condamnés du 23 mars, qui comparaissaient ce jour-là en appel (*le Monde* du 12 mai).

AU LYCÉE PAUL-VALÉRY

Soutien au matricule 81 471 M 424

Indignés par la condamnation, le 10 mai, de l'un des leurs, Gilles Desraisses, les élèves du lycée Paul-Valéry à Paris (12e) ont organisé, mardi 15 mai, une journée « lycée mort ». Deux banderoles barrant les trottoirs du boulevard Soult attiraient l'attention des passants.

Elève de première, que ses professeurs décrivent comme calme et réservé, Gilles Desraisses était allé à la manifestation du 23 mars par « solidarité » avec les sidérurgistes, dont il venait d'étudier les difficultés en cours d'économie. Trois policiers assurent l'avoir vu, un foulard rouge sur le nez, leur jeter des projectiles, ce qu'il a toujours nié. En première instance, plusieurs dépositions en sa faveur avaient incité le ministère public à requérir une peine de principe couvrant les dix jours que Gilles Desraisses venait de passer en prison.

Sa condamnation à quinze mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis, avait révolté ses amis et intrigué Amnesty International, qui avait, en appel, dépêché un observateur, Me Amand D'Hondt, du barreau de Bruxelles. Loin de diminuer la peine, les magistrats de la dixième chambre l'avaient aggravée : dix-huit mois d'emprisonnement dont dix seulement avec sursis (*le Monde* du 12 mai). Gilles Desraisses, s'il le peut, passera l'épreuve anticipée de français du baccalauréat à Fleury-Mérogis, où il a le matricule 81 471 M 424.

La décision quasi unanime des parents, des professeurs et des élèves du conseil d'établissement de faire du 15 mai une journée « lycée mort » a rencontré un succès certain : une vingtaine d'élèves seulement sur deux mille six cents sont venus travailler.

D'autres, sur le trottoir inondé de soleil, distribuaient des tracts aux passants, ou assis à même le bitume, les cheveux ébouriffés, sous des pancartes proclamant : *« 1789 : déclaration des droits de l'homme ; 1979 : déclaration de guerre aux libertés. »*

Les hauts et les bas de la mobilisation

Malgré cela, la mobilisation en faveur de « Gilles » connaît des hauts et des bas. Les trois manifestations de rue qui ont eu lieu ces dernières semaines ont rassemblé peu de monde. Les « scientifiques » et les élèves des classes préparatoires sont à la traîne. Et l'« occupation » du lycée décidée après la condamnation en appel n'a duré qu'une seule nuit, le proviseur ayant annoncé sa volonté de s'y opposer.

Les grandes organisations prennent soin de mesurer leur soutien et leurs propos en faveur du condamné. La manière dont elles étaient représentées à la conférence de presse qui a eu lieu en fin de matinée en témoignait : pour le parti socialiste, M. Paul Quilès, membre du secrétariat national et député de Paris ; pour le P.C.F., M. Guy Larriaud, représentant le comité d'arrondissement du 12e ; pour la fédération des parents d'élèves qui porte son nom, M. Jean Cornec. La Fédération Lagarde, qui s'était associée à cette journée « lycée mort », n'était pas représentée.

Il y a plus d'une nuance entre les déclarations du porte-parole de la « coordination lycéenne » réclamant la libération de *« tous les condamnés »* du 23 mars, celles du P.C.F. et de la C.G.T. demandant la relaxe des inculpés *« innocents »* et celle de M. Cornec, prenant la défense ès qualité du seul lycéen sous les verrous, Gilles Desraisses, et de lui seul.

Tout cela, autant que l'absence de coordination entre les comités de soutien qui se sont créés en faveur des autres inculpés et l'indifférence de l'opinion, plus heurtée par la « casse » du 23 mars que par les condamnations souvent iniques qui ont frappé ses prétendus auteurs, laisse penser que le gouvernement et la justice continuent de jouer, pour l'instant, à une semaine des prochains procès en appel, sur du velours.

BERTRAND LE GENDRE.

Quatre interpellations en Bretagne.

Quatre Bretons ont été interpellés, mardi 15 mai, à Châteaulin (Finistère), *« dans le cadre d'une opération de routine »*, ont déclaré les policiers du Service régional de police judiciaire de Rennes qui ont dirigé l'opération. Ces arrestations seraient liées à la distribution de tracts en faveur du Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) le 1er mai.

Il s'agit de MM. Jean-Marie L'haridon et de son frère Jacques, gérant d'un café à Châteaulin, et de MM. Yvon Quenaon, maître d'internat à Douarnenez, mais habitant Châteaulin, et Louis Deniel, également maître d'internat, qui a été interpellé sur son lieu de travail.

Les syndicats d'enseignants (C.G.T., C.F.D.T. et FEN) ont protesté contre cette opération qu'ils qualifient de *« rafle anti-F.L.B. »* ; ils dénoncent *« cette arrestation arbitraire et les méthodes utilisées : perquisition au domicile et sur le lieu de travail, arrestation sur le lieu de travail ».* — *(Corresp.)*

● *Un jeune Espagnol,* Francisco Larranaga, âgé de vingt-deux ans, a été mortellement blessé par balles, dans la nuit du 10 au 11 mai à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), par le concierge du lycée d'enseignement technique de la ville. Selon les enquêteurs, le jeune homme s'était introduit dans le lycée dans le but d'y commettre un cambriolage. Originaire de Saint-Sébastien, Francisco Larranaga était connu, à Hendaye, pour ses sympathies à l'égard des militants séparatistes basques.

Peine de prison augmentée en appel pour le peintre Serge Mendjisky.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a porté à cinq ans la peine de trois ans de prison qu'avait infligée au peintre Serge Mendjisky, le 23 janvier dernier, le tribunal correctionnel de Grasse (*le Monde* du 25 janvier).

Serge Mendjisky, qui s'est vu privé de ses droits civiques et de famille pendant dix ans, et à qui l'usage de chèques est interdit pendant cinq ans, avait, de décembre 1976 à octobre 1977, détourné la somme de 8,5 millions de francs au préjudice de l'administration des postes et du Crédit agricole par un système de chèques croisés. — *(Corresp.)*

La cour d'appel de Limoges refuse l'extradition d'un Italien.

La cour d'appel de Limoges (Haute-Vienne) a refusé, mardi 15 mai, la demande d'extradition formulée par le gouvernement italien à l'encontre de l'un de ses ressortissants, M. Lorenzo Bozano, condamné par la cour d'assises de Gênes à la réclusion perpétuelle, pour l'enlèvement et le meurtre d'un enfant. Acquitté une première fois, M. Bozano devait être rejugé, mais il s'était enfui en France. La juridiction italienne l'avait, alors, condamné par contumace.

La cour d'appel a refusé la demande italienne en raison de la *« trop grande différence »* existant entre les deux procédures pénales : en France, un homme acquitté ne peut être rejugé. Le droit français prévoit aussi qu'un condamné par contumace doit être obligatoirement rejugé s'il est repris, ce qui n'est pas le cas en Italie.

M. Lorenzo Bozano a, cependant, été inculpé, mardi 15 mai, pour une affaire d'escroquerie commise en France. Il est accusé d'avoir participé à une fraude sur la location de matériel et de jeux électroniques.

M. FERNAND LEGROS EN CORRECTIONNELLE

L'expertise est humaine

La deuxième audience du procès de M. Fernand Legros, marchand de tableaux accusé d'avoir vendu des œuvres apocryphes, a été consacrée, mardi 15 mai, à l'examen du rôle des deux experts, MM. André Pacitti et Maurice Malingues, suspectés d'avoir émis des « certificats de complaisance » authentifiant les œuvres vendues (« le Monde » du 15 mai). La 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, a longuement entendu les deux hommes, ainsi que les spécialistes commis par la justice.

Ils ne peuvent plus, bien sûr, soutenir que les tableaux soient authentiques : tant d'experts, consultés par les magistrats instructeurs, se sont succédé depuis 1967 pour affirmer que les toiles vendues à M. Algur Meadows, milliardaire américain, étaient des *« faux patents »*, des *« plagiats serviles ou un peu libres d'œuvres connues »* ou de *« banales copies »* que le handicap est désormais impossible à remonter.

Prudent et courtois, M. André Pacitti, âgé de soixante-six ans, *« correspondant de plus de trente commissaires-priseurs »*, ancien expert près la cour d'appel de Paris, explique qu'il avait jugé bonnes les toiles soumises à son examen, mais puisque ses honorables confrères parviennent à des conclusions différentes, il reconnaît bien volontiers avoir pu se tromper. M. Maurice Malingue, âgé de soixante-seize ans, insiste, lui, sur sa *« bonne foi professionnelle ». « Il ne peut s'agir de certificats de complaisance »*, proteste-t-il, puisque, après l'étude des œuvres pour lesquelles Fernand Legros attendait une signature, il était persuadé avoir été en présence d'un authentique Modigliani, d'un vrai Chagall, d'un très beau Degas ou d'un Gauguin de bonne facture.

Pourquoi, alors, ne prenait-il pas la peine de décrocher les toiles du mur du salon de M. Legros pour les examiner ? *« Je l'aurais fait,* répond-il, *si j'avais eu le moindre doute. »* Ce n'était pas le cas. L'éminent confrère de M. Malingue, qui, lui, a toujours examiné à domicile les œuvres qui lui étaient confiées, procédait *« par comparaison ».* Ses *« éléments de comparaison s'étant révélés faux »*, cela explique, note-t-il, qu'il ait pu se méprendre sur une série de sept toiles attribuées à Dufy.

On le voit, ces deux experts ont peu de chose en commun avec le principal accusé du procès. Ils ne dissimulent pas, durant l'audience, leur désapprobation pour le numéro d'acteur fébrile de Fernand Legros : M. Malingue tourne même le dos à ce compère d'un tout autre genre qu'un hasard malheureux — celui de l'expert que le succès conduit à accepter les expertises d'un trop grand nombre de toiles — a placé un jour sur sa route d'historien de l'art connu et apprécié.

Inculpés aussi, MM. Pacitti et Malingue se veulent des hommes de l'art, spécialistes d'une orfèvrerie délicate. Leur procès, c'est celui de l'erreur professionnelle, de la frontière imprécise entre le doute et la certitude. Pas celui de la combine.

Leur faute ? Avoir vu l'authenticité là où d'autres ont décelé le faux : un coup de chance, une autre approche de l'œuvre, une autre méthode d'examen... A quoi bon discuter ? L'expertise est si difficile et l'erreur si humaine !

Entre 1964 et 1966, les deux accusés ont pourtant délivré chacun une dizaine de certificats pour des toiles jugées très sévèrement par leurs confrères. A en croire M. Normand, par exemple, expert commis par le tribunal, le doute ne pouvait pas être permis à propos de la *Thaïtienne accroupie*, attribuée à Gauguin : *« La lourdeur du dessin, le manque de sensualité, les couleurs mièvres, montrent que nous sommes en présence d'une copie servile. »*

M. Pacitti s'est-il alors laissé abuser par ce que les magistrats appellent *« la force de persuasion de Fernand Legros »* ? M. Pacitti proteste : *« Quelques erreurs dans une carrière aussi longue peuvent paraître normales, non ? ». « C'est vrai,* répond Mme Guilhem, *mais toutes vos erreurs ont profité à M. Legros ! ».* On venait à cet instant d'évoquer une possible complicité entre le marchand de tableaux qui, en 1965, *« menait grand train dans le Tout-Paris »* et les deux spécialistes. Horreur ! Devant la mine de M. Pacitti, on écarta vite cette terrible éventualité pour revenir à la logique élitiste de l'art et aux petites imperfections de l'expertise.

PHILIPPE BOGGIO.

JUSTICE

LE REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE L'EUROPE PRÉSENTE SES REGRETS A LA VICTIME D'UNE AGRESSION A STRASBOURG

M. Jean Cazeneuve, représentant permanent de la France au conseil de l'Europe, a présenté à Mme Yvonne Breman, épouse de l'ambassadeur des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Europe,, les regrets du gouvernement français après la tentative de viol dont elle a été victime, lundi 14 mai, à Strasbourg. Mme Brémon a déposé plainte pour attentat à la pudeur avec violence.

Mme Breman, qui est âgée de quarante-huit ans, promenait son chien, vers midi dans les bois du « Fuchs am Buckel » situé dans le quartier de la Robertsau, à Strasbourg lorsqu'un individu qui la suivait à bicyclette l'a bousculée dans un fossé et tenté d'abuser d'elle. Devant la résistance de Mme Breman, l'agresseur — un homme de grande taille âgé d'environ vingt-six ans — a pris la fuite

Déjà, le 1er février dernier, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr, avait été attaqué par deux jeunes gens alors qu'il se promenait seul, le soir, le long des berges de l'Ill. Ces deux agressions risquent de ternir la réputation de Strasbourg, considéré par certains comme une ville dangereuse. Réputation qui embarrasse la municipalité, à quelques semaines du vote pour l'Assemblée européenne. En 1978, la capitale alsacienne occupait le troisième rang des villes françaises en ce qui concerne la délinquance. — *(Corresp.)*

● *Le krach de Béziers : précision.* — L'article publié dans *le Monde* du 28 avril à propos de l'arrêt de la cour d'appel de Montpellier sur l'affaire du krach de l'entreprise Astre était incomplet. La cour a confirmé les peines contre MM. Georges et André Mas et réduit de trois ans à trente mois de prison la peine infligée à M. Robert Astre. Elle a réduit la plupart des peines prononcées en première instance envers une dizaine d'autres inculpés. Elle a notamment relaxé MM. Maurice Merlet, Maurice de Crozals, conseiller général (P.R.) de l'Hérault, Robert Leclercq et Jean-Marie Cointe, qui avaient été condamnés en correctionnelle à des peines de prison avec sursis et à des amendes. — *(Corresp.)*

● PRECISION. — Un « mastic » a tronqué l'information sur l'affaire de la Bourse de commerce de Paris, parue dans *le Monde* daté 13-14 mai. Les cinq nouvelles inculpations concernent MM. Michel Wiart, président de la Compagnie des commissaires agréés, Jean-Henri Pannetrat, ancien remisier, Jean-Louis Dupré, ancien remisier, Pierre-Elie Borione, ancien commissaire agréé, et Jean-Pierre Godfard, qui fut son conseiller technique.

POLICE

AU CONGRÈS DU SYNDICAT AUTONOME DES C.R.S.

Les limites du rapprochement avec la population

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le voyage en Alsace du président de la République a donné une soudaine actualité aux travaux du vingt-troisième congrès du Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S. (SNIP) consacrés principalement à l'emploi des Compagnies républicaines de sécurité. On comptait en effet rien moins que dix-huit C.R.S. (deux mille cinq cents hommes auxquels il faut ajouter vingt escadrons de gendarmerie mobile, soit au total près de quatre mille hommes) réparties dans les deux départements alsaciens, déploiement massif alors que le chef de l'Etat s'est principalement déplacé... en hélicoptère.

Si son utilité ne fut pas démontrée au cours des deux journées, une telle concentration de troupes a concrètement montré aux congressistes la principale difficulté qui entrave les mouvements des forces de l'ordre : les cantonnements. Les unités ont en effet été logées au petit bonheur dans des colonies et des villages de vacances, des casernes de l'armée ou des bâtiments scolaires désaffectés. La C.R.S 48 s'est ainsi retrouvée dans les anciens locaux d'un collège de Saint-Louis ; refusant, même sous les menaces de sanctions, de s'installer dans un endroit aussi sale et mal équipé, les gardiens de la compagnie exigèrent qu'une délégation du SNIP vienne de Strasbourg négocier une amélioration de leurs conditions de séjour.

Depuis deux ans, l'emploi des C.R.S. s'est sensiblement détérioré, une partie d'entre elles sont absentes de leurs bases plus de sept mois dans l'année, souvent les déplacements ont lieu dans des conditions qui échappent totalement au personnel. M. Marcel Litaize, secrétaire général adjoint du SNIP, a expliqué qu'en bien des circonstances — et principalement en cas de « montée » sur Paris, — le personnel ignore ce qu'il fera le lendemain. Ainsi, le 9 mai dernier, à 17 h. 30, la préfecture de police demanda au ministère de l'intérieur le prêt, en prévision de la comparution des « casseurs » présumés du 23 mars en cour d'appel, de sept compagnies qui ne devaient être déployées que le lendemain à 13 h. 30.

Les heures supplémentaires

Ces incohérences dans l'emploi créent des tensions souvent vives au sein des unités.

« *Lors du prochain procès d'autonomistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat, on va envoyer deux compagnies en renfort dans l'île*, a expliqué M. Litaize. *Croit-on que réglera ainsi le problème corse ou qu'on évitera simplement quelques nuits bleues ?* » Le moindre événement, réel ou présumé, est maintenant prétexte à des déplacements aussi massifs qu'inutiles. On comprend ainsi que, depuis 1977, de quinze à vingt compagnies (entre le quart et le tiers des effectifs) aient pu en permanence se trouver en déploiement de longue durée.

Il faut dire que le S.N.I.P. est indirectement responsable de cet état de fait puisqu'il combattit longtemps pour une augmentation sensible des indemnités de déplacement et, surtout, pour le paiement des heures supplémentaires. Plus d'un million et demi d'heures ont été comptabilisées en 1978 (10 % de plus que l'année précédente), soit, en moyenne, plus de cent heures supplémentaires par homme : on comprend que ces derniers soient partagés entre le désir de rester le plus longtemps possible à leur base et celui de gagner beaucoup d'argent, donc de « travailler » beaucoup pendant les déplacements. L'administration a ainsi pu sans problème « faire tourner » les unités pendant plus de douze heures par jour lors des événements du printemps, sans s'attirer les foudres du personnel. Le danger de mercenarisation des C.R.S. mis en avant lors de l'introduction de ces heures supplémentaires n'était donc pas tout à fait illusoire.

Ce vingt-troisième congrès du S.N.I.P. aura d'ailleurs montré les limites de toute velléité d'intégrer plus totalement les C.R.S. à la nation et à la population. Les événements sociaux, on l'a vu, risquent à tout moment de rouvrir un fossé qu'on aurait pu croire comblé. Les incidents du 23 mars à Paris ont certes laissé une impression générale assez défavorable aux responsables de l'ordre : des intervenants au congrès se sont étonnés qu'on n'ait pas arrêté « *les véritables responsables* », que certains dispositifs de maintien de l'ordre aient pu apparaître comme des entreprises de provocation et que, pour la première fois de mémoire de C.R.S., le chef du corps ait jugé bon d'expliquer dans une circulaire aux troupes les raisons de la déroute de ce jour-là.

De même, les liens noués avec les confédérations ouvrières après les événements de Denain et de Longwy doivent être considérés comme un pas important dans le travail de « désenclavement » de la police en général et des C.R.S. en particulier vis-à-vis de la population.

Toutefois, un épisode du congrès a montré les limites actuelles de ce rapprochement qu'on paraît pourtant souhaiter ardemment chez les policiers. Après que la Fédération autonome des syndicats de police — à laquelle appartient le S.N.I.P. — eut décidé de s'associer à la journée d'action des fonctionnaires du 17 mai, ses représentants présents à Strasbourg ont finalement refusé de défiler avec les fonctionnaires locaux qui avaient avancé leur manifestation de quarante-huit heures, afin de la faire coïncider avec le déplacement du président de la République en Alsace. Les représentants syndicaux de la région de Toulouse se sont, seuls, opposés à cette « reculade », témoignant, selon les responsables fédéraux, d'un refus de s'associer à toute démarche politique.

JAMES SARAZIN.

AÉRONAUTIQUE

A l'Assemblée nationale

LA COMMISSION DE LA DÉFENSE EXAMINE LE PROJET DE LOI SUR LES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT DANS DEUX SOCIÉTÉS.

La commission de la défense nationale devait se prononcer, ce mercredi 16 mai, sur un projet de loi portant création d'un établissement public national chargé de gérer les participations que l'Etat détient dans deux sociétés aéronautiques : la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et la société anonyme des Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation (A.M.D.-B.A.).

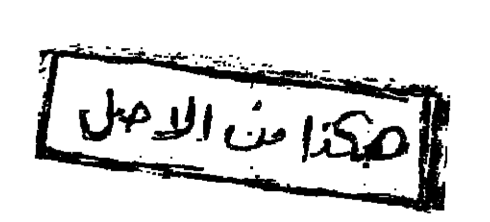
En voulant créer cet établissement de gestion de participations aéronautiques (EGEPA), l'Etat, qui « *exerce des activités importantes dans le secteur aéronautique soit par l'intermédiaire de sociétés nationales, soit par les moyens financiers qu'il affecte au soutien des programmes ou aux commandes qu'il passe* », entend se donner les « *moyens nécessaires pour assurer la cohésion de la conception et le contrôle des résultats de cette politique* ». Ce projet de loi avait d'ailleurs été récemment adopté par le conseil des ministres (*le Monde* du 4 avril).

Le projet de mise en place de cette structure fait suite à la prise de participation de l'Etat — dans la limite de 21 % — dans le capital de la société des Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, à l'occasion de la loi de finances rectificative pour 1978 (Art. 16).

S'il voit le jour, cet établissement public « *n'aura pas la responsabilité de la gestion industrielle et commerciale de la SNIAS ni de l'A.M.D.-B.A., qui devront conserver leur autonomie* ». Il aura cependant à gérer les participations qui lui sont dévolues « *en vue de coordonner leurs activités dans le domaine de l'aéronautique* ».

Commentant ce projet de loi, le rapporteur de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. Raymond Tourrain (R.P.R. - Doubs), a insisté sur le fait qu'il fallait conserver le dynamisme, le sens commercial et les qualités de gestion de la société Dassault, tout en rappelant l'assainissement remarquable réalisé par les dirigeants actuels de la SNIAS. Il a également fait remarquer que le gouvernement ne disposerait d'aucun pouvoir supplémentaire avec la création de l'EGEPA et que la coordination envisagée entre les deux sociétés était fondée sur la confiance que l'on accorde au prestige d'un homme : le président de l'établissement. Dans ces conditions, a-t-il ajouté, c'est un organisme inutile car on ne peut assurer une coordination dans la vie industrielle sans disposer de pouvoirs.

Aussi M. Tourrain a-t-il conclu au rejet du projet de loi, à moins que celui-ci ne soit modifié par des amendements qu'il se propose de présenter, à savoir : transformation de la SNIAS en filiales et coordination entre la filiale avions de la SNIAS et l'A.M.D.-B.A., prise de participation de l'Etat dans le capital de la firme Matra et rapprochement des filiales engins tactiques et systèmes balistiques et spatiaux de la SNIAS avec cette société.



MÉDECINE | SCIENCES

Un colloque de la société de psychologie médicale à Lille

Souffrances de l'esprit et maladies de la peau

De notre correspondant

Lille. — L'intérêt soulevé par le sujet abordé, « Psychologie et peau », explique sans doute le succès du vingt et unième colloque de la Société de psychologie médicale de langue française qui s'est tenu à Lille du 11 au 13 mai. Quelque trois cents dermatologues, psychiatres, psychanalystes, psychologues, venus de France, de Belgique, de Hollande et de Suisse, y ont participé.

Ce colloque, ouvert par le professeur Michel Fontan, président de la société, avait un triple but : étudier les répercussions parfois considérables des maladies dermatologiques sur l'affectivité du sujet, souligner l'importance des facteurs psychologiques dans le déclenchement et la persistance des maladies de la peau, comprendre enfin les modalités d'action de l'affectivité sur les fonctions du corps.

« La psychanalyse ne doit pas être le dernier argument d'une médecine à bout de ressources, a affirmé le professeur Fontan. *Mais encore faut-il bien cerner les données du problème et savoir quelle importance accorder à la « psyché » et au « soma ».* On a pu dire à la tribune : *« Autour de la peau, deux mondes s'affrontent : le monde de la médecine du corps et le monde des « psy », avec un langage et un mode de fonctionnement différents, campant face à face avec une frontière commune : la peau du malade... ».* Ces journées auront eu au moins le mérite de quelques explications franches et courtoises entre ces deux mondes qui n'apprécient pas de la même façon le facteur psychologique.

« Une maladie psychomatique »

Le professeur Claude Huriez, faisant part de sa longue expérience, affirmait : *« Personnellement, j'ai vu près de cinq mille psoriasis. Mes études m'ont permis d'évaluer à 25 % la part psychologique. »* Certains groupes affirment aujourd'hui qu'il n'y a pas de maladie dermatologique qui, à un degré plus ou moins grand, ne soit une maladie psycho-somatique...

Dans cette querelle, le sujet est souvent absent. En ce qui concerne les enfants, on note que jusqu'à l'âge de trois ans les troubles de la maturation de la personnalité ont peu de chance de provoquer une dermatose. Mais au-delà on peut se demander comment les dermatoses retentissent sur la formation de la personnalité.

Pour les adultes, on a appelé *« drogués de la peau »* ceux qui *« passent leur temps à se gratter »,* désirent se faire tatouer, chez qui la composante psychopathologique est évidente, mais aussi tous les autres, la grande majorité, qui traitent souvent une lésion organique comme un phénomène étranger à eux-mêmes.

Pour aller vers les « psy », on ne peut pas compter sur la demande du sujet. C'est au dermatologue de jouer le rôle de relais, le malade n'étant en quelque sorte que porteur de la question d'un autre.

Le docteur Jean Cooren, psychiatre, animateur d'une équipe de recherche à Lille, a apporté quelques indications qui marquent bien la nouvelle tendance qui se dessine : *« A chacun sa théorie ? Oui, pourquoi pas, pourvu que cette théorie permette de s'y retrouver, de rendre compte de l'ensemble des problèmes soulevés par la maladie organique. Cette théorisation n'est pas autre chose qu'un grand travail de symbolisation que se trouve contraint de faire l'analyste pour garder sa propre cohésion face à un ou plusieurs malades organiques (...). La notion de « symbole » constitue le fil conducteur le plus apte à rendre compte de l'ensemble des phénomènes observés et d'arriver à un dialogue plus sûr entre médecins du corps, psychiatres et psychologues (...). Cette conception du symbole nous conduit à dégager une vision prospective de la peau, allant du biologique à la psyché en passant par l'agir (...). Cette image de la maladie dermatologique nous amène à exclure l'idée qu'il y aurait des malades psychosomatiques et d'autres qui ne le seraient pas. Tout est une question de degré. »*

GEORGES SUEUR.

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR MAURICE-LOUIS GIRARD

Lors de sa séance du mardi 15 mai, l'Académie de médecine a élu membre titulaire, au premier tour, dans la sixième section (pharmacie), le professeur Maurice-Louis Girard.

[Né en 1910 à Narcy (Nièvre), Maurice-Louis Girard est docteur en pharmacie, licencié ès sciences naturelles et docteur ès sciences physiques.

Toute sa carrière universitaire s'est déroulée à la faculté de pharmacie de Paris, où il créa successivement les deux chaires nouvelles de chimie appliquée à l'expertise (1959) et de biochimie appliquée (1965).

Commencée à l'Hôtel-Dieu de Paris, sa carrière hospitalière s'est poursuivie pendant trente-deux ans à l'hôpital Lariboisière, en qualité de pharmacien-chef et directeur du laboratoire central de biochimie.

Le professeur Girard est à l'origine d'un essor important de la biochimie clinique : il a créé notamment, dès 1960, le colloque annuel des Dimanches biologiques de Lariboisière, puis, en 1967, une collection « Problèmes actuels de biochimie appliquée » (éditions Masson). Ses travaux ont porté principalement sur l'analyse des oligo-éléments dynamiques et des éléments-traces (méthodes électrochimiques et spectrométrie d'absorption atomique), sur l'étude approfondie des lipides et des lipoprotéines sériques génératrices d'athérome.

Le professeur Girard est membre de l'académie de pharmacie et membre correspondant de la commission permanente de la pharmacopée française, expert-analyste près du ministère de la santé.]

● *Un chirurgien chef de service à l'hôpital de Dax (Landes), a été inculpé d'homicides involontaires* à la suite de cinq décès survenus en 1978 dans l'établissement où il exerce à temps plein. Le docteur Pierre Lehmann, cinquante-six ans, a été provisoirement suspendu par arrêté ministériel, ce qui, en l'état actuel de l'instruction judiciaire, a entraîné une vive protestation de l'Union des syndicats de médecins des hôpitaux publics. Au cours de l'année 1979, les familles de cinq patients décédés après des opérations à l'hôpital de Dax avaient déposé plainte, estimant que des fautes professionnelles avaient entraîné les décès des malades. Une instruction judiciaire avait été ouverte pendant que deux enquêtes administratives étaient menées.

Un film sur une expérience à Grenoble

« J'ai choisi d'allaiter »

De notre correspondant

Grenoble. — Une expérience en cours depuis quatre ans à l'Hôpital-sud de Grenoble, menée par une équipe de sages-femmes, de puéricultrices et de pédiatres, vient d'être illustrée par un film de Claude Edelmann : *J'ai choisi d'allaiter.* L'organisation de cette maternité et les méthodes qui y sont appliquées ont permis en quelques années d'accroître dans de très fortes proportions le nombre des femmes qui allaitent après leur sortie de la maternité : 85 % ; et 51 % continueront ce type d'allaitement du nouveau-né deux mois après leur accouchement.

De 1930 à 1982, la fréquence et la durée de l'allaitement maternel ont diminué régulièrement. Ce processus s'est accéléré à partir de 1963 jusqu'en 1972. Le développement du travail féminin, le perfectionnement des laits industriels, l'absence de véritable motivation chez les femmes, des craintes esthétiques, peuvent expliquer en partie cette désaffection pour l'allaitement maternel. Si en 1930 presque toutes les femmes nourrissaient elles-mêmes au sein, et 50 % d'entre elles jusqu'au neuvième mois, elles n'étaient plus que 36 % en 1972.

Un sondage réalisé par la SOFRES, à la demande de la société Guigoz, en avril 1979 auprès des médecins-chefs de maternité établit que l'allaitement maternel progresse dans toutes les régions de France et atteint 55 % pendant le séjour en maternité, soit une augmentation de 4 % en deux ans. C'est dans la région Rhône-Alpes que les femmes allaitent le plus : 73 %. Les plus fortes progressions depuis deux ans ont été enregistrées dans l'ouest et dans le nord de la France, qui passent respectivement de 28 % à 39 % et de 43 % à 50 %.

L'expérience conduite par le professeur Claude Racinet, chef de service de gynécologie obstétrique de l'Hôpital-sud de Grenoble, donne des résultats encore plus spectaculaires. L'allaitement maternal, au cours des premiers jours de la vie est pratiqué par 85 % des mères. Ce pourcentage est tout à fait exceptionnel dans un établissement hospitalier. »

Les principes développés à l'Hôpital-sud sont simples : l'allaitement maternel, pour être réussi, doit débuter quelques heures seulement après l'accouchement. C'est en effet pendant les premières heures de la vie que le réflexe de succion est le plus fort. Alors que dans presque toutes les maternités de France on applique, pour l'alimentation du nouveau-né, des horaires stricts et des rations mesurées avec précision, à Grenoble le nombre et le rythme des tétées sont fixés par les besoins spontanés de l'enfant et non par l'horloge. La durée des tétées est souple ; la quantité de lait prise à chaque fois est libre. Le nouveau-né ne quittera jamais la chambre de sa mère

Cette pratique hospitalière a nécessité une profonde remise en cause des méthodes souvent « dirigistes » du personnel des maternités. A Grenoble, il se contente le plus souvent d'assister la mère, de la conseiller, d'aider à résoudre les problèmes techniques, d'encourager, de rassurer tout en évitant d'être « directif ».

L'équipe de la maternité de Grenoble a ainsi réussi en quatre ans à redonner aux femmes l'envie d'allaiter et à son personnel l'enthousiasme nécessaire à l'application d'une telle méthode d'allaitement, qui s'adapte moins bien que l'allaitement artificiel à la routine du fonctionnement des maternités.

CLAUDE FRANCILLON.

Selon l'hebdomadaire « Stern »

LES CENTRALES NUCLÉAIRES OUEST-ALLEMANDES SERAIENT « AUSSI DANGEREUSES » QUE CELLES DES ÉTATS-UNIS

Hambourg *(A.F.P.).* — Les centrales nucléaires ouest-allemandes seraient aussi dangereuses que les centrales américaines, indique une étude commandée par le ministère de la recherche de Bonn, et dont l'hebdomadaire hambourgeois *Stern* a révélé, mardi 15 mai, la teneur.

Selon le journal, ce rapport réalisé en 1976 sur le modèle du rapport américain Rasmussen, contredit totalement la thèse des autorités de Bonn selon laquele les réacteurs nucléaires ouest-allemands offriraient des garanties de sécurité bien plus importantes que les réacteurs américains.

D'après *Stern*, le rapport arriverait à la conclusion qu'en cas de catastrophe nucléaire en R.F.A., seize mille sept cents personnes risqueraient une mort immédiate.

● *Un camion transportant des déchets nucléaires a pris feu* lundi 14 mai, dans la soirée, dans un dépôt de Beatty, à cent quatre-vingt dix kilomètres au nord-ouest de Las Vegas, aux Etats-Unis. Selon le gouverneur du Nevada, une dizaine de personnes ont été exposées à de faibles doses de radiations. L'accident, qui s'est produit sur un camion apportant des déchets provenant de Californie, pourrait être dû à un défaut dans l'emballage des produits radioactifs. Après la fin de l'incendie, l'épave a été enterrée à quatre mètres de profondeur. — *(Reuter.)*

● *L'explorateur esquimau Peter Peary* s'est donné la mort le mois dernier au nord du Groenland, a-t-on appris mardi 15 mai à Tokyo. Agé de quarante ans, petit-fils de l'explorateur américain Robert Peary, qui aurait été, en 1909, le premier homme au Pôle Nord, Peter Peary est le seul homme à avoir atteint à deux reprises le Pôle Nord, en 1971 avec une équipe italienne et en 1978 avec une expédition japonaise. — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

LA GRÈVE DU 17 MAI

M. Beullac rappelle que l'accueil des élèves doit être assuré

La grève de vingt-quatre heures à laquelle la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN appellent les personnels de la fonction publique le 17 mai fait l'objet d'une polémique entre le ministre de l'éducation et M. André Henry, secrétaire général de la FEN.

Ce dernier avait en effet écrit le 14 mai à M. Beullac pour l'informer que des consignes avaient été transmises aux responsables syndicaux au sujet des problèmes de sécurité, « *notamment en recommandant partout la création d'un comité de grève qui soit en mesure de faire face à toutes les situations. L'expérience passée a montré qu'un arrêt de travail dans la fonction publique conduisait quelquefois les autorités à exercer, sous des formes diverses, des pressions pour tenter d'empêcher la grève, ou d'en réduire la portée. La FEN n'acceptera aucune pression, aucune menace ni aucune atteinte au droit de grève...* »

M. Christian Beullac a répondu à cette lettre le 15 mai en reprochant à la FEN de vouloir « *se substituer purement et simplement à l'autorité hiérarchique* ». « *Vous ne pouvez ignorer*, écrit le ministre, *compte tenu de la législation et de la jurisprudence en vigueur, que seuls les chefs d'établissement et les directeurs d'école seraient rendus responsables par les tribunaux de notre pays si un accident survenait pendant la grève.* » Des instructions du 16 mars 1964 et du 13 mars 1967, confient en effet aux « *seuls fonctionnaires d'autorité le soin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'accueil des élèves et la sécurité dans tous les établissements scolaires* ».

M. Beullac s'étonne d'autre part que des pressions aient pu être exercées contre le droit de grève et se déclare choqué qu'on laisse supposer que le gouvernement veuille porter atteinte à ce droit. « *Je fais savoir aux recteurs, aux inspecteurs d'académie et aux chefs d'établissement que les instructions permanentes en matière de grève doivent être correctement respectées à l'occasion de la grève que vous avez pris la décision de déclencher le 17 mai.* »

Revaloriser la fonction d'élève

« *Ni école, ni cantine, ni garderie.* » Tel est le mot d'ordre lancé par le Syndicat national des instituteurs à l'occasion de la grève du 17 mai dans la fonction publique. Des écoles maternelles et élémentaires risquent donc d'être fermées ce jour-là et l'accueil des élèves n'y sera pas assuré, bien que des instructions en fassent obligation aux directeurs. Les responsables du SNI reconnaissent être ainsi « *en infraction* » avec le règlement, mais, forts de leurs quelque trois cent mille adhérents, ils ajoutent que l'on n'a guère intérêt à leur chercher querelle sur ce plan. Cette attitude est pour le moins choquante puisqu'elle a pour conséquence de fermer les portes de l'école à des enfants qui ne sont pas en âge de se garder tout seuls. Le SNI et les instituteurs ne peuvent pourtant ignorer la fonction — entre autres — sociale de l'école. Est-ce porter atteinte au droit de grève que de le rappeler ?

Combien de parents (les écoles maternelles et élémentaires comptent plus de six millions d'élèves) pourront se permettre, comme le demande la Fédération Cornec, de « *ne pas envoyer leurs enfants à l'école* » le 17 mai afin d'exiger « *un enseignement de qualité* » ?

D'autant plus que, dans bien des écoles, les parents ont été prévenus tardivement par les maîtres. Il est d'ailleurs significatif que les notes d'information distribuées à cette occasion mentionnent rarement le mot de « grève ».

Il est certes tout à fait louable et indispensable de vouloir revaloriser la fonction d'instituteur. Ne serait-il pas temps de s'attacher aussi à revaloriser la fonction d'élève ?

CATHERINE ARDITTI.

● *Le Syndicat national des enseignants du second degré (S.N.E.S.)* qui participera, le 17 mai, à la journée de grève des fonctionnaires, a rendu publique une lettre qu'il vient d'adresser au ministre de l'éducation. « *Huit mille maîtres auxiliaires*, écrit-il, *risquent d'être purement et simplement licenciés par les recteurs si le ministre n'obtient pas de nouveaux moyens.* » Ce syndicat souligne aussi que plusieurs dizaines de milliers de titulaires candidats à une mutation ou à une première nomination « *ne verront pas leurs vœux satisfaits parce que le second degré ne dispose pas de postes nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement* ».

Le SNES demande à M. Beullac d'assurer le maintien de tous les auxiliaires dans leur emploi, de ne plus en recruter de nouveaux, comme cela se fait encore dans l'académie de Versailles, et de créer un corps de professeurs titulaires remplaçants.

● *La Fédération de l'éducation nationale vient de créer un comité syndical pour « l'étude de l'enseignement de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*, présidé par M. Léon Poliakov, directeur de recherches au C.N.R.S. Ce comité, qui va surtout s'attacher à la manière dont le génocide juif est enseigné à l'école, doit rendre ses conclusions à la fin de cette année et fera l'an prochain plusieurs propositions. Les quatre secrétaires généraux du comité sont Mme Rita Thalmann, directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université de Tours, M. Jean Nakache, maître-assistant à l'université de Paris-VII, M. Louis-Paul Letonturier, chargé de mission au Centre national de documentation pédagogique, et M. Robert Chéramy, représentant de la FEN au Conseil économique et social.

LE S.N.I. DEMANDE DES « MESURES D'URGENCE » DANS LES COLLÈGES

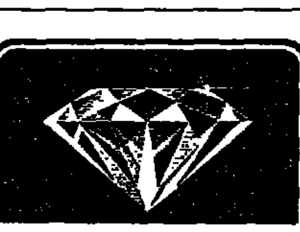
Le bilan du collège unique mis en œuvre en sixième et en cinquième « *est désastreux* », ont affirmé, le 15 mai, au cours d'une conférence de presse, les responsables du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.). Cette conclusion ressort d'une enquête menée par ce syndicat auprès de ses adhérents qui enseignent dans les collèges.

« *Il se confirme*, a expliqué M. Maurice Piques, *que la mise en application brutale et, pour le moins, démagogique, de la suppression des filières se traduit par une situation pédagogique très difficile.* »

Le SNI propose donc des mesures d'urgence pour faire face à cette situation à la rentrée, où la réforme sera appliquée aussi aux classes de quatrième. Il demande notamment au ministère de l'éducation d'« *assurer une meilleure liaison entre l'école primaire et le collège* ». Dans les collèges, il souhaite le rétablissement des dédoublements de classe, l'organisation d'« *actions pédagogiques différenciées ou individualisées* », le maintien en quatrième des classes aménagées et provisoirement des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) et préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.), enfin le développement des sections d'éducation spécialisée (S.E.S), qui sont, selon le SNI, « *la réussite du collège* ».

Pour les professeurs d'enseignements général de collège (P.E.G.C.) eux-mêmes, le SNI demande une amélioration de leur formation initiale — sur la base de celle qui a été décidée pour les instituteurs — et continue. Le syndicat exige, d'autre part, l'abaissement de leur horaire hebdomadaire de 21 à 18 heures.

Le SNI « *n'a jamais cessé de syndiquer les instituteurs qui travaillent dans les collèges, ainsi que les P.E.G.C.* », ont affirmé ses responsables. « *Nous ne nous y intéressons pas parce que d'autres voudraient en faire une proie* », ont-ils ajouté en se défendant de vouloir faire obstacle à un éventuel développement dans ce secteur du Syndicat national des enseignements de second degré, syndicat de la FEN animé par des militants communistes d'Unité et Action (principal courant d'opposition à la direction du SNI et de la FEN).



LETTRES

LA ROMANCIÈRE ANGLAISE JEAN RHYS EST MORTE

La romancière anglaise Jean Rhys est morte le lundi 14 mai à l'hôpital d'Exeter, en Grande-Bretagne. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

La voix désenchantée d'une éternelle perdante

Née le 24 août 1894 dans l'île de la Dominique d'un père gallois et d'une mère créole, Jean Rhys vint adolescente vivre en Angleterre, épousa un poète hollandais et mena une existence errante dans l'Europe de la bohème entre les deux guerres. Elle partagea notamment les aventures insouciantes et fantasques du Montparnasse des années 20. De 1927 à 1939, elle devait publier un recueil de nouvelles et quatre romans, notamment Quatuor (1), *où elle évoquait le Paris de sa jeunesse. On citera aussi* Voyage dans les ténèbres (2), *qu'on pouvait lire comme la chanson d'une mal-aimée,* Quai des Grands-Augustins, *qui montrait la lente dérive d'une femme, et* Bonjour minuit (3), *qui donnait une peinture cruelle et désespérée des êtres.*

Par la suite, Jean Rhys allait garder le silence durant de longues années. On devait la redécouvrir en 1966, lorsqu'elle fit paraître en Angleterre un roman intitulé la Prisonnière des Sargasses, *suivi d'un recueil de nouvelles,* Les tigres sont beaux à voir (4). *Chacun de ses livres rouvre la même cicatrice, renvoie l'écho d'une même mélancolie, d'un même tourment. On y entend la voix désenchantée d'une éternelle perdante. Ces dernières années, Jean Rhys vivait retiré dans la campagne anglaise.*

(1) Denoël. Voir *le Monde* du 22 mars 1972.
(2) Même éditeur. Voir *le Monde* du 29 mars 1974.
(3) Même éditeur. Voir *le Monde* du 7 février 1970.
(4) Mercure de France. Voir *le Monde* du 7 février 1970.

CARNET

Naissances

— Gabriel MADELIN et Marie-Laure CARTIER-MADELIN ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie,
le 12 mai 1979.
13, rue des Cordelières,
75013 Paris.

Décès

— M. et Mme André Bernand et leur fils Alexandre,
M. et Mme Etienne Bernand et leur fille Monique,
Mlle Anne Bernand,
Mme André Richon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alexandre BERNAND,
veuve de guerre,
née Gabrielle Linck,
leur mère, grand-mère et sœur, survenu à Paris, le lundi 14 mai, âgée de quatre-vingt-six ans depuis le 6 mai.
Son ultime voyage jusqu'au village de Voncq (Ardennes) aura lieu dans l'intimité familiale le 18 mai.
40, rue d'Artois, 75008 Paris.
95, boulevard Romain-Rolland, 92120 Montrouge.
45, rue Lecourbe, 75015 Paris.
36, boulevard de la Borderie, 35400 Paramé.

— Mme Hélène Bresson,
M. et Mme Georges Bresson et leur fille Evelyne,
M. et Mme Burbage-Bresson,
Le docteur et Mme J.-L. Bresson le Minor,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Armand BRESSON,
expert comptable honoraire,
commissaire aux comptes
auprès de la cour d'appel de Paris,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille des blessés,
médaille interalliés.
Ses obsèques ont eu lieu le 14 mai 1979 en l'église de Naujac-sur-Mer (Gironde).
Le Hameau,
33990 Naujac-sur-Mer.

— Mme Philippe Caron,
M. et Mme Jacques Pain,
M. et Mme Pierre Caron,
M. et Mme Claude Dubost et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Pain et leurs enfants,
M. et Mme Francis Stephan et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mlle Geneviève CARON,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Neuilly-sur-Seine le 14 mai dans l'intimité.
73, avenue Kléber, 75116 Paris.

— Paris.
Mme Michel Monate, née Danièle Biton, et son fils Benjamin,
M. et Mme Gérard Monate,
M. et Mme Albert Biton,
M. Alain Monate,
M. et Mme Serge Vernières,
M. et Mme Yvon Bureau,
Lionel et Franck Biton,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Michel MONATE,
animateur
de la revue « les Flamboyants »,
leur époux, père, fils, beau-fils, frère et beau-frère, survenu le 15 mai 1979, dans sa vingt-neuvième année.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Tenon, Paris, le vendredi 18 mai 1979, à 15 h. 15.
Inhumation au nouveau cimetière de Noisy-le-Sec, à 16 h. 30.
107, avenue des Sciences,
93370 Montfermeil.

— Mme Georges Parreins,
Le lieutenant de vaisseau Alain Parreins et Mme,
Mme Florence Parreins,
Frédéric Parreins,
M. et Mme Robert Parreins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges PARREINS,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef de l'armement (Air),
conseiller des études
du Centre des hautes études
de l'armement (CHEAR),
ancien ingénieur pilote
du Centre d'essai en vol
de Villacoublay,
ingénieur du commissariat
à l'énergie atomique (E.R.),
leur époux, père, grand-père, frère et parent, survenu en Espagne dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 mai 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles.
15, rue Alphonse-de-Neuville,
75017 Paris.

— Mme Armand Richard,
Mme Roland Richard, Brigitte et Olivier,
Le gouverneur et Mme P. Sicaud et Bruno,
M. et Mme Raymond Richard, Nathalie, Stéphanie et Fabien,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Roland RICHARD,
oto-rhino-laryngologiste,
attaché consultant
des hôpitaux de Paris,
survenu le 28 avril 1979, à Paris, à l'âge de quarante-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église d'Hédouville (Val-d'Oise).
114 bis, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Mâcon, Lugny.
Mme Pierre Ripoche,
Laurent, François et Pascal Ripoche,
M. et Mme Martin Bauman,
Les familles Batard, Robineau, Briard, Deblois, Dunoyer, Bizouard, Peladan,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Pierre RIPOCHE,
conseiller d'éducation
à la Cité technique de Mâcon,
survenu le 11 mai 1979, dans sa quarante-huitième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Lugny, le lundi 14 mai 1979, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement, Mme Henri Granjard, profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Henri GRANJARD,
remercie très sincèrement les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, ont pris part à sa grande douleur.

M. et Mme Jean de Laguarigue de Survilliers,
Mme Suzanne de Laguarigue de Survilliers,
Mme Solange de Laguarigue de Survilliers,
M. et Mme Jean Bereaux et leurs enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Louis de LAGUARIGUE de SURVILLIERS,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de
René BOUVATTIER,
une messe sera célébrée à sa mémoire et à celle de son épouse, née Monique Turquet, mardi 22 mai, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

— La messe anniversaire pour le
cardinal DANIÉLOU
sera célébrée le mardi 22 mai, à 19 heures, 39, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Avis de messe

— La Fédération française des anciens d'outre-mer et anciens combattants des troupes de marine, à l'occasion de son quarante-neuvième congrès, qui se tient à Paris, invite tous les anciens d'outre-mer et les troupes de marine à la messe solennelle, qui sera célébrée à Saint-Louis des Invalides, le dimanche 20 mai 1979, à 8 h. 45, ainsi qu'au dépôt de gerbes sur le tombeau du Soldat inconnu, qui aura lieu le même jour à 11 heures.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, samedi 19 mai 1979, à 14 heures, grand amphithéâtre de l'U.E.R. d'anglais, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine (et non de l'Université, comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos éditions du 13 mai), M. Louis Lanoix : « Les burlesques anglais à l'époque augustaine, 1639-1742. Essai d'analyse de l'idéologie anglaise à travers l'imaginaire dans une catégorie littéraire. »

— Université de Paris-III, samedi 19 mai, à 14 heures, salle Greard, M. René Gsell : « Etudes et recherches tonales, contribution à la typologie tonale. »

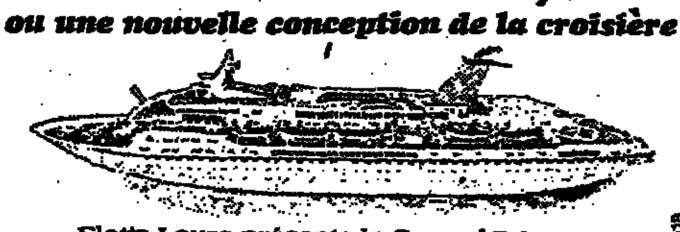
— Université de Paris-IV, samedi 19 mai, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Philippe Ozouf : « De la liberté au figement dans la prose russe de la fin du XVIIIe siècle (1777-1792). »

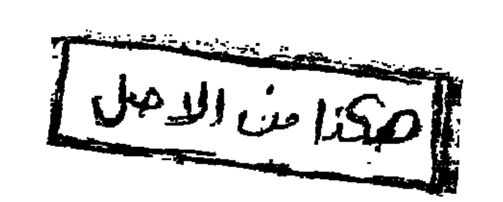
Communications diverses

— Le banquet annuel de l'Association des anciens élèves du lycée Henri-IV aura lieu le jeudi 31 mai, à 19 h. 45, 23, rue Clovis, à Paris, sous la présidence de M. Jean Basdevant. L'hôte d'honneur sera le général Jacques Bley, major général de l'armée de terre. Inscriptions avant le 24 mai auprès de M. Guy Bonnargent, 97, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris (prix du couvert : 85 F).

— Robert Lacour Gayet signera son nouvel ouvrage, « De Pearl-Harbor à Kennedy (1941-1960) », paru aux Editions Fayard, à la librairie Galignani, 224, rue de Rivoli, 75001 Paris, le jeudi 17 mai, de 16 heures à 18 h. 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE XXXII[e] FESTIVAL DE CANNES

Un entretien avec Terrence Malick, réalisateur de «Days of Heaven»...

Le paradis, entre les doigts

JE suis né en 1943, dans l'Illinois, dit Terrence Malick, mais j'ai passé mon enfance dans l'Oklahoma et au Texas, le pays du film. Quand j'étais jeune, j'ai moissonné avec ces ouvriers saisonniers qui montaient ensuite dans leurs camions pour reprendre la route vers le Nord. Ma mère avait été élevée dans une ferme, j'ai donc avec *Days of Heaven (les Moissons du ciel)* un lien naturel.

Après le lycée, je suis allé à l'université, sur la côte Est. J'étudiais la philosophie et, l'été, je faisais du journalisme. J'ai écrit pour *Life*, *Newsweek* et pour le *New Yorker*, qui m'avait envoyé en Bolivie, où je suis arrivé juste avant la mort du « Che ». J'ai vécu six mois là-bas ; je devais « couvrir » le procès de Régis Debray.

Je suis devenu professeur à MIT (1), mes cours étaient surtout consacrés aux philosophes européens du vingtième siècle. Un jour du printemps 1969, j'ai arrêté, je me posais trop de questions sur quoi et comment enseigner. Ce métier ne semblait pas me convenir ni celui de journaliste. Je n'ai jamais achevé mon article sur Régis Debray : ce qui avait lieu en Bolivie, je me suis aperçu, à la fin, que je ne l'avais pas tout à fait compris.

Je suis entré alors à l'American Film Institute, j'y suis resté deux ans et, pendant ce temps, je récrivais les scénarios des films en cours de production. Puis, en 1972, j'ai cherché de l'argent pour réaliser *Badlands*. Je ne savais pas très bien ce que j'allais entreprendre, mais j'avais toujours aimé le cinéma. Je n'étais pas un cinéphile, j'aimais le cinéma en « movie goer », en « habitué » : je voyais environ trois films par semaine.

J'ai abordé *Badlands* de façon un peu rustre : je me lançais dans mon premier film comme dans une grande aventure. La production s'est montée à la manière d'une pièce de théâtre à Broadway, c'est-à-dire que beaucoup de gens ont apporté de l'argent. Il s'agissait d'un petit budget, *Badlands* n'a coûté que 300 000 dollars. Le film est sorti en 1974, j'ai pris une pause, et je suis retourné au Texas. Là, j'ai pensé à *Days of Heaven* et j'ai commencé à en écrire le sujet.

Linda bouleverse le rôle

A l'origine, je devais tourner en Amérique. Mais le film a été retardé, et nous nous sommes retrouvés au Canada, dans l'Alberta, accueillis par les Hutterites, une secte qui pratique une sorte de communisme religieux. Les Hutterites savaient faire sur leur terre le travail agricole tel qu'on le faisait autrefois, et ils possédaient encore ces grands champs ouverts qui n'existent presque plus aux Etats-Unis, aujourd'hui cassés en parcelles. Nous avons terminé le tournage en novembre 1976, ce qui a l'air d'être le printemps dans *Days of Heaven* est en vérité l'automne où on plante le blé d'hiver qui pousse très vite, très vert. Et la neige, qui a été pour nous l'imprévu, est un accident heureux du film.

C'est à Austin (Texas) que j'ai eu l'idée de *Days of Heaven*. Je me trouvais seul, pour un été, dans la ville que j'avais quittée lycéen, il y avait ces collines vertes, vallonnées, et cette rivière très belle, le Colorado. L'endroit est inspiré, inspirant, et le film m'est venu tout ensemble.

Je n'avais pas aimé travailler aux moissons, j'en gardais pourtant un souvenir très chaud. Le souvenir du blé, de son va-et-vient dans les champs, et de tous les gens que j'avais rencontrés. C'étaient pour la plupart des petits criminels qui travaillaient dans des fermes entre quatre et six mois, puis s'en allaient à Phoenix (Arizona) ou à Las Vegas afin de jouer le reste de l'année. Comme ceux du film, ces gens n'étaient pas des hommes de la terre, mais des citadins qui avaient délaissé leur ville, leur usine.

Plutôt que petits criminels, ce serait plus juste de dire qu'ils vivaient à la limite du crime, nourris d'espoirs qui leur échappaient. A l'époque du film, les saisonniers détestaient leur travail et les fermiers n'avaient pas confiance en eux. Ils ne pouvaient pas toucher au matériel : si quelque chose se cassait, ils devaient le signaler en levant leur chapeau sur un bâton. Pour se distinguer, ils mettaient toujours leurs plus beaux vêtements, je l'avais remarqué moi-même lorsque j'étais adolescent. Aux fermiers, ils apportaient — et c'est encore vrai — leur goût des régions lointaines, des horizons nouveaux. Et les fermiers s'asseyaient pour écouter — charmés — l'histoire de ces ouvriers.

Déjà les fermiers n'étaient presque plus que des hommes d'affaires et ils éprouvaient de la nostalgie pour ces jours d'antan où eux-mêmes s'occupaient des richesses de la terre. Ouvriers et fermiers incarnaient des peuples dont les espoirs étaient en train de périr, et, les uns autant que les autres, dans l'opulence ou la misère, tous étaient pleins des désirs, des songes, des appétits qui, je l'espère, imprègnent le film. Pour ces gens, le bonheur arrive et repart — il n'y a que des moments. Pourquoi ? Ils l'ignorent, de même qu'ils ne savent pas de quoi ce bonheur est fait. S'ils voient devant eux la prochaine saison, le prochain champ, ils n'ont pas le sentiment de pouvoir construire une vie.

Familier pour un Européen, ce mouvement peut paraître aux Américains énigmatique. Car les Américains pensent avoir droit au bonheur, ou, ayant réussi à le gagner, ils le considèrent en propriétaires. Aussi, quand ils en sont privés, ils se croient trompés et si on le leur ôte, ils s'imaginent avoir mal agi. Cette culpabilité, je l'ai ressentie chez tous ceux que j'ai connus. C'est un peu comme dans une chanson de Dylan : ils ont tenu le monde dans leur main et ils l'ont laissé glisser à travers leurs doigts. Quant au paradis, c'est le sentiment qu'il existe un lieu qu'on pourrait atteindre et qui serait sûr. Un lieu où la maison ne reposera pas sur du sable, où on ne deviendra plus fou à force de se battre contre l'irréalisable.

Linda, l'adolescente, est le cœur du film. Elle était une sorte de gamine des rues, nous l'avons découverte dans une laverie. Pour le rôle, elle aurait dû être moins jeune, mais dès que je lui ai parlé, j'ai trouvé en elle la maturité d'une femme de quarante ans. Libre de tout jugement, abandonnée à son imagination, elle avait ses propres idées, elle donnait l'impression de vivre sa vie au lieu d'en inventer et d'en jouer une autre. Au début, c'était un peu frustrant de travailler avec elle : elle ne retenait pas une ligne, ne savait pas s'interrompre, ne pouvait pas s'empêcher de fixer la caméra. Malgré ça, je me suis mis à l'aimer et j'ai cru en elle plus que dans tout le reste.

Elle a bouleversé le rôle. J'étais content que ce soit elle la narratrice et que sa personnalité traverse l'objectivité du film. Chaque fois que je lui proposais un texte, elle l'interprétait à sa manière ; lorsqu'elle évoque le paradis et l'enfer, qu'elle dit que tout le monde va éclater en flammes, c'est sa propre réponse au film, le jour où elle en a vu les rushes. Ce commentaire-là, je l'ai introduit dans la version finale, mais Linda a dit tant de choses que je me désespérais de ne pouvoir conserver.. J'ai l'impression de n'avoir même pas pu saisir une fraction de ce qu'elle est vraiment.

Sans intentions secrètes

Avec Nestor Almendros, nous avions décidé de filmer sans aucun artifice. Ce n'était pas possible dans les maisons, la nuit, mais à l'extérieur, nous avons tourné avec la lumière naturelle ou avec celle des feux. Quand l'équipe américaine disait : « *Ce n'est pas comme ça qu'on doit procéder* », Nestor Almendros, très courageux, insistait. Et on a filmé, et l'équipe a découvert que c'était techniquement plus facile, et j'ai pu capter la réalité telle qu'elle était. C'était cela mon vœu : éviter que la technique apparaisse, que la photo soit traitée pour faire beau. Et faire en sorte que, à l'intérieur du monde que j'essayais de montrer, je puisse suggérer ce qui était en train de se perdre, ce qui échappait. Parce qu'il est aussi un cinéaste, Nestor Almendros comprenait *Days of Heaven* dans tous ses aspects.

J'avais envie que le son soit très présent, c'est pourquoi j'ai utilisé le système Dolby. Le Dolby purifie le son et permet d'enregistrer plusieurs couches (par exemple le vent, le crissement des tiges de blé, le battement des grillons). Ainsi j'ai voulu réduire cette distance avec le public, abolir ce qui pourrait relever de l'intention secrète, rendre l'expérience même du film plus concrète, plus directe. Et, aux spectateurs, je serais tenté de dire : soyez ici comme pour une promenade à la campagne ; vous allez peut-être vous ennuyer ou avoir d'autres choses en tête, mais peut-être que vous serez frappés soudain par un sentiment, par un fait, par une image d'une nature particulière. Voilà ce que je souhaite, voilà en quoi le Dolby et tout perfectionnement technique peuvent améliorer notre travail.

Ce serait difficile pour moi de faire un film sur l'Amérique actuelle. Nous vivons des moments tellement sombres et nous perdons peu à peu nos espaces ouverts. Nous avions toujours l'espoir, l'illusion qu'il y avait un endroit où l'on pourrait vivre, où l'on pourrait émigrer et aller encore plus loin. La terre vierge (wilderness), c'est l'endroit où tout semble possible, où la solidarité existe — et la justice. — où les vertus sont de quelque manière liées à cette justice. Dans la région où j'ai été élevé, chacun ressentait cela très fort.

Ce sentiment d'espace (en train de disparaître), on peut néanmoins le trouver dans le cinéma, qui nous le transmettra à son tour. Il y a tant à faire : c'est comme si nous étions sur le territoire du Mississippi, au dix-huitième siècle. Pour une heure, pour deux jours, pour longtemps, les films peuvent provoquer des petits changements de cœur, ces changements qui reviennent à la même chose : vivre mieux, aimer plus. Et un vieux film, en mauvais état et tout battu, peut aussi nous donner ça. Que demander d'autre ?

Propos recueillis par **YVONNE BABY.**

(1) Massachusetts Institute of Technology.

...et avec Nestor Almendros

A l'heure magique



D'ORIGINE espagnole, Nestor Almendros, après une adolescence passée à Cuba, où il réalisa plusieurs courts métrages, et des études au New York City College, a travaillé à Paris, dès 1964, comme directeur de la photographie des films d'Eric Rohmer, de Jean Eustache et, depuis l'Enfant sauvage, *de tous les films de François Truffaut. Days of Heaven (« les Moissons du ciel »), de Terrence Malick, pour lequel il vient de recevoir l'Oscar de la meilleure photographie, était son premier film tourné aux Etats-Unis.*

« C'est Bert Schneider, le producteur, *dit Nestor Almendros*, qui a fait appel à moi. Nous avions travaillé ensemble en Suisse, pour un film de montage sur l'œuvre de Chaplin, *Gentleman Tramp*. D'un autre côté, Malick avait beaucoup aimé *l'Enfant sauvage*, ce côté Feuillade, vieille photo brute, pas glacée. Ils m'ont envoyé le scénario. Je ne connaissais pas Malick. J'ai demandé à voir *Badlands*, son premier film : j'ai été ébloui. J'ai tout de suite senti que j'aimerais travailler avec lui. Il a un sens de l'image qui se rapproche du grand cinéma américain : celui de John Ford, de King Vidor, de Joseph von Sternberg. Un sens un peu perdu du paysage, de la nature. Avec lui, la prise de vues est la mise en scène.

Éclairer le feu avec le feu

» Le travail s'est d'abord fait par téléphone, de l'Europe à la Californie, tous les soirs. Je tournais un autre film. On discutait page par page le scénario en trouvant des idées de lumière, de costumes, de décors. Le décorateur se mettait aussi en ligne : on lui parlait de couleurs un peu monochromes, pas trop agressives. La costumière a acheté chez des antiquaires de vieux costumes qui ont une autre texture, qui tombent différemment. On a passé tous les blancs avec du thé pour estomper les brillances. On a empêché le maquilleur de trop maquiller pour que les visages soient « bruts » et n'aient pas cet apprêt de certains films hollywoodiens. Il y a eu au départ tout un travail d'équipe, de conception, sans lequel on ne peut faire une belle image. On ne peut pas faire du beau avec du laid.

» Nous avons tourné la plupart des scènes à l'« heure magique ». Les Américains disent « *magic hour* », les Français « lumière entre chien et loup ». C'est l'heure où le soleil s'est couché, après le crépuscule, mais où il reste encore de la lumière dans le ciel. Ce choix est justifié, il n'est pas qu'une option esthétique. A l'époque où se passe le film, les travailleurs étaient dans les champs du lever au coucher du soleil. Leur seul moment de liberté venait ensuite. Le tournage dans ces conditions n'est possible que depuis peu d'années, grâce aux pellicules plus sensibles, qu'on « pousse » encore au développement, et aux objectifs plus lumineux (le superpanaspeed que j'utilisais ouvre à 1,1). Ainsi nous n'avions presque pas à éclairer, nous attendions la bonne lumière, ce qui est impensable en Amérique à cause du souci de productivité. Nous ne faisions rien de la journée, et la grosse équipe américaine s'impatientait. Ensuite, en cinq minutes, on rattrapait le temps perdu.

» J'avais toujours été dérangé, au cinéma, dans les westerns, même dans *Dersou Ouzala*, quand on voit des gens autour d'un feu, de remarquer que la lumière qu'on ajoute pour les éclairer dépasse celle de la flamme, qu'elle est plus blanchâtre que la lumière du feu. Nous avions beaucoup de scènes qui se passaient la nuit : les ouvriers n'avaient pas l'électricité, ils s'éclairaient avec des lanternes et des feux de bois. Je n'ai voulu éclairer qu'avec du feu, mais, pour augmenter les flammes naturelles, j'ai utilisé un système qu'on a découvert par hasard, en propageant le feu dans les champs avec des bouteilles de gaz propane. J'éclairais le feu avec le feu : j'obtenais la même température de couleur et le même mouvement que le feu, qui n'est pas stable.

» Quand on tourne à pleine ouverture se pose un problème de profondeur de champ. Malick faisait sa mise en scène en fonction de ce manque de profondeur de champ. Il mettait les acteurs sur le même plan. Il tenait compte de la prise de vues, alors que les metteurs en scène ne s'attachent généralement qu'à la direction d'acteurs. N'importe quel touriste sait faire des photos de sa famille, mais les metteurs en scène ne savent même pas se servir d'une caméra ou d'un Instamatic. Ils ont une espèce de refus, de peur de l'image. Malick, comme Truffaut, déteste le bleu du ciel : il lui trouve un côté « cheap » et mexichrome. Nous avons donc placé les scènes en extérieur inévitablement à contre-jour. On exposait les acteurs dans l'ombre, de façon à ce que le fond brûle, perde sa coloration. C'était une manière d'éviter les couleurs. Dans les séquences en champ contre-champ, il y a généralement un choc de transition quand on passe d'un personnage à l'autre. Pour l'adoucir, nous avons placé les deux acteurs en contre-jour, comme s'il y avait deux soleils sur la planète Terre.

Un homme entre deux mondes

» Quand j'ai accepté de faire ce film, j'avais un engagement antérieur avec Truffaut. J'ai dû m'en aller une semaine avant la fin du tournage. J'ai été remplacé par Haskell Wexler, pour l'épilogue et pour le « pick-up », ce qui restait du plan de travail, comme les scènes du champ enneigé. Il est venu une semaine avant mon départ, il a vu comment je travaillais, on a regardé les vieux rushes pour qu'il s'imbibe bien du film, et je lui suis très reconnaissant. Le tournage a duré trois mois. Nous avions un plan de travail assez détendu, qui alternait les moments de perte et de récupération. Le film se passe au Texas, mais nous avons tourné à l'ouest du Canada, dans l'Alberta, qui ressemble plus au Texas que le Texas. Dans cette région, les champs de blé immenses appartiennent aux Hutterites. Ils ne connaissent pas la radio ni la télévision. Ils fabriquent leurs meubles, ils s'habillent d'une façon très austère. Beaucoup jouent dans le film comme figurants, ils n'ont pas des têtes d'aujourd'hui. Dans cette communauté, tout est comme en 1918, même le blé n'est pas pareil, il est beaucoup plus long. Nous avons loué à des collectionneurs les énormes moissonneuses à vapeur du début du siècle. L'équipe habitait à une heure en voiture de cet endroit, dans un hôtel moderne, et nous passions en une heure du dix-neuvième siècle au vingtième siècle. Malick, le producteur, le décorateur, l'assistant, nous nous retrouvions tous les matins dans une camionnette de bois jaune et pendant le trajet nous faisions une espèce de meeting de production, nous parlions du travail de la journée.

» Malick a mis quatre ans à réaliser son film, et presque deux ans à le monter. La première version durait trois heures, il l'a raccourcie, puis il l'a rallongée. Il travaille beaucoup au montage, très méticuleusement. Il a finalement réussi à tout mettre en une heure trente-quatre minutes. Le film n'est pas long, mais il donne l'impression du temps qui passe. Malick est un homme entre deux mondes, qui a une culture européenne (il connaît très bien la peinture, la philosophie), et qui travaille dans un système de production américaine. Mais il ne joue pas ce jeu. La différence d'avec un tournage de Truffaut n'était pas grande : seul le nombre de gens change. A cause des syndicats, il y avait toute une armée d'électriciens qui ne faisaient rien. En Europe, on peut rarement se payer quatre cents figurants et deux catastrophes. Nous avons tourné l'incendie en dix nuits, chaque nuit on brûlait un nouveau champ de blé.

» J'ai eu avec Malick un rapport d'amitié et de compréhension. Je l'admire énormément, je crois que le cinéma américain n'a pas connu un metteur en scène de cette taille depuis longtemps. De plus, c'est un auteur : il écrit ses propres scénarios, ce qui, en Amérique, est rarissime. Ce n'est pas un commerçant. Il a une ferveur, une élégance. Il fait son œuvre, et puis c'est tout. C'est un artiste pur. »

Propos recueillis par **HERVÉ GUIBERT.**

LE XXXIIe FESTIVAL DE CANNES

« UN CERTAIN REGARD »

Une fugue et un cauchemar

DANS la section Un certain regard (autre sélection officielle), le haut niveau garanti des films présentés attire chaque jour un public nombreux et attentif Les Petites Fugues, *d'Yves Yersin, ont particulièrement séduit. Lorsque Pipe, le vieux paysan, s'éloigne vu de dos, abandonné à son destin sur le vélomoteur qu'il monte pour la première fois, l'enthousiasme de la salle, amené par une longue explication préalable sur le fonctionnement du véhicule, a salué la perfection.*

Yves Yersin, dont c'est le deuxième long métrage et la première fiction, est tout à fait un cinéaste suisse. Comme Michel Soutter, comme Alain Tanner, et maintenant Patricia Moraz, il apporte un soin maniaque à chaque image de son film. Chez lui, aucun angle, aucun plan, n'est évident. On se laisse surprendre et ravir par le sujet, par les personnages, par la saveur et les couleurs d'une histoire racontée avec le charme qui lui était dû.

Au grand étonnement de toute la ferme où il travaille, le vieux Pipe s'est donc acheté un « vélo » avec l'argent de ses A.V.S. (allocations d'assurance vieillesse), et il s'en sert. Il court par monts et par vaux, prend la clef des champs et la jette par-dessus les moulins. Naturellement, il va trop vite et trop loin. Il faut lui retirer son « vélo ». Mais Pipe ne se laisse pas abattre : il a gagné un appareil-photo à la tête du moto-cross, et il s'en sert. Et ainsi de suite.

Pendant ce temps-là, la ferme en est perturbée, d'autant plus que les propriétaires ne sont pas dans les nuages, eux. Ils ont de vrais soucis de paysans suisses. D'où une alternance de scènes avec Pipe et de scènes sans Pipe, où la vie est montrée telle qu'elle est, sans plus de fantaisie, avec ses filles mères, ses travailleurs immigrés, ses enfants aux dents longues.

Ce parti pris des contrastes n'est pas ce qu'il y a de plus réussi dans les Petites Fugues, *car il alourdit parfois le film. Trop de choses sont montrées qui n'avaient pas besoin de l'être, ce serait aussi bien d'en enlever pour une demi-heure. En revanche, plus Yves Yersin prend son temps avec Pipe et s'attache à des événement minuscules, meilleur il est. Avec une boîte de chocolats, avec cinq piquets à planter, il offre un peu de cinéma sublime.*

Sans raison ni idéal

La Troisième Génération, *de Fassbinder, est le deuxième film important d'Un certain regard, et sa place était dans la compétion.*

Comme Yersin, le cinéaste allemand surveille ses images. Mais ça n'a rien à voir avec la lumière et les cadres suisses, toujours respectueux et humanistes. Une fois de plus, Fassbinder est magistral, glacé, et filme de loin, de haut, un désespoir objectif. Sa Troisième Génération, *ce sont des terroristes sans raison, sans idéal. Ils vivent dans l'action pour l'action sans se poser de questions et Fassbinder suggère que, peut-être, ils sont inventés par le pouvoir capitaliste, qui a besoin d'eux, pour les exterminer notamment Fassbinder a recours pour cela au suspense du film policier. Dans le groupe qu'il suit, le responsable est un traître : ainsi, chaque action qu'il commande est en fait téléguidée par la police, par on ne sait trop quel pouvoir central décadent, incarné par Eddie Constantine. Jusqu'à ce que le mécanisme se casse et que le film finisse sur une image d'absurdité totale.*

Des personnages fous, des innocents comme les aime Fassbinder, apportent à la Troisième Génération *un peu de chaleur et d'amour. Mais ils sont pris eux aussi dans le cauchemar, un cauchemar allemand comme la campagne de Yersin est suisse, un mauvais rêve d'aujourd'hui avec la télévision en fond sonore débilitant pendant tout le film.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

« Femme entre chien et loup », le nouveau film d'André Delvaux

L'histoire en ce jardin

EN mars 1940, à Anvers — c'est la *guerre*, mais la Belgique est neutre, — Lieve épouse Adriaan, musicien, idéaliste flamand, qu'elle aime et qu'elle admire. Le couple s'installe dans une maison tranquille, au jardin clos, qu'on dirait d'un béguinage. Cette maison, ce jardin, Lieve les quittera, douze ans plus tard, emmenant avec elle son petit garçon. Pendant ces douze ans, elle aura vécu là l'invasion et l'occupation de la Belgique, l'engagement d'Adriaan dans la « croisade » antibolchevique à l'Est, sous l'uniforme allemand, une passion avec François, résistant qu'elle avait caché chez elle, la libération et le retour à la paix auprès d'un Adriaan amer, moralement inchangé malgré les méfaits du nazisme et la prison pour collaboration.

Pour la première fois, André Delvaux *(l'Homme au crâne rasé, Un soir, un train, Rendez-vous à Bray et Belle)*, cinéaste du rêve, de l'imaginaire et du mystère intérieur, s'installe dans la réalité et c'est une réalité historique qui peut éveiller des échos dans toute l'Europe, au souvenir des années 40. *Femme entre chien et loup* n'est pourtant pas un roman psychologique où une femme, au milieu des malheurs de la guerre, se trouve prise entre deux amours, entre deux hommes placés dans deux camps opposés.

C'est le film du regard d'une Flamande en pays, en milieu flamand, cernée, investie par l'histoire telle que l'ont faite, en ces temps-là, les hommes et leurs idéologies, d'une femme qui, en essayant de comprendre ce qui se passait, autour d'elle et en elle, n'a pas voulu, finalement, rester prisonnière, par amour ou par devoir. Maturation lente de la liberté en ce jardin d'ordre et de calme dont les murs blancs n'arrêtent pourtant pas les bruits du monde ; où tout commence, pour Lieve, avec un miroir au tain terni, trouvé dans une plate-bande, le jour de l'emménagement, où tout finit, le jour de son départ, avec l'abattage frénétique d'un poirier par Adriaan. Jardin du bonheur conjugal et des fêtes de famille, jardin du refuge contre l'hostilité des voisins, jardin du secret et de la sensualité avec François, jardin de la vie normale qui recommence, puis des désillusions.

En changeant d'inspiration, André Delvaux n'a pas changé, fondamentalement, de style. Son jardin est comme un lieu magique, un charme pour une femme immobilisée entre deux hommes dont l'un s'est trompé devant l'histoire, mais s'est obstiné dans son erreur, dont l'autre a eu raison, mais n'a pas su comprendre Lieve. Il exprime, ce jardin, douze années qui passent, par la transformation progressive des saisons, comme si la nature avait accompli son cycle pendant la durée du film, rendant relatif l'affrontement des idéologies par rapport à la vérité de la femme. C'est au-dehors, dans un espace réduit à quelques rues, que les événements sont figurés par quelques scènes fulgurantes et, en somme, symboliques.

Il n'y a pas, dans *Femme entre chien et loup*, de reconstitution « rétro » spectaculaire, mais la couleur du temps, l'esprit d'une réalité historique, ressentis par Lieve. La force de ce beau film, qui dénonce le poison latent du fascisme survivant à la défaite nazie, tient à ce subjectivisme que transmettent, constamment, une mise en scène envoûtante et l'interprétation de Marie-Christine Barrault. Cette actrice qu'on a vue et appréciée dans des rôles divers (sinon, toujours, de bons films) a trouvé, enfin, l'occasion de s'affirmer grande comédienne. La voilà, physiquement et moralement bourgeoise flamande, extraordinaire de retenue, d'intensité, de mouvements intérieurs de caractérisation jusque dans ses robes et la façon de les porter. Doublée en flamand, on dirait qu'elle le parle. Si Rutger Hauer (Adriaan) et Roger Van Hool (François) sont excellents ainsi que les acteurs flamands composant une galerie de personnages à la James Ensor, Marie-Christine Barrault est la figure dominante, l'âme de l'œuvre d'André Delvaux. — J. S.

« Répondre soi-même à des questions vitales »

« *EN 1975*, dit André Delvaux, *j'ai, à la demande de la télévision flamande, réalisé un moyen métrage. A cette occasion, j'ai fait la connaissance de l'écrivain flamand Ivo Michiels, et nous avons conçu ensemble le scénario de* Femme entre chien et loup. *Nous voulions parler de ce qu'avait connu notre génération pendant la deuxième guerre mondiale. C'était une sorte de défi, une façon de faire pièce à la petite honte de notre cinéma, qui n'a jamais vraiment reflété les événements essentiels de notre histoire, sauf en explorant les méandres de la psychologie individuelle.*

» Ce changement d'inspiration était un besoin chez moi. Je suis très sensible au reproche que l'on m'a fait de m'être confiné longtemps dans l'espace de la vie intérieure. Quand on avance en âge, il devient nécessaire de répondre soi-même à certaines questions vitales. Comme tous les gens de ma génération, je suis très frappé par la résurgence actuelle du fascisme. Nous avons connu le fascisme violent au pouvoir. Il nous a volé notre adolescence, il a causé d'innombrables destructions, cela a été atroce. Or je sais très bien que ce qui a éclaté, pendant la guerre en Europe, sous la forme de l'horreur absolue, existait sous une forme endémique et pas forcément dangereuse dès le début des années 30. Dans un temps qui n'est pas celui d'une crise politique ouverte, les germes du fascisme ne ressemblent pas complètement au fascisme. Mais, quand vient le temps des affrontements pour le pouvoir, un climat de guerre civile se dessine, et le fascisme montre son vrai visage. Si nous arrivions aujourd'hui à une telle situation historique, nous connaîtrions ce qui existe, par exemple, dans certains pays d'Amérique du Sud. Nous pourrions être jetés dans le camp des victimes ou dans celui des bourreaux.

» Je ne suis pas un politique, je ne manipule pas avec vélocité les mécanismes politiques, mais il m'a semblé que le fascisme était un sujet qui pouvait devenir brûlant, en Belgique, où les communautés linguistiques s'affrontent, alors que les séquelles des années 40 n'ont pas été liquidées. Le scénario de Femme entre chien et loup *me permettait de dire quelque chose d'important à mes compatriotes. Et comme j'avais envie, depuis longtemps, de faire un film à partir d'un personnage de femme, j'ai préféré, au lieu de me lancer dans une histoire politique, prendre une distance avec la guerre, en la montrant du point de vue de Lieve, cette petite bourgeoise flamande qui vit à Anvers.*

» L'image du fascisme vient du regard moral d'une femme qui voit les deux hommes passant dans sa vie faire l'histoire, l'un dans la collaboration, l'autre dans la Résistance. Mais, au-delà des événements politiques, et la paix revenue, Lieve commence à faire, elle aussi, l'histoire, en décidant de se libérer. Lieve n'est pas le porte-drapeau d'un féminisme. Elle prend un risque en quittant finalement Adriaan, après avoir refusé François ; mais elle ignore elle-même que c'est un risque politique. Elle se met au monde, instinctivement, comme le personnage de la mère dans le film de Poudovkine (tiré de Gorki).

Le long trajet de la Flandre

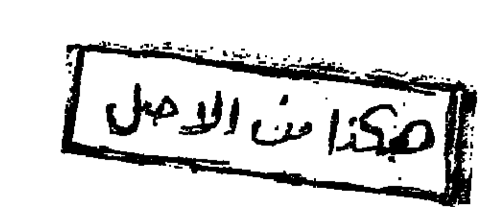
» Dans ces événements historiques, politiques, il faut tenir compte du problème flamand. La Flandre a fait un long trajet depuis le début du dix-neuvième siècle où sa culture et sa langue se trouvaient anéanties par des occupations successives. En moins d'un siècle, les Flamands ont acquis de nouveaux droits politiques et des droits d'existence égaux à ceux des Wallons.

» Il existe un très fort idéalisme national en Flandre et, pour le faire aboutir, les Flamands, qui se sentaient plus proches des idéaux germaniques que de la civilisation « latine », ont souvent pensé qu'il fallait se tourner vers l'Allemagne. Les Allemands, qui nous ont occupés deux fois, en 1914 et en 1940 ont utilisé cet état d'esprit pour mieux diviser et conquérir. Après leur victoire de 1940, ils ont renvoyé dans leurs foyers tous les soldats et officiers flamands, alors qu'ils gardaient les Wallons prisonniers. Ce qui a dressé les uns contre les autres, avec fureur, certains membres des deux communautés.

» Sans parler de la collaboration économique, il y a eu parmi les Flamands, après 1940, des idéalistes comme Adriaan qui ont cru en la parole allemande et ont rejoint la « croisade » des nazis à l'Est. C'est aussi par idéalisme qu'une aile importante de l'Eglise de Flandre a poussé les jeunes dans les bras de l'Allemagne. Du côté wallon, les collaborateurs se sont regroupés autour du mouvement rexiste de Léon Degrelle, qui s'était orienté ouvertement vers le fascisme dès 1936. Les motivations n'étaient pas les mêmes. Naturellement, il y a eu des résistants chez les Flamands et chez les Wallons.

» Pour moi, ce qui fait d'Adriaan un fasciste redoutable, ce n'est pas tant son engagement avec les Allemands sur le front de l'Est que son acharnement à ne pas revenir sur une erreur, à conserver ses obsessions sans vouloir rien comprendre à ce qui s'est passé : l'abomination nazie, les pays ravagés, les déportations, les massacres des juifs. Adriaan, l'idéaliste perverti, est devenu un fasciste quotidien exerçant sa puissance sur une femme qui est, en tant qu'épouse, à sa merci. La destruction rageuse de l'arbre du jardin, qu'il abat à coups de hache, symbolise cette violence qu'exerceraient sur la société lui et ses semblables, si un nouvel état de crise les portaient au pouvoir. Au bruit de l'arbre qui s'abat, les habitants, les passants de la rue, se figent, comme frappés de stupeur devant un événement dont ils sentent, brusquement, le danger. Aujourd'hui, la communauté flamande est plus nombreuse et plus puissante que la communauté francophone. Je craignais que le problème soulevé dans le film ne provoque des affrontements partisans. Or Femme entre chien et loup *vient de sortir en Belgique avec un succès considérable, et j'ai entendu dire « c'est juste » à propos de ce que j'ai montré. »*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.



Le Second Empire au Grand Palais

La richesse ne fait pas le bonheur

LE 2 décembre, Sedan, les Tuileries, le Salon des refusés. La fête, l'« orgie » impériale se terminant par le désastre le plus cruel de notre histoire, une société de parvenus ajoutant à la brutale illégitimité de sa naissance la responsabilité d'avoir admis, sinon provoqué, la rupture entre l'art officiel et l'art vivant, *Nana*, *l'Argent*, *la Curée*, tels sont les principaux attendus de la condamnation qui n'a cessé de peser sur le Second Empire, de tous les régimes que la France a connus celui qui a trouvé le moins de défenseurs, et dans lequel a paru s'incarner ce que le dix-neuvième siècle a avoué de plus philistin, « stupide » et dépassé par les événements.

La réhabilitation, on le sait, est en cours. Nos catastrophes d'urbanisme et d'architecture (elle ne font que croître et embellir) ont remis à leur juste place Haussmann, Baltard, Hittorf, la plupart des architectes qui ont participé aux grandes entreprises d'équipement et de modernisation du milieu du siècle. Viollet-le-Duc est en passe d'être canonisé, et les meubles, les objets Napoléon III ont depuis longtemps repris le chemin des salles de vente et des magasins d'antiquité. Quant à la peinture, le travail des historiens, des expositions comme Equivoques, présentée au pavillon de Marsan en 1973, ont montré qu'il y avait un autre dix-neuvième siècle à découvrir, et qu'une opposition trop abrupte entre « pompiers » et « refusés », entre l'impressionnisme et l'art des salons, relevait d'un manichéisme assez sommaire et mal informé.

Le moment était venu d'ouvrir le dossier. C'est ce que fait la brillante exposition qui vient de s'ouvrir au Grand Palais et qui est due aux efforts conjugués du Louvre, des musées de Detroit et de Philadelphie. On peut regretter qu'elle fasse la part trop belle au monde officiel et à ces olympiades de l'art appliqué à l'industrie que furent les expositions universelles, évoquées par la charmante ironie d'un Manet venu d'Oslo. On ne peut nier l'ampleur de l'enquête, la qualité de certaines sections, celle de la photographie en particulier avec les superbes trophées de chasse d'Adolphe Braun, et le courage, si l'on peut dire, du parti d'ensemble : c'est l'art décoratif qui est au premier plan, et c'est devant l'art décoratif qu'hésiteront encore les esprits les plus tolérants et les goûts les plus œcuméniques.

Voici d'abord les hommes, le personnel politique, le vilain Persigné, d'Elyas Robert, l'impératrice agenouillée à Notre-Dame le jour de son mariage, sa couronne, son livre de messe, les insignes de ses dames d'honneur, Napoléon III tel que l'ont vu Flandrin, Alexandre Lequien, Cabanel dans un petit portrait étonnant de naturel et de bonhomie, Claudius Popelin, dans une plaque d'émail genre Limoges où le souverain est entouré de quatre divinités tutélaires, en la personne de Clovis, de Charlemagne, d'Hugues Capet et de Napoléon Ier. Comme tous les régimes nés d'un coup de force, le Second Empire ne cesse de proclamer sa légitimité : l'oncle y pourvoira et *l'Apothéose de Napoléon Ier* est illustrée aussi bien par Ingres, à l'un des plafonds de l'Hôtel de Ville que par un camée d'Adolphe David, le plus grand camée des temps modernes, nous dit-on, et qui fut considéré à l'époque comme « le plus rare monument de la glyptique française ».

Le gâteau de Madame Bovary

La vie de cour, les fastes du règne, sont évoqués par les très belles études de Couture pour le *Baptême du prince impérial* et par le *Bal aux Tuileries* de Carpeaux, dont le feu équilibre fort heureusement la très morose *Réception des ambassadeurs siamois à Fontainebleau* de Gérôme. Une charmante aquarelle d'Eugène Lami rappelle le souper offert à la reine Victoria dans l'opéra de Versailles, lors de l'Exposition universelle de 1855, et, à un niveau plus détendu, plus intime, J.-B. de Fournier, Jean Sorieul, Charles Giraud, nous montrent les appartements de l'impératrice à Saint-Cloud, la chambre à coucher de Morny à l'hôtel de Lassay ou le salon de la princesse Mathilde, qui tenait bureau d'esprit, peignait des pivoines avec acharnement, mais semble avoir été aussi peu douée sur le plan culturel que le reste de la famille.

C'est la paix. Voici la guerre : un excellent Detaille, John-Lewis-Brown, un Meissonier qui ne dit pas tous ses mérites de peintre militaire (on attendait *la Bataille de Solferino*) et qui est assez curieusement rapproché, ce n'est tout de même pas le même monde, de *Combat du Kearsage et de l'Alabama*, de Manet. Quelques paysages pour ragaillardir l'atmosphère et rappeler les côtés bucoliques de l'époque : Cibot, François, Corot, l'infatigable Rosa Bonheur, le *Pierrefonds* de Huet, avant que Viollet-le-Duc n'y mette la main, le *Saint-Cloud* de Daubigny, la résidence préférée de l'empereur, où, selon Hugo, venaient « l'adorer les préfets et les maires ». Et deux pièces de résistance : le grand Winterhalter de Compiègne et le bureau du prince impérial. Nous voici au cœur du débat : l'art décoratif.

L'art décoratif fut la grande pensée du régime dans ses ambitions naïves d'ouvriérisme culturel. Il s'agissait de ranimer les manufactures nationales et les métiers traditionnels, de lutter contre la concurrence anglaise, d'affirmer la supériorité de l'article de Paris dans les expositions universelles, d'appliquer l'art à l'industrie par l'emploi de techniques nouvelles permettant une production abondante et moins coûteuse. Sur le plan économique et social, la réussite fut incontestable. Napoléon III envoya à ses frais près de mille ouvriers et artisans à l'Exposition de 1863, la même année, divers fabricants fondèrent l'Union centrale des beaux arts appliqués à l'industrie et par la qualité d'exécution qui tient parfois du prodige les produits de luxe français alors les plus recherchés et exportés d'Europe.

Pourtant lorsqu'on voit tous ces meubles, toute cette céramique et cette verrerie, tout ce Baccarat et ce Barbedienne, toute cette orfèvrerie religieuse admirablement exécutée mais si platement rétrospective, la première réaction est presque celle de l'épouvante (ou du fou rire) et donne envie d'exiger la condamnation définitive de tout ce qui touche aux métiers d'art.

Cette réaction est évidemment injuste : il y a là des choses charmantes (une table à marqueterie de porcelaine, le bureau de la reine Victoria) ou d'une indiscutable dignité (la bibliothèque de Beurdeley), Baccarat lorsqu'il est simple sait être exquis, les bronzes sont en général de très belle qualité et le choc aurait été moins rude si l'on avait montré des pièces plus modestes, plus gentiment bourgeoises, si l'on avait évoqué le quotidien, comme le faisait l'exposition du Parisien chez lui au dix-neuvième siècle, naguère présentée aux Archives, si tous ces chefs-d'œuvre avaient pu être rassemblés dans le décor pour lequel ils furent conçus. Sans tapisseries, capitons et somptueuses tentures, l'objet Napoléon III devient aussi lugubre qu'une personne déplacée, aussi absurde que le gâteau de mariage de *Madame Bovary*.

Il faudrait tout de même de singulières ressources d'attendrissement pour accorder ses faveurs au médaillier « mérovingien » de Diehl, à telle « fontaine à eau parfumée » en forme de pinacle et clé de voûte ou à l'ahurissante coupe Hope, qui manifeste jusqu'au délire la manie de la surcharge, de l'accumulation, plaie majeure d'une époque où l'on confondit presque toujours le luxe et la profusion, où l'on crut que, en toute circonstance, la richesse faisait le bonheur. Seules, emportent une adhésion sans réserves les pièces où se manifeste cette fermeté de parti qui révèle la pensée de l'artiste plutôt que la main de l'artisan : ainsi les candélabres de Carrier-Belleuse avec leurs charmantes figures de « Parisiennes s'essayant à la dignité grecque » ou la console que Dalou exécuta pour l'hôtel de la Paiva.

Carrier-Belleuse, Dalou dans ses jeunes années, Carpeaux qui fut la chance du régime, Barye dont les tigres ont un peu vieilli mais qui apparaît dans le groupe de la *Guerre* d'une force, d'une majesté vraiment impériales, Charles Cordier, rénovateur de la sculpture polychrome et, à un moindre degré, Falguière, Clesinger, Paul Dubois (« le Chanteur florentin »), Chapu : la sculpture est un des points forts d'une époque pour laquelle tout fut prétexte à monuments et où la fièvre de construction procura aux sculpteurs plus de commandes qu'ils n'en eurent jamais.

Entrechats mérovingiens

Si la variété des solutions interdit d'en présenter l'analyse, le romantisme encore très prenant de Piollet étant contemporain des charmes néo-grecs de Salmson et des rondeurs faciles de la *Vénus aux cheveux d'or* de Charles Arnaud, il est remarquable que la sculpture n'ait pas provoqué les grandes colères qu'éveilla la peinture dès le salon de 1851. Les drames commenceront avec Rodin dont l'adorable *Jeune fille au chapeau fleuri de rosée* ne fait pas tout à fait oublier le caractère incomplet du panorama qui nous est proposé, l'absence de toute allusion à Rude, à la sculpture monumentale ou funéraire, au travail des collaborateurs de Viollet-le-Duc et l'on aurait aimé que vienne de Clermont l'étincelant modèle du *Vercingétorix* de Bartholdi : « nos ancêtres les Gaulois » datent de cette époque.

Nous parlions de la peinture mais, les limites de cet article nous obligeant à conclure, nous n'en parlerons pas, tout au moins aujourd'hui. Non que le sujet manque d'intérêt ni la manière dont il est présenté. C'est même par là que cette exposition est la plus stimulante, par les rapprochements qu'elle suggère et les œuvres de premier plan qu'elle révèle, ainsi le *Joas* d'Henri Lévy, pour n'en citer qu'une. C'est par là encore qu'elle se fait un peu pardonner l'insuffisance de la section consacrée à l'architecture. Des entreprises énormes — comme l'Opéra, le nouveau Louvre de Visconti et Lefuel — ne sont évoquées que par quelques documents en dehors de la Major de Marseille, la province est passée sous silence. Rien sur l'architecture industrielle qui est la gloire de l'époque, sur l'architecture domestique, celle des grands hôtels parisiens, des villas des immeubles haussmanniens.

Haussmann ? Pas une allusion, pas un plan d'urbanisme. Que l'on considère Haussmann comme un simple administrateur peut à la rigueur se défendre. Mais les Champs-Elysées de Hittorf ! Le bois de Boulogne, Alphand ! C'est cela l'art du Second Empire et non toute cette richesse bête, tous ces entrechats mérovingiens ! La suite au prochain supplément.

ANDRÉ FERMIGIER.

✦ *L'Art en France sous le Second Empire*, Grand Palais, jusqu'au 13 août. Catalogue (très documenté) : 80 F. On en complétera la lecture par celle du dernier numéro de la revue *Monuments historiques*, consacré à l'architecture et au décor sous le Second Empire.

Au Mai de Bordeaux

Cette cour d'Europe où paraît Goya

« L'ART européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle » : une exposition qui a beaucoup d'étoffe : Goya s'y trouve évoqué, en une salle magnifique, après un long prélude qui situe ce sommet de l'art en Espagne dans le vaste cadre (1700-1808) cosmopolite dont on découvre — à la sortie des belles salles bordelaises de la galerie des beaux-arts — qu'il était bien mal connu. Heureuse exposition où la présence prestigieuse de Goya n'est pas le sujet essentiel, puisque c'est, plus largement, du destin d'un art lié aux événements familiaux de l'Europe monarchiste qu'il est question. Destin hésitant entre l'influence française et l'italienne, qui enrichissent tour à tour l'identité retrouvée de la peinture espagnole.



Du testament du dernier Habsbourg portant au trône très catholique le petit-fils de Louis XIV à l'intrusion napoléonienne, l'orientation que nous dirions culturelle change, par exemple à l'heure du second mariage de Philippe V avec Elisabeth Farnèse, pour le choix des artistes importés nécessaires à l'embellissement des demeures royales. Ces vicissitudes, examinées de très près par Yves Bottineau, et commentées dans leurs domaines respectifs par MM. José Manuel Pita Andrade, Alfonso H. Perez Sanchez (musée du Prado) et Mlle Jeanine Baticle (musée du Louvre), sont illustrées par environ cent trente toiles, toutes parfaitement choisies. Si l'on ajoute que beaucoup dépassent l'intérêt documentaire par leur qualité ou leur charme — et, souvent, les deux, — c'est dire qu'un succès certain attend une exposition si utile et réussie. Rappelons qu'accueillie, dans la brillante présentation de Mlle Gilberte Martin-Méry, jusqu'au 1er septembre 1979 à Bordeaux, l'exposition, pour laquelle des prêts internationaux importants ont été consentis (Prado, Louvre, Versailles, collections particulières), passera à Paris, au Grand Palais (28 septembre-31 décembre 1979) et gagnera Madrid en 1980 (25 janvier-25 avril).

Contrairement à une idée reçue, la peinture ne disparaît pas en Espagne après Velasquez pour renaître *ex nihilo* avec le seul Goya. Des personnalités attachantes comme celle de Luis Melendez sont mises en lumière (trois truculentes natures mortes, un bel autoportrait du Louvre). Bien entendu, Ramon Bayeu, dont Goya, son beau-frère, aime se dire le disciple, n'est pas oublié. Par lui passent divers courants, d'abord d'un baroque hérité de Luca Giordano, puis un néo-classique influencé par l'enseignement de Mengs. On notera ses esquisses (ou ses notes) pour des cartons de tapisseries destinés à la Manufacture royale de Santa Barbara. Beaucoup moins connu, José del Castillo répondra par une simplicité décorative pleine de naturel et de fraîcheur. Goya retrouvera souvent l'aisance du « marchand d'éventails ».

Plus convaincantes que les portraits de Maella, les compositions de Luis Paret y Alcazar surprendront. Et, particulièrement, une admirable *Vue de Fontarabie*, l'une des révélations de l'exposition (Caen, musée des Beaux-Arts), dont la lumière limpide contraste avec l'inextricable fouillis de symboles de *la Prudence de Diogène*, œuvre étrange venue de Madrid (académie San Fernando).

Evidemment très attendue, la salle Goya est d'une séduction irrésistible : une vingtaine de toiles, où paysages et portraits, tous fameux, mettent surtout à l'honneur la manière claire. En tête, l'extraordinaire panorama *la Prairie de saint Isidore* (Prado), dont on ne se lasse pas d'admirer la prouesse optique, la lumineuse poésie, la construction grandiose et rigoureuse, que fait oublier l'agrément d'une élégance naturelle. Tout aussi impressionniste avant la lettre, bien que moins spectaculaire, *la Chapelle Saint-Isidore* (Prado) s'oppose aux effets de rythmes nets des « vendanges » conçues pour la transcription en tapisserie, comme *le Parasol*, exquise scène de genre sans mièvrerie ni équivoque, où l'on retrouve la lumière tamisée de la toile *Vertumne et Pomone* de Jean Ranc (Montpellier). Que dire des portraits ? De cette marquise de Pontejos, prêtée par la National Gallery de Washington, où l'attitude et le visage austères démentent le charme à la française des nœuds roses et des volants de tulle gris perle. De la duchesse d'Albe, plus typiquement goyesque comme mise en page (coll. part., Paris). Des portraits masculins, dont le plus enlevé est celui du duc d'Albe (Prado), et le plus impartial celui de Goya lui-même (Castres).

Le testament de 1700

Fort habilement accroché, c'est un ensemble homogène, imposant et d'une qualité exceptionnelle. Des œuvres plus dramatiques, comme les deux scènes de l'histoire de saint François Borgia (coll. marquise de Santa-Cruz, Madrid), font pressentir la manière sombre du Goya visionnaire à venir, tandis que les deux esquisses *la Vierge, reine des martyrs* (Saragosse) annoncent le fresquiste de San-Antonio-de-la-Florida. *L'Intérieur de prison* (Durham) nous introduit même dans les récits d'effroi de la période finale.

Issue du testament de 1700, l'implantation française vise, en Espagne, à l'élaboration d'un art monarchique, bourbonien et sans grâces excessives. Le portrait de Philippe V par Rigaud (Versailles) est un bon exemple de l'effort d'adaptation au goût espagnol. Commande politique s'il en fut — comme le portrait de la duchesse de Parme par Nattier (Versailles). C'est une qualité dans la pompe, où la plus somptueuse robe de cour reste un tissu et où l'environnement n'est pas négligé. On le voit avec les toiles de Van Loo, comme il se doit abondamment représenté, puisqu'il est de ceux qui furent importés en Espagne. Avant lui, Houasse fit carrière à la cour de Madrid avec ses portraits et ses scènes de genre : tous d'une correction classique, exemplaires mais conventionnels. On trouvera plus naturels les liens de l'Espagne avec le Méridional Subleyras. Quant à Jean Ranc, déjà cité pour sa ravissante ombrelle, il est caractéristique d'une réussite à l'étranger : treize ans de séjour, beaucoup de commandes, dont un portrait de *la Chienne Lisia*, dont Y. Battineau constate qu'il n'est ni cynégétique ni animalier, mais traité comme un « portrait canin » et finalement une certaine ibérisation qui sera marquée par une influence de Velasquez.

Les Italiens ont un poids plus suivi sur l'art espagnol. A la cour qui occupe l'exposition, ils reprennent leur influence traditionnelle dans la seconde moitié du siècle. Bien entendu, dès qu'il s'agit de constructions royales après l'incendie de l'Alcazar, Amigoni est chargé des décors des grandes salles du palais d'Aranjuez, mais les esquisses que Gianquinto proposera pour la coupole de la chapelle du palais royal de Madrid sont une des bonnes surprises de la présentation de Bordeaux. Après un changement de goût dû à l'arrivée de Mengs (1761), ce natif de Bohême, élevé en Italie et si résolument classique, l'Espagne en vient à la débauche de couleurs de Tiepolo. Giovanni Battista, vieillissant, triomphe dans une belle étude pour *Apothéose d'Enée* (Cambridge) et devient plus discuté avec les compositions destinées au couvent San-Pascual d'Aranjuez (où elles furent refusées), dont la célèbre *Immaculée Conception* (Prado). Dans cette dernière œuvre, les audaces picturales — effets de matière et de couleurs, queue rose du serpent, robe-molleton — sont délirantes, à la manière de Salvador Dali. L'attitude et le visage de la Vierge ont une beauté souveraine, une majesté royale.

Tandis que l'importation des peintres français rejoignait en Espagne une certaine idée de la grandeur historique, celle des Italiens perfectionnait le décor des fresques et la notion visionnaire des innombrables madones de la péninsule.

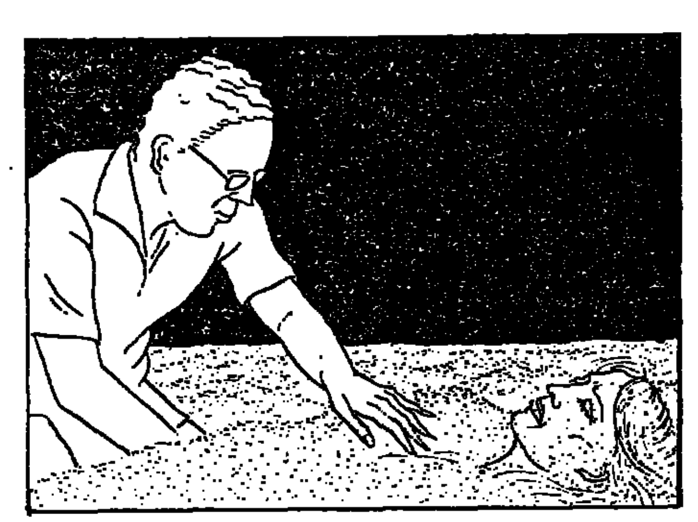
Et, naturellement, rien de tout cela n'explique le génie de Goya.

PAUL-MARIE GRAND.



LE MONDE

une sélection



« Un et un », d'Ingrid Thulin, vu par Bonnaffé.

cinéma

DAYS OF HEAVEN (LES MOISSONS DU CIEL) DE TERRENCE MALICK

Lire l'entretien avec le réalisateur page 17.

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP D'ANDRE DELVAUX

Lire les articles page 18.

HAIR DE MILOS FORMAN

La plus célèbre comédie musicale des années 60, hymne au soleil, à la liberté, à la paix. « Peace and Love ». La jeunesse en mal d'illusions est de tous les temps. Même si après l'espoir vient la déception, même si après la joie vient la tristesse, restent toujours la musique, la danse et le chant.

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER DE MARIANNE AHRNE

L'univers d'une clinique psychiatrique suédoise et le rapport affectif d'une thérapeute inexpérimentée et d'un jeune homme enfermé dans le mutisme, ou comment communiquer dans notre monde, où chacun porte ses angoisses et ses blessures et doit avoir la liberté de parler ou de se taire ? Un film d'une très grande subtilité, d'une très grande sensibilité à l'individu, à l'humain.

LES SŒURS BRONTË, d'André Téchiné : l'itinéraire tragique de Branwell Brontë, frère des célèbres romancières, et le prestige des superbes images de Bruno Nuyten ; **UN ET UN**, d'Ingrid Thulin, Erland Josephson et Sven Nykvist : remise en question du couple et de la vie à deux dans une optique non bergmanienne ;

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE, d'Alan J Pakula : western à l'ancienne et Jane Fonda.

théâtre

MEPHISTO A LA CARTOUCHERIE

Un nouveau spectacle par le Théâtre du Soleil est toujours un événement attendu. Le thème de celui-ci est, à travers la carrière d'un comédien, l'histoire des intellectuels et de leurs responsabilités, l'histoire du fascisme : comment l'invraisemblable est arrivé.

QUATRE LITRES DOUZE AU CENTRE POMPIDOU

Quelques Nancéiens complètement délirants inventent un concert burlesque, cosmopolite, dévastateur, survolté, farceur, acerbe. En bref, hilarant.

L'ATELIER à l'Odéon : l'humour agressif et la sensibilité de Jean-Claude Grumberg. **AUTOUR DE MORTIN** et **LE SILENCE ET PUIS LA NUIT** au Théâtre Essaïon : à deux horaires différents, deux spectacles sans rapport l'un avec l'autre et d'excellents comédiens pour les deux. **LE PRINTEMPS A IVRY** : en alternance, des spectacles clairs et intelligents par l'équipe des comédiens de Vitez. **LES DEUX ORPHELINES** à Gemier : la démesure du mélodrame et les mesures de l'intelligence. **LES JUSTES** à l'Epée de Bois : mise en perspective critique de Camus, de son théâtre et de ses utopies.

musique

« DIE SOLDATEN » DE ZIMMERMANN

Considéré par certains comme « le seul opéra valable après « Wozzeck », « les Soldats », de Bernd Aloys Zimmermann, n'a jamais été représenté en France. Il s'agit, en effet, d'un spectacle multi-médias et, de plus, rigoureusement dodécaphonique, qui représente un gros risque pour un théâtre. L'œuvre, fondée sur un livret de Lenz, est l'histoire de la déchéance d'une femme, marquée par la pression sociale. Radio-France la présente en concert avec une magnifique distribution, sous la direction de Günther Wich (Radio-France, le 22 mai, 20 heures).

MUSIQUE ANCIENNE A PARIS ET A ETAMPES

La musique ancienne sous sa forme la plus pure et la plus « nouvelle » fleurit actuellement en France. L'association « Le sacré dans l'histoire » présente la Schola Cantorum d'Oxford, sous la direction de J. Wood, dans des œuvres de Tallis, de Gesualdo, de Shepard et la huitième « Messe » de Josquin des Prés (Saint-Louis-en-l'Ile, le 18 ; Saint-Sulpice-de-Favières, le 19 ; Saint-Germain-l'Auxerrois, le 20, à 19 heures). L'Institut de musique et danse anciennes patronne l'Ensemble vocal d'Ile-de-France, qui donnera deux admirables programmes à Saint-Julien-le-Pauvre, l'un de musique italienne (Priuli, Rossi, Caldara, Monteverdi ; le 23, à 18 heures et 21 heures), l'autre de musique française, avec des œuvres de Lambert, Charpentier, et la première audition du « Cantique de Moïse », de Moulinié (le 26, à 18 heures et 21 heures). Et, dans le même esprit, va s'ouvrir le Festival d'Etampes, consacré à la musique ancienne des Flandres (du 26 mai au 24 juin), qui s'ouvrira cependant à Paris par un récital de clavecin et d'orgue de Gustav Leonhardt, un des maîtres à penser de cette nouvelle école (église des Blancs-Manteaux, le 21 mai).

CONCOURS DE CLARINETTE A TOULON

Le Festival de Toulon (21 mai-13 juillet) s'ouvre traditionnellement par un concours d'instruments à vent, cette année consacré à la clarinette. Soixante concurrents participent à ces épreuves fort renommées (demi-finales, le 21, à 15 h. 30 et 20 h. 30 ; finales, le 23, à 20 h. 30, à l'Opéra de Toulon).

Orchestre national, dir. S. Ozawa : Tchaïkovsky, Dvorak (Champs-Elysées, le 16) ; l'Itinéraire : œuvres de Sciarrino, Ferrero, Baggiani, Scelsi (ARC, le 16) ; Ensemble de Grenoble, dir. S. Cardon, avec U. Reinemann (Gaveau, le 16) ; **la Force du destin**, de Verdi, mise en scène J.-Cl. Auvray (Genève, les 17, 19, 21, 24, 26) et J. Karpo (Opéra de Marseille, les 18, 20, 23, 26) ; **l'Enfant et les Sortilèges** et **Œdipus Rex**, mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, les 17, 19, 22, 24) ; spectacle Kagel : **1898** et **Ludwig van** (Gennevilliers, le 18) ; **la Passion selon saint Matthieu** (Festival de Bordeaux, le 18) ; le **Messie**, de Haendel, avec les chorales de l'Ouest, dir. F. Bilger (La Roche-sur-Yon, le 18 ; Fontevraud, le 20 ; Laval, le 22 ; Nantes, le 23 ; Château-Gontier, le 25) ; **Don Carlos**, par l'Opéra de Sofia (Lausanne, le 19) ; **Abélard et les musiciens de son temps**, par l'Ensemble G.-Dufay (Sainte-Chapelle, le 19) ; Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Festival de Provins, le 19) ; inauguration par P. Cochereau des grandes orgues Gonzalez de la cathédrale (Beauvais, le 20 à 16 heures) ; **Nabucco**, par l'Opéra de Sofia (Lausanne, le 21) ; **la Belle Maguelonne**, de Brahms, par S. Nimsgern (Athénée, le 21) ; **Concerto pour violon**, de Strauss, et **Cinquième Symphonie**, de Bruckner, par l'Orchestre national, dir. L. von Matacic (Champs-Elysées, le 21) ; James Galway, flûte (Théâtre de la Ville, du 22 au 26, à 18 h. 30) ; **André Chénier**, de Giordano, par l'Opéra de Sofia (Lausanne, le 23 mai).

expositions

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE AU GRAND PALAIS

(Lire notre article page 19.)

LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON AU MUSEE DES ARTS DECORATIFS

L'art de l'Empire aussi au pavillon de Marsan. L'évocation d'une maison inspirée des demeures pompéiennes construite en 1856-1860 pour le prince Napoléon, avenue Montaigne, par l'architecte Alfred Lenormand. Détruite en 1891, seuls subsistent les dessins, les projets de décoration et des photographies pour témoigner de cette « folie » qu'un prince amateur et collectionneur d'antiquités s'était fait construire.

LE MAI DE BORDEAUX AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX

E(Lire notre article page 19.)

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES DU MUSEE DE CARDIFF AU MUSEE MARMOTTAN

Monet, Pissarro, Renoir, Cézanne, Manet, Millet, Bonnard... Vingt-trois tableaux pour cette exposition des « chefs-d'œuvre impressionnistes du Musée national du Pays de Galles », choisis par Yves Brayer, le conservateur du musée Marmottan. Ces tableaux ont fait partie de la collection des sœurs Davies avant d'entrer au musée de Cardiff, et n'ont pour la plupart jamais été montrés à Paris, depuis qu'ils ont quitté la France au début du siècle.

MER EGEE, GRECE DES ILES AU MUSEE DU LOUVRE

Ainsi pour la première fois des musées grecs ont consenti à se défaire pour plusieurs mois de quelques-uns de leurs trésors qui, avec les pièces du musée du Louvre, participent de cette évocation de l'art produit dans les îles de la mer Egée, du début de l'âge de bronze jusqu'à la période classique. L'exposition, belle et attachante, est présentée dans les anciens appartements d'Anne d'Autriche, depuis longtemps fermés au public.

L'œil double de Gaëtan Picon (un hommage à l'écrivain, au critique, au directeur général des arts et des lettres) ; **Soto et Agam** (l'art cinétique intégré à l'architecture, fait pour le mur, le sol ou le plafond) ; **Hajdu** (œuvres sur papier), et **Copie conforme** (trois portraitistes minutieux), au Centre Georges-Pompidou. — **Rodin et l'Extrême-Orient**, au musée Rodin : un vieux maître fasciné par des danseuses venues de loin. — **Carl André** (un sculpteur américain d'aujourd'hui), et **Christian Jaccard** (suites de toiles et de cuirs calcinés), à l'ARC ; **les dessins de Pasolini** à l'Institut culturel italien (un scénariste-dessinateur) ; **Félix Vallotton** au Petit Palais (un peintre indépendant parmi ses amis « nabis ») ; **Charles de Wailly** à l'hôtel Sully (un architecte créateur d'espaces baroques).

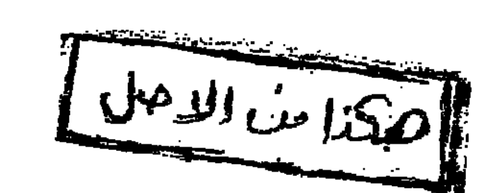
danse

Le Bolchoï au Palais des congrès : Plissetskaïa, Maximova et Vassiliev à bureaux fermés : **le Sacre du Printemps** au Théâtre des Champs-Elysées : une version signée Joseph Russillo, pour deux soirs seulement (samedi 19, dimanche 20) ; **le Ballet de Hambourg**, au Théâtre de la Ville : le retour de John Neumeier ; **les danseurs du Centre de recherches de l'opéra** aux Bouffes du Nord : avec ou sans Carolyn Carlson ; **le Folkwang Tanz Studio** d'Essen, à la Cité universitaire : danse moderne d'inspiration wigmanienne.

jazz

CLIFTON CHENIER A CAMPAGNE-PREMIERE

Huit concerts à Paris par le héros de la communauté cajun noire en Louisiane, virtuose de l'accordéon et grand prêcheur du « rhythm and blues ». Chenier reste le leader d'un style qu'a imposé le zydéco, qui mêle le folklore français d'Amérique à celui du blues sauvage des campagnes le plus ancré dans la tradition afro-américaine.



MUSIQUES DES ANTILLES

La tradition caraïbe

Comme s'ils s'étaient donné le mot, le mot des tambours, les musiciens venus « des îles » se retrouvent, en ce mois de mai, sur différentes scènes qui d'habitude ne s'ouvrent qu'au jazz. Eux et d'autres, venus de l'indéracinable Afrique ou de ses traditions, qui se sont, contre vents et marées, ici et là, perpétuées. Car le plus étonnant dans cette affaire n'est pas l'impensable écrasement des cultures africaines dès qu'elles ont été — et dans quelles conditions — déportées : le plus étonnant, après des siècles de répression, de folklorisation et de parfaite indifférence, c'est plutôt leur vivacité, inaltérable.

A l'heure donc où les îles et l'Afrique extirpent leurs musiques et leur théâtre d'une ultime tentative de déni culturel, le folklore, il est plus que temps de découvrir ici le Festival de musique des Antilles (« Kolokolo », l'excellent groupe de Bibi Louison avec les Africains Jo Maka et Adolphe Winkler, Philippe d'Huy et David Rose Quintet, puis « Voltage 8 » d'Eric Cosaque) ; ou là, Akendengue (Gabon), l'accordéoniste-chanteur Clifton Chenier, qui maintient et invente la tradition du zydeco (la musique cajun, noire), et, du côté du blues ou de la soul-music, Sugar Blue et, bien sûr, La Velle, entourée d'André Condouant (guitariste antillais) et de Sylvain Marc (Madagascar).

Bref, en bordure du jazz et sans être de pauvres survivances, toutes les musiques qui l'ont rendu possible et qui tracent encore leurs propres chemins.

Avec la salsa, musique de synthèse des traditions à la tradition relevée, Henri Guédon et ses Guarijos (dont un remarquable trompettiste cubain, Rodriguez) montraient au début du mois une des voies les plus achevées : les cuivres aux percussions mêlées et cette infinie langueur des rythmes, qu'on prend un peu légèrement pour de la nonchalance. Mais il reste de belles occasions de saisir les musiques noires en tous leurs états, et de savoir d'où elles viennent.

FRANCIS MARMANDE.

★ Théâtre Campagne-Première : Clifton Chenier (16-20, 25-30 mai) ; La Velle (22, 23, 24 mai, 1er-7 juin) ; Sugar Blue (17-29 juin) ; Pierre Akendengue (28-29 mai), 19, rue Campagne-Première.

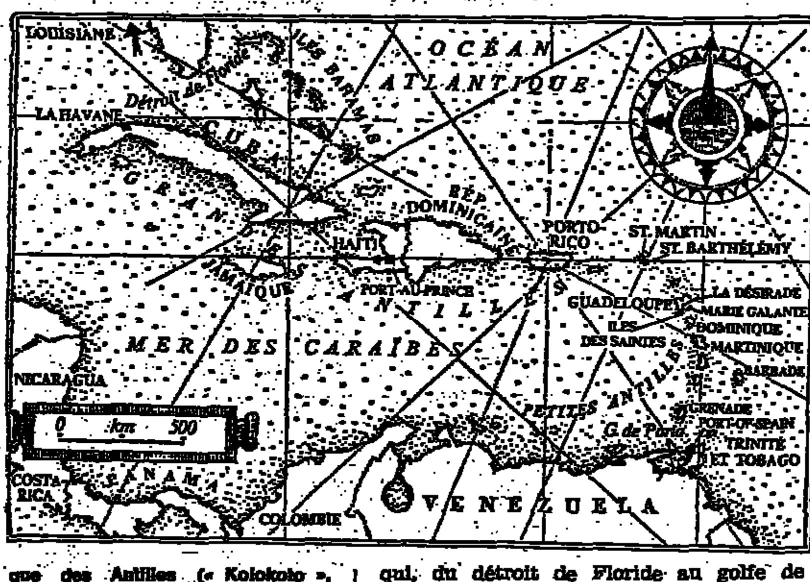
★ Chapelle des Lombards : Festival de musique des Antilles ; Philippe d'Huy-David Rose Quintet (16-22 mai) ; Voltage 8, avec Eric Cosaque (23 mai au 5 juin), 62, rue des Lombards.

★ Mutualité : Tambou ké palé. Toto Bissainthe, Frank Valmont, Agoulon Ka, le Théâtre Zoulou, le Théâtre noir, Alain Jean-Marie, Winston Berkley, Jean-Claude Montredon, Ibo Simon ; 18 mai, 21 heures, 24, rue Saint-Victor.

De la musique des îles Caraïbes parlent depuis longtemps ceux qui s'occupent des arts populaires semblables et différents qui ont germé et grandi sur le continent des trois Amériques, parce que ces îles avec lui ont joué et continuent de jouer un rôle d'émetteur et de récepteur à la fois. Les secteurs hispanophones et anglophones ont suscité les recherches les plus nombreuses, ces dernières années surtout.

Aussi bien l'attention doit-elle se porter maintenant avec une égale vigilance vers les terres de la francophonie si l'on veut que la documentation se complète et, simultanément, se renouvelle. Les travaux relatifs au domaine sont rares. Supplémentaire raison de les souhaiter pour bientôt et d'en tenter l'esquisse, après avoir rappelé ou précisé les choses sues.

Pour considérer le spectre des musiques des « Indes occidentales » dans toute son étendue, gardons à l'esprit, d'abord, le large déploiement d'archipels qui, du détroit de Floride au golfe de Paria, tracent le pointillé d'une frontière entre l'océan Atlantique et la mer des Caraïbes. De haut en bas, de l'ouest à l'est, il faut retenir, du point de vue qui est le nôtre : Cuba, la Jamaïque, Haïti, Porto-Rico, Saint-Martin, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, la Trinité, lieux de vie musicale exubérante, diversifiée, gorgée d'africanismes et liée aux danses d'indissoluble façon.



L'étude de ces danses, de ces rythmes nombreux qui sont nés là, nécessiterait l'étendue d'un gros livre. Pour mettre seulement un début d'ordre dans la lourde abondance des faits, et fixer quelques repères, disons que les catégories rythmiques habituellement retenues peuvent être groupées selon la géographie, par lieux natals, ou selon le solfège, par systèmes de mesures. Nous reviendrons, chemin faisant, sur les localisations. Posons, en suivant les classifications canoniques, et pour mémoire, que la habanera se range, comme la conga, la biguine, la cadence, dans le système à 2-4, le plus répandu aux Antilles. La rumba, le mambo, le cha-cha-cha relèvent, quant à eux, du système à 4-4.

Cuba, Porto-Rico, la Jamaïque

Tous ces rythmes, comme ceux du jazz aux Etats-Unis, ou de la samba au Brésil, sont nés de la diaspora noire. Toutes ces musiques — et dans leurs aspects mélodiques et harmoniques aussi — conjuguent des éléments culturels de l'Afrique et de l'Europe. Est-il nécessaire de souligner, par exemple, ce que doivent à la contredanse française la vieille habanera haïtienne ou la calinda, déjà connue au dix-huitième siècle en l'île de Saint-Domingue, et qui vint s'implanter en Louisiane ?

L'influence des îles ne saurait être, sans grave ignorance, minimisée. Avant et après la dernière guerre, Cuba a exporté, avec la rumba, le bayon et, par la suite, les mambo, guaganco, guaracha, pachanga, des rythmes drus qui envahirent le monde et qui marquèrent profondément, dès les années 40, un certain jazz, judicieusement baptisé « afro-cubain ». Pour être juste, il faut conjoindre en ce courant énorme, vivifiant, qui provenait des Caraïbes, les coutumes de La Havane et celles de Porto-Rico, qui se sont du reste rapprochées l'une de l'autre dans les milieux de l'immigration à New-York, Porto-Rico amenant, pour sa part, la plena, la bomba, le seis chorreao. La veine, fort exploitée toujours, et avec plus d'heureux succès dans les années 70, prit le nom de « salsa » et eut son héros insulaire avec le groupe Gran Combo.

Au même moment que celle de la « salsa » s'est levée la vogue d'un « rhythm and blues » métabolisé et assimilé à Kingston et qui, teinté de calypso jamaïcain, s'est propagé sous le nom de « reggae ». Tous ces faits sont bien connus (voir, notamment, *le Monde* du 14 août 1975 et du 23 décembre 1976). Ils pourraient toutefois, si l'on se bornait à les observer seuls, figer en une perception rétrécissante la réalité caraïbe.

Haïti, Saint-Domingue

A l'est de ces régions très explorées, l'espace francophone d'Haïti a, lui aussi, modifié le fonds ancien du calypso en créant, après la rampa, le compas-direct (invention de Nemours Jean-Baptiste) puis la cadence (des frères Dejean, du griot Coupé-Cloué, de Léon Dimanche, Rodrigue Milien, Toto Nécessité, des groupes Schleu-Schleu, Skah-Shah, Loups Noirs, Bossa Combo, Tabou Combo, D-P Express, Astros, Scorpio, Djet-X, Volo-Volo). Cette cadence s'est répandue très au-delà d'Haïti. Elle est devenue l'une des musiques modernes les plus prisées des Caraïbes, à l'instar du merengue de la République Dominicaine, rivale ombrageuse, et d'héritage espagnol.

La Dominique, la Trinité

Plus au sud, alors que l'on a quitté les Grandes Antilles pour les petites, appelées encore îles du Vent, ou pour la très méridionale Trinité, le calypso continue de fleurir, de foisonner. Il s'unit quelquefois à la cadence, sous la désignation de cadence-calypso, à propos de laquelle Exile One réclame un certificat de paternité. Exile One est, avec les Gramacks, les Black Affairs, le Belles Combo et le chanteur Bill O Men, l'une des vedettes de la Dominique.

Primitivement occupée par quelques colons venus de France, annexée ensuite par la Grande-Bretagne, la Dominique appartient (comme la Barbade et la Trinité) à la zone langagière anglo-saxonne, mais quelques vocables français flottent tout de même, de-ci de-là, dans les chansons. Il est vrai que la Guadeloupe et la Martinique, au-dessus et au-dessous d'elle, sont ses plus proches compagnes. Avant de nous occuper, avec un soin tout électif, de ces deux voisines, et d'y retrouver, au demeurant, son influence, saluons, admirons l'existence effervescente de la Trinité, et des Trinidadiens que sont lord Kitchener, Merry Men, Mighty Sparrow, Tropical Islanders.

Face à la côte vénézuélienne, la Trinité (Trinidad), la dernière des Caraïbes, abrite, depuis 1837, un carnaval au moins aussi mirifique que ceux de La Nouvelle-Orléans ou de Rio. L'habitude des réjouissances précédant le carême s'y était établie avec l'arrivée, un demi-siècle auparavant, de planteurs français. Imitée en douce par les esclaves, elle prit sa dimension de fête folle au plein jour lorsque ceux-ci furent « libérés », déliés en tout cas des plus opprimantes contraintes.

Les stick bands frappant les bamboo-tamboo ont été néanmoins interdits en 1937. Les steel bands leur ont succédé. Avec d'autres tambours, non plus de bois cette fois, mais de métal, casseroles en un premier moment, maintenant bidons à pétrole. La bosse de la musique, diraient ceux qui y croient, a enfanté ces autres bosses, sculptées au marteau sur le fond des barils, ronds alvéolés de profondeurs et de diamètres variés qui font notes lorsque les percutent des baguettes à tête de caoutchouc. De ces bidons accordés (soprano, alto, ténor et basse), ainsi que de la gourde sha-shac, résulte la musique fluide, excitante et légère de Trinidad, qui s'est infiltrée dans l'ensemble des Antilles.

La Guadeloupe, la Martinique...

Parce que les steel bands sont partout, ils attendent — nous en avons été témoin — le voyageur en Guadeloupe où, parmi d'autres, le groupe de Port-Louis, le groupe de Capesterre, font danser au son des bidons, comme Emmanuel Toussaint y reprend et y chante la cadence d'inspiration haïtienne. La Guadeloupe, la Martinique et leurs sœurs aquatiques : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Désirade, la Marie-Galante, les Saintes, tel est l'ensemble antillais que nous connaissons le mieux puisque nous sommes Français, mais dont la musique n'a fait l'objet que de très peu d'examens.

C'est d'Anca Bertrand que nous avons appris l'essentiel. En premier lieu sur les sources du folklore, qui, singulièrement, ressemblent à celles du blues et du jazz. Ici et là, en Louisiane comme en Guadeloupe et en Martinique, les travaux s'accompagnaient, se fortifiaient de thèmes chantés de circonstance, work songs d'un côté, et, de l'autre, airs de coup de main, airs de portage, à l'imitation des usages africains, pour le plus grand bien des planteurs.

Ici et là encore chants protestants ou chants catholiques étaient ressaisis, transformés par la sensibilité noire et les messages évangéliques soutenus par les rythmes du spiritual sur le continent et de la biguine dans les deux îles. On célébrait d'ailleurs aux Antilles françaises toutes les fêtes, qu'elles fussent religieuses ou profanes, avec la même exaltation et souvent sur les mêmes danses qui prenaient le peuple dans leurs rets.

Avant Trinidad, sans doute, le carnaval — dit Vaval — agita la Martinique et la Guadeloupe, avec la foule des masques, le tohu-bohu des « diablesses », l'exécution sacrificielle du mannequin, rite multiple de la joie, de la fécondité, de la conjuration du sort, dans l'explosion de liberté passagère où se mêlaient l'esprit de l'animisme africain et celui d'un christianisme non délesté des souvenirs antiques de saturnales, de dionysies.

Cette occurrence, comme celle de Noël, relançait la biguine, en quoi on a pu voir la version caraïbe d'une danse bouéné. Nombreuses furent et restent en effet, dans ces départements du seizième parallèle, ainsi que dans tout le chapelet antillais — de Cuba à Trinidad — les réminiscences du continent noir. Ainsi des mimodrames de combat, tel le damier, dont il existe des variantes brésiliennes qui ne lui cèdent rien en pouvoir.

L'instrumentation n'est pas moins représentative de ce continent merveilleux. Aux tambourins et batteries, basses et guitares, saxos, trompettes, trombones, importés d'Europe, s'associent, comme survivances de l'Afrique, les paires entrechoquées de bâtons (tibois), la courge sèche emplie de grenaille (cha-cha ou malacache), le racleur en os ou en corne (sillac), les cylindres creux coiffés de peaux tendues (tambour, gro'ka, tambour bel-air, lesquels ont donné leur nom à des styles de musique).

La variété, dans l'Hexagone, a fait récemment connaître deux cadences, l'une signée par le Martiniquais David Martial, l'autre par le Guadeloupéen Georges Plonquitte : la première, c'est *Célimène* ; la seconde, c'est *Rosalie* — que Carlos a élue. On découvre beaucoup d'autres chansons, gonflées d'humour et bien ficelées, en fréquentant les disques publiés par les éditeurs de Fort-de-France (Trois A), de Pointe-à-Pitre (Debs et Univers) ou de Paris (Guérard, 35, boulevard Rochechouart). Indépendamment du trésor folklorique menacé d'enfouissement, et qu'il faut à tout prix sauver, existe le flux d'une production contemporaine que l'on n'a plus les moyens d'entendre aussi aisément qu'à l'époque où Patrice Blanc-Francard, sur Inter, programmait l'émission « Bananas ».

On doit écouter, de Saint-Martin, Cyril Aventurin ; de la Guyane, insulaire d'esprit, Henri Cyr, Henri Marceline, Eric Rommey ou les Vautours ; de la Guadeloupe, Vélo, Ti Céleste, Eric Cosaque, Ibo Simon, Roland Louis, Gérard La Viny et les groupes Typical Combo, Super Combo, Kalpata, Aiglons, Mascottes, Galaxy, Bookelos, Protesta, Expérience 7, Milords, Maxel's, Vickings ; de la Martinique, d'autres Vickings, ainsi que la Chorale de François, l'orchestre La Perfecta, les ensembles Malavoi, Léopards, Tabou 2, Puissance 8, et encore Eugène Mona, Hilaire Hartok, Lola Martin, Simon Jurade, Alexandre Stellio, Léon Sainte-Rose, sans oublier José Rébus, maître de la mazurka antillaise, très vivante toujours et qui obtient l'unanime faveur des adeptes du bal, comme si, à l'appel de ce mazouk, le bonheur les emportait.

A la recherche d'une identité, comme on dit aujourd'hui, les Antillais semblent bien en avoir imaginé une, musicalement, comme d'autres peuples du monde dont l'existence n'est ni moins ni plus déchirée de conflits. Une illusion serait de croire que l'on pourrait réduire ces conflits à rien. Il n'y a pas de races pures, de cultures pures, d'arts sans mélanges, de sociétés à membrane non poreuse. L'africanité, l'européanité, sont des idées-limites. Les belles musiques naissent des échanges et dans les meilleurs cas excèdent largement la somme de leurs constituants.

...et les autres

Le jazz en demeure l'exemple le plus brillant. Jazz non sans nuances topographiques, lui aussi, et que personnalisent les Guadeloupéens Al Lirvat et Alain Jean-Marie, les Martiniquais Bib Monville, Marius Cultier, Michel Sardaby. Jazz que reçoit au Club 95, à Sainte-Anne-en-Grande-Terre, l'infatigable Bernie Pollack, saxophone soprano de vocation et hôte affable des plus grands noms, lesquels — comme Mulligan — ne sont pas incapables de faire gigoter en biguine, à Pointe-à-Pitre, cinq mille personnes dans les jardins de la préfecture.

On a vu sourdre des Caraïbes une forme de musique proche et distincte de ce jazz. Comme l'écrit bellement Jane Sarnoff à propos des steel bands (mais la remarque pourrait être étendue à beaucoup de sections de percussion des calypsoniens et autres secoueurs de rythmes), c'est une musique de liesse, d'une infinie gaieté, « *un son liquide, le son du soleil sur la mer, de la mer contre le sable, des pieds marchant à travers les rues qui détiennent la chaleur lumineuse et les cœurs d'une île entière* ».

Mais la musique des Antilles, Petites ou Grandes, émigre tout de même facilement, transmet sa joie par contagion, s'insinue en chacun de nous, parce qu'elle vient de ceux qui aiment éperdument la vie et parfois même sans espérance de réciprocité.

LUCIEN MALSON.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HAJDU. Œuvres sur papier. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 juin.

SOTO. Œuvres actuelles. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 juin.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. — Jusqu'au 18 juin.

COPIE CONFORME ? John de Andrea, Chuck Close et J.-O. Hucleux. Jusqu'au 11 juin.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

JORIS IVENS. ANIMATION DES AUTOROUTES : art et archéologie. Promenoir. Jusqu'au 18 juin.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

Eclairage et habitat. — Jusqu'au 4 juin.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404) : le 16 mai : La peinture à l'Exposition universelle de 1855.

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 8 F. Du 17 mai au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - **DESSINS de PUVIS DE CHAVANNES.** — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. Musée d'art moderne de la ville de Paris 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; merc., jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). A partir du 18 mai.

CHRISTIAN JACCARD : Suites calcinées 1976-1978 - **CARL ANDRE** : Sculptures en bois - **JEAN-YVES LANGLOIS** : Gravure peinte/peinture gravée. — Arc-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 juin.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier-Musée en herbe, jardin d'Acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - **VICTOR REGNAULT,** œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du Musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 19 mai au 5 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. 30. Du 17 mai au 7 juin.

ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre, 1914-1918. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22), sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES. — Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 mai.

QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES. Illustration du livre pour enfants jusqu'au début du vingtième siècle — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juin.

NICOLAS DE STAEL. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 20 mai.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Du 17 mai au 29 juillet.

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

PAYSAGES. Photographies de T. Cooper, J. Gossage, K. Hallé, Pham Viet Si, G. Renaux, F. Ventura. — Galerie de photographies de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dim., : 4 F (gratuite le 11 juin). Jusqu'au 3 septembre.

DE BELLEVILLE A CHARONNE. — Collection du musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 mai.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en juin.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. Dessins flamands et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

JOEP GOETING. Sculptures en céramiques - tableaux, gouaches. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 mai.

MUSEE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE (première partie). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

LES LEVINE : Paysages du Grand-Nord - **D. DUNSMORE, DAN MILER, VAHE GUZELIMIAN,** photographies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 4 juin.

ADZAK, GUILLAUMON, ERIKA MAGDALINSKI, IRMGARD SIGG. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

ROBERT ET KARL WALSER. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 6 juin.

JOCHEN SCHIMMELPENNING, peintres. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mai.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 13 F. Jusqu'au 16 juin.

DESSINS DE P.P. PASOLINI (1941-1973). — Institut culturel italien, 59, rue de Varenne (222-12-78). Sauf samedi après-midi et dimanche, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

ART CANADIEN. — Unesco, 125, avenue de Suffren (577-16-10, poste 5480). Jusqu'au 25 mai.

AGUERA-HENNECART. — Mairie annexe du Ier arrond., 4, place du Louvre. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

MOHAMED BELCAID. Peintures. — Association de solidarité franco-arabe, 12-14, rue Augereau (705-81-45). De 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

TERESA DE GILDEMEISTER. — Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 23 mai.

CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU XIXe SIECLE. — Trianon de Bagatelle. De 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 4 juin.

L'ART FORAIN DU XIXe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 juin.

FIGURES EN SOUS-SOL. Photographies de J. Sarrat. — Le Louvre des Antiquaires (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 mai.

FESTIVAL EGYPTIEN. Reproduction de l'intérieur de la troisième chapelle de Toutankhamon. Photographies de J.-D. Hirvois sur l'Egypte pharaonique et islamique. — Centre culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. — Archéologie égyptienne. Nouvelle Acropole, 147, avenue Malakoff (500-90-34). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

APEL-LES FENOSA. Sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69).

LE VERRE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dim. et lund., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h. Du 17 mai au 30 juin.

CENT CINQUANTE PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS. Cité internationale des arts (salle Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

TRAVAUX D'ELEVES. — Ecole supérieure des arts appliqués Duperré, 11, rue Dupetit-Thouars. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

DESSINS, AQUARELLES ET PHOTOGRAPHIES DU HOGGAR. — U.P.A. n° 6, 144, rue de Flandre. Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

J. RISPAL, sculptures. — Lycée Jules-Ferry, 77, boulevard de Clichy. Jusqu'au 18 mai.

GALERIES

CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES, DE DEGAS A MATHIEU. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 30 juin.

MAITRES FRANÇAIS XIXe - XXe SIECLES. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.

HOMMAGE A ISAAC PAILES. — Art moderne, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). A partir du 18 mai.

LES GRANDES GUEULES. Mulatier, Morchoisne, Ricord. — Mécanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

MAROTTES ET MARIONNETTES. — La Billebaude, 8, rue Saint-Paul. Jusqu'au 27 juin.

VINGT ANS DE LA GALERIE LAMBERT, 12-14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21). Jusqu'au 28 juillet.

REGARDS VERS L'EST. Charchoune, Csaky, Chemiakin, Karskaya, Kyno, Samogit. Galerie du Roi-de-Sicile (278-13-18).

KAREL APPEL. Le cirque. — Galerie A.B.C.D., 212, boulevard Saint-Germain (222-12-32). Jusqu'au 30 juin.

ATILA. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard. Jusqu'au 29 juin.

BABOU. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 26 mai.

BARBIERI : l'utopie et ses images réelles. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Du 17 mai au 23 juin.

BARUCHELLO : DIX VILLES. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 1 8h. 30. Jusqu'au 26 mai.

ALBERT BESNARD (1840-1934). Œuvre gravé. — Galerie A. Candillier, 26, rue de Seine (354-59-24). Jusqu'au 31 juin.

VINCENT BIOULES. — Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 7 juin.

JOHN BLAKE. Œuvres récentes. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 2 juin.

SERGIO DE CASTRO. — Peintures 1972-1978. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 23 juin.

SUZANNE CATTAN. Peintures, dessins, gravures. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 8 juin.

FRANÇOIS CRABIT. — Salon permanent, 8, rue Guénégaud. Jusqu'au 22 mai.

FRANÇOISE DE DALMAS. Dessins, aquarelles et gravures. — Galerie C. de Muzac, 19, rue de l'Echaudé (033-09-55). Jusqu'au 15 juin.

IRENA DEDICOVA : Dépaysages. — Galerie A. Digard, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 26 mai.

REGIS DEPARIS. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07).

ANTONY DONALDSON. Une trapéziste. Trois sculptures. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-PIERRE EPRON, gouaches et aquarelles. — Galerie Le Théophile, 13, rue Quincampoix (278-68-48). Jusqu'au 13 juin.

FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 31 mai.

FRANTA. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mai.

FRAYSSE. — Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 30 mai.

GOLDKORN. Rétrospective. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-38). Jusqu'au 5 juin.

TONI GRAND. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 2 juin.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 121, rue Saint-Martin (287-12-83). Jusqu'à fin mai.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.

OEL ERMARREC. Douze peintures (janvier 1978-janvier 1979). Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Première partie : jusqu'au 5 juin ; deuxième partie : du 6 au 30 juin.

ABRAM KROL. Burins, émaux, gravures, livres — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université (261-29-05). Jusqu'au 26 mai.

MICHEL LABLAIS. — Galerie Travers, 24, rue de La Reynie (508-56-81).

ERIC LECŒUR. Dessins et aquarelles. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-82). Jusqu'au 31 mai.

MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

CHRISTOPHER McFEVITT. Peintures. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 mai.

ANDRE MASSON, dessins, gouaches, aquarelles (1925-1975). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 23 juin.

MOSKOVTCHENKO. Gravures et dessins. — Galerie P. Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Jusqu'au 3 juin.

CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 29 juin.

PERICAUD. Peintures récentes. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-PAUL PHILIPPE. Sculptures. Galerie Vienner, 11, rue Guisarde (033-63-61). Jusqu'au 2 juin.

PRENTICE. Sculptures, granits, marbres, bronzes. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 18 juin.

REUTERSWARD. Portraits. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (387-61-49). A partir du 18 mai.

SAINT-CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

SALZMANN. Huiles et aquarelles. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 mai.

SARTHOU. Gouaches et pastels. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 2 juin.

SERRANO. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 juin.

SILBERMANN. Enseignes pour célébrer les apparitions de Hram Ba Ta Tam dans le cours de ma vie. — Galerie M. Fels, 128, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 10 juin.

NICOLAS DE STAEL. Dessins. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 mai.

OLIVIER STREBELLE. L'astreboule. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Du 17 mai au 7 juillet.

SVENDSEN. Peintures. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Du 17 mai au 9 juin.

TAL. — Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 26 mai.

TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). A partir du 18 mai.

ANTONI TAULE. Troisième laboratoire d'attente : peintures 1978-1979. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 2 juin.

VALLOTTON. Dessinateur de presse. — Galerie Documents, 53, rue de Seine (033-50-68). — Graveur. Galerie Sagot-Le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 16 juin.

WOLMAN. L'homme séparé. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 26 mai.

ZADKINE. Cent vingt œuvres, 1918-1967. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 31 juillet.

CHRISTIAN ZEIMERT. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 2 juin.

EN BANLIEUE

GENNEVILLIERS. Itinéraire porcelaine : Baey, Capperon, Girel, etc. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

MONTROUGE. XXIVe SALON : Hommage à G. Moreau. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (656-52-52, poste 226). Jusqu'au 27 mai.

SAINT-DENIS. Aristide Delannoy. Un crayon de combat (1874-1911). — Bibliothèque municipale, 4, place de la Légion d'Honneur (820-63-83). Jusqu'au 31 mai. — Daumier aujourd'hui : 300 lithographies et bois gravés (collection L. Provost). Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Célébration en bleu : Arp, Asse, Bioulès, Breck, Debré, Delaunay, etc. — Manège royal, place Royale (973-34-48). De 14 h. à 19 h. ; sam., dim. et jours fériés, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

SAINT-OUEN. Picasso, le peintre sans la légende. — Place Jean-Jaurès (sous chapiteau). Jusqu'au 24 juin.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Hartung, estampes ; Mercier, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

VILLEPARISIS. Matta, l'homme descend du singe. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-90). Jusqu'au 30 juin.

VITRY-SUR-SEINE. T. Sigg et M. Pellotlle, lauréats de « Novembre à Vitry 1978 ». Galerie municipale, parc de la mairie. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-70), les 17, 19 et 22, à 19 h. 30 : l'Enfant et les sortilèges/Œdipe-Roi ; les 16, 18, 21 et 23, à 19 h. 30 : ballets.
SALLE FAVART (742-59-69), le 16, à 17 h. et 20 h. 30 : Intégrale Erik Satie ; le 18, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 16, 19, 20, 21 et 22, à 20 h. 30, les 19 et 23, à 14 h. 30 : le Barbier de Séville ; les 17 et 18, à 20 h. 30, le 20, à 14 h. 30 : les Trois Sœurs.
CHAILLOT (727-81-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Tour Eiffel qui tue (dernière le 20). — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Deux Orphelines.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.
PETIT ODEON (325-70-32), relâche.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Qui est Anna Marks ? ; le 17, à 20 h. : films ; les 17 et 18, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.
PETIT-T.E.P (797-96-06) (J., D., L.), 20 h. 30 : l'Evénement ; le 17, à 20 h. 30 : Christian Escoudé et Jean-Charles Capon.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (Mardi) : Débats ; le 16, à 18 h. : Architecture et construction ; le 17, à 18 h. 30 : Voix du récit · à 19 h. : Groupe Space ; à 20 h. 30 : Poésie ; le 21, à 18 h. : Cadre de ville (projection-débat). — Théâtre, les 16, 17, 18, 19 et 21, à 20 h. 30 ; le 23, à 19 h. 30 : 4 litres 12 in concerto.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël (dern. le 20).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 16, 17, 18 et 19, à 18 h. 30 : Christa Ludwig ; les 22 et 23, à 18 h. 30 : James Galway ; les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 : Ballet Rambert ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 16, 19, 20 et 23, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 19 et 23, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

Les autres salles

AIRE-LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; (D., L.), 22 h. : Madame le Rabbin.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Siegfried 78 (à partir du 19).
ATHÉNÉE (742-67-81). — I. (D.), 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II. (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-44-16) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Trois Visages
CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pépé. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Dim. soir et L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Fille d'Occitania. — Atelier du Chaudron (328-97-04), du jeudi au dim., 18 h. et 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Dim. soir, L.), 20 h., mat. sam. 15 h. mat. dim. 16 h. : Méphisto.
CENTRE CULTUREL DU DIX-SEPTIEME (227-68-81) (Dim. soir), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Ile des esclaves (dern. le 20).
C.I.S.P. (343-19-81), le 18, à 16 h. et 20 h. 45 : la Prose du Transsibérien Express.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69). — Resserre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tango. — Galerie (J., V., Sam.), 20 h. 30 : Faust.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMéDIE DES CHAMPS-éLYSéES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
DANOU (261-69-14) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.
EDOUARD-VII (073-67-90), 20 h. 30 : le Navire Night (der. le 19).
ESSAION (278-46-42), 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : Le silence et puis la nuit. — II. : les mercr., ven., sam., mar., à 20 h. 30 : Victor Hugo contre la peine de mort ; (D., L.), 22 h. : Au bois de mon cœur.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie qu'on vit.
FORUM DES HALLES (236-26-56) (D.), 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente (à partir du 18).
LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Sade, Dix nouvelles ; 12 h. 30 : Paris, c'est Brest en plus petit. — II. : 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Préféré.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Oui.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Une case de vide.
MONTPARNASSE (320-89-90), les 21, 22 et 23, à 21 h. : le Philanthrope.
OBLIQUE (355-02-94) (Mer., D. soir), 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles (dern. le 17) mat. dim., 18 h. 30 : la Liberté d'être fou (dern. le 22) ; Mar., J., V., S., 18 h. 30 : Yes, peut-être.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) I (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu ; — II, les 16, 17, 22 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 18, 19 à 20 h. 30 ; le 20 à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h. : le Tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
PLATEAU SAINT-MERRI (797-92-87) (D. soir), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. : la Foire aux patrons.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., Sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Premier.
RANELAGH (288-64-44), le 16 à 20 h. 15, le 18 à 22 h. : Amours de poisson.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIe Reich.
THEATRE ADYAR (526-12-30) (Sam., Dim.), 20 h. 45 : les Enfants.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : les Belges.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Arlequin Superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? (à partir du 18).
THEATRE 13 (589-05-99) D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat dim., 15 h. : Jacques le fataliste.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Vie en pièces.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. : Homo-portrait ; 21 h. : Chris et Laure ; 22 h 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. 30 : 20, rue Jacob.
LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (273-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; J., V., S., 23 h. 15 : les Jumelles ; II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L. et le 16), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h., à partir du 21, 21 h. : D. Lavanant ; A partir du 21, 20 h. : les Après-midi d'Emilie ; (D., L.), 21 h. : M. Morelli (dernière le 19) ; 22 h. 30 : R. Magdane.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. : les Etoiles ; 21 h. 15 : Clovis ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk nougah.
L'ECUME (542-71-16), V., S., 22 h. : Monologues du Berry.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. 15 : le Président.
LA MIRANDIERE (033-66-59) (D.), 18 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
SELENITE (033-53-14) (Mar.) I : 20 h. 30 : Céline hit ; 22 h. : Y'a d'la joie ; II : 21 h. : Rétro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tsvika, conteur.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 22 h. 30 : P. Garnier.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 19, à 21 h. : Zoue.
ARCUEIL, salle J.-Vilar, le 18 à 21 h. : Opéra en lutte majeure.
AUBERVILLIERS, Centre J.-Salomon, le 19, à 16 h. : Ensemble Ysengrin (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo, le 17, à 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
BONDY, salle A.-Malraux, le 18, à 20 h. 45 : Chorales de Bondy et de Gennevilliers ; Ensemble instrumental de Gennevilliers, dir. G. Lebet (Vivaldi).
BOULOGNE, T.B.B., les 15, 16, 17, à 20 h. 30 : les Marionnettes de Budapest.
BOURG-LA-REINE, CAEL, le 18, à 21 h. : A. Rodrigues.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 17, à 21 h. : la Célestine.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête, le 18, à 21 h. : J. Amarger Trio ; le 19, à 21 h. : Sombres histoires drôles.
CHARENTON-LE-PONT, Théâtre, le 20, à 15 h. : les Pêcheurs de perles.
CHATENAY-MALABRY, Hôtel de ville, le 19, à 21 h. : Groupe Intervalles (Satie).
CHELLES, C.C., les 17, 18, à 20 h. 30, le 20, à 16 h. : la Fête en plein air.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, les 18, 19, 20, à 21 h. : Wozzeck ; le 17, à 21 h. : J. Beaucarne.
CERGY-PONTOISE, Supelec, le 22, à 21 h. : Wino, rock.
CLAMART, C.C. J.-Arp, le 18, à 20 h. 30 : P. Béranger ; le 22, à 20 h. 30 : Chorale B. Lablaude et Ensemble Monteverdi (Monteverdi).
CLICHY, ARC, le 18, à 20 h. 30 : M. Porrone, D. Paris.
COMBS-LA-VILLE, M.J.C., le 18, à 21 h. : F. Sylvestre, J. Vidal, P. Lemaire.
CORBEIL, C. P. Neruda, les 18, 19, à 21 h. : les Colombaioni.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 16, à 20 h. 30 : les Deux Timides ; le 17, à 20 h. 30 : Arlequin, valet de deux maîtres ; le 18, à 20 h. 30 : David Rose ; le 19, à 20 h. 30 : M. Bernard.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 18 à 20 h. 30 : Jules Beaucarne ; le 19, à 20 h. 30, le 20, à 15 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Lyon.
ELANCOURT, APASC, le 18, à 21 h. : la Surface de réparation ; le 19, à 21 h. : Guitar Workshop.
ENGHIEN, salle des fêtes, le 18, à 21 h. : Symphonie municipale d'Enghien, dir. : J. Dussol (Mozart).
EPINAY-SUR-SEINE, C.C., le 18, à 21 h. : les Sioux.
EPINAY-SOUS-SENART. Eglise, les 19, 20, à 21 h. : Chorale « à Cœur Joie », Orchestre des solistes de Paris, dir. : Th. Thiebaut (Mozart, Haendel).
EVRY, Agora, le 22, à 21 h. : Mosaïque Trio.
GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda, le 18, à 20 h. 30 : Souvenirs d'Islande ; le 19, à 20 h. 30 : Art-Deche
IVRY, Théâtre des Quartiers, les 16, 17, 18, 19, 22, à 20 h. 30 ; le 20, à 16 h. : Zina.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre J.-Prévert, le 18, à 21 h. : Archie Shepp.
JUVISY, salle des fêtes, le 18, à 21 h. : Escholiers de Sainte Geneviève, Orchestre de la Vallée de Chevreuse, ensemble vocal Essonne-Chevreuse ; le 19, à 16 h. : Concert des chorales ; à 21 h. : Quintette Ars Nova. — Nouvelle salle, le 19, à 21 h. : Bal folk ; le 20, à 15 h. : Chorale de Paray-Vieille-Poste. — Gymnase Carpentier, le 20, à 14 h. : Ensemble instrumental d'Etréchy ; Orchestre de variétés de l'Ile-de-France...
MARLY-LE-ROI, M.J.C., le 19, à 21 h. : Abus Dangereux, rock. — Maison J.-Vilar, le 19, à 21 h., le 20, à 15 h. : Et à la fin était le bang.
MONTREUIL, sous chapiteau (quartier La Noue), le 18, à 20 h. 30 ; le 19, à 16 h. et à 20 h. 30 ; le 20, à 16 h. : Clowns et clowneries.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (D. soir, L.), salle Serreau, à 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. 30 : Genseric. — Salle Dullin, le 18, à 20 h. 30 : P. Camarroque.
NEUILLY, Athletic, jeudi, vendredi, samedi, à 21 h. 30 : El Lobo, cante y alma popular.
ROYAUMONT, Abbaye, le 19, à 20 h. 45 : P.-L. Aimard (Debussy, Schumann, Stockhausen).
SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C., le 18, à 21 h. : Musique de l'Inde ; le 19, à 21 h. : Musique d'Afrique.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, les 17, 18, 19, à 20 h. 30 ; les 15, 22, à 19 h. 30 ; le 17, à 14 h. 15 ; le 20, à 17 h. : Lar Lubovitch Dance Company.
SAINT-GRATIEN, Office culturel, le 17, à 21 h. : les Sioux.
SAINT-MAUR, Conservatoire, les 19 et 21, à 21 h. ; le 20, à 16 h. : le Bondieu.
SAINT-OUEN, Château, le 20, à 16 h. 30 : les Solistes de Paris, dir. : H.-C. Fantapie (Bach, Mozart, Charpentier, Leclerc, Debussy, Bochsa).
SCEAUX, les Gémeaux, le 19, à 21h. : J. Beaucarne ; — Orangerie, le 19, à 16 h. 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. : P. Menet (Leclerc, Bach, Telemann, Corelli...)
SENLIS, Fondation Cziffra, le 20, à 21 h. : G. Pontie, D. Baldwin (Poulenc, Bach, Strauss...)
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 18, à 20 h. 30 : Rock, C.-L. Lagrange ; le 19, à 20 h. 30 : Two Men's Show
TARVERNY, salle des Fêtes, le 16, à 21 h. : les Sioux.
LE VESINET, église Sainte-Marguerite, le 22, à 21 h. : Chœurs Monteverdi, dir. : M. Dubois (Monteverdi, Bach).
VILLE-D'AVRAY, Château, Cycle Debussy, le 19, à 15 h. 30 : B. Trannoy ; à 21 h. : A. Motard ; le 20, à 15 h. 30 : J. Morata, J. Riboret ; à 21 h. : B. Revert.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland, le 18, à 21 h : la Fête des fous.
VILLEPARISIS, C. J.-Prévert, le 19, à 20 h. 30 : Crazy Duck, Gwendal.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 17, à 21 h. V. Munarriz.
VITRY, Théâtre J.-Vilar, les 16, 17, 18, à 21 h. : le Printemps des saltimbanques ; — église Saint-Germain, le 20, à 15 h. 45 : Fawzi Al Aiedi et Ensemble polyphonique de Versailles.
VERSAILLES, église Sainte-Jeanne-d'Arc, le 21, à 20 h. 45 : Ensemble vocal B. Lablaude, dir. : B. Lablaude, Ensemble Monteverdi, dir. : G. Murray (Monteverdi).

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert au Théâtre National de l'Opéra de Paris pour le recrutement d'artistes au sein du choral. Sont à pourvoir :

— TROIS postes de second ténor
— UN poste de seconde basse
— UN poste de mezzo-soprano
— DEUX postes de contralto.

Les épreuves auront lieu le 15 juin 1979 à l'Opéra-Comique : à 9 h. pour les éliminatoires et à 16 h. pour la finale.

Renseignements et inscriptions à : la Régie des Chœurs, Théâtre de l'Opéra, 8, rue Scribe, 75009 Paris, tous les jours sauf dimanche.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 MAI

15 h. : Tramp, Tramp, Tramp, de F. Capra ; 18 h. : Carrousel fantastique, d'E. Giannini ; 20 h. et 22 h. : Hommage à Shirley Mac Laine (20 h. : My Geisha, de J. Cardiff ; 22 h. : Un hold-up extraordinaire, de R. Neame).

JEUDI 17 MAI

25 ans de cinéma italien : 16 h. : la Couronne de fer, d'A. Blasetti ; 18 h. : Christ interdit, de C. Malaparte ; 20 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 22 h. : Morire gratis, de S. Franchina.

VENDREDI 18 MAI

16 h., 18 h. et 22 h. : 25 ans de cinéma italien (16 h. : le Chemin de l'espérance, de P. Germi ; 18 h. : la Provinciale, de M. Soldati ; 22 h. : Huit et demi, de Fellini) ; 20 h. : cinéma iranien : la Source, d'A. Ovanessian.

SAMEDI 19 MAI

16 h. : les Week-ends de Néron, de Steno ; 18 h. : Hommage à A. Nin et I. Hugo ; 20 h. : 25 ans de cinéma italien (le Courrier du cœur, de F. Fellini) ; 22 h. : Hommage à Shirley Mac Laine (Sept fois femme, de V. de Sica).

DIMANCHE 20 MAI

15 h. : Hommage à Shirley Mac Laine (Irma la douce, de B. Wilder) ; 18 h., 20 h. et 22 h. : 25 ans de cinéma italien (18 h. : le Jugement dernier, de V. de Sica ; 20 h. : Europe 51, de R. Rossellini ; 22 h. : Juliette des esprits, de F. Fellini).

LUNDI 21 MAI

Relâche.

MARDI 22 MAI

16 h., 18 h. et 20 h. : 25 ans de cinéma italien (16 h. : la Traviata, de C. Gallone ; 18 h. : Nero su bianco, de T. Brass ; 20 h. : les Nouveaux Anges, d'U. Gregoretti) ; 22 h. : Hommage à S. Mac Laine : Artistes et Modèles.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 16 MAI

15 h. : le Dernier Round, de B. Keaton ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens (17 h. : la Flèche ardente ; Etude des mouvements ; le Pont ; les Brisants ; la Pluie ; 19 h. Symphonie industrielle ; Chanson des héros) ; 21 h. : les grands muets de l'école française : Finis terrae, de J. Epstein.

JEUDI 17 MAI

15 h. et 21 h. : les grands muets de l'école française ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective de Joris Ivens (17 h. : Borinage ; Nouvelle Terre ; Power and the Land ; 19 h. : Terre d'Espagne ; Notre Front russe).

VENDREDI 18 MAI

15 h. et 21 h. : les grands muets de l'école française ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens (17 h. : les 400 millions ; Indonesia appelle ; 19 h. : les Premières Années).

SAMEDI 19 MAI

15 h. et 21 h. : les grands muets de l'école française ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens (17 h. : La paix vaincra ; 19 h. : le Chant des fleuves ; Mon Enfant).

DIMANCHE 20 MAI

15 h. : les grands comiques américains ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens (17 h. : la Rose du vent ; 19 h. : la Seine à la rencontre de Paris ; 600 millions avec vous) ; 21 h. : les grands muets de l'école française.

LUNDI 21 MAI

15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton ; 17 h. et 19 h. : Rétrospective Joris Ivens (17 h. : l'Italie n'est pas un pays pauvre ; 19 h. : Carnet de voyage ; Peuple armé ; A Valparaiso ; le Petit Chapiteau ; le Train de la Victoire) ; 21 h. : En rade ; Yvette, d'A. Cavalcanti.

MARDI 22 MAI

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).

ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-5116) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ;

LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DEUX BONNES PATES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44).

Les films nouveaux

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, film belge d'André Delvaux : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES MOISSONS DU CIEL, film américain de Terrence Malick ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FEMMES DE 30 ANS, film américain de George Kaczender ; v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TAVERNE DE L'ENFER, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA, film français de Jacques Besnard : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ROCK'N ROLL, film italien de V. de Sisti ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

INSPECTEUR BULLDOZER, film italien de P. Steno : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

ET LA TENDRESSE ? BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan (8e) (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Calypso, 17e (380-10-68).

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat., Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.), v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

HAIR (A.), v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

HARDCORE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action République, 11e (805-51-33).

INTERIEURS (A.) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA MADRIGUERA (la Tanière) (Esp.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Images, 18e (522-37-41), Lord-Byron, 8e (225-04-22).

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRICK (Aust., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Eldorado, 10e (208-18-76), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v. f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REBECCA (Rééd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e 387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

S.O.S. CONCORDE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19 ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.), Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Angl., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H. Sp.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VUES D'ICI (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VOYAGE AVEC ANITA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

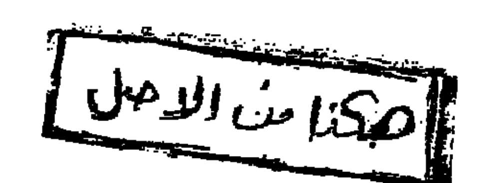
SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : En quatrième vitesse ; jeudi : Johnny le Vagabond ; vend. : Je suis un évadé ; sam. : la Femme au portrait ; dim. : le Fauve en liberté ; lundi : Little Caesar ; mar. : l'Ennemi public. — Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Grand Sommeil ; jeu. : les Passagers de la nuit ; ven. : le Crime de l'Orient-Express ; sam. : Key Largo ; dim. : Pendez-moi haut et court ; lun. : J'ai le droit de vivre ; mar. : Une femme dangereuse.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Chercheurs d'or ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Une nuit à l'opéra ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au Grand Magasin ; mar. : Plumes de cheval.

FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : Fellini Roma ; 21 h. : la Dolce Vita.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : le Point de non-retour ; jeu. : Catch 22 ; ven. : la Ballade sauvage ; sam. : Lenny ; dim. : Nashville ; lun. : Drie He Said ; mar. : Next Stop Greenwich Village.

HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Frenzy ; J. L. :



Cinéma

Psychose ; Vend. : l'Etau ; Sam. : les Amants du Capricorne ; dim. : la Mort aux trousses.

J. LOSEY (v.o.), Studio Dominique, 7e (705-04-55). Mer. : le Messager ; jeudi, dim. : Cérémonie secrète ; vend., lundi : Modesty Blaise ; sam. : le Messager.

WESTERN (v.o.), Elysées-Point-Show III, 8e (225-67-29)). Mer. : Coups de feu dans la Sierra ; jeu. : Sierra Torride ; ven. Nevada Smith ; sam. : El Dorado ; dim. : Fureur Apache ; lundi : la Kermesse de l'Ouest ; mar. : la Brigade du Texas.

ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16). En alternance : Elvis show, Amour sauvage, le Chéri de ces dames, Un direct au cœur...

Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES ANGES AUX FIGURES SALES (A., v.o.) : Styx, 5e.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BAMBI (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).

BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CALMOS (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

DRIVER (A., v.o.) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Cité, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Sécretan, 19e (206-71-33).

FLESH (A., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : 12e (343-52-97).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2e partie) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARATHON (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

MORE (A.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) ; Escurial, 13e (707-28-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.

ARAN (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-96), sam. 17 h.

DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-55), 14 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 22 h. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

L'ETAT SAUVAGE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. dim.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf dim.).

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LOLA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam., dim. mat.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.

LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; mar., 21 h. : le Bal des sirènes.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Rock and Roll ; la Fureur de vaincre ; S.O.S. Concorde.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Rock and Roll ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ? ...bordel ! ; Série noire ; la Taverne de l'enfer.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Driver ; les Femmes de trente ans.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; l'Empire de la passion ; le Choc des étoiles ; Cause toujours, tu m'intéresses.

LES MUREAUX (474-38-90) : Voyage au bout de l'enfer ; S.O.S. Concorde ; Rock and Roll ; J'suis pas un dur, mais ça viendra ; mar., 20 h. : Easy Rider.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Plus Belle Soirée de ma vie ; — Cinécal (976-38-17) : Flic ou voyou ; les Héroïnes du mal. — CAL (976-32-75), jeu., 21 h. : Padre Padrone.

MANTES, Domino (082-04-05) : Série noire ; les Sœurs Brontë ; S.O.S. Concorde. — Normandie (477-02-35) : Doux, dur et dingue ; Dim., 21 h. : J'irai cracher sur vos tombes.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : les Egouts du paradis.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : S.O.S. Concorde ; le Coup de sirocco ; Bambi ; les Sœurs Brontë ; mar., 20 h. : Chronique des années de braise ; tous les soirs, 22 h. : l'Invasion des profanateurs.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : le Crabe-Tambour ; les Nouveaux Monstres.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : American College ; Voyage au bout de l'enfer.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Bambi ; les Sœurs Brontë ; le Coup de sirocco ; Série noire.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bambi ; Patrick ; Femme entre chien et loup ; le Coup de sirocco ; S.O.S. Concorde ; Hair. — C2L (950-55-55) : les Sœurs Brontë. — Club (950-17-98) : Cap Horn ; les Diables ; Dossier 51 ; Qu'elle était verte ma vallée.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Elles deux.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Femmes de trente ans ; Flic ou voyou ; S.O.S. Concorde ; Bambi.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Flic ou voyou ; la Taverne de l'enfer ; Melody in love ; la Fureur de vaincre.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Voyage au bout de l'enfer ; les Femmes de trente ans ; J'suis pas un dur, mais ça viendra.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Hardcore ; les Sœurs Brontë ; la Fureur de vaincre ; la Taverne de l'enfer ; le Coup de sirocco.

GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Dersou Ouzala ; Nosferatu, fantôme de la nuit. — Val-Courcelles (907-44-18) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Doux, dur et dingue ; la Femme gauchère ; 2001, l'Odyssée de l'Espace.

GRIGNY, France (906-49-96) : le Voleur de Bagdad ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette. — Paris (905-79-60) : l'Esprit de famille.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Vermisat ; les Chiens ; les Yeux de Laura Mars ; Julia ; New-York, New-York ; le Tournant de la vie.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : S.O.S. Concorde ; Série noire ; Claude François ; Flic ou voyou.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Bambi ; American College.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Patrick ; les Sœurs Brontë ; Hair.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Claude François.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Et la tendresse, bordel !

CHAVILLE (926-51-96) : les Chevaux de feu ; Cause toujours, tu m'intéresses.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : l'Argent de la vieille.

COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : Molière.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Ashanti.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Et la tendresse, bordel ! ; Plurielles ; la Fureur du danger.

LEVALLOIS, G. Sadoul (270-83-84) : Un si joli village ; la Femme gauchère ; Mais où et donc Ornicar ?

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Flic ou voyou ; la Grande Attaque du train d'or.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Midnight Express.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Coup de sirocco ; les Sœurs Brontë. Studio (749-19-47) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Bambi ; Un jouet dangereux.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Crin blanc ; le Ballon rouge ; Et la tendresse, bordel ! — Gémeaux (660-05-64), Ven., 21 h. : Barberousse.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Flic ou voyou ; la Plus Belle Soirée de ma vie.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Viva el Presidente ; Un chien andalou ; l'Ange exterminateur.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : S.O.S. Concorde ; la Taverne de l'enfer ; Cause toujours, tu m'intéresses ; le Coup de sirocco. — Prado : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; jeudi, 21 h. : l'Homme de marbre.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Allegro non troppo ; l'Echiquier de la passion.

BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Cause toujours, tu m'intéresses ; la Grande Attaque du train d'or ; Flic ou voyou.

BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : L'ouragan vient de Navarone. — Salle Giono (847-18-27) : Superman.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85 : les Sœurs Brontë ; Série noire ; American College.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : La prof joue et gagne ; Melody.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : S.O.S. Concorde ; Driver ; la Fureur de vaincre ; le Coup de Sirocco ; Melody in Love ; La prof joue et gagne.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Et la tendresse ?... Bordel ! ; le Coup de sirocco ; Série noire ; Flic ou voyou ; S.O.S. Concorde ; Cause toujours, tu m'intéresses.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24) : les Orphelins.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Ashanti ; mardi soir : Jonathan Livingstone ; le Goéland.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : la Taverne de l'enfer ; les Sœurs Brontë ; Patrick ; La prof joue et gagne ; la Fureur de vaincre.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Perceval le Gallois.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : S.O.S. Concorde ; Bambi ; Doux, dur et dingue ; Flic ou voyou ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; American College. — La Lucarne (207-37-87) : Bako, l'autre rive ; Dernière tombe à Dimbaza.

FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : Vera Romeyke n'est pas dans les normes.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre Socio-Culturel (883-22-26) : Et la tendresse ?... Bordel ! ; mer., 21 h. : J.-A. Martin, photographe.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Bambi.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Femmes de trente ans ; Driver ; Melody in Love.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Rock and roll ; Claude François ; la Prof joue et gagne.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : American College ; Flic ou voyou ; Melody in love ; Driver. — Port : le Coup de Sirocco.

ORLY, Paramount (726-21-69) : les Femmes de trente ans ; Melody in love.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Taverne de l'enfer ; les Sœurs Brontë ; La prof joue et gagne ; Hair (en soirée) ; La fureur de vaincre ; le Coup de Sirocco ; Flic ou voyou.

VILLEJUIF, Théâtre Romain Rolland (726-15-02) : les Trois derniers jours.

VILLENEUVE SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : le Coup de Sirocco ; Série noire ; Melody in love.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fureur de vaincre ; les Femmes de trente ans, la Taverne de l'enfer ; S.O.S. Concorde ; Ashanti ; Hardcore.

GAMMA (981-00-03) : J'suis pas un dur, mais ça viendra ; La prof joue et gagne ; Melody in love ; Rock and roll.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Melody in love ; le Coup de Sirocco ; les Sœurs Brontë ; Ashanti.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Sœurs Brontë ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Série noire ; les 39 marches ; Flic ou voyou ; le Coup de Sirocco. — Marly : Femme entre chien et loup.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : l'Arnaque.

GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-92) : Sergent Pepper's ; les Naufragés du 747.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : le Gendarme et les extra-terrestres ; Un si joli village ; Hooray for Hollywood.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : J'suis pas un dur, mais ça viendra ; le Voleur de Bagdad ; Ashanti ; la Fureur de vaincre ; Rock and roll.

Variétés

Le music-hall

COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (256-02-15), le 21, 20 h. 45 : Paris la poésie (N. Alari, S. Kerjal, M. Normant, B. Arnac, F. Maistre).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : P. Chatel (dern. le 20) ; à partir du 21 : Y. Dautin ; 21 h. 30 : Pierre Vassiliu.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h. : J. Constantin, L. Dolène.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

HIPPODROME DE PANTIN, les 19 et 20, à partir de 10 h. : Leny Escudero, Marcel Dart, Factory di Rose, R. Mason, Toto Bissainthe, Maloya, Sugar Blue, Martin Saint-Pierre (gala org. par le M.R.A.P.).

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. : Jack Mels.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : G. Gauche.

NOUVEAUTES (770-52-76) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : Grand Orchestre du Splendid.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir et L.), 21 h., mat. 15 h. : Annie Cordy ; le 21, à 21 h. : Michel Jonasz.

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Les Harlem Globetrotters (dern. le 22).

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : la Périchole (à partir du 19)

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.) 20 h. 30, mat. sam. 16 h. 30 : Raisin.

RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., J., D. soir, L.) 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, mer. 14 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

DEUX - ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : R. Rocca.

La danse

A.S.C.I. (580-12-67), le 18, à 20 h. 30 : Ema Haberli.

LA FORGE (371-71-89), les 19, 20, à 18 h. 30 : Lila Greene et Mark Tompkins.

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSEES (339-72-42), les 19, 20, à 20 h. 30 : Ballet Théâtre J. Russillo.

THEATRE D'ORSAY (548-38-53) (D., L.), à 18 h. 30 : Danse-Poème de l'Inde.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94), à partir du 20, à 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), J., V., S., à 20 h. 30, dim., à 17 h. : Watercress Cie

LA CITE INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) (D., L., Mar.), à 20 h. 30 : Folkwangtanz Studio de Essen.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), à 20 h. 30 : G.R.T.O.P. (dern. le 19).

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), le Bolchoï ; les 16, 18, 21, à 20 h. 30 : Icare ; le 22, à 20 h. 30 : Isadora Roméo, Promenades, Mozart.

STUDIO CHANDON, les 17, 18, 19, à 21 h. : Trois instants qui se suivent.

RANELAGH (288-64-44), les 18, 20, 22, à 20 h. 30 ; le 17, à 18 h. 30 ; le 21, à 22 h. : Poumi Lescaut.

LUCERNAIRE (544-57-34), le 20, à 18 h. 30 : Josée Kraskowski.

Jazz, pop', rock, folk

AMERICAN-CENTER, le 21, à 20 h. 30 : W. Michael, Tom Mc Greesh, Harley Campbell (Country).

LE BOURDON, le 21, à 21 h. : René Zosso.

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 22 h. : les 16, 17, 18 : Art Blakey and his messengers ; à partir du 19 : Gilbert Rost.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D), 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise, avec Philippe d'Huy ; 22 h. 30 : Keshavan Maslak Quartet.

COLLECTIF 28, les 16, 17, 18, 19, 23 h. : Nico Nissim ; le 21, 21 h. : Alain Pinsolle.

GIBUS, 22 h. : Marc Robson (jusqu'au 18) ; le 19 : Gare du stade. À partir du 22 : The normal Robert Rental.

GOLF DROUOT, le 19 : Nursery.

HOTEL SAINT - AIGNAN, le 22, à 21 h. : M. Solal.

PAVILLON DE PARIS, les 16, 17 à 20 h. : The Who.

PALACE (246-10-87), le 16, à 20 h. : Iggy Pop ; le 18, à 20 h. : Average white band ; le 20, à 24 h. : R. Wiener - Trapèze.

PETIT OPPORTUN, 22 h. : L. Fuentes, G. Locatelli, Lo Trussardi.

STADIUM, BAR TOTEM (583-11-00), le 17, à 20 h. : Rush, Max Webster band ; le 19, à 21 h. : Sunny Murray.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93). I : 18 h. Grime (jusqu'au 20) ; 20 h., 22 h. : Clifton Chenier (jusqu'au 20). II : 20 h., 22 h. : La Velle (à partir du 22).

TROGLODYTE (D), 20 h. : semaine du blues (avec Blue Story, Chicot, A Bois sec).

Concerts

MERCREDI 16 MAI

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h., : J. Martin, P. Boufil (Lalo, Britten).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon, sol. U. Reinemann (Dauvergne, Tisné, Vivaldi, Debussy, Janacek).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Ozawa (Tchaikovski, Dvorak).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : V. Bellas (Schumann).

MUSEE D'ART MODERNE (soirée italienne), 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire.

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Chœurs et orchestre J.-B. Corot (Mozart).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : P. Le Page, B. Mathers, piano quatre mains.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Lupianez, L. Maflotte (Mompou, Rodrigo, Guinjoan, Guinovart, Tutina) ; 21 h. : Duo Horeaux-Tréhard (Haendel, de Falla, Taverner).

SALLE CORTOT, 21 h. : W. Maggiar, piano (hommage à C. Chaminade).

FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Introspection, opéra de chambre.

JEUDI 17 MAI

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Ensemble national français (Manen, Méranger, Roussel), S. Irba, A. Duchesnes, P. Mari (Mari), Ensemble choral P. Dourson (Archangelski, Dourson, Fauré).

SORBONNE (grand amphi) 20 h. 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Groupe Ayacucho, Chorale Cantarell

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : N. Magaloff (Chopin).

RADIO-FRANCE (105), 20 h. 30 : Ensemble La Maurache, sol. E. Chojnacka (Gesualdo, Halffter, Ligeti, Marcon, Kuhnau).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 21 h. : B. Verlet, G. Fumet (Bach).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : E. Mattifa, J.-C. Velin, M. Dintrich (Vivaldi, Haydn, Leclair, Marais).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : E. Heidsieck, piano (Beethoven).

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 20 h. 30 : L. Burguet, P. Desvignes (Haydn, Schumann, Brahms, Debussy, de Falla).

SALLE GAVEAU, 21 h. : R. Petrossian (Scarlatti, Schubert, Chopin).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-C. Gonzales, sol. A. Bernard (Bach, Haendel, Gluck, Mozart).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ayala Bat Shalom, S. Marendaz (Schubert, Fauré, Duparc, Wolf).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris, Chœur Haendel, Chorale Joie et Chant (Haendel).

EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : P. Houbart, orgue (Bach, Mendelssohn, Liszt, Dupré, Saint-Saëns).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Bruch, Berg, Jolivet, Mozart, Stockhausen) ; 21 h. : E. Magnan, B. Sidi (Bach, Beethoven, œuvres contemporaines).

FORUM DES HALLES : voir le 16.

VENDREDI 18 MAI

RADIO-FRANCE (105), 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, sol. M. Sartova (Skalkottas, Palester, Zbar, Makino).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : P. Rogé, piano (Brahms).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Trio Delta (Schubert).

SALLE GAVEAU, 21 h. : L. Bobesco (Leclair, Mozart, Beethoven, Schubert, Stravinski).

GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. : Ordre des fleurs.

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : D.-M. Arpajou, piano (Rameau, Fauré, Granados, Satie, Debussy).

EGLISE SAINT - LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h. : Schola Cantorum d'Oxford (Gesualdo, Tallis, Josquin des Prés).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h., voir le 17.

F.I.A.P., 21 h. : M. Quesada, piano.

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, voir le 17.

FORUM DES HALLES, voir le 16.

SAMEDI 19 MAI

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Ménestriers (chants populaires et danses de la Renaissance).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble vocal G. Dufay, dir. A. Bedois (Abélard et les musiciens de son temps).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Ensemble vocal J. Goumier (Bach, Palestrina, Victoria).

AMERICAN CENTER, 20 h. 30 : D. Buchla, A. Rudner (compositions, synthétiseur).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : H. Llorca, P. Dry (Vivaldi, Scheidler, Paganini, Haffenhafner).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h., voir le 17.

GALERIE PEINTURE FRAICHE, voir le 18

FORUM DES HALLES, voir le 16.

DIMANCHE 20 MAI

CONCIERGERIE, 17 h. 30, voir le 19.

EGLISE SAINT - GERMAIN-L'AUXERROIS, 19 h. : voir le 18, église Saint-Louis-en-l'Isle.

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : A. Fleury (Bach, Rameau, Widor, Vierne, Fleury).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 30 : A. Moerman (Couperin, Bach).

EGLISE SAINT - LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : A. Labounsky (Bach, Vierne, Langlais).

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : Ensemble polyphonique et instrumental de Montparnasse (Schütz).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : P. Bride, C. Chastain, C. Giardelli, L. Morabito (Bach, Telemann, Vivaldi).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Chorale du Luxembourg (Mozart, Alain, Corboz).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h. : voir le 17.

LUNDI 21 MAI

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 17.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble Orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J.-P. Rampal (Capdenat, Cimarosa, Mozart, Devienne).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 Orchestre National de France, dir. L. von Matacic, sol. P. Fontanarosa (Strauss, Bruckner).

ATHENEE 21 h. : S. Nimsgern, R. Leonardi, R Bertin (Brahms).

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Trio Lasage (Dvorak, Mendelssohn).

RANELAGH, 20 h. 30 : A. Michaël, T. Parakivesco (Schumann).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : G. Leonhardt, orgue et clavecin (Bach).

MARDI 22 MAI

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, Chorale Vittoria (Mozart)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : C. Arrau (Chopin, Liszt).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Wich (Zimmermann).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. C. Leroy, C. Lardé (Mozart).

PLEYEL, 21 h. : V. Bellas (Mozart).

PALAIS DES GLACES, 20 h. 30 : Groupe Choral et Instrumental Le Kinnor (Rameau, Fauré, Haendel, Franck, Mozart).

EGLISE SAINT-MEDARD, 20 h. 45 : Ensemble Vocal Varenne (Ramirez).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Maîtrise de la Résurrection (Fauré).

F.I.A.P., 21 h. : M. Nado, P. Guillot.

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18

A 12 heures et 13 heures :
ARAN
A 14 h, 16 h, 18 h, 20 h et 22 h :
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR
A 24 heures :
LE PRIVÉ

STUDIO GIT-LE-CŒUR 132, rue Git-le-Cœur 326.80.25

A 10 h, 14 h 45 et 19 h 30 :
LE CHAGRIN ET LA PITIÉ
Prix : 25 F (étud. carte vermeille 15 F) sauf samedi, dimanche et fêtes

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18

A 12 heures :
MASCULIN FÉMININ
A 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 et 22 h 10 :
L'IMPÉRATRICE YANG KWEI-FEI
A 24 heures :
L'EMPIRE DES SENS

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 548.62.25

Ts les jours, de 14 heures à 22 heures, sauf mercredi, samedi et dimanche, à 14 heures et 16 heures :
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE
Mercredi, samedi et dimanche, à 14 heures et 16 heures :
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS

LES TEMPLIERS 35, rue de Bretagne 272.94.56

Tous les soirs, à 20 heures :
DUELLISTES
Samedi et dimanche, à 16 h et 20 h :
Tous les soirs à 22 heures :
BOIS DE BOULEAUX
Samedi et dimanche à partir de 14 h, à 18 heures et 22 heures :
SALLE 2
Tous les soirs à 21 h 30 :
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR
Samedi et dimanche, à partir de 14 h, 16 h 30, 19 heures et 21 h 30.

LE MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon - 380.24.81

En version originale
L'AMOUR VINT EN DANSANT
avec Fred Astaire et Rita Hayworth

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton, 325.92.46

A 14 h 30 :
DEHORS - DEDANS
de Fleischer
avec Catherine Jourdan
A 16 heures :
LA CLEPSYDRE
de Has
Grand Prix Jury Cannes
A 20 h 30 :
ROBERTE
de Zucca
d'après et avec Pierre Klossowski
A 22 h 30 :
LE COUP DU SINGE
avec Jean-Pierre Kalfon

DÉBATS APRÈS LE FILM

LA VILLE A PRENDRE

Produit par la C.F.D.T. - Réalisation Patrick BRUMIE
au STUDIO SAINT-SÉVERIN
tous les soirs après la séance de 19 h 30
de 21 h 10 à 22 h 10

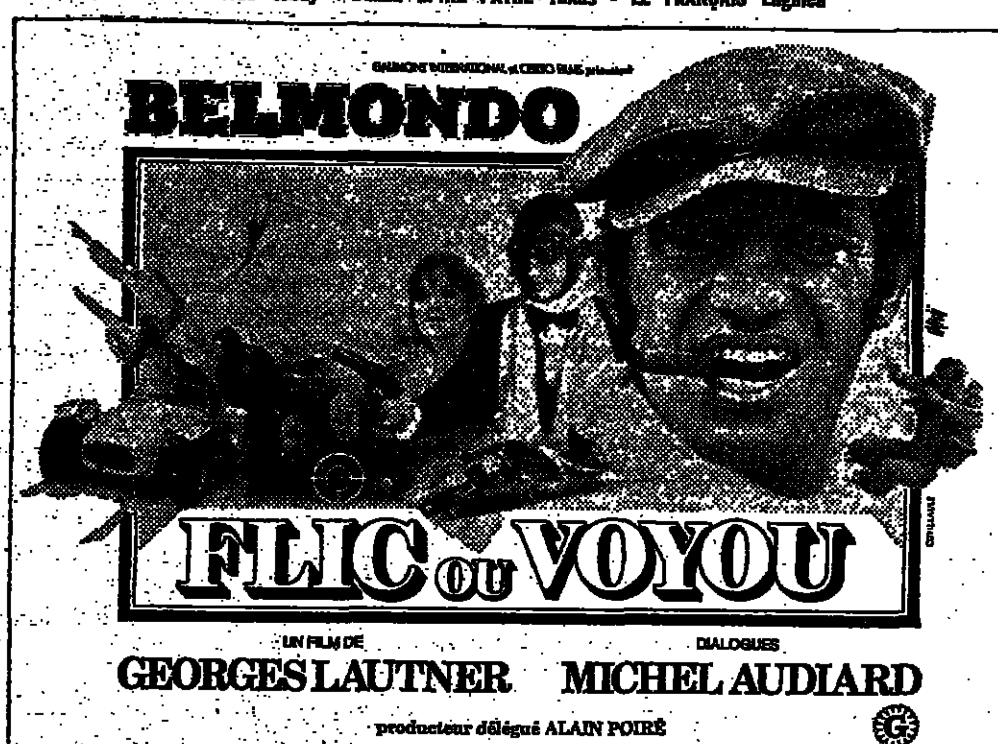
Mercredi 16 mai	LA VILLE ET SES POUVOIRS	Alphandrery (économiste), Claude Bourdet-Dupuy (université de Créteil).
Jeudi 17 mai	LE DROIT A LA VILLE	Henri Lefèvre (philosophe).
Vendredi 18 mai	L'ENFANT ET LA VILLE	Lilianne Lurcat (C.N.R.S.), Le Gedrem - la C.S.C.V.
Samedi 19 mai	VIVRE AUTREMENT	L'Association de Villiers-le-Bacle - L'habitat autogéré - Les ateliers communautaires de Cergy.
Lundi 21 mai	LA FEMME DANS LA VILLE	Le syndicat de la magistrature - Histoire d'Elles (Evelyne Legarrec) - Le planning familial.
Mardi 22 mai	VIVRE A BELLEVILLE	Clément Lepidis (écrivain), Maurice Arnoux (écrivain). Les associations du 19e.

Seul à Paris au STUDIO GIT-LE-CŒUR horaires spéciaux : 10 h. - 14 h. 45 - 19 h. 30

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ

film de MARCEL OPHULS

GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT RICHELIEU - DIDEROT - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ
LE FRANÇAIS - GAUMONT SUD - PARLY 2
ULIS Orsay - BELLE ÉPINE PATHÉ Thiais - LE FRANÇAIS Enghien



PUBLICIS MATIGNON VO
JEAN COCTEAU VO
PARAMOUNT MARIVAUX VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF
ST-CHARLES CONVENTION VF
VILLAGE Neuilly

L'important est de ne jamais désespérer

Midnight Express

MIDNIGHT EXPRESS

LE MARAIS - CUJAS - OLYMPIC ENTREPOT

Je n'ai jamais été aussi concernée et émue par un film. Claire Clouzot - LE MATIN

Ingrid Thulin Erland Josephson

UN ET UN

Un film de Erland Josephson, Sven Nykvist et Ingrid Thulin

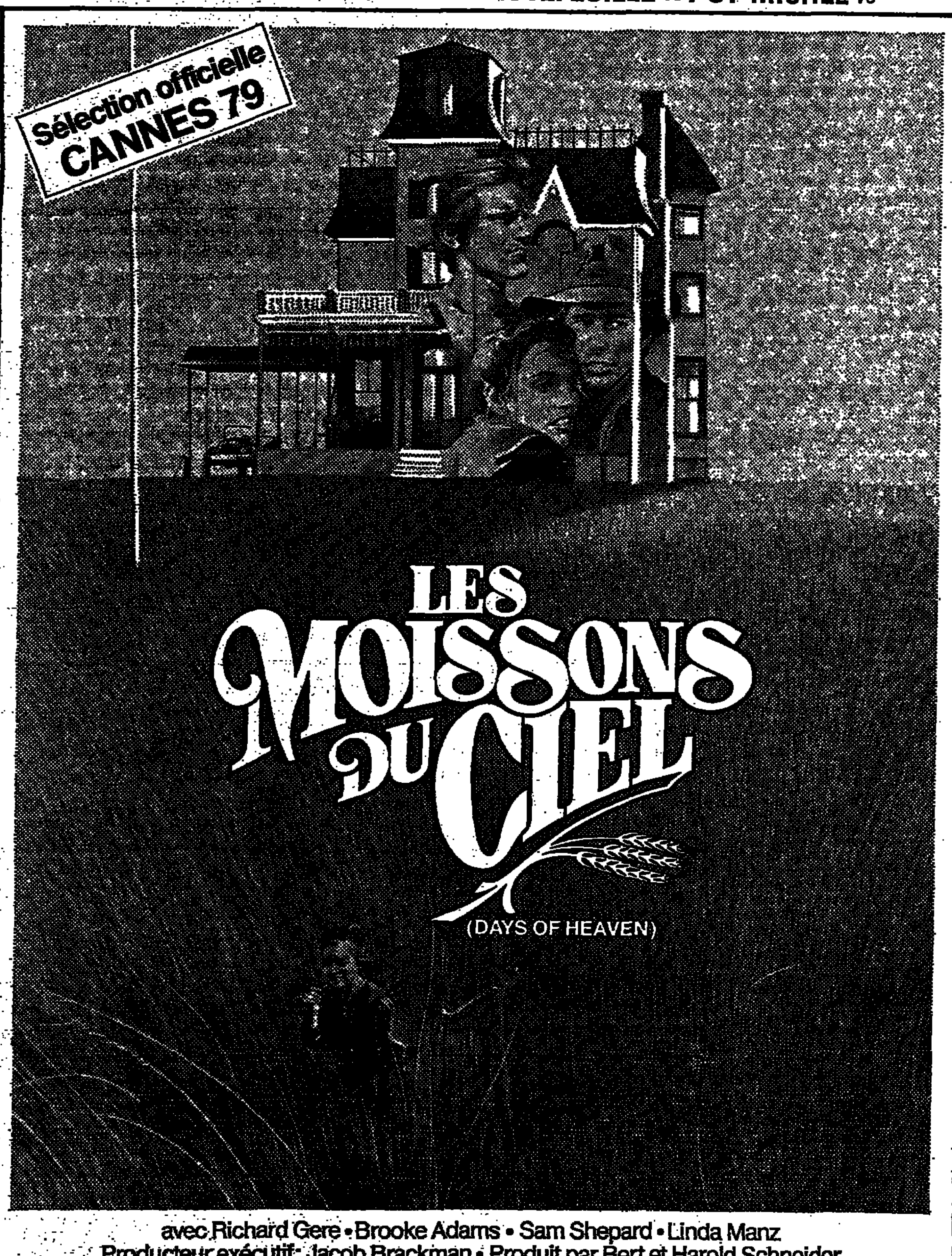
MARIGNAN (v.o.) - GAUMONT - RICHELIEU (v.f.)
ST-LAZARE-PASQUIER (v.f.) - ST-GERMAIN-VILLAGE (v.o.)
MONTPARNASSE-PATHÉ (v.f.) -CAMBRONNE (v.f.)
III NATION (v.f.) - GAUMONT Évry - ALPHA Argenteuil

UN PÈRE A LA RECHERCHE DE SA FILLE DANS LE MONDE DU PORNO

HARDCORE

COLUMBIA FILMS PRÉSENTE
GEORGE C. SCOTT dans
une PRODUCTION A-TEAM d'un film de PAUL SCHRADER
HARDCORE
avec PETER BOYLE
et SEASON HUBLEY • PRODUCTEUR EXÉCUTIF JOHN MILIUS
PRODUIT PAR BUZZ FEITSHANS • ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR PAUL SCHRADER
MUSIQUE DE JACK NITZSCHE
DISTRIBUÉ PAR WARNER-COLUMBIA FILM

MARIGNAN PATHÉ 70 % VO / GAUMONT LUMIÈRE VF / MONTPARNASSE 83 VF
GAUMONT CONVENTION VF / HAUTEFEUILLE VO / ST-MICHEL VO



avec Richard Gere • Brooke Adams • Sam Shepard • Linda Manz
Producteur exécutif: Jacob Brackman • Produit par Bert et Harold Schneider
Écrit et réalisé par Terrence Malick
Un film Paramount Distribué par Cinema International Corporation

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES DOLBY STEREO VO - HAUTEFEUILLE DOLBY STEREO VO
QUARTIER LATIN VO - GAUMONT RIVE GAUCHE DOLBY STEREO VO
IMPÉRIAL PATHÉ VF GAUMONT CONVENTION VF WEPLER PATHÉ VF
BELLE ÉPINE Complexe VF ASNIÈRES Tricycle VF VERSAILLES Cyrano VF

Un enchantement de tous les instants. Deux heures de bonheur.
Robert Chazal FRANCE-SOIR

La fête aux yeux, la fête aux oreilles, la fête au cœur. Réussite totale.
François Schull L'AURORE.

Chaleureux, généreux et merveilleusement vivant.
Jean de Baroncelli LE MONDE.

Distrayant et intelligent.
François Maurin L'HUMANITÉ

"Hair" est une réussite.
Michel Pérez LE MATIN

Un divertissement aérien et euphorisant.
Robert Benayoun LE POINT.

Un chef-d'œuvre.
Michel Grisolia LE NOUVEL OBSERVATEUR.

Il faut courir voir "Hair".
Pierre Billard LE JOURNAL DU DIMANCHE.

LE NOUVEAU FILM DE MILOS FORMAN
SÉLECTION OFFICIELLE • FESTIVAL DE CANNES

Laissons entrer le soleil!

HAIR

Let the sun shine in!



LESTER PERSKY • MICHAEL BUTLER
UN FILM DE MILOS FORMAN "HAIR"
JOHN SAVAGE • TREAT WILLIAMS • BEVERLY D'ANGELO • ANNIE GOLDEN
DORSEY WRIGHT • DON DACUS • CHERYL BARNES • MELBA MOORE

SPORTS

AVANT LA JOURNÉE NATIONALE DE LA BICYCLETTE

Plusieurs associations critiquent l'organisation du « sport pour tous »

M. Jacques Perrilliat, directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, a présenté, le 15 mai, les grandes lignes de la sixième Journée nationale de la bicyclette qui aura lieu le 20 mai dans quatre cents villes.

Les Journées nationales « sport pour tous », « *inventées* » par le directeur des sports, il y a cinq ans, sont à la pratique physique de masse ce que les opérations « *coup de poing* » de M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, étaient à la sécurité : spectaculaires. Au regard du nombre de participants, leur succès est indéniable : en 1978, compte tenu des conditions d'organisation propres à chacune de ces manifestations, la course à pied a intéressé 180 000 personnes, la bicyclette 150 000, la marche 50 000, le ski de fond, la natation 40 000 chacun.

Ces Journées ont-elles pour autant favorisé le développement « *d'une pratique régulière sur une base associative* » ? Non, répondent dans un document les fédérations et organisations multisports (1). Ces organismes disent en substance que la diffusion du sport pour tous demande des actions continues, contrairement au caractère sporadique des Journées. Ils déplorent notamment que « *les comités nationaux d'organisation mis en place pour chaque journée fonctionnent comme des chambres d'enregistrement des dates et des décisions prises à un autre niveau* ». Afin que leur participation à ces opérations cesse d'être marginalisée, les associations affinitaires avaient demandé la mise en place d'une commission nationale coordonnant ou programmant les différentes initiatives. Refus du ministère.

Devant cette « *impossibilité de parvenir au niveau national à une coopération normale avec le ministère* », les organisations concernées ont décidé de regrouper leurs efforts avec trois objectifs : « *Faire pratiquer et découvrir l'activité sportive dans sa globalité ; faire connaître aux niveaux départemental et local les associations qui œuvrent au développement de ces activités de façon régulière ; favoriser la coordination des diverses organisations qui contribuent à la mise au point du programme des Journées au-delà de la diversité de leurs préoccupations.* »

(1) UFOLEP (Union française des œuvres laïques et d'éducation physique), F.F.E.P.G.V. (Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire), F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), F.S.C.F. (Fédération sportive et culturelle de France), U.S.T. (Union sportive travailliste) et F.N.O.M.S. (Fédération nationale des offices municipaux des sports).

ATHLÉTISME

UN MARATHON DANS PARIS LE 24 JUIN

Les courses de fond long sont à la mode, devant le succès des épreuves de masse disputées sur plus de 40 km, l'idée d'un marathon dans les rues de Paris a germé. Pour passer à sa réalisation, il fallait néanmoins surmonter beaucoup d'obstacles de tous ordres. C'est chose fait. Comme Boston, New-York, Fukuoka ou Milan, Paris aura son maraordres. C'est chose faite. Comme départ devant l'Hôtel de Ville, puis 42,195 km en passant devant les mairies annexes des vingt arrondissements, avec possibilité pour ceux qui le désireront de s'arrêter à mi-parcours.

● *Le championnat de France de football* a été mis à jour mardi 15 mai en première et en deuxième division. Ainsi, à Nancy, les joueurs locaux ont facilement disposé de Bastia (5 à 1). Les clubs de seconde division qui n'avaient pu jouer samedi 12 mai à cause de la Coupe de France ont connu des fortunes diverses. Dans le groupe B, Angoulême s'est imposé à Amiens (4 à 1). Dans le groupe A, Avignon, le leader, a été battu à domicile par Alès (1 à 0), perdant une bonne occasion d'assurer sa montée en première division. Dans le même temps, Auxerre s'inclinait en effet à Chaumont (2 à 1) et Gueugnon était tenu en échec par Ajaccio (3-3). Enfin, Toulouse a battu Troyes (5 à 2).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le credo de Trotski

On a enfin eu droit au fameux « Staline-Trotski » de MM Elleinstein et Ciampi. Un « docudrame » plutôt simpliste, émaillé d'allusions sibyllines pour le profane au passé rude et musclé de ce Trotski qui, avec Lénine, instaura la dictature du prolétariat et s'employa à organiser l'armée, puis la terreur rouge. Un peu avant son exclusion du parti et son départ pour l'exil, en 1927, au cours d'une scène parfaitement vraisemblable, Staline le priera, ironique, de lui épargner les leçons de morale. N'a-t-il pas été le premier à mettre au pas les syndicats, à militariser le travail, à bâillonner l'opposition ? Simple réplique lancée comme ça, en passant, sans insister. Pas un mot sur l'insurrection de la flotte de la Baltique réprimée par lui en mars 1921 à Kronstadt.

On tremble, soit dit en passant, à la pensée que, s'il n'avait pas été juif, au lieu du commissariat aux affaires étrangères, Trotski aurait accepté, en 1917, le commissariat à l'intérieur que lui proposait Lénine. Simplement, il n'a pas voulu nourrir l'antisémitisme ambiant en prenant en main l'appareil de répression. Cela, Elleinstein l'a très bien raconté, pas à l'antenne, hélas, mais dans la préface du scénario de son téléfilm paru en librairie.

On attendait précisément de ces « Dossiers de l'écran » qu'ils rafraîchissent un peu nos souvenirs, qu'ils nous en apprennent davantage sur le credo et la carrière de Trotski, sur son passé de menchevik, son ralliement au bolchevisme, ses activités au parti. Les carnets d'adresses des responsables de l'émission sont bourrés de noms d'historiens de tout bord et de tout poil. Il aurait suffi de trois coups de téléphone pour former, avec un Marc Ferro mettons, un Pierre Pascal ou un Alain Besançon, un plateau équilibré et surtout informé.

Au lieu de cela, on a eu droit à une soirée électorale vaseuse, houleuse, réunissant deux trotskistes, MM. Krivine et Broué, trois communistes (un officiel : M. Scot, un dissident : M. Elleinstein, et un italien, M. Boffa). Pour faire bon poids, un dirigeant du parti socialiste, M. Chevènement, et un autre de l'U.D.F., M. Poniatowski. Le malheureux, qu'est-ce qu'il a pris ! A peine ouvrait-il le bec qu'on le lui clouait en lui rappelant son passage au ministère de l'intérieur, passage pourtant bien paisible comparé aux activités de ses collègues soviétiques. S'agissant d'un débat sur un régime qui a fait des millions de victimes, ces beaux élans de vertu offensée étaient cocasses.

On mesurera le degré de confusion et le niveau de la discussion à la perplexité des téléspectateurs, complètement perdus, noyés, qui appelaient en fin d'émission S.V.P. pour savoir si, oui ou non, ces messieurs condamnaient Staline. Oui, bien sûr, cette question ! La question n'était pas là effectivement. Elle était de savoir si Lénine et avec lui Trotski n'avaient pas instauré ce totalitarisme qui a gagné depuis, sous prétexte d'égalitarisme, une grande partie du monde. Mainmise du parti sur l'Etat, du bureau politique sur le parti, du secrétaire général sur le bureau politique...

Ce système, c'est eux qui l'ont établi, et par la force. C'est eux qui ont supprimé la liberté de la presse, les élections générales, le droit de réunion, de libre circulation des hommes et des idées. C'est eux, enfin, qui, sous prétexte de dictature du prolétariat, sont revenus en fait, pour citer Rosa Luxemburg, à une dictature dans le sens bourgeois du terme.

Il est tout de même navrant que personne n'ait pu répondre, de façon nette et courageuse, à la grande interrogation de ce dernier quart de siècle — de nombreux appels s'en faisaient l'écho, « étonnés et inquiets » — sur la négation fondamentale de tout esprit démocratique dans lesdits pays socialistes.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 16 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Loterie nationale ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Concert : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national dirigé par Seiji Ozawa interprète : Roméo et Juliette, de Tchaikovski, et la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak (Diffusion simultanée sur France-Musique.)

Directeur du Boston Symphony Orchestra à quarante-trois ans, Seiji Ozawa est à Paris pour deux mois. A ne pas manquer.

21 h. 35, Téléfilm : l'Orange amère, de R. Hanin. Avec : M. Daems, R. Hanin, R. Dumas, M.-O. Grunevald, etc.

Drame de conscience et dépression nerveuse : un patron à qui tout réussissait remet « tout en cause ». Succombe. Et le téléspectateur s'ennuiera peut-être un peu.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Journal.



20 h. 10, Sports : Football (F.C. Barcelone-Fortuna Düsseldorf).

Finale des vainqueurs de coupes, en direct de Bâle.

22 h. 10, Magazine médical : Les jours de notre vie (L'hypertension artérielle, qu'est-ce que c'est ?).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Parti radical socialiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux ; 20 h. 30, Documentaire : Tella, le chimpanzé.

21 h. 25, FILM (un film, un auteur) : LE RETOUR DE SABATA, de F. Kramer (1971), avec L. van Cleef, R. Schone, A. Incontrera, G. P. Albertini, P. Sanchez (Rediffusion.)

Texas, 1870. Un tireur d'élite, ancien officier de l'armée confédérée, entre en lutte contre un banquier et un affairiste qui tiennent une ville sous leur coupe.

Copie italienne mal conforme d'un western américain. Même les intentions parodiques tombent à plat.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « Simple Histoire », de J. Mariotti ; 19 h. 30, La science en marche : la recherche.

20 h., La musique et les hommes : l'Eglise contre les musiciens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées en liaison avec TF 1, Orchestre national de France : « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaikovski), « Symphonie n° 9 en mi mineur », du « Nouveau Monde » (Dvorak) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit.. Bagatelles : Beethoven, Dvorak ; 23 h., Une communauté musicale, Marlboro... autour de Pablo Casals, avec M. Debost et A. Meunier : Bach, Brahms ; 1 h., Douces musiques... épigraphes : C. Chaynes, J. Dowland.

JEUDI 17 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : Les problèmes dentaires des personnes âgées ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Magazine : Spécial évènement (Les élections européennes).

En liaison avec... R.T.L., la première chaîne propose non un débat mais un... face-à-face avec... Mme Simone Veil, MM. Jacques Chirac, Georges Marchais et (sous réserve) François Mitterrand.

21 h. 35, Feuilleton : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. : Y. Andréi, avec C. Nobel, A. Haider, J. Rispal, H. Janatsch.

22 h. 35, Ciné première.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame : Femmes à Téhéran.

Un reportage de Gaelle Montlahuc, réalisé par Daniel Wronecki sur les femmes en Iran.

15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Pierre Albaladejo ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblée parlementaire : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Il était un musicien... M. Liszt, de Claude Chabrol.

La cinquantaine, glorieux, couvert de femmes, Franz Liszt décide de se rapprocher de Dieu et d'entrer dans les ordres mineurs.

21 h. 5, FILM : LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT, de F. Truffaut (1971), avec J.-P. Léaud, K. Markham, S. Tendeter, M. Mansart, P. Leotard, I. Tunc, S. Marriott.

Pendant une vingtaine d'années — au début de ce siècle — un Français, vivant en dilettante, entretient une relation amicale, amoureuse et tendre avec deux Anglaises, deux sœurs, l'une affranchie, l'autre puritaine.

Adaptation fidèle du deuxième roman de Henri-Pierre Roché, ou la situation de Jules et Jim inversée. La pudeur, la sensibilité, la délicatesse de Truffaut.

22 h. 55, Courte échelle pour grand écran.

En direct du Festival de Cannes, l'émission est consacrée à la sélection « Perspective du cinéma français 1979 », qui présente les œuvres de jeunes réalisateurs.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti socialiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THOMAS L'IMPOSTEUR, de G. Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau, R. Varte, S. Dares, J. Servais, M. Vitold, E. Dhermitte. (N. Rediffusion.)

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : l'espace artistique et le champ du désir ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag : « Epigrammes », de P. Laurenz ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Desideria », d'A. Moravia ; 14 h. 42, Départementales : Charleville ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel.

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « le Dernier Voyage de Thétis », de J. Mariotti ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Recherches en biologie de base et protection de l'enfant.

20 h., Nouveau répertoire : « L'âne qui joue de la lyre », de K. Chanaka ; 22 h. 15, Disques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : Erik Satie ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Strauss, Berger ; 14 h. 35, Oratorio : Esther (Dittersdorf) ; 16 h. 30, Musiques rares : Witt, Bach ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h., En direct de Genève : « la Force du destin », de Verdi. Avec M. Arroyo, soprano, G. Giacomini, ténor, M. Manuguerra, baryton et les chœurs du Grand Théâtre de Genève, dir. P.-A. Gaillard et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. G. Patane ; 0 h. 30, Ouvert la nuit : Marlboro.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 17 MAI

— Un débat sur l'Europe est animé par *MM. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., sur France-Inter, à 19 h. 15.

— L'émission consacrée aux formations politiques a pour sujet l'action du Sénat pour le développement du sport populaire, avec *MM. Jean Francou*, sénateur des Bouches-du-Rhône (Un. cent.), *Gaston Pams*, sénateur des Pyrénées-Orientales (Gauche dém.), *Roland Ruet*, sénateur de l'Aain, (rép. ind.), sur A 2, à 19 h. 45.

— Le magazine « L'événement » a pour invités *MM. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, *Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., *François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S. (sous réserve), et *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la famille, et pour sujet les élections européennes, sur TF 1, à 20 h. 30.

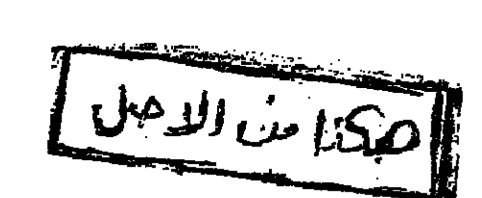
LA GRÈVE REPREND A LA S.F.P.

Les personnels de la production de la S.F.P., rejoints par certains employés d'autres secteurs (ouvriers ou administratifs)), observent une journée de grève ce mercredi 16 mai. Ce mouvement, qui suit l'arrêt de travail de vingt-quatre heures des personnels de la décoration le mardi 15 mai, a été lancé à l'appel de la C.G.T., appel auquel se sont ralliées la C.F.D.T. et F.O. Selon les syndicats, la direction ne tient aucun compte des suggestions qu'ils ont faites au long des discussions qui ont pris fin le 27 avril.

Aucune réponse n'est en effet donnée au sujet des possibilités de reclassement dans les chaînes, au nombre de trente-cinq ou quarante-cinq d'après les représentants syndicaux. Ces derniers signalent d'autre part que beaucoup des hypothèses de reconversion évoquées par la commission Le Menestrel sont irréalistes

En outre, M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P., refuse de prendre en compte dans le nombre total des licenciements la quarantaine de départs volontaires désormais acceptés. « Le cas de cent cinquante licenciés n'est toujours pas réglé et les solutions de réintégration à l'intérieur même de la société n'ont pas été sérieusement examinées », explique M. Marcel Huart, secrétaire du comité d'entreprise.

● *La première radio-libre de Dijon, Radio 102*, a commencé d'émettre lundi 14 mai, en début de soirée. Difficilement audible, l'émission-pirate a été brouillée au bout de vingt minutes. Les animateurs, qui se définissent eux-mêmes comme anti-militaristes et libertaires, proposent d'envoyer à leurs auditeurs des cassettes, pour qu'ils enregistrent eux-mêmes des émissions, qui seront ensuite diffusées par Radio 102. Les émissions auront lieu tous les lundis et jeudis, de 19 heures à 20 heures, en modulation de fréquence, 102 Mqh.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important Groupe Français
recherche
pour sa division AÉRONAUTIQUE
Électronique et Mécanique de précision

FUTUR DIRECTEUR d'USINE

A. et M. - CENTRALE - E.S.E.

Ayant une expérience industrielle confirmée de préférence dans le même domaine.
Dans un premier temps, il secondera avant de le remplacer l'actuel directeur de l'usine notamment aux plans technique et organisation.

Maîtrise de l'Anglais indispensable.

Poste basé à 200 km Sud-Ouest de Paris (ville moyenne).

Adresser dossier de candidature détaillé sous référence 636 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR SES FILIALES ET AGENCES REGIONALES

INGENIEURS COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

• **LEUR MISSION**

Elle consiste à commercialiser les activités de service bureau et de télégestion du groupe SLIGOS auprès des Cabinets Comptables et des Entreprises.

• **LEUR PROFIL**

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent ils ont une expérience de la vente de 2 à 3 ans minimum dans une société de services informatiques ou chez un constructeur.

Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables à la réussite dans l'activité de service de notre société.

• **LEUR REMUNERATION**

De niveau élevé, elle est composée d'une partie fixe (pour la plus grande part) et d'une prime.

• **L'AVENIR**

Le groupe SLIGOS de par son expansion (C.A. 1978 : 240 millions de FHT, C.A. prévu en 1979 : 300 millions de FHT) offre des possibilités de carrière très intéressantes à des candidats dynamiques et ambitieux.

• **LIEU DE TRAVAIL :**

En priorité TOURS, LE HAVRE, NANTES, LYON, mais aussi la plupart des autres métropoles régionales.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions en précisant la ville souhaitée à Monsieur CIRIER - SLIGOS - 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

MSL
73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93
11, Pl. A. Briand 69003 LYON - Tél. (78) 62.08.33

Directeur Export Sud-Est
Produits industriels 140 000 F +

Une société française, filiale d'un groupe international (C.A. 100 millions de F.) fabriquant et distribuant des produits industriels, recherche, pour faire face à son développement, son directeur export. Sous l'autorité du directeur du marketing, il aura pour missions : l'élaboration, le suivi, le contrôle et l'application de la politique commerciale à l'étranger. Il sera responsable de son budget et devra mettre en œuvre toutes les stratégies capables d'accroître le volume des ventes. Le candidat, âgé d'au moins 32 ans et de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup. de Co. plus IAE et si possible I.C.I.) aura acquis, de préférence dans la distribution internationale de prodcits industriels, une expérience de quelques années dans ce domaine. La connaissance de l'anglais plus une autre langue européenne est indispensable. Ecrire à D. Derocq - Réf. B 10159 (Paris).

Discrétion totale assurée

SEITHA (Villeurbanne)

CONDITIONNEMENT D'AIR,
ENERGIES NOUVELLES,
ECONOMIES D'ENERGIE, recherche :

Ingénieurs chargés d'affaires

Ils devront coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures, le montage ; ils seront responsables du budget et du planning ; ils assureront les relations avec les clients.

Un Ingénieur pour le S.A.V.

Il participera au fonctionnement et à la promotion de ce service.

Formation souhaitée pour ces différents postes : A. et M. ou similaire.

Adr. C.V. et prét., ss réf. 3717, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société d'édition
recherche

CHEF DES VENTES PROVINCE

chargé :
- de diriger et d'animer une force de vente chevronnée,
- de l'organisation et du contrôle des activités de ce réseau.

Le candidat devra donc être un homme de métier, rompu aux problèmes commerciaux et de gestion spécifiques qu'il implique.

Adresser dossier de candidature et prétentions à n° 5155
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

.CROUZET VALENCE

recrute

pour son service technologie de sa Division aérospatiale

1) INGÉNIEUR MÉCANICIEN THERMICIEN

Quelques années d'expérience ou débutant pour étude de l'architecture des équipements en fonction de sollicitations vibratoires et thermiques

2) INGÉNIEUR PHYSICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience dans domaine interconnection électronique, ayant connaissance en physique des matériaux.
Pour ces deux postes, anglais indispensable
Adresser référ., C.V. et prétentions à CROUZET

Service du Personnel - B.P. 1014 VALENCE, sous la référence 115 en précisant le poste choisi

---

TRANSFORMATION PRODUITS PLASTIQUES
Importante société dans le domaine des panneaux en polyester pour containers
recherche

ingénieur développement

Il aura pour fonction de faire évoluer les produits et les technologies.
Ce poste exige un esprit imaginatif et concret, une formation de chimie des plastiques et de mécanicien, ainsi qu'une expérience industrielle de quelques années, dans le même secteur de préférence.
Résidence dans le Nord.

Si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 2689 à AXIAL Publicité, 91, Fbg St-Honoré 75008 Paris qui transmettra. Discrétion assurée.



emplois internationaux emplois internationaux

Amoco Chemicals Corporation

a subsidiary of Standard Oil (Indiana), seeks, for its fast growing Petroleum Additives Division, a

SALES ENGINEER

This position is located at the company's European headquarters in Geneva and reports directly to an Area Sales Manager. Approximately 40 % international travel required.

The successful candidate will have a degree in Chemistry, Chemical or Mechanical Engineering, or equivalent. His background should include several years experience and a record of solid achievement in international marketing/sales. Experience in the petroleum additive or petroleum industries is a definite plus.

Fluency in English is a must. Knowledge of German and French a distinct advantage.

We offer an excellent salary and attractive benefit plan.

Please submit comprehensive curriculum vitae, salary history and references to :

Director of Personnel
Amoco Chemicals Europe
7, rue Versonnex
1207 Geneva.

Replies will be treated in strictest confidence.

Pour Moyen-Orient et Algérie, Société d'Engineering recherche 5 ingénieurs Ponts et Chaussées ou Travaux publics, expér. travaux maritimes indispensable. 10 ingénieurs et techniciens pour supervision montage équipement électromécanique et contrôle de soudure. 10 conducteurs de travaux Génie civil. Si cette offre vous intéresse, adr. C.V., photo et prétent. à T.A.I., 94, r. St-Lazare, 75009 PARIS.

URGENT
IMPORTANT ORGANISME DE TOURISME
recherche

Professeurs d'anglais et d'allemand licence ou maîtrise pour séjour linguistique en Angleterre et en Allemagne, juillet et août.
Tél. : 574-35-34 ou écrire

O.V.S.E.
Service Encadrement, 46, av. des Ternes, 75017 Paris.

MARUBENI - Corporation
recherche
pour réalisations projets

en ALGÉRIE
2 INTERPRÈTES

langue maternelle JAPONAISE, tr. bonne connaissance français connaissances techniques souhaitées. Adr. C.V. et photo à TEKMATEX - FRANCE, C.I.L. de Chesnes Luzais, 23, r. de la Haye, St-Quentin-Fallavier, 38290 La Verpillière.

Direction et Contrôle des Grands Travaux

recrute pour la

COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS
hautement qualifiés
et expérimentés en
CONTROLE
permanent d'importantes
opérations de
BATIMENT

Adresser demande manuscrite avec C.V. dét., photo et prétent. à : D.C.G.T.X., 04 B.P. 945, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire. Tél. (225) 31-15-73 ou 31-10-69.

IMPORTANTE
SOCIETE PETROLIERE ALGERIENNE

recherche

INGÉNIEURS FORAGE

Tâche : Conseiller sur les questions :
- Service boue approvisionnement.
- Amélioration de la Production.
- Amélioration du fonctionnement d'une centrale à boue.
- Conception et lancement de projets nouveaux.
- Amélioration des prestations de service technique.

Conditions :
- Age : 35 ans au moins.
- Longue expérience dans les forages pétroliers.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :
- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

INGÉNIEURS CHIMISTES

Tâche :
- Analyse des produits.
- Conception et structuration des Services labo et annexe.
- Participation à de nouveaux produits.

Conditions :
- Age : 35 ans au moins.
- Spécialité souhaitée dans la boue de forage.
- Longue expérience.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :
- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

Ecrire avec curriculum vitae à ALFLUID, 5, rue Abou Hamou Moussa - ALGER.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

PRODUCTION
recherche pour son Usine du SUD-OUEST

UN TECHNICIEN SYSTEMES

sera chargé sur des systèmes de traitement de données industrielles :
- d'opérations de maintenance
- de mise en service
- d'exploitation et éventuellement de programmation.

DUT Informatique + expérience en mesure et régulation industrielle ou BTS en contrôle industriel et régulation automatique ou DUT en génie électrique option automatique + expérience en informatique industrielle.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 10.755 à SNEAP D.C. Recrutement - 21bis, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

Ets d'enseignement supérieur
recherche

UN (E) ASSISTANT (E) SOCIAL (E)

- Diplôme d'Etat.
- Expériences professionnelles et diplômes niveau doctoral.

S'adresser I.U.T. Département carrières sociales GRENOBLE. T. (76) 25-60-81, poste 513 ou 511.

Cabinet d'études recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING PRODUITS ALIMENTAIRES

Lieu de résidence : LYON.
Formation : HEC, SUP de CO
Expér. : 1 an en milieu d'études
Env. C.V. et prét. à P.-Y. Mosse
31, quai Arloing, 69005 LYON.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

ayant impérativement compétences MITRA 125 Logiciel niveau 2 pour collaboration à réalisation d'applications.

Région MEDITERANEENNE

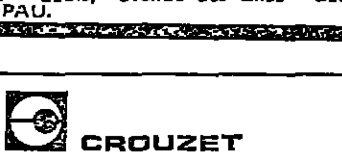
Envoyer C.V. + prétentions réf. 7.869 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE ST-BRIEUC (Côtes-du-Nord) recherche

UN ADMINISTRATEUR

pour un poste à pourvoir au 1er octobre 1979

Les candidatures à ce poste (référ. et C.V. dét.) sont à adr. au Centre d'Action Culturelle de ST-BRIEUC, 9, r. du 71e-R.I., 22000 ST-BRIEUC, av. le 7-6-79.



CROUZET VALENCE

recrute

1) Pour son département Transports - Télécommunications

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou ÉLECTRO-MÉCANICIEN

pour gestion d'affaires dans le domaine de la distribution et du contrôle des titres de transport, ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.

2) Pour son service Assurance - Qualité - Fiabilité

INGÉNIEUR

débutant électronicien ou électrotechnicien pour exercer au sein d'une équipe :
- l'assurance de qualité (relations bureau, études sous-traitance, fabrication) ;
- le contrôle final et recette (relations clients) de produits développés par département Transports-Télécommunication).

Adresser références, curr. vitae et prétentions à : CROUZET - Service du Personnel - B.P. 1014, VALENCE, sous la réf. 114 en préc. le poste choisi.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

MICHELIN
recherche pour PARIS (7e)

INFIRMIÈRE D.E.

à mi-temps
pour assurer secrétariat médical
et soins d'infirmerie

Ecrire : MICHELIN - Réf. PE. 49,
46, avenue de Breteuil,
75341 PARIS - CEDEX 07.

RÉGION VERSAILLES-TRAPPES
GROUPE SOCIÉTÉS EN EXPANSION
recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

— jeune licencié en droit dégagé O.M. ;
— ayant expérience pratique d'au moins 2 ans en droit des sociétés chez conseil juridique ou avocat d'affaires ;
— situation d'avenir pour élément dynamique et travailleur ;
— possibilité déplacements outre-mer : POLYNESIE - NOUVELLE - CALEDONIE - ANTILLES - REUNION ;
— nombreux avantages et rémunération évolutive et stimulante.

Adresser candidature manuscrite, photo et prétentions sous n° 7 788, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transm. Discrétion assurée.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
(A.M. ou équivalent)

Ces postes en PRODUCTION de matériels électroniques utilisant des techniques de pointe (petites séries) doivent déboucher très rapidement vers responsabilités diversifiées tant sur le plan technique que sur le plan humain.

Possibilités de mutation et de promotion au sein d'une équipe dynamique.

Connaissances anglais souhaitées.

Ecrire au Service du Personnel
17, quai Pierre-Brunel - 78500 SARTROUVILLE

Petite Société environs de Paris composants passifs destinés à l'administration recherche

pour responsabilité de son département production

UN CHEF DE PRODUCTION

ayant 10 ans d'expérience au moins d'un atelier de 50 employés, si possible dans domaine équival.

Ecrire n° 7.743, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



emplois régionaux

chef de personnel
90.000 F

SOCIETE METALLURGIQUE (C.A. 180 M de F - 800 personnes). Nous recherchons un Collaborateur qui en relation directe avec le Directeur d'Usine sera responsable : • des relations sociales : assistance au personnel, Syndicats, CE, CHS • de la gestion du personnel : recrutement, formation • des relations extérieures.

Le lieu de travail est à 180 km au SUD DE PARIS (logement assuré).

Ce poste s'adresse à un praticien des Relations Humaines et de la législation sociale, jouissant d'une première expérience de la fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8431-M à

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

GRENOBLE
LUTETIA - Groupe BARCLAYS BANK S.A.
ÉTABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION,
crédits aux entreprises et aux particuliers
RECHERCHE :

1) UN CADRE JURIDIQUE très ouvert et dynamique pour :

— Etude et mise en place de prêts « particuliers » et « professionnels », impliquant des contacts fréquents avec la clientèle.
— Participation à la résolution de problèmes juridiques ou contentieux.

Formation : juridique approfondie. Si possible expérience acquise dans un établissement financier. Le candidat devra allier à son expérience juridique d'excellentes dispositions de contacts et un grand dynamisme. Age minimum : 28 ans.

2) UN ATTACHÉ COMMERCIAL pour :

— Démarcher et développer la clientèle professionnelle et privée.
Expérience dans un établissement financier souhaitable et démontrée par des résultats.

Envoyer curric. vitae et photo. Discrétion assurée. Sous le n° 7811 : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.



THOMSON-CSF

DIVISION AVIONIQUE

INGENIEURS
GRANDES ECOLES

DEBUTANTS OU CONFIRMES
X, SUP-AERO, ENST, SUP-ELEC, CENTRALE PARIS
pour chacun des 3 secteurs suivants :

- Etudes et développement de matériels électroniques aéroportés faisant appel à des technologies évoluées.
- Etudes générales avec diplôme de mathématiques.
- Système et équipement avions calculateurs et asservissements. Poste demandant le sens des contacts et de l'initiative.

Ces postes offrent de réelles possibilités d'avenir dans un domaine en pleine évolution.

Adresser C.V. à Madame F.L. CHARRIER - THOMSON CSF
Division Avionique - 48, rue Guynemer - 92132 ISSY LES MOULINEAUX

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour ses activités d'OPTO ELECTRONIQUE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X — SUP AERO — ESE — CENTRALE — MINES)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF TECHNIQUE DE GRANDS PROJETS

La mission consiste à coordonner les travaux des équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs chargés de l'élaboration d'équipements opto électronique avancés.

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateurs et de gestionnaire
- de bonnes connaissances scientifiques fondamentales
- l'expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel - 1, avenue Decartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour une de ses filiales françaises spécialisée en exploitation de

chauffage collectif
son
RESPONSABLE COMMERCIAL

Le candidat doté d'une forte personnalité devra :
- animer l'équipe des 4 personnes présentes,
- rechercher de nouveaux créneaux/produits,
- renégocier les principaux contrats en cours,
- développer la clientèle par ses contacts au plus haut niveau.

Le poste basé dans la région parisienne nécessitera des déplacements en province.

Des informations détaillées sur ce poste seront fournies en écrivant sous no 11255 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



Consultant
Recherche de Cadres

Le CENTOR EMPLOI connaît depuis plusieurs années une progression régulière dans le domaine de la recherche de cadres.
Pour enrichir notre équipe et nos approches, nous souhaitons intégrer un professionnel capable de prendre en charge immédiatement l'intégralité de missions de recrutement et d'assurer, par son potentiel commercial et la qualité du service rendu aux entreprises et aux candidats, le développement progressif d'un portefeuille de clients.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, aura une bonne connaissance des entreprises et l'expérience d'une fonction semblable au sein d'un cabinet ou dans un groupe industriel important.
Ecrire CONFIDENTIELLEMENT sous référence 79 610 M à

EMPLOI centor
François CORNEVIN
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

SERVICE PUBLIC PARIS

recherche

ANALYSTE

quelques années d'expérience
pour ANALYSES FONCTIONNELLES
et mise en place dans
SERVICES IMPORTANTS
Connaissance du milieu administratif
Goût des contacts

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous référence 66237 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel
94300 VINCENNES

Etablissement d'enseignement supérieur de commerce, rech., pour RENTREE 1979

PROFESSEURS

QUALIFIES, références obligatoires dans l'enseignement commercial supérieur :
— DROIT ;
— FISCALITE ;
— DISTRIBUTION ;
— ANGLAIS ;
— ALLEMAND ;
— ANALYSE DES DONNEES.

Adress. C.V., référ. n° 10.929, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIETE TEINTURES ET APPRETS CHAINE ET TRAME ET MAILLE, région parisienne, recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Son rôle : relations entre l'entreprise et la clientèle, développement de celle-ci. Formation : écoles textiles, expérience technique indispensables.
Ecr. à 7.775, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour Paris

LE CHEF DE LA DIVISION COMPTABLE

d'un groupe de Filiales orientées vers les activités de placement.

- Il aura la responsabilité de la comptabilité générale et analytique de ce groupe.
- Il gérera la division comptable en s'appuyant sur les systèmes existants.
- Il assurera la production des états analytiques, statistiques et comptables périodiques.
- Il entretiendra des relations courantes avec les organismes de tutelle.
- Il assistera la direction pour la gestion de trésorerie et pour la résolution de problèmes particuliers.
- Formation du type Ecole supérieure de commerce + D.E.C.S.
- Il possédera une solide expérience (au moins 5 ans des comptabilités de groupes). Des connaissances en matière de valeurs mobilières seront appréciées.

Adr. C.V., prét. et salaire à n° 11.529 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'AUTOMATISME FERROVIAIRE
proche banlieue NORD, accès par métro
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour bureau d'études, 3 à 4 ans d'expérience en automatismes industriels à base de relayage électromécanique sont indispensables.
Situation et responsabilités évolutives.
Libre rapidement si possible

Env. C.V. et prét. sous le n° 10.930 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Cadres Technico-Commerciaux

Nous sommes une société en progression constante commercialisant des matériels présentant un excellent rapport qualité-prix, destinés à une clientèle industrielle. Pour promouvoir et vendre ceux-ci sur la région parisienne, nous créons au sein des départements INSTRUMENTATION et POMPES, deux postes d'INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.
De formation ingénieur, BTS ou équivalent, ces hommes ont acquis, si possible, une expérience de la vente auprès d'une clientèle industrielle, de préférence dans des produits similaires. Anglais nécessaire pour suivre une formation donnée dans les pays d'origine du matériel.
Rémunération attrayante : fixe important + intéressement + frais.
Voiture de fonction.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et rémunération actuelle sous référence 79 523 M à notre conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
Tour Générale (92) LA DEFENSE
recherche

un technicien informaticien

DANS DEPARTEMENT GEOPHYSIQUE

Titulaire DUT ou BTS informatique ou équivalent, si possible expérience en géophysique et analyse - programmation FORTRAN.

Possibilité mutation province ou étranger.

Bonnes connaissances anglais souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous référence 11.206, à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
pour sa Filiale Française de Tourisme

UN CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat, de formation supérieure, possédant une expérience de 3 à 5 ans, doit :

— maîtriser les techniques de gestion,

— disposer de bonnes connaissances informatiques.

En outre, le poste implique d'avoir un tempérament opérationnel pour imposer ses idées sur le terrain.

Adresser C.V., photo et prétentions à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS CEDEX, sous référence n° 25.950, qui transmettra.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche
POUR SON SERVICE COMPTABILITE-TRESORERIE (PARIS)

1 jeune cadre administratif et comptable

Diplômé d'une grande école de gestion pour diriger les opérations de consolidation du Groupe, étudier l'amélioration des rapports avec les commissaires aux comptes, effectuer des audits auprès de nos Centres régionaux.

Référence A

POUR SES CENTRES REGIONAUX DE PROVINCE

2 jeunes cadres administratifs et comptables

Diplômés d'une grande école de gestion pour se former à la Direction des services administratifs (comptabilité, personnel, facturation abonnés).

Référence B

Des informations détaillées sur ces postes seront fournis en écrivant No 11.257 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra en rappelant la référence du poste demandé.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

export
directeur des ventes

3e groupe Champenois (C.A. 300 M de F) nous recherchons pour notre filiale CALVADOS, première dans sa branche, un Professionnel pour lui confier le développement des ventes à l'exportation.

Participant à l'élaboration de la politique commerciale, il l'appliquera au travers d'un réseau d'agents existant et à créer. Une réussite dans cette première mission pourrait déboucher sur la Direction Commerciale de la filiale.

De formation commerciale supérieure (HEC, Sup de Co, ESSEC), parlant obligatoirement l'anglais courant et justifiant d'une expérience réussie dans l'exportation de vins et spiritueux, le candidat devra résider à REIMS et accepter les déplacements.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 8968-M à

CNPG
185 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

SOCIÉTÉ DE CONSEIL D'ENTREPRISES
Membre de SYNTEC
25 années d'activité
accueille

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Votre personnalité vous rend facile les contacts de haut niveau.

Vous avez une expérience confirmée dans une des branches suivantes : gestion de production, organisation administrative et informatique, conception et amélioration des produits par l'analyse de la valeur, stratégie et développement industriels.

Vous êtes attiré par des réalisations variées au sein de grandes sociétés et par la vente de services dans tous les domaines de la gestion d'entreprise. Vous recherchez une large autonomie d'action.

BASE : PARIS ou LYON.

Nous vous offrons la possibilité d'une carrière professionnelle variée, formatrice, ouverte sur le changement et d'un accès rapide aux responsabilités de

CONSEIL D'ENTREPRISES
INGÉNIEUR EN CHEF

Prière adresser lettre man., C.V., photo et prét. sous référence 2709 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui tr.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour la REGION PARISIENNE, un

Cadre Comptable
DIPLOME SUP DE CO ou DECS.

le candidat aura acquis une première expérience de préférence en P.M.E.

En liaison avec le Responsable Administratif Régional, il assurera la comptabilité, bilan compris, de deux petites filiales.

Cette activité bien maîtrisée, il se formera progressivement à l'ensemble de la fonction administrative (Gestion du Personnel, relations avec les divers organismes, contentieux etc ...), et pourra ainsi devenir l'Assistant du Responsable Administratif d'une unité décentralisée de 800 personnes.

Poste à pourvoir en proche Banlieue EST, avec fréquents déplacements.

Voiture de fonction fournie.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitée s/réf 4289 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Mouvement d'Éducation Familiale
agréé par le Ministère de la Santé
10.000 adhérents sur toute la France
Public de jeunes adultes

RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

IL ETUDIE ET PREPARE les dossiers d'orientation du bureau national dont il est membre de droit.

IL PREND EN CHARGE l'animation des 72 associations locales, le suivi du plan de formation, les relations avec les organismes publics, etc.

C'est un homme marié, d'au moins 30 ans, et de formation supérieure complète.

Ecrire sous n° 10.089 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour PARIS

JURISTE

Connaissances approfondies DROIT DES SOCIÉTÉS.

Capable d'animer au sein du groupe la vie sociale d'une dizaine de Sociétés.

Expérience similaire requise.

Env. C.V., photo, sal., prét. à n° 11.195 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Banque Filiale
d'un important Etablissement Financier
Quartier MONTPARNASSE, recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE
de la
CELLULE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Pour assurer le suivi juridique des dossiers
— une assistance auprès des réalisateurs d'opérations ;
— le suivi de la législation immobilière.

Licence en droit. Expérience en étude de notaire et promotion immobilière. Secteur banque apprécié.

Adr. C.V., photo, salaire, prét. et n° de téléphone si possible, à n° 11.194 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

Paris — 180.000 +

Responsable de marketing de classe internationale

Ces fonctions conviennent à un

Ingénieur électronicien

Société industrielle — ELECTRONIQUE MEDICALE — nos équipements, de notoriété incontestée, sont vendus dans le monde entier. 50 % de notre C.A. est réalisé à l'exportation.

Nous recherchons un ingénieur électronicien, diplômé d'une grande école, ayant une trentaine d'années, parlant l'anglais très couramment (et, si possible, d'autres langues), disponible pour des déplacements fréquents. Une expérience de la vente et/ou marketing de produits de haute technicité nous paraît souhaitable.

C'est un homme de contact, de synthèse et de coordination ; un apporteur d'idées.

Rattaché au Directeur Général, il sera responsable de la gestion et de la commercialisation de nos équipements, de la conception (avec nos chercheurs) et du développement de produits nouveaux ; il aura un rôle primordial dans le choix de nos stratégies commerciales.

Cette activité ouvre des perspectives de carrière prometteuses car elle permet à un ingénieur électronicien d'utiliser largement son acquis dans des applications médicales de pointe et de le valoriser au contact de sommités du monde de la médecine.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 71508/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Les candidats retenus recevront une convocation dans la semaine du 11 juin 1979.

MEMBRE DE SYNTEC

ENTREPRISE EN EXPANSION
recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Age minimum 40 ans.

Pouvant justifier d'une expérience réussie dans un poste à responsabilité de Direction Générale. Homme de tempérament, pouvant animer une équipe de 250 personnes.

Usine aux environs de Paris, siège à Paris.

Formation : Ingénieur Grandes Ecoles : mécanique, chimique ou équivalent.

Langues anglais, allemand appréciées.

Ecrire n° 988 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT
D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INGÉNIEUR

pour étude et suivi de projet système de régulation du trafic sur autoroutes — suivi de réalisation et mise en service.

Expérience confirmée en électronique et automatisme.

Connaissances en informatique souhaitées.

Lieu de travail : Créteil

Adresser C.V. détaillé et prétentions à : D.R.E.I.F. - D.E.S.R.E.T. - Arrondissement Exploitation des voies rapides Monsieur LE DIEU DE VILLE Dominique 79 B, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94010 CRÉTEIL Cédex Tél. : 207.35.57

bleu

THOMSON-CSF

Activité Spatiale

A.T. ÉLECTRONICIENS

BTS-DUT ou niveau - BAC F2
FPA dont spécialistes hyperfréquences

Pour études, réalisations, essais en laboratoires Anglais.

Lieu de travail : MEUDON-LA-FORET (lignes de cars gratuits).

Adr. C.V., rémunération souhaitée, photo au Service du Personnel — Département Espace Satellites — Boîte Postale n° 51. — 92360 MEUDON-LA-FORET.

BANLIEUE NORD
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

UN RESPONSABLE
DE LA PROMOTION DES VENTES DE LA PUBLICITÉ ET DES RELATIONS PUBLIQUES

— 35 ans environ sous l'autorité du Président de la Société.
— Bilingue anglais-français.
— 5 à 10 ans d'expérience dans une société internationale à caractère industriel.
Connaissance du marché de produits industriels (mécanique) et expérience des relations avec la presse.
— Salaire à débattre selon expérience.
Envoyer C.V. détaillé et photo no T 13.206 M

Envoyer C.V. détaillé et photo sous n° 13.206 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Banque étrangère en pleine croissance et développement sur le marché français recherche pour son Siège quartier Opéra

CHEF DE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

— Il lui sera confié la responsabilité d'un service comptable informatisé.
— Ce poste s'adresse à un candidat de formation D.E.C.S. ou équivalent ayant une expérience bancaire si possible en comptabilité.
— Ce poste requiert des qualités d'organisation, de commandement et de contact humain.
— Libre rapidement.
Répondre avec C.V., photo et prétentions à : M. B. — 17, rue du Louvre, 75001 PARIS.

Importante Société d'édition recherche pour son département **distribution livre**

DIRECTEUR DE CENTRE RÉGIONAL

comprenant une structure commerciale couvrant un secteur géographique donné et une section exploitation/administration, soit au total une moyenne de 50 personnes.

Les candidats devront avoir outre une solide formation commerciale de base, niveau grande école, une expérience analogue de plusieurs années à la tête, ou en position de second d'un établissement de gros.

Adresser dossier de candidature et prétentions à n° 5153
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Johnson & Johnson s.a.

Division Produits de grande consommation
recherche

un(e) chef de produits

Le candidat retenu devra posséder une expérience d'environ 2 ans, en tant que Chef de Produits, de préférence sur des produits de grande consommation.

Le poste à pourvoir est situé au siège social, dans la proche banlieue Est de Paris et nécessite une bonne pratique de la langue anglaise.

Adresser CV détaillé avec prétentions et photo (retournée) sous No 10.748 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

LMT *des techniques de pointe en commutation*

recherche pour sa Direction Technique

UN INGÉNIEUR FIABILITÉ DES COMPOSANTS AVANCÉS

MISSION :
— analyser et suivre les résultats de fiabilité des composants (circuits intégrés) en exploitation dans les centraux téléphoniques et les comparer avec les objectifs proposés par les Fournisseurs de la Société ;
— déterminer les niveaux de qualité et les conditions d'acceptation nécessaires à la fabrication et au développement de nos produits (traitements de Sélection, tests requis, rapport qualité/prix).

PROFIL :
— âge minimum : 30 ans ;
— expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions industrielles analogues.

Anglais indispensable.

Env. C.V. et courrier manuscrit sous référence CF 12 - LE MATERIEL TELEPHONIQUE, Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402 - 92103 - BOULOGNE-SUR-SEINE.

SFENA

RECHERCHE

INGENIEUR SYSTEME

Pour étude et mise en oeuvre de logiciel de télétraitement dans un

Service INFORMATIQUE DE GESTION

équipé d'un 3031 (DOS/VS-DL1-CICS/VS et CMS sous VM. Transfert vers MVS-IMS à terme).

. Formation : Ingénieur, MIAGE, Institut de Programmation ou équivalent.
. Ce poste conviendrait à jeune débutant. Formation assurée.
. Connaissance ASSEMBLEUR IBM et TÉLEINFORMATIQUE.

Envoyer C.V. et photo à S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I-028

Société Commerciale

P.M.E.

à vocation nationale
recherche pour PARIS (banlieue Ouest)

DIRECTEUR GENERAL

Ce collaborateur, 35 ans au moins doit nécessairement répondre aux exigences suivantes :
- formation de niveau école supérieure de Commerce
- anglais courant
- expérience de la fonction en qualité de Directeur Général ou Adjoint Financier et Administratif à PDG dans une PME.

Qualification particulière pour les tâches de gestion générale.

Adresser C.V. + photo + prétentions à No 11.265 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.
DISCRETION ASSUREE.

Banque Filiale
d'un important Etablissement Financier
QUARTIER MONTPARNASSE, recherche

SPÉCIALISTE CRÉDITS INTERNATIONAUX

pour recherche de clientèle et opérations de financement. Participation à la mise en place d'une politique pour les opérations avec l'étranger.
I.E.P. section économie et finance ou praticien confirmé.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Adresser C.V., photo, salaire, prétentions et numéro de téléphone si possible à n° 11.191, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SEITA

Le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes

recherche pour son Service BREVETS

UN JEUNE INGÉNIEUR

diplômé en PROPRIETE INDUSTRIELLE

Au sein de l'équipe en place, il sera chargé de la rédaction des Brevets, de leur gestion et de travaux de recherche documentaire.

Anglais et Allemand indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions à :
SEITA
Direction du Personnel
53, quai d'Orsay - 75340 PARIS.



THOMSON-CSF

Dans le cadre de son plan à moyen terme, le CENTRE de BAGNEUX dispose de postes de haut niveau scientifique et technique destinés à des :

INGÉNIEURS (confirmés)
(Formation « Grandes Ecoles » souhaitée)

désireux de s'intégrer à des GROUPES D'ETUDES DE PROJETS ET DE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES COMPLEXES nécessitant des connaissances en traitement du signal, asservissements, microprocesseurs, logiciels de base.

Outre l'expérience technique et/ou industrielle, une aptitude à l'encadrement d'une équipe ainsi qu'une habitude des contacts avec des sous-traitants ou des clients sont indispensables.

Une bonne connaissance de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Ecrire avec tous renseignements utiles à :
M. Alain MARTIN, Service J.L.,
1, rue des Mathurins, 92222 BAGNEUX.

Importante entreprise française de transformation métallurgique produisant des biens d'équipement destinés principalement à l'automobile recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

diplômé enseignement supérieur technique ou commercial. Expérience 4 ou 5 ans dans la vente produits industriels. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Le candida devra être capable d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus élargies.

Adresser dossier de candidature et prétentions à n° 5140
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

BANQUE FILIALE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
quartier MONTPARNASSE, recherche

ASSISTANT AU RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Suivi du contentieux, participation aux consultations juridiques et à la vie sociale de la banque (Conseils d'Administration, Assemblées Générales...) Niveau licence en Droit et une ou deux années d'expérience bancaire dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo, salaire, prétentions et numéro de téléph. si poss. à n° 11.192, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

offres d'emploi

GMV Conseil développe depuis de nombreuses années sur le plan national et international ses activités de conseil en management, marketing et relations humaines.

Nous recherchons un ingénieur-conseil en

RELATIONS HUMAINES

De formation supérieure (Grande Ecole, Université), âgé de 30 ans environ, il aura une solide culture personnelle, validée par une expérience concrète de l'entreprise. Elles l'auront préparé à participer à des missions de caractère très différent : gestion du personnel, valorisation des ressources humaines, animation des structures, communication, conception d'actions et de moyens pédagogiques, animation de stages de formation.

Il acquerra dans notre équipe une formation de conseil. Maturité, adaptabilité et rigueur sont des qualités essentielles pour réussir dans un métier exigeant mais riche de satisfactions.

Ecrivez-nous avec votre curriculum vitae, sous référence DR 6.000 à



15, avenue d'Eylau
75116 Paris

CHEF COMPTABLE DECS
Souhaite bonne connaissance informatique recherché par P.M.E. banlieue EST. Ecr. à 127 STOURM, 15, r. Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

Préfecture du VAL-DE-MARNE rech. puéricultrice diplômée de l'Etat pour poste d'adjointe à la Directrice Crèche-Garderie (poste à pourvoir à compter du 1er juin 1979). Ecr. Service Social Préfecture du VAL-DE-MARNE. 94011 CRETEIL. Téléphone : 207-25-00.

STE GROUPE P.U.K.
Demi-produits cuivreux et aluminium
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
et
UN PROGRAMMEUR

Contrat à durée déterminée d'un an. Formation M.I.A.G. ou D.U.T.

Expérience d'un an souhaitée langage COBOL, mise en place d'applications temps réel.

Adresser C.V. et photo, à DIRECTION DU PERSONNEL CUIVRE et ALLIAGES 9-11, rue Georges-Enesco, 94008 CRETEIL Cedex

---

CODER INFORMATIQUE
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR C.I.C.S.

Fortran HEWLETT-PACKARD
61, av. de la République, Paris 11e - 355-40-80

MOYENNE ENTREPRISE
QUARTIER DENFERT - ITALIE
recherche
pour seconder chef comptable

UN ou UNE
COMPTABLE
CONFIRMÉ (E)
(MINIMUM 15 ans EXPER.)

pour ASSURER notamment GESTION DES COMPTES client/fournisseur/trésorerie.
APTITUDE à la REDACTION et HABITUDE DES CONTACTS BANCAIRES.
Adresser C.V. et prétentions ss REF. 1.279 à : C.P.E., 17, rue des ACACIAS, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
7 FORTES PERSONNALITÉS

Nous vous proposons, après une formation intensive, un poste de :

DÉLÉGUÉ CONSEIL

auprès des dirigeants des P.M.E.

Il faut :
— avoir une excellente culture générale ;
— être apte à négocier au plus haut niveau.

Ceux-ci devront être capables de devenir nos

FUTURS RESPONSABLES

Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 16 et 17 mai à M. TARDY au 886-11-24 pour rendez-vous ou envoyez C.V. sous la référence 7.210 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Importante société de Produits Chimiques à usage industriel recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés gde Ecole Chimie, Textile ou Papeterie.

Expérience industrielle ou commerciale de plusieurs années indispensable dans la branche.

Postes à pourvoir :

1) PARIS ou EST pour assistance technique et vente de produits chimiques destinés à des industries diverses.
2) RHONE-ALPES pour colorants et produits auxiliaires destinés à l'industrie textile.
3) RHONE-ALPES ou AQUITAINE pour produits destinés à l'industrie papetière.

Env. C.V. et prét. en précisant le poste choisi à IRCT, no 308, 71, rue Chaptal, 92300 Levallois-Perret.

(BANQUE ETRANGERE Paris-8e 80 personnes, recherche

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

Expérience bancaire exigée - Adresser C.V. détaillé et prétent. au no 7.771, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris ced. 09, qui transmettra.

Organisation professionnelle de l'hospitalisation privée recherche :

RESPONSABLE JURIDIQUE

ayant en même temps :
— Une formation comptable ;
— Une format. administrative ;
— Cond. âge min. 30 ans ;
— Expérience professionnelle de 4 ou 5 ans.

Adresser candidature avec C.V. à FEDERATION INTERSYNDICALE des ETABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION PRIVEE 81, r. de Monceau, 75008 Paris.

HOTEL ****
Paris-15e
recherche

COLLABORATRICE (TEUR)

pour seconder le responsable paye effectif 500 informatisée.

Téléphoner à M. RAZET 575-62-62 de 16 h. 30 à 18 h. 30.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE cherche pour son service commercial sédentaire

JEUNE COLLABORATEUR

— Libre de suite
— Sachant rédiger
— Bonne faculté d'assimilation technique.

Tempérament commercial et esprit d'organisation pour assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la Société en appuyant l'effort de vente.

Ce poste assure un avenir ouvert pour un élément de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à LA SEIGNEURIE, 20, rue Gallieni, 93001 Bobigny.

Recherchons
RESPONSABLE
PETIT CENTRE MEDICAL
Sens commandement, animation gestion. Excellente présentation. Envoyer C.V. avec prét. et photo CERI 29, r. Miromesnil, Paris-8e.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
DEBUTANTS et CONFIRMES
REDACTEURS TECHNIQUES
Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire, ou tél. pr R.-VS : 355-36-69.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau - 508-02-67.

offres premier emploi

les dossiers de l'étudiant

Le guide du

PREMIER EMPLOI

et de l'entrée dans la vie "active"

... ET 30 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

en vente partout

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL EQUIPEMENT
Proche banlieue Nord (près métro)
recherche pour direction commerciale « Exportation »

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
ANGLAIS COURANT
ESPAGNOL SOUHAITE

Adr. C.V. détaillé à no 11.571, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

représent. offre

LUMINAIRES
Sté en pleine expansion
recherche

3 V.R.P. EXCLUSIFS

avec voiture.
Secteur : Nord, Est, Bretagne.
Situation stable.
Ec. no T 13028 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR RELATIONS AVEC CLIENTELE
recherchons

HOMMES JEUNES

ayant de préférence notions ASSURANCES.

Ecr. avec C.V. et prét., no 7.898 LTP 31 boul. Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra

capitaux ou proposit. com.

Rech. financem. 100.000 F, 14 %. Sér. garant. Ecr. Gauvrit, 31, r. Th.-Lemaître, 92000 Nanterre.

Pour exploiter
CRENEAU RENTABLE
je rech. partenaire commercial homme de terrain, possédant capitaux. Env. C.V. à Publi-Bourse, réf. 766, 7, pl. de Valois, Paris-1er.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

2 CV 4
1970, très bon état, moteur 35.000 km. Tél. 631-39-74.

A vdre R 5 1977 Argus — 10 %. Téléph. à partir de 19 heures au 060-66-32.

8 à 11 C.V.

Particulier vend GS blanche, 1972, parfait état. 3.500 F. Tél. au 922-24-30, avant 17 h.

+ de 16 C.V.

Particulier vend
ROLLS ROYCE
Silvers Shadow, juillet 1976, état neuf. 854-13-29.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurés
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME **B.M.W.**
NEUVES DISPONIBLES.
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e, mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

RUE GEORGES-BIZET
Box. 45.000 F. – 280-48-55.

travail à domicile

Demande

Faites frapper vos thèses et manuscrits sur IBM à boule par J. F. expérimentée. T. 535-28-85.

enseignem.

INSTITUT du CHATELET
Ctre d'enseignement secondaire privé à effectif limité accueille élèves des CLASSES SECONDES à TERMINALES. Toutes sections.
Demandez notre documentation 19, rue des Halles, 75001 Paris. Métro Châtelet, près du R.E.R. Téléph. : 236-09-12 et 236-14-25.

formation profession.

CEFIA
Formation Professionnelle privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
EN 14 SEMAINES
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission
Tél. : 355-95-96
62, rue Amelot, 75011 PARIS

l'agenda du Monde

Artisans

SERVICE NETTOYAGE VITRES, LESSIVAGE : DEVANTURES, ENSEIGNES, CUISINES. TOUS LOCAUX. TEL. : 831-42-09.

COUVERTURE ARTISANALE pure laine des Pyrénées et crin, teinture végétale, 2 × 1,40 m. Téléphone : 974-50-29.

Artisan exécute peinture, papier peint, pose moquette, murs et sols, plomberie, électricité. Devis gratuit. - Crédit. Téléphone : 246-05-72.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-82.

Artisan tapiss., décorat., agenc. magas. et appts, tentur. mural., sièges, rid., moqu., etc. - Prix raisonn. - Téléphone : 583-38-85.

RENOVATION d'appartements tous corps d'Etat, références, ouvert vacances. - Tél. 878-80-75.

Bateaux

A vendre Requin, excell. état, visible Ets Royer, vieux port, 44210 Pornic. Tél. (40) 82-00-55, ou écr. no 6.946, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Bijoux

PAIE COMPTANT TS BIJOUX or, brillants, argent., 136, rue Legendre, Mo Brochant (XVIIe).

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Chasse

OFFRE
ACTIONS CHASSE
battues tt. gibier, 500 ha plaine et bois, tableaux importants, à 27 km. de Paris-Est. - Téléphone : 405-35-14, heures repas.

Cours

ECOLE NOUVELLE DES ARTS
établissement d'enseignement privé
Horaires et programmes officiels.
Cours groupes matinées
2 - 1 - Terminales, section A4 C - D
A6 Bac Musique,
A7 Bac Dessin.
Pour inscription, 8 h.-13 h. 30, Tél. : 340-58-48, ou écr. 17, rue du Sergent - Bauchat, Paris-12e.

PIANO SOLFEGE, méth. accél. spéc. adult., début. Tél. Centre Kléber. Subventionné par la Ville de Paris. T. 500-88-23 à l'Etoile.

Cours poterie et peinture, trois semaines Charente, campagne. LA POTERIE, 16320 Villebois.

Carrelages

CARRELAGES
— Les plus beaux ;
— Les moins chers.
BOCAREL, 8, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris-9e. — Métro Cadet.
Tél. : 526-65-48/13-36

Instruments de musique

Artis. vds pianos d'occas, rest., cadre métalliq., garant., achat, reprise, 23, place des Vosges. Tél. : 278-58-43 et 636-73-08, de 10 h. à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 20 h.

Suite inventaire annuel
DU 2 AU 30 MAI
PIANOS ET CLAVECINS
en excédent de stock, état de neuf, soldés pour défauts d'aspect ou retours service-location avec garantie et service après-vente. - Tous crédits possibles.
DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, 75008 Paris, Téléphone : 522-30-90 et 21-74.

LOCATIONS DEPUIS 150 F, pianos neufs depuis 7.900 F, Crédit - Leasing.
PIANOS DAUDE. Tél. 924-34-17.

Part. vend **PIANO** QUART QUEUE Magnif. restauré neuf Px 13.500. T. (22) 93-77-37.

Moquette

SUPER SOLDES
moquettes gros stock belle qualité. — Tél. : 757-19-19.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collection. Ecrire : PAGNANINI 35, Champs - Elysées. 359-76-98.

Psychologie

Test - Q.I. - orientation bilan psychologique. - SOCIETE FRANÇAISE PSYCHOTECHN. Téléphone : 236-27-95.

Psychanalyse - Psychothérapie GROUPE I.C.S. 770-22-34 - 236-26-79 - 584-07-21.

Psychanalyste d'orientation reichienne, analyse caractérielle. TELEPHONE : 589-94-76.

Vous qui souffrez de
DÉPRESSION
qui ne pensez relever ni d'un traitement chimique ni d'un traitement long, consultez comme cela est courant dans d'autres pays UNE PSYCHOLOGUE QUALIF. (diplômée d'Etat) qui saura vous écouter et vous aidera à retrouver votre autonomie.
Tél. : 707-95-58

Péniches

PÉNICHE
38,50 mètres, 1925, moteur de 163 CV et moteur auxiliaire de 8 CV diesel, entièrement carénée, octobre 1978, cale, en cours aménagement, beau logement marinier, 6 couchages, 85.000 F. Tél. 644-98-56, après 18 heures.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Rencontres

Groupe de rencontre, amitié, développement des potentiels, psycho-analyste. Tél. 785-10-90.

Répondeur téléphonique

RÉPONDEURS
avec ou sans interrogation à distance. Téléphone : 574-11-15.

Répondeur avec interrogation à distance, état neuf : 4.500 F. Téléphone : 946-87-38.

Stages

Stages d'artisanat, choix dans 3 cahiers de fiches d'information. Vie Créatrice, 45130 Meung/Loire.

---

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir

Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.

A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie

a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.

Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

MEDITERRANEE ORIENTALE vous rêvez de vraies vacances sur un vrai yacht ketch 17 m., suréquipé, très grand confort, ski nautique, planche à voile, repas, boisson et superflu compris. P. Desvignes, 2, allée des Cèdres. — 92410 Ville-d'Avray. H.I.N.A., Stè de crois. rég. loi du 1-7-1901.

A louer, juillet-septembre, Camaret-sur-Mer, Sud-Finistère, le rez-de-chaussée d'un pavillon, séjour, 2 chambres, S. de B., wc, grande cuisine aménagée, terrasse, jardin. Téléphone : (98) 93-82-83.

VILLA - BANDOL
200 METRES MER
particulier loue 1er étage, T 4, confort, jardin, juin à octobre. Téléphone : (91) 52-53-72.

VAR, Sablette, 8 km. Toulon, gde plage, confortables apparts 6 pers. ds propr. 2 ha. juillet, 5.250 F/mois; juin ou septemb., 4.200 F/mois; ou 1.200/semaine, maisonnette 2 personn. juin ou septembre, 2.300 F/mois; juillet, 2.500 F/mois. Tél. : 272-11-77.

DÉCOUVERTE DES CYCLADES
vraies vacances sur yacht 18 m., de 1977, gd conft, nombr. réduit participants, prestations de qualité, accompagn. français. Rens. Téléphone : 360-85-04.

Vacances originales et éducatives pour familles, individuels ou groupes, sur la Côte d'Azur. Tarifs très modérés. Documentation : C.S.L.C., 12, rue Gabriel-Péri, - 63000 Clermont-Ferrand. Téléphone : (73) 93-58-68.

ARRADON. — Golfe Morbihan, 2 km. plage, belle propr. ds parc boisé, 8 pers., juin, sept., 5.000; juillet, août, 8.900. — 225-88-98.

Vacances été en centres : maternels, primaires, adolescents, camps itinérants, vacances familiales et troisième âge. Quelques places encore disponibles : mer, montagne, campagne. Ecrire ou Téléphoner à : ASSOC. INTERCOMMUNALE V.V.L., 7, avenue Maximilien-Robespierre — 94400 Vitry-sur-Seine. — Téléphone : 681-82-20.

CORSE, location semaine studios, appartements. 2, boulevard du Trident. - 13008 MARSEILLE. Tél. : (91) 73-11-29 - 72-29-83.

ILE DE RE
A louer, 1re quinz. juill., juin et sept., mais. bord baie Rivedoux, salle séj., 2 chbres, cuis., petit parc pins. Tél. 010-25-83, après 17 heures.

A louer, Merlette, Hautes-Alpes, juillet et août, 2 Pièces, Orières-Merlette. Téléphone 16-91 50-45-81 MARSEILLE ou 50-86-23.

Particulier vend 4 semaines de multipropriété à Inter-Résidence à Tignes (4e semaine de mars et 3 premières semaines d'avril). Téléphone : 973-33-85.

CHATEL (HAUTE-SAVOIE)
loue appts mbles. Doc. s/dem. HEURO-VACANCES - B. P. 18, 74240 Gaillard, T. (50) 38-74-02.

TOURS 10 km N.-E. MANOIR 8 p. Cft. Juin à octob. grand parc. — Tél. : 227-77-61.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

demandes d'emploi

Ingénieur Polytechnique de Zürich

Expérience marketing industriel et Management (31 ans).

Langues maternelles : Français et Hollandais.
Allemand : lu, parlé, écrit (langue de travail).
Anglais : lu, parlé, écrit.

Cherche poste d'état-major France ou étranger. Grande mobilité.

Ecrire : MAXI-MEDIA, 41, rue Ybry. 92200 NEUILLY, qui transmettra.

J. F., 28 a., bilingue anglais
JOURNALISTE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
4 a. expér. hebdo internation. d'information, ch. emploi presse éditions, rég. parisienne. Province : Toulouse-Midi-Pyrénées. Ecr. no 7.797 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. F. ETUDIANTE MEDECINE parlant couramment anglais
cherche
TRAVAIL TEMPORAIRE
Libre entre le 15 juin et le 30 septembre. Tél. 924-87-18, le soir ou écrire PEPIN Anne, 10, rue de la Terrasse, 75017 PARIS.

DOCUMENTALISTE
Fme, T. B. angl., expér. docum. biblioth. techn., ch. tps partiel. Blampin, 27, av. Brimont, 78400 CHATOU.

CHEF DE PUBLICITÉ
29 ans expé. agence, ch. opportunité chez l'annonceur, préf. industriel rég. parisienne. Ecr. no 994 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F., Philippine, 29 ans, parl. couram. franç., angl., espag. dipl. I.N.S.E.A.D., expér. prof. marketing, tourisme, étud. ttes proposit. de travail en France. Ecr. no 6 049 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 23 a., lic. histoire BAFD, 14 UV CAPASE, cherche poste Animation ou Enseignement (format. perm.), biblioth., etc., même mi-temps Paris et proche banlieue - Tél. 588-55-29.

Cadre supérieur, parlant plus. langues, disponib. pour missions durant w.-e. et jours fériés. Ecr. à T 013.216 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, 36 a., dactylo Fact., notion comptabilité, débutante, ch. emploi similaire dans toute société à Paris ou rég. paris. Ecr. Mme Adjakly, résid. Chantepie, 3, allée de la Boulangerie, 95200 SARCELLES.

Sciences-Po rech. pour ses étud. jobs vacances et année scol. S'adr. B.D.E.-I.E.P., 30, rue St-Guillaume, 75007. T. 260-39-60 (p. 873, 874).

E.S.C., anglais-espagnol, 7 ans U. S. A., licence cosmétologie U.S. UTSA U.S., ch. dans cadre recyclage stage mi-temps imp.-exp., tourisme, parfum., comm. intern. T. 205-30-50. C/O Dongradi 11, rue Bichat, Paris (10e).

---

28 ans - Solide formation vins, spiritueux, expérience société distribution UINS Afrique noire-France, cherche responsabilités Afrique noire, Antilles, Amérique latine. Ecr. à 89.285 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Anc. avocat, longue pratique affair. civ. et commerciales, complètement trilingue (angl.-allemand), ch. situation mi-tps cabinet juridique ou service juridique entreprise. Ecrire à 89.382 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPERIEUR
DIRECTION GENERALE
ayant expérience approfondie de la gestion, recherche poste de DIRECTEUR ou de Secrétaire général dans une société de produits de consommation.
Ecr. à 9.813 CONTESSE PUB., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

DIRECTRICE COMMERCIALE expérimentée dans INDUSTRIE DE LUXE recherche poste similaire, habitude diriger Représentants, contacts, dépositaires, courrier clients, budgets, ventes, etc. Ecr. à 9.811 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Capitaine (guerre de psycho-politique) des forces armées du RUN (officier de réserve, détaché au minist. de l'Educ. nat.), profess. de lycée, Agt technic. d'assur., Agent techn. électro-frigorifique à Saïgon (U.N.), (évacuat. définit. comme réfugié apatride orig. viet. en France), serait très reconn. à tous ceux qui offrent emploi (avec logem.) selon ses capacités, n'importe quel métier pour gagner vie nouvelle. - Veuillez écrire à M. Duong-Van-Tru, village familial de vacances, le domaine de la Marquise, 17230 Marans, FRANCE.

PROFESSEUR d'anglais, américain, 30 ans, maîtrise, expér., parlant espagnol, français, ch. poste pour septembre. Ecr. à M. COOPERMAN, 8, rue Larmet, Besançon 25000.

FEMME CADRE 32 ANS bilingue anglais, sciences ECO
ADJOINTE DIRECTION
— 7 ans expérience agence annonceur
— 3 ans agence publicité internationale
FONCTION MARKETING ET RELATIONS PUBLIQUES
Etudierait toutes propositions Ecrire à no 63.594 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

J.F. REFERENCES, ch. emploi ASSISTANTE TECHNIQUE dans édition littéraire. - Ecrire Mme REGARD, 14, rue de la Chaise, 75007 PARIS.

L'immobilier

appartem. achat

ACH. cpt 5 P. 110 m2 à 140 m2 environ, 1.000.000 F. Téléphoner : 561-07-84

BOURDAIS
166, bd Haussmann (8e) Tél. : 766-51-32
cherche pour clients répertoriés, en liste d'attente, exigeants sur rapport qualité/prix APPARTEMENTS 4/5 P. et + 7e, 8e, 16e, 17e, NEUILLY.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Jean PEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres, 2, 3, et 4 pièces Nouveau prêt Pic. S/pl. jeudi vend., sam., dim. lun. 14-19 h. Téléph. : 359-63-63 et 788-41-45. LIVRAISON EN COURS.

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse 150 m. de la GARE ASNIERES 3 et 4 PIECES LOGGIAS. Très ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés. Prêt nouveau Pic. Tous les jours 14 h. à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseign. 359-63-63. LIVRAISON EN COURS.

locations non meublées Offre

Région parisienne

Rés. Créteil, 12e Mo. Stad. 40 m2 tt cft, Tél., parc, parkg, loyer m. 800 F + 200 F ch. Ecrire Thuillier 7, r. Danville Paris-14e.

VERSAILLES R.D. imm. réc. séjour + 1 chbre, cuis. installée, balc. et gar. 1.480 F + charges. - 050-28-15.

locations non meublées Demande

Paris

Coll. journal, ch. même meubl. 1 ou 2 p., tt cft, 7e ou 16e aéré. Prix raisonn. Agce s'abstenir. Tél. : 380-00-25 le soir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4 000 F maxi, 283-57-02.

locations meublées Offre

Province

A LOUER ARCACHON semaine, quinzaine, mois. Studios, appts, villas. Juin, juillet, août, sept. PEYREL-IMMOBILIER, ECONOMIC-AGENCE, 28, av. Gambetta Arcachon (56) 83-36-29.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. T. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. DU STUDIO AU 6 PCES pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. TEL. : 355-64-23.

locaux commerciaux

VINCENNES
Métro BERAULT
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer ds imm. standing 207 m2 en rez-de-ch. divisibles, hauteur sous plafond 5,30 m. 180 m2 en rez-de-jardin, hauteur sous plafond 5 m + 90 m2 haut. sous plaf. 2,30 m. Egalement à louer, même adr.
BUREAUX NEUFS
SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS - 331-65-61

---

180 F LE M² PARIS A louer
Immeuble commercial 1.600 m2 dont 900 m2 en rez-de-chaussée. Ecrire à no 79.465, L.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris 8e

fonds de commerce

Cède cse maladie et retraite : S.A. importation motos-cycles-accessoires en exclusivité, créée en 1958. Réseau ccial et réputation bien établis. Affaire très saine (C.A. 78 : 8 millions). Ecr. au no 600282/M Havas Contact, 49, r. Pdt-Herriot, 69002 Lyon qui transmettra.

A vendre à Morsang-sur-Orge
Local commercial
100 m2, 8 mètres de façade.
Tous commerces.
TEL. : 904-39-06.

PARIS. Machines de bureau, papeterie, C.A. 250 millions, prix 50 millions avec 20. Affaire exceptionnelle. Téléph. 730-42-71.

Banlieue Est, librair., papeterie, journx, C.A. 80 millions. Prix 35 millions. Grosses facilités - Aff. exceptionn. Tél. 780-42-71.

Petit centre commercial 13e Boutiques ts commerces, livrables immédiatement, 266-64-49.

bureaux

MONTMARTRE
— 230 m2 de bureaux
— 220 m2 entrepôts avec monte-voitures, 6 parkings, téléph.
Locaux aménagés
Immeuble neuf
Renseignements et visites
MICHEL BERNARD
7, av. Grande-Armée, 75016 Paris
Tél. : 502-13-43

locaux indust.

A louer par bail commercial sans pas-de-porte

à BLANC-MESNIL
LOCAUX INDUSTRIELS

de 2.500 m2, accessibles à tous véhicules importants, avec branchement ferroviaire part., ponts roulants, bureaux, sanit., chauffage, parking. Possib. de division par lots.
Tél. 831-78-86

viagers

LA RENTE VIAGÈRE
achète, vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, rue Lagrange, 5e - 633-71-47

BOIS-COLOMBES
Vue sur jardins, clair, ensoleillé Beau 3 pièces, confort. Occupé une tête 74 ans, comptant : 50.000 F, rente 990 F. Notaire : 501-54-30, le matin.

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 355-61-58.

9e résid., occupé, bel appt angle P. de T., 200 m2, 1er ét., asc., 8 p. + 2 ch., s., 2 caves, profes. 300.000 cpt + rte s/1 tête 75 a. Ecr. no 7 246 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

15e près MARCHE SUISSE 2 p. tt cft, 20.000 F + 1.400 F. Occupé couple 65-75 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

pavillons

Particul. vend CHATOU ancien corps de ferme en pierre, à rénover (prévoir 150 000 F., non urgent), sur 500 m2, 15' R.E.R., exposition sud, calme, habitable de suite, 9 pièces, 165 m2, 5 p. au r.-de-ch., 4 p. au 1er étage, Tél., w.-c., dche, cheminées, ch., grenier aménag. cave, dépendances, puits, jardin, arbres fruitiers, coin potager et pelouse.
Prix 480 000 F, possib. bureaux. Visible aux heures de bureau. 34, rue des Landes.

SEVRES Pavillon 6 pces Terrain 380 m2 600.000 F — Tél. : 626-85-93

SUCY-EN-BRIE R.E.R. - Gentil PAV. 5 PCES Cuis., bns. Jdin 330 m2, garage. 424.000 F, crédit. - VOL. 33-97.

châteaux

GOLFE MORBIHAN
CHATEAU 25 p., dépendances. A restaurer. Pour collectivités ou promotion.
MORLAIX CHATEAU près de la mer, bon état, cft. Superbe parc de 12 hectares. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 56-61-60.

NORMANDIE région Caen petit château XVIIe, 8 p., bon état, parc de 2 ha.
MAINE : célèbre château fort XIe-XVIIe, classé M.H. Confort. Donjon, enceinte, 2 ha, vue
SARTHE : petit château XVIe 10 pièces, beau parc anglais, 7 hectares, vue.
BELLE-ILE-EN-MER (56) petit château XIXe à restaurer parc de 7.580 m2, beau site.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE 53340 CHEMERE-LE-ROI. TEL. : (43) 01-25-23.

MAYENNE
BEAU CHATEAU XVIIe
Confort, parc, bois, étang ; terres 50 ha.
PRES FOUGERES (35)
PPTE BOURGEOISE 8 P.
Bel étang, 1 ha sur parc 2 ha.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 56-61-60.

CHATEAU XIXe
à 120 km de Paris dans l'Orne 15 pièces, 600 m2, entièrement aménagé, neuf intérieur et extérieur avec pavillon de chasse et pavillon gardien. Parc boisé, 5,5 hectares. PRIX : 2 200 000 F. CIGIMO : 236-36-07.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 385

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		■
III									
IV		■		■					
V					■				
VI		■				■			■
VII									
VIII		■			■				
IX				■					
X							■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Auquel on ne peut pas reprocher de nous cacher quelque chose. — II. Qui n'a donc pas assez poussé. — III. Dans certains pays, on peut y mettre des livres. — IV. Qui n'a donc pas été ramassé. — V. Fait généralement son trou ; Part au restaurant. — VI. D'un auxiliaire ; On se réjouit quand on arrive au bout. — VII. Finissent toujours par devenir de mauvaises affaires. — VIII. Limite pour l'usure. — IX. Commun quand il est tendre ; Ancien nom pour une ville de Yougoslavie. — X. Coulent plus vite quand elles sont chaudes ; Lettres sur une enveloppe. — XI. Préposition ; Petite marque d'affection.

VERTICALEMENT

1. Qui semble s'être évanoui. — 2. Souvent qualifié de joli par les poètes ; Pas en forme. — 3. Faire un petit tour. — 4. Comme la République ; Se mouiller ; Possessif. — 5. Largeur de crêpe ; Etre apporté par une source. — 6. Cherche à prendre l'air ; Qui peut donc circuler. — 7. Eclates comme une cruche. — 8. Porteront longtemps ; Gemmé, parfois. — 9. Evoque une balle ; Qui n'accroche donc pas.

Solution du problème n° 2 384

Horizontalement

I. Concubine. — II. Ré ; Ridés. — III. Harcelé. — IV. Otée ; Lava. — V. Noisiel. — VI. Nid ; Evier. — VII. Ere ; Nesle. — VIII. Té ; Rasées. — IX. Esse. — X. Allégés. — XI. Enoués ; Ru.

Verticalement

1. Honnêteté. — 2. Oratoires. — 3. Néréides (allusion au bras de mer) ; Sâo. — 4. Ces ; Relu. — 5. Ure ; Iéna ; Le. — 6. Billevesées. — 7. Idéalisé. — 8. Né ; Elever. — 9. Escarres ; Su.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 mai 1979 :

DES DECRETS :

● Modifiant le décret n° 78-353 du 20 mars 1978 portant création d'un centre d'études prospectives et d'informations internationales ;

● Complétant le décret n° 76-1137 du 7 décembre 1976 relatif à la structure de l'organisation autonome d'assurance - vieillesse des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

DES ARRETES :

● Concernant les véhicules automobiles, notamment leur millésime ;

● Fixant les conditions de remboursement des frais occasionnés par les prélèvements de reins humains destinés à la greffe.

Concours

● P.M.I. — Des concours sur titres sont ouverts pour un poste de médecin de protection maternelle et infantile : 1) A la préfecture de l'Aisne. Les candidatures sont à adresser avant le 1er juin à la préfecture, service du personnel, 2, rue Paul-Doumer, 02011 *Laon* ; 2) A la préfecture de Loire-Atlantique. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, 2, rue René-Viviani, 44062 Nantes Cedex (bureau du personnel).

Visites, conférences

JEUDI 17 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., cour d'honneur, Mme Allaz : « Le parc de Versailles ».

15 h., station Carnot, bus 197, porte d'Orléans, Mme Bachelier : « L'atelier d'un fondeur d'art ».

15 h., 60, rue de Turenne, Mme Chapuis : « Hôtel du Grand Veneur et de Scarron ».

15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « La Madeleine et son quartier » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 10, boulevard Montmartre : « Passage des boulevards » (Approche de l'art).

15 h., métro Louvre : « Département égyptien » (Arcus).

15 h., église Saint-Gervais : « La maison des compagnons du Devoir du tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, devant Saint-Julien, Mme Vackier : « Quartier Saint-Séverin » (Mme Hager).

15 h., 12, rue de Poitiers : « L'hôtel de Pouipry » (Histoire et Archéologie).

15 h., 16, rue de Birague : « La place des Vosges et l'hôtel de Sully » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul-le-Marais, Mlle Condemi : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

15 h., musée du Louvre, porte Denon : « La Grèce des îles » (Visages de Paris).

15 h., métro Sully-Morland : « Les hôtels de Sens, d'Aumont, La Brinvilliers » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Anne Pingeot : « La sculpture sous Napoléon III ».

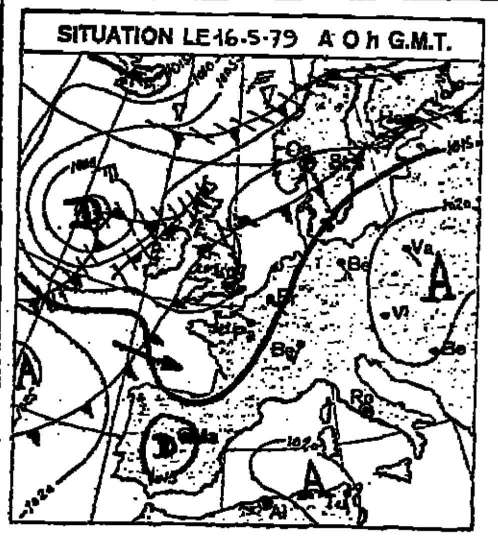
17 h. 30, 4, place du Louvre, mairie annexe, M. Jean-Claude Lachnitt : « La mort du prince impérial » (Académie du Second Empire).

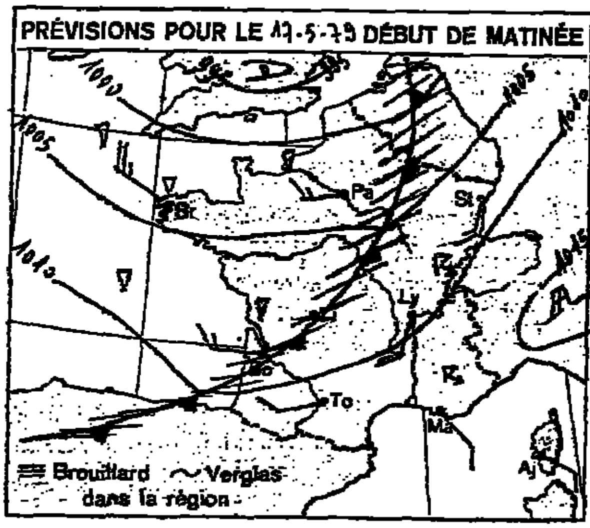
18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Voix du récit ».

20 h. 30, amphithéâtre de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, M. Michel Debré : « Quelle Europe pour la France de demain ? » (Rencontres ESSEC).

21 h., Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, M. Raymond Le Bourre : « Du syndicalisme français dans la nation. Ce qu'il a fait, ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il pourrait faire » (Conférence Molé-Tocqueville).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 mai à 0 heure et le jeudi 17 mai à 24 heures :

Une dépression venant de l'Atlantique atteindra les îles Britanniques puis la mer du Nord. Elle dirigera sur la France un flux de secteur ouest, instable et progressivement plus frais.

Jeudi 17 mai, une baisse sensible des températures se poursuivra sur l'ensemble du pays. Un front froid se décalant vers l'est sera situé le matin des Ardennes à l'Aquitaine, puis il gagnera les Alpes et le Midi méditerranéen en donnant des pluies parfois accompagnées d'orages. Après son passage, un temps frais et variable se généralisera avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses se produiront dans un flux de secteur ouest irrégulier, modéré dans l'intérieur, assez fort avec rafales sur les côtes. Ces averses deviendront plus nombreuses et plus fortes sur la Bretagne, la Normandie et la Vendée, où les vents s'orienteront au nord-ouest au cours de l'après-midi. Des violentes rafales sont à craindre en Manche.

Mercredi 16 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,1 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mai ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 29 et 14 ; Bordeaux, 29 et 14 ; Brest, 27 et 10 ; Caen, 25 et 12 ; Cherbourg, 25 et 12 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 28 et 11 ; Lille, 26 et 12 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille, 25 et 13 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 27 et 11 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 27 et 11 ; Pau, 29 et 13 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 28 et 12 ; Strasbourg, 25 et 10 ; Tours, 28 et 16 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés ; Amsterdam, 25 et 14 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 28 et 13 ; Bonn, 26 et 10 ; Bruxelles, 27 et 14 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 21 et 9 ; Genève, 25 et 9 ; Lisbonne, 28 et 12 ; Londres, 26 et 12 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 24 et 13 ; New-York, 21 et 14 ; Palma-de-Majorque, 25 et 7 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 18 et 10.

Stages

● *L'Institut national d'éducation populaire* organise des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs : du 2 au 30 juin : pratique du dessin et de la peinture ; l'enfant et le livre et l'expression premier degré (Bar-le-Duc, Meuse) ; exercice de la peinture-fréquentation des œuvres ; expression corporelle chez les tout-petits ; portrait littéraire et portrait image ; prise de vue (Arras) ; musique et invention technique ; pratique du dessin et de la peinture ; travail en groupe ; pratique du magnétophone.

★ Renseignements et inscriptions INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi (958-41-97).

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

Mº MONTMARTRE 2-3 P., cft., ch. cent., asc. Vue. 245.000 F. 236-17-36.

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR LIVRAISON FIN 79. 2 PIECES et LOCAUX CCIAUX. EXCELLENTE RENTABILITE. PRIX EXCEPTIONNEL. 270 000 F, av. 50 000 F comptant + crédit personnalisé. **325-63-00**

3e arrdt.

MARAIS Calme et soleil. Beau 2 pièces de caractère, cheminée, poutres apparentes. Libre 1er novembre, 270.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60.

MARAIS Charmant 58 m2, séj. av. cheminée, chbre, confort. 320.000 F. - 293-49-16.

URGENT, NEUF. MARAIS DE BONDEVILLE DUPLEX TRES HT STANDG 85 m² SUR JARDIN A LA FRANÇAISE, TOIT OUVRANT. POUR RENDEZ-VOUS, TEL. 265-85-60 au 727-33-19.

5e arrdt.

SAINT-MICHEL double living + 2 chambres, 2 bains, w.-c., chff cent., 125 m2. Prix 750 000 F. Tél. 280-26-22.

5e arrdt - SAINT-SÉVERIN pptaire vd comgt. ml spl. studio entr., débarr., pout. app., cuis. éq. ind., s. de bains, wc, 2e ét., clair, tél., 3 fen., calme, s/cour 260.000 F. S/pl. 9, r. St-Séverin. Seulement de 11 h. à 15 h.

128, RUE MOUFFETARD. DU 2 PCES AU 5 PCES. S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

PROX. CENSIER. ODE. 42-76. DUPLEX, SEJ + Chbre 58 m². CHARME - CALME - LUXE.

FACE ILE SAINT-LOUIS. Calme et verdure au cœur de Paris : PENICHE aménagée, 180 m², tout confort. Tél. : 636-63-68.

PORT-ROYAL STUDIO 25 m2, cuis., bains, rez-de-ch. 331-33-46.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES. Magnifique appartem. d'angle, 220 m², 7 pièces principales, imm. tout confort. - 567-22-88.

7e arrdt.

TOUR EIFFEL près. 3 PIECES TT CFT, 88 M2. Immeuble récent. 650.000 F. Vu urgence. Jeudi 14 à 18 h : 218, RUE DE L'UNIVERSITE.

SEGUR - PLEIN SUD. Immeuble Directoire, grand 3 pièces. 510.000 F à débattre. Calme - 222-69-50.

DUQUESNE - 5e étage SUD, asc. possible, livg + chbre, 385.000 à débattre. 222-69-50.

8e arrdt.

MADELEINE/TRONCHET. STUDIO 26 m², 1er étage, 185.000 F - Téléph. 989-31-74.

9e arrdt.

9e BEAU DUPLEX 78 m2 tt confort. Visite jeudi de 14 h 30 à 18 h : 4, rue Duperré, ou sur R.-V. 277-62-23.

11e arrdt.

L'UN DES PLUS BEAUX APPARTEMENTS DE PARIS 200 m², 4e étage sans vis-à-vis, calme, soleil. Tél. 292-10-04.

12e arrdt.

GARE DE LYON possib. profession. et commerciale. 2 pièces, cuis., en rez-de-chaussée. 2 entrées. NOTAIRE Téléphone : 501-54-30 le matin.

MAIRIE SAINT-MANDE. Près bois et Mº, beau séj., 3 chbres, cuis., balc. + 1 chbre service, 650.000 F - 346-63-85.

39, AV. MICHEL-BIZOT. Bel imm., asc., s/ rue et cour, 2-3 P., salle eau, wc, ch. cent. 295.000 F. Jeudi, après 14 h.

14e arrdt.

AV. RENÉ-COTY STUDIO tout confort + grenier. Exceptionnel, prix : 135 000 F. Téléph. : 874-63-66 et 206-15-20.

15e arrdt.

15e ARRDT 52, RUE MADEMOISELLE. 2 PIECES DUPLEX avec jardins privatifs. Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30. Sauf mercredi et dimanche. SEFRI-CIME : 538-52-52.

52, RUE CROIX-NIVERT 3 P. : 47 m2 et 4 P. : 82 m2. Mercredi-Jeudi de 14 h. à 19 h.

DUPLEIX - 6 PIÈCES living, 4 chambres, 2 bains, récent, parkg, balc., 890 000 F. ORPI 577-46-10.

CHARLES-MICHELS. petite maison sur 2 niveaux, séj., 2 chbres, cuis., bains, wc, 58 m², parfait état + cour privée, calme. 340.000 F. 320-99-80.

16e arrdt.

PASSY Résidence grand standing 4-5 pièces tt cft, ensoleillé, vue s/Seine + serv., rez-de-ch., park. Prix 1.350.000 F. - 574-49-77.

FOCH - MALAKOFF R. Piccini, belle récept., hall, 3 p., 3 ch., 1 bns, 3 poss. cuis. office, 2 ch. serv. SUP. IMM. P. DE T. 1 308 000. T. 989-31-74.

RUE PERGOLESE. 150 m², grande récept., 2 chb., cft, gar. 2 voit. - 553-50-85.

CHARDON-LAGACHE APPT 116 m2 + terrasse 90 m2, ds imm. rénové, 2 chbres, 2 s. bns, cadre de verdure exceptionnel, chff individuel. Tél. : 723-38-58.

Près Jardin du RANELAGH ds imm. 1926, très gd stdg, tt cft, APPART. RARE 240 m², vaste réception décorée, parfait état, calme, soleil. Notaire, 247-92-17.

AVENUE KLÉBER UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION. DS TRES BEL IMM. P. DE T. 3e ETAGE. ASCENS. SOLEIL. **6 P. 170 M² CONFORT** + chbre service **1.250.000 F**

4-5 P. 100 M² CONFORT PRIX 680.000 F Me voir ce jour, 14 h à 18 h : **66,** AVENUE KLEBER ou tél. 723-96-65.

17e arrdt.

N.-D.-DES-CHAMPS TRÈS RARE Dans imm. récent, luxueux 5 pièces 124 m2, décoré par architecte, 7e et dernier ét. Terrasse de plain-pied 37 m2. Terrasse supérieure aménagée et plantée de 216 m2. Box double + park. sous-sol. Prix : 1.800.000 F. 306-36-57 ou 793-24-28.

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920. Restauration de qualité. Plusieurs appartements. **5 PIÈCES** 168 m2 environ entièrement équipé. **3-4 P.** 105 m2 environ entièrement équipé. Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

MARX-DORMOY Beau 4 P., 113 m2 + balcon. Confort. - Immeuble bourgeois. Px intéressant. - Tél. 331-89-46.

Montmartre. Spl. atelier artiste tt cft + loggia, tél., poss. triplex. Prix et Aff. except. 285-87-64.

J.-JOFFRIN, bel imm. 1900, 4 p., tt cft, 2 bains, service. ALGRAIN - 285-00-59, 09-54.

HAUT LEPIC. Pptaire vd dans imm. classé 2 P., standg, poutres, cheminée, s. de bs, kitchen. Tél., cave, etc. Tél. mardi 15, 257-44-28.

18e Récent, Séjour + chambre, cuisine équipée, tt confort. 295.000 F. - 254-71-96.

20e arrdt.

Propriétaire vend studio très clair, refait neuf - 82.000 F. Tél. : 324-40-72.

91 - Essonne

Palaiseau, ds splend. résidence s/verdure, b. 3-4 p., tt cft, park. Prix Exceptionnel - 878-41-65.

EVRY 91000. PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pces 72 m² PLEIN SUD dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur, balcon, garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 2 ans. Tél. 077-23-60.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD - VAL D'OR Proche commerces, gare, école. Appartement 120 m2, 3 chbres, Grand living, double exposition. Immeub. récent. - Bon standing. Tél. : 202-75-75 ou 991-55-53.

NEUILLY - BARRÈS Sur bois - 350 m2 dans imm. p. de t., luxueux, triple récept., 4 chambres, 3 salles de bains. Appt de service 60 m2, 2 gar. Tél. : 727-89-39.

NEUILLY - INKERMAN Pptaire vd direct. petit hôtel de caract. Terras., jd. Soleil. 2 bel. récept., 2 ch. + 1 ch., cuis., 2 bs, 2 box., 1.500.000. Vis. s/pl. jdi 17, 12 h. 30-19 h. 3 bis square Parronnet. T. midi-soir 504-02-52.

BOULOGNE - Près BOIS. TRES RARE. Dans imm. récent, ravissant 5 p., 145 m², 5e et dernier étg., terrasse pl.-pied 30 m², terrasse supér. aménagée en jardin planté 90 m², solarium, vue tt Paris, 2 parkings. - 705-31-13.

A SAISIR NEUILLY ST-JAMES. ATELIER D'ARTISTE 110 m2 en duplex + 70 m2 terrasse. Verdure, 790.000 F. - 354-56-72.

93 Seine-St-Denis

Mº Basilique-St-Denis, 6 p., vue directe sur parc, poss. balcon 25 m², 580.000 F - 243-83-28.

MONTREUIL. Part. à P., idéal pr loc., ds pet. imm., studio 4e étg., asc., pl. Sud, entr., séj., cuis. équ., s. bs, wc, tt cft, 160.000 F à déb. H.B. 320-13-45, poste 355, dom. 857-16-65 + w.-e.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE Petite RESID. CALME - VERDURE - PROCHE R.E.R., bois, commerces, écoles. **5 P. STANDG** 91 m2 + 16 m2 LOGGIA. 650.000 F — Tél. : 873-51-58.

SAINT-MANDÉ RÉSIDENTIEL FACE BOIS Petits immeubles de standing. Aménagements s. de bains conçus par décorateur. Disponibles immédiatement. **2 - 3 et 4 PIÈCES** Prix fermes et définitifs à la réservation - Crédit 80 %. Sur place lundi, mercredi et dimanche. Tél. : 365-84-47 - 246-70-50. **35 AV. DAUMESNIL**

Province

RENNES CENTRE : 2-3 P., Living + chbre, 2e étage, cft. Tél. (99) 30-89-24.

maisons de campagne

DROME entre Serres et Nyons, gde bergerie pierre pays, eau, élect. A aménager en habitat. Prairie de 1 500 m2, vue impren. Px 142 000 F. Site exceptionn. CATRY Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants : (91) 65-15-87.

PYRENEES dans petite ville touristique, part. vd maison 3 P., ss-sol, gran., excel. état. Ecr. nº 6.048 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Ardèche méridional, site pittoresque, vieille maison pierre avec 1.000 m2, vue sup., soleil. 90.000 F. (91) 73-07-55.

CŒUR LUBERON VAUCLUSE, ferme à restaurer, gros-œuvre seul en bon état, aménagements intérieurs à faire. Sur 1.500 m2 terrain, vue panoramique, eau, élect. Px. 120.000 F avec 15.000 F compt., crédit poss. CATRY. Tél. (90) 57-47-95.

VAUCLUSE 20' AUTOROUTE, 60' MER. Grande surface habitable, adossée à tout petit hameau, bon état 5.000 m2 pré + vigne. promenades magnif. aux envir. Prix : 400.000 F avec 30.000 F comptant, crédit possible. CATRY. Tél. : 16 (90) 57-47-95.

A VENDRE à CONCHES (27) Une maison classique de 4 pces construite en 1973 : séj.-salon, 2 ch., cuis., salle de bns., w.-c. Garage et chaufferie-atelier. Cave semi-enterrée en pignon. Sur terrain de 1.220 m2 amén. Clôture grillagée et plantations. Visible à partir du 1er juin 1979. Tél. le soir : 997-36-57.

VAUCLUSE Près site pittoresque de Gordes pied-à-terre parmi six petites habitations, avec jardin privatif ds un merveilleux cadre provençal. Px. 90.000 F av. 10.000 F comptant, crédit possible 80 %. Jouissance immédiate après acceptation du dossier de crédit. CATRY. Tél. : (90) 57-47-95.

LOZÈRE Secteur Langogne, ds lieu calme et aéré, pêche, chasse, myrtilles et champignons, à saisir ferme typique pierres de pays, 5 pièces + dépendances, écurie, grange, cour et jardin + terr. attenant 2.400 m2 av. possibilité d'en avoir davantage. Bonne exposit., vue dégagée panoram. Prix 160.000 F, crédit possible. CATRY. Tél. 16 (71) 08-33-27.

CAUSE DEPART. Vends jolie maison campagne avec terrain boisé 4.500 m2. **LOIRET 130 km** 250.000 F 825-02-19.

Ardèche du Sud - Grange à rest. s/terr. 1 ha 30, paysage mérid., vue dégagée, pl. soleil. 90.000 F - Tél. : (91) 73-07-55.

terrains

GRASSE, Alpes-Maritimes, ppté à vdre, 4 000 m2, haut. de coll., résidentiel, micro-climat, vue impr. s/mer, oliviers et eucal., source terre et rochers, 2 mas, possib. de restauration. Joindre pptaire à Paris 233-80-11 pour détail et rend-vs. Px 500 000 F.

propriétés

LE VESINET 3' R.E.R. Belle villa familiale style BELLE EPOQUE. Récept. 80 m2, 7 chbres, grand bureau. PARC 2.100 m2. IMMOB. OUEST - 976-18-18.

SAINT-MAUR près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jard. arborisé, gd séj., s. à manger, 4 chbres, impeccable. 567-22-88.

En forêt de RAMBOUILLET (45 km Paris), luxueuse maison campagne superficie 3 ha. 80 ares avec cours de tennis sur terre battue et piscine en grès chauffée. Importante maison de maître s. cave, rez-de-ch. et 1 étage compren. salons, s. à manger, cuis. moderne, 9 chbres avec salles de bains. Grand pavillon indépend. pour personnel, plusieurs bâtiments pour stockage bois, etc., ch. cent. et eau chaude fuel. Prix net 2.500.000 F hors commission. Ecrire Nº 3.713 FRANCACIP, 17, r. de la Banque, PARIS-2e.

REGION SALBRIS. CŒUR DE SOLOGNE. Giboyeuse sur 3,80 ha avec étang poissonneux de 8.000 m2. MAISON TT CONFT s/sous-sol. AFF. A SAISIR 475.000 F. AGENCE TIR. (38) 95-64-94, heures bureau.

10' sortie A 10 Thivars, sur 700 m2 clos, planté, maison, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 3 chbres, séj. poutres, chemin., chauff. central fuel, grenier, dépendances, garage. 320.000 F. Tél. (37) 98-26-22.

Entre Avignon et St-Rémy, dans village provençal ; maison du 19e avec dépendances et jardin clos. Très bon état. Prix 320.000 F. Agce MORO, 35, bd Victor-Hugo 13210, St-Rémy-de-Provence. Tél. : 92-14-75.

LYS - CHANTILLY propriété p. de t. sur 16.000 m2 terrain, 200 m2 HABIT. 5 P. Px 1.400.000 F. 527-81-39, h. bur.

Près ST-GERMAIN-EN-LAYE 20 mn Etoile, autoroute Ouest, gentilhommière 18e d'époque, récept. 150 m2, 7 ch., 3 bains, dépend., parc clos env. 4.000 m2. **G. BOURGUET 522-19-41 +**

200 km Paris Sud SOLOGNE. ANC. DEMEURE BOURGEOISE EXCELLENTS GROS ŒUVRES A AMENAGER INTERIEUREM. BOURG TOUS COMMERCES (Médecins, Pharmacie, Piscine) HABITABLE RAPIDEMENT. R.-de-ch. 3 p. + cuis. + coul. 50 m2, 1er ét. 4 ch. + débarras, 66 m2. Grenier sur TOTALITE. GRD PORCHE d'entrée menant à cour intérieure pavée (tonnelle sapin, massifs). GDES DEPEND, 66 m2X3 nivx à la suite, à restaurer et à aménager, JARD. suspendu derr. **TOTAL 500 M²** Prix 180.000 F, av. 36.000 F cpt. SOLDE A CREDIT. **CENTRIMO** 44, place Voltaire, 36000 Châteauroux. Tél. : 22-47-02.

BOIS-COLOMBES Résidentiel - Magnifique ppté sur 1.000 m2 jardin paysagé. Réception 120 m2 + 4 chbres, 3 s. de bains, cuis. équipée. Etat impecc. Prix 1.600.000 F. Larges facilités - Tél. 526-08-50.

villas

SARTROUVILLE 15' gare et RER, bord de Seine, villa moderne, sej 30 m2, 2 chambres, tt cft, s/sous-sol total 360 m2, terrain aménage. Px 560 000 F. TEL. : 913-20-14.

LE VESINET Résidentiel. VILLA en bon état, récept., bureau, 3 chbres, s. de jeux, chbre serv. 2 gar. Tt cft. Beau jdin boisé 1.700 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

HAUTS DE CHEVREUSE 5' R.E.R. - Dans parc 85 ha. **210 M² : 780.000 F** Grandes réceptions au sud, 5 chambres, tout confort. Carres-St-Louis - 950-48-99.

BRY-SUR-MARNE VILLA r.-de-ch. surélevé, séj. dble, 2 chbres, cuis., bns. Possib. 2 chbres, 1er niveau. Posit. d'angle dégag. 480.000 F. AG. REGNIER. 254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le PERREUX. 324-17-63.

manoirs

50 MN PARIS AUTOROUTE OUEST. Manoir luxueusement aménagé, pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

Le Monde · équipement

TRANSPORTS

LE RHONE EN TÊTE POUR LES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

Le département du Rhône est celui où les accidents d'automobiles sont les plus nombreux, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), qui vient d'analyser les statistiques de 1977.

Le Rhône est affecté à ce sujet de l'indice 140 (100 pour la France entière). Viennent ensuite les départements de la région parisienne (indice 133), puis les Alpes-Maritimes (130), les Bouches-du-Rhône (124), la Corse (124), la Seine-Maritime (111), le Var (109), la Seine-et-Marne (109), le Nord (106), la Haute-Savoie (104), la Gironde (102), le Calvados (101), le Gard (101) et l'Oise (100).

La fréquence des accidents croît dans le Rhône et la Corse, reste stable dans les Bouches-du-Rhône, mais décroît sensiblement dans la région parisienne et dans les Alpes-Maritimes. Ce sont les départements à prédominance rurale et ceux dont la densité démographique est faible qui affichent la fréquence d'accidents la plus basse : Landes et Haute-Marne indice 74, Dordogne 71, Aube, Aveyron et Haute-Saône 70, Lot 66, Jura et Meuse, 65 et enfin Creuse, 61.

Pour les vols de voitures, Marseille, Paris et Lyon viennent en tête avec respectivement des indices 395, 207 et 131 par rapport à un indice 100 représentant la moyenne française. En revanche, en Auvergne, l'indice ne dépasse pas 16 et un habitant de Clermont-Ferrand a donc théoriquement quatorze fois moins de risques de se faire voler sa voiture qu'un habitant de la Côte d'Azur.

Le Centre de documentation indique aussi que près d'un million et demi de pare-brise ont volé en éclats en 1978 sur les routes françaises. C'est en Normandie que ce genre d'accidents est plus fréquent.

Le Centre de documentation précise enfin que les sociétés d'assurances ont versé en 1977 environ 14 milliards de francs aux usagers de la route victimes d'un accident, dont 9 milliards aux blessés et aux familles des tués.

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Les organisateurs du Contre-Salon de l'auto proposent une journée par mois sans voitures

« Nous voulons préparer les Français au choc de la pénurie pétrolière qui s'annonce. Ou bien le rationnement se fera par l'argent et les tickets, ou bien il faudra limiter l'usage de la voiture et, en tout cas, réduire sa vitesse. » C'est en ces termes que les dirigeants du Comité national pour la sécurité des usagers de la route (CNASUR), qui groupe soixante-douze associations, ont annoncé l'organisation, du 27 mai au 7 juin, du premier Contre-Salon européen de l'auto. Il se tiendra à Paris, dans le parc nouvellement aménagé à l'emplacement des anciens abattoirs de La Villette.

Le matériel, les stands et les diverses manifestations prévues auront pour but de proposer une autre politique des transports que celle que, selon le CNASUR, *« le lobby automobile a réussi à imposer en France. »*

En présentant le Contre-Salon, M. Philippe Saint-Marc, secrétaire général du CNASUR, a lancé un slogan : *« Pollués de l'automobile de toute l'Europe, unissez-vous ! »* Selon les données qu'il a collectés, les accidents de la route tuent chaque année en Europe plus de personnes que la bombe atomique d'Hiroshima : cent mille personnes. Rien qu'en France, a-t-il indiqué, la route a tué, depuis 1945, trois cent cinquante mille personnes et en a blessé sept millions.

Les accidents, à eux seuls, coûteraient 35 milliards de francs chaque année à la collectivité nationale.

Les organisateurs du Contre-Salon de l'auto proposent à M. André Giraud, ministre de l'industrie, une solution efficace pour réduire la consommation pétrolière : limiter à 100 kilomètres à l'heure la vitesse sur les autoroutes, comme c'est le cas au Japon (aux Etats-Unis, elle est limitée à 88 km/h, et en Grande-Bretagne à 116 km/h.). Une réduction de 10 km/h entraîne une économie de carburant de 10 % et une économie plus importante encore en vies humaines.

Les critiques n'ont pas été moins vives à l'encontre des poids lourds, dont l'emprise exagérée sera également dénoncée par le Contre-Salon du parc de La Villette.

Ses organisateurs proposent aux gouvernements européens de prendre immédiatement trois mesures d'économie : deux jours de week-end sans camions, une journée mensuelle sans automobiles, et la suppression des courses de voitures et de motos.

● *Ordre de grève à Air Afrique.* — Les syndicats de pilotes de ligne et des officiers mécaniciens ont lancé un ordre de grève au personnel navigant technique de la compagnie Air Afrique du secteur de Paris, du 17 mai au 20 mai. Cet arrêt de travail est motivé par l'embauche d'un commandant de bord sur les DC-8, alors que, selon les syndicats, cette catégorie de personnel navigant serait excédentaire pour ce type d'appareil.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. FRANÇOIS-PONCET : nous vivons, dans le Sud-Ouest un événement sans précédent de solidarité interrégionale

De notre correspondant régional

Toulouse. — A l'occasion de la mise en place, le 14 mai à Toulouse, de l'Association du Grand Sud-Ouest (*le Monde* du 11 mai), animée par M. Pierre Baudis, maire (app. P.R.) de Toulouse, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a voulu parler plus en sa qualité de président du conseil général du Lot-et-Garonne que de représentant du gouvernement. *« Nous vivons un événement sans précédent de solidarité interrégionale*, a-t-il dit, *puisque nous voyons ici les responsables de dix-huit départements dont les particularismes sont forts : Catalans, Basques, Languedociens, Gascons, Béarnais, etc. Ces mêmes responsables représentent aussi les forces vives, économiques, sociales et intellectuelles de l'ensemble du Grand Sud-Ouest.»*

Mais l'essentiel de son allocution a porté sur l'élargissement de la Communauté européenne aux nouveaux partenaires méditerranéens. *« L'Espagne, le Portugal et la Grèce, qui travaillent à consolider la démocratie à l'intérieur de leurs frontières*, a-t-il poursuivi, *s'adressent à nous pour soutenir leur adhésion, à la C.E.E. Pouvons-nous les repousser alors que nous souhaitons le rééquilibrage du Marché commun, où les pays nordiques ont la prédominance, par l'entrée de nouveaux partenaires méridionaux. »*

Parlant de l'agriculture, le ministre a ajouté : *« Le bilan peut être positif aussi dans des secteurs importants de notre agriculture, en distinguant les produits agricoles tempérés d'une part, et les produits méditerranéen de l'autre. (...) »* — L.P.

● *Mairie fermée à Meaux.* — La mairie de Meaux (Seine-et-Marne) est restée fermée au public toute la journée du mercredi 16 mai, en signe de protestation contre la décision du sous-préfet de refuser le projet de budget présenté par la municipalité. Celle-ci avait voté, le 29 mars, un budget dans lequel elle fixait à 14 % l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) qui constitue une participation de l'Etat aux finances communales. *« Or*, explique le maire, M. Jean Lion (P.S.), *c'est seulement le 8 avril que le préfet nous a avisés du pourcentage d'augmentation attribué à notre ville : 6,5 %, soit 7,5 % de moins qu'en 1978. »*

ENVIRONNEMENT

L'interdiction de la chasse à la tourterelle met en émoi tous les fusils de la Gironde

Bordeaux. — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui venait assister, il y a quelques jours, à Bordeaux, au congrès de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (« le Monde » du 16 mai), a été accueilli à sa descente d'avion... par quelques centaines de chasseurs girondins. Ils s'étaient rendus à l'aéroport pour soutenir le président de leur fédération départementale, M. André Dubourdeaux. Objet de cette « ambassade » : obtenir la réouverture de la chasse à la tourterelle en mai. Toutes tendances confondues, la plupart des députés girondins et des conseillers généraux étaient également là, ainsi qu'une partie des maires du Médoc et du pourtour du bassin d'Arcachon.

De notre correspondant

De la fin avril à la fin mai, les tourterelles des bois sont nombreuses dans le Médoc. Jadis capturée à l'aide de grands filets, les « pantes », la tourterelle fut en 1930 classée comme espèce nuisible ; une aubaine dans un département qui, avec 93 000 porteurs de fusils, compte plus de chasseurs que n'importe quel autre en France.

Les chasses aux tourterelles ont pu s'effectuer jusqu'en 1969, année où le ministre de l'agriculture, M. Robert Boulin, pourtant Girondin — il est maire de Libourne, — les a interdites en application d'une convention internationale signée à Paris en 1902. Depuis s'est engagée chaque année une véritable partie de cache-cache entre les chasseurs et les gendarmes. Les « pylônes », sortes de miradors d'où les chasseurs tirent les oiseaux, ont été enfermés derrière des enclos dans lesquels les gendarmes ne peuvent pénétrer.

En 1974, sous la pression des chasseurs, le préfet d'alors, M. Daniel Doustin, classa à nouveau la tourterelle comme nuisible, ce qui rendait légale sa chasse en toute saison. En mai 1975, le conseil d'Etat déclara cet arrêté illégal. Ce qui n'a pas empêché les chasseurs de continuer à tirer lors des passages de printemps, et ce malgré un nouveau coup d'arrêt : une loi de juillet 1976 qui restreint le tir du gibier à plumes dans les enclos. Sur plainte de la SEPANSO (Société pour la protection de la nature dans le Sud-Ouest) et de certains écologistes, quelques procès-verbaux ont bien été dressés par les gendarmes mais n'ont pas eu de suites.

Le 17 avril dernier, un communiqué du ministère de l'environnement a rappelé, juste avant les « passages », que la chasse à la tourterelle demeurait interdite. Ce « rappel » a soulevé un tollé général en Gironde. Le 7 mai, un meeting organisé par la fédération des chasseurs de la Gironde a regroupé deux mille cinq cents personnes, et des élus de tous bords priés de prendre des engagements publics. Pas un seul d'entre eux ne s'est récusé, et ce fut à qui joindrait son éloquence aux protestations des chasseurs : l'interdit mettait en péril les droits séculaires et légitimes de la chasse ; il justifiait une véritable « mobilisation » ; il était question de « *se battre debout, et ne pas mendier à genoux* » ;

Ces tartarinades furent reprises aussi au conseil général où, par exemple, le docteur Jacques Noël (P.S.) n'hésita pas à évoquer le risque de voir se lever « *l'idée d'autonomie parmi les habitants du Médoc* », tandis que M. Lafourcade (P.C.) proclamait que « *la politique européenne, de plus en plus supranationale, tendait à casser les traditions dans le Sud-Ouest comme elle casse la viticulture dans le Languedoc ou la sidérurgie en Lorraine* ».

Tout ce bruit n'a pas effrayé la tourterelle. Elle a fait halte en Médoc comme à chaque printemps, et les chasseurs ont tiré comme d'habitude. Mais cette fois, les gendarmes ont verbalisé avec plus d'énergie que dans le passé. Et l'on a vu des élus ceints de leur écharpe tricolore poser pour les photographes en haut des pylônes. Même ceux qui n'avaient jamais tenu un fusil de leur vie !

On parlait de cinq mille, voire de dix mille chasseurs pour « accueillir » M. d'Ornano à l'aéroport de Bordeaux le 12 mai. Il n'en vint guère que trois ou quatre cents. Explication : il faisait beau, et beaucoup avaient préféré aller... à la chasse.

Le ministre ne s'est laissé impressionner ni par les déclarations martiales ni par les arguments « écologiques » des chasseurs. « *On ne chasse pas les oiseaux en migration qui arrivent épuisés*, a-t-il rappelé à M. Dubourdeaux et aux élus. *C'est pour cette raison que cette chasse est interdite depuis 1902, et cela n'est ni le fait de la réglementation européenne ni celui de la pression des amis des animaux.* »

Afin que l'interdiction soit appliquée à tout le monde, M. d'Ornano a donné des instructions qui permettront aux gendarmes d'avoir accès aux enclos.

A ses troupes, le président des chasseurs de la Gironde a ensuite exposé ses motifs de satisfaction : la question de la tourterelle sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil national de la chasse ; rien ne sera modifié pour les chasses traditionnelles (la palombe, l'alouette et la chasse à la tonne, de nuit). Mais il n'a soufflé mot du renforcement de l'interdiction concernant la tourterelle. « *Il fait très beau*, a-t-il dit aux chasseurs, *profitez-en, mais soyez raisonnables.* »

PIERRE CHERRUAU.

CORRESPONDANCE

Labours sur la Loire

Après l'article intitulé « Trop de prises de sable sur la Loire » (le Monde du 5 mai), M. Louis de Funès, acteur dramatique, qui a une propriété au Cellier (Loire-Atlantique), a adressé au ministre de l'environnement et du cadre de vie une lettre dans laquelle il écrit :

Le journal *le Monde* cite votre déclaration concernant les prises de sable en Loire entre Ancenis et Nantes. Vous nous affirmez que ces dragages sont définitivement interdits depuis le 4 novembre 1978 ! (...) Depuis cette date, sans discontinuer, jour et nuit, les remorqueurs de ces carriers (encore plus puissants qu'avant le 4 novembre) labourent notre Loire en tous sens, arrachent et emportent son beau sable à pleines péniches — ses berges s'affaisent, — entraînant tous les arbres qui la bordaient dans des fonds qui atteignent maintenant 9 à 10 mètres, et ce sur 30 kilomètres.

Et ces carriers, qui rappellent un peu celui de 93, se pressent comme lui dans leur besogne (ce matin 14 mai, dix remorqueurs entre 7 heures et 7 h. 20), car ils craignent la venue d'un autre ministre qui, d'un trait de plume, mettrait un terme à leurs exactions. C'est ce que des milliers de citoyens qui aiment la Loire et moi-même espérons.

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

SOCIAL

Le nombre des demandes d'emploi a augmenté de 21,2 % en un an

Pour le cinquième mois consécutif, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a augmenté en avril, en données corrigées des variations saisonnières : il est passé de 1 312 700 en mars à 1 339 300 le mois dernier, soit + 7 % (26 600 demandes supplémentaires). En un an, l'accroissement est de 21,2 % (234 700 demandes supplémentaires).

En données observées, le nombre des demandes est en baisse pour la troisième mois consécutif : il s'est établi à 1 290 600 en avril contre 1 313 000 en mars, soit — 1,7 % (22 400 demandes en moins). Mais, en un an, l'augmentation est, comme pour les données corrigées, de 21,2 % (225 400 demandes supplémentaires). Le ministère du travail et de la participation note : *« Comme les deux mois précédents, la baisse constatée demeure inférieure à celle que laissait attendre l'évolution saisonnière habituelle : la situation du marché du travail reste donc préoccupante. »* De mars à avril 1978, la baisse des demandes en données brutes avait été de 2,5 %.

Le volume des offres, qui reste bas, a atteint le même niveau en avril, en données observées comme en données corrigées : 84 900. Dans le premier cas, il augmente de 5,9 % par rapport à mars (80 200) ; dans le second, il s'accroît de 2,8 % (82 800). Mais, quelles que soient les données, le nombre des offres diminue de 6,3 % par rapport à avril 1978.

Deux autres statistiques montrent la fragilité de la situation de l'emploi : la durée moyenne d'attente des travailleurs qui ont retrouvé un emploi ou qui ont été radiés de l'A.N.P.E. a été de 159 jours en avril contre 152 en mars et 144 en avril 1978 et, à la fin du mois dernier, 610 600 demandeurs étaient inscrits à l'A.N.P.E. depuis plus de trois mois et moins de douze mois (contre 593 800 en mars) et 273 200 l'étaient depuis plus d'un an (contre 269 500 en mars).



(Dessin de Konk.)

LA GRÈVE DU 17 MAI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

« Une action nuisible et sans objet »

estime M. Jacques Dominati

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, pour jeudi 17 mai, afin de défendre leurs revendications à la veille de l'ouverture des négociations salariales. Cette grève concerne les fonctionnaires, les postiers, les hospitaliers, le personnel communal et les enseignants et le point fort de cette action devrait se situer dans l'enseignement.

Bien qu'il se soit défendu, à plusieurs reprises, de vouloir « polémiquer », M. Jacques Dominati, secrétaire d'État à la fonction publique, a consacré l'essentiel de la conférence de presse qu'il a réunie mardi à la grève prévue pour le jeudi 17 mai par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. Estimant que cette action était *« nuisible et sans objet »*, M. Dominati a particulièrement critiqué la centrale enseignante qui, a-t-il dit, *« pour des raisons qui m'échappent, a rejoint les deux syndicats minoritaires dans la fonction publique ». « C'est une lourde responsabilité*, a-t-il ajouté, *lorsque l'on se déclare par ailleurs partisan de la politique contractuelle. »*

Le secrétaire d'État a poursuivi : *« La FEN a greffé sur cette journée du 17 mai des objectifs qui n'ont rien à voir avec les négociations salariales, comme les problèmes des parents d'élèves de telle ou telle fédération ou ceux relatifs au redéploiement. Je ne crois pas à l'importance de cette grève, mais c'est néanmoins un mauvais coup porté à la fonction publique, qui peut détériorer un climat qui était bon. »*

A l'origine, la date du 17 mai avait été retenue par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN — F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et les autonomes ne s'associant pas au mouvement — pour obtenir l'ouverture des traditionnelles négociations annuelles. Après avoir eu connaissance de cette date, le secrétariat d'État décidait alors que les discussions débuteraient le 18 mai, espérant ainsi désamorcer — « torpiller », a dit la C.G.T. — l'action syndicale. Obtenant satisfaction sur l'ouverture même des pourparlers, les trois organisations auraient pu reporter leur mot d'ordre. Ils ne l'ont pas fait.

M. Dominati a reconnu que, cette année, *« du temps a été perdu »*, mais il s'agissait d'abord de respecter toutes les clauses de l'accord 1978, en particulier la constitution d'un groupe de travail sur la réforme de la grille indiciaire, aujourd'hui mis en place.

« Nous avons « traîné », ensemble, a-t-il dit, *gouvernement et syndicats, mais, à aucun moment, il n'y a eu rupture du dialogue. »*

Décidé à ce que *« les négociations pour 1979 réussissent et aboutissent au plus vite, avant les vacances d'été »*, et réaffirmant que *« le gouvernement est très attaché à la politique contractuelle »*, il a indiqué que l'accord 1978, *« jugé bon par l'ensemble des organisations syndicales, même par celles qui ne l'ont pas signé »* — la C.G.T. et la C.F.D.T., — préfigure celui qui pourrait être paraphé cette année : maintien du pouvoir d'achat pour tous, progression pour les plus petites catégories, nouvelle modulation du supplément familial et augmentation de l'indemnité de résidence.

● *Le SNES*, Syndicat national des enseignants du second degré, appelle ses adhérents à mettre l'accent sur les problèmes de l'emploi lors de la journée d'action de la fonction publique, jeudi 17 mai. « La politique d'austérité et de redéploiement du gouvernement a de graves répercussions sur l'emploi des auxiliaires et sur les conditions d'emploi des titulaires, ont expliqué, mardi 15 mai, les responsables du SNES.

● *Suspension de la grève à l'E.D.F. en Guadeloupe : les électriciens* ont suspendu jusqu'au 19 juin la grève qu'ils avaient commencée le 9 mai. Un accord est intervenu mercredi 16 mai entre les délégués syndicaux et la direction de l'E.D.F. Les revendications qui concernent les départs à la retraite, les allocations vieillesse et les congés seront examinées le 19 juin à Paris.

A Usinor-Denain, les salariés se prononcent contre l'occupation

De notre correspondant

Lille. — Quelque deux mille trois cents salariés d'Usinor-Denain, sur un total de six mille, ont participé mardi 15 mai à la consultation organisée par la C.G.T. aux fins de savoir s'il convenait d'organiser *« une occupation active »* de l'usine ou de poursuivre l'action par d'autres formes à décider. Par une grande majorité (1 858), ils se sont prononcés contre l'occupation.

La C.F.D.T. s'était désolidarisée de cette opération et avait distribué un tract pour affirmer que l'occupation était une proposition inadaptée à la situation actuelle et qu'elle risquait de provoquer *« un arrêt prématuré des installations vitales pour l'usine, comme les hauts fourneaux »*.

Cependant l'assemblée intersyndicale de mardi, qui a rassemblé quelques centaines de sidérurgistes, a été l'occasion de protester vigoureusement contre la mise à pied pour cinq jours des deux délégués de la C.G.T., à la suite de la séquestration de deux ingénieurs le 4 mai dernier. La décision a été prise d'occuper les bureaux... Quelques incidents ont eu lieu : vitres cassées, mobilier abîmé... Le comité d'entreprise, qui devait se réunir, n'a pu siéger.

Il semble que les travailleurs éprouvent de la lassitude devant un certain type d'action. La C.G.T. a déclaré *« journée sans incident »* le jeudi 17 mai, qui doit être marquée par une rencontre des délégués syndicaux avec M. Robert Boulin, ministre du travail ; la C.F.D.T. souhaite que la journée du 18 mai, au cours de laquelle une réunion paritaire aura lieu à Usinor, soit marquée par quelques mouvements de grève, mais, visiblement, on est actuellement à la recherche de formules d'action qui soient « mobilisatrices ». — G. S.

Grand rival de Kodak

POLAROÏD VA LICENCIER HUIT CENTS PERSONNES

La firme Polaroïd vient d'annoncer le prochain licenciement de huit cents personnes, en raison de la stagnation des ventes d'appareils photo à tirage instantané.

« Nos ventes ont progressé de 10 % au premier trimestre, mais nous avions anticipé une progression plus rapide, et nos stocks sont excessifs », a expliqué le président de Polaroïd.

La firme américaine, qui emploie 15 700 personnes aux États-Unis (dont 14 900 dans le Massachusetts) avait embauché 5 000 personnes l'an dernier. — *(A.F.P.)*

Consultés par les syndicats

55 % DES MINEURS DU NORD SE PRONONCENT CONTRE LA GRÈVE

(De notre correspondant.)

Lille. — Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des mineurs avaient décidé le principe d'une grève générale et illimitée dès le 21 mai. Cependant, avant de confirmer cette décision ils entendaient consulter a bulletin secret les mineurs (*le Monde* du 12 mai). Cette consultation s'est déroulée le mardi 15 mai : environ 70 % des mineurs y ont participé, mais plus de 55 % se sont prononcés contre la grève.

Les organisations syndicales devront donc tirer les conclusions de cette attitude. La C.G.T. estime que *« sans doute une partie du personnel des mines n'apprécie pas encore la gravité de la situation »*. Elle organisera le 19 mai à Lens une rencontre régionale pour *« sauver le bassin minier »*.

Après l'échec de l'entrevue direction - syndicats

LE CONFLIT A LA SOLMER RESTE DANS L'IMPASSE

(De notre corresp. régional.)

Marseille. — Après quarante jours de conflit la situation est toujours bloquée à l'usine sidérurgique Solmer de Fos-sur-Mer. La rencontre qui a eu lieu entre la direction et les syndicats, sous l'égide de la direction départementale du travail, mardi 15 mai, n'a donné aucun résultat. Pour la direction de Solmer cette rencontre ne devait d'ailleurs porter que sur les conditions d'une éventuelle reprise et non sur les revendications dont la principale en une augmentation mensuelle uniforme de salaire de 300 F. Sans contester la perte de pouvoir d'achat subie par les salariés au cours des deux dernières années, la direction se retranche pour justifier son refus *« de toute augmentation générale de salaires »* derrière *« la situation dramatique de la sidérurgie française sur le plan financier »*. Sérieusement perturbée par des grèves tournantes durant tout le mois de mars, la production d'acier de l'usine de Fos est totalement paralysée depuis le 5 avril. Le haut fourneau n° 2 — le seul en fonctionnement — a été à nouveau mis en veilleuse dans la nuit du mardi 15 mai.

La détermination des salariés paraît cependant rester forte ainsi que l'a démontré la manifestation qui a eu lieu mardi à Marseille à l'appel de l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C.) et qui a réuni environ deux mille personnes. — G. P.

LA RÉDUCTION DES HORAIRES EN EUROPE

Les ministres du travail des Neuf entendent surtout favoriser des « accords-cadres »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf chargés des affaires sociales, qui se sont réunis mardi 15 mai, à Bruxelles, ont déclenché le processus qui devrait normalement conduire à l'adoption coordonnée, dans les différents pays de la Communauté, de mesures visant à la réduction du temps du travail. Mais ils l'ont fait avec une extrême prudence et, sauf une accélération qui serait décidée au plus haut niveau politique — celui du Conseil européen, — les premières dispositions concrètes ne semblent pas pour demain.

Les *« conclusions »* approuvées par le Conseil, rédigées surtout à la demande des Allemands et des Anglais, en termes sensiblement plus précautionneux que le projet préparé par la présidence française, invitent la commission *« à poursuivre ses études et analyses... afin d'élaborer un cadre communautaire dans le domaine de l'aménagement du travail portant notamment sur : la durée annuelle du travail, la limitation des heures supplémentaires systématiques, le développement de la formation professionnelle et de la formation en alternance, la retraite flexible, le travail volontaire à temps partiel, le travail temporaire, le travail en continu par équipes, et à faire des propositions lorsque cela s'avère approprié »*.

Conclusions pour un proche avenir : des études et des analyses et pas d'engagement politique du conseil. Est-ce là un enterrement délibéré et à peine dissimulé ? A vrai dire, ce n'est pas l'impression qui ressortait de la réunion de mardi. *« Le problème de l'aménagement du temps du travail fait partie maintenant de la réflexion permanente du conseil. Cette affaire est bien prise en main et je crois que nous allons vers des progrès essentiels »*, a déclaré M. Boulin, le ministre français du travail, qui présidait la session. *« Le débat du conseil nous fournit un appui politique pour développer nos idées »*, a commenté pour sa part M. Vredling, le commissaire chargé des affaires sociales. De fait, la tonalité générale de la réunion a été nettement moins négative que la veille lorsque les ministres des finances et des affaires économiques avaient évoqué le même dossier : le conseil, MM. Monory et Ortoli (le vice-président de la commission chargée des affaires économiques) en tête, avait alors allégrement brodé sur le thème *« réduire la durée du temps du travail c'est la décadence, ce qu'il nous faut, c'est produire davantage... »*.

Les ministres chargés des affaires sociales paraissent pour leur part considérer que l'aménagement du temps du travail est un sujet sérieux dont il est nécessaire de parler. Cela dit, mis à part les Belges qui font preuve de plus d'audace (le programme gouvernemental de M. Martens, le premier ministre, prévoit la réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-six heures d'ici trois ans), ils sont tous d'accord pour l'aborder avec circonspection en évitant les solutions globales et en tenant compte au contraire de la diversité des situations dans chacun des pays membres et dans les divers secteurs d'activités. Les ministres considèrent tous ou presque qu'une réduction massive du temps du travail, surtout avec compensation salariale, ne serait pas supportable pour l'économie.

Dans ses conclusions le conseil fait référence au nécessaire maintien de la compétitivité et souligne que *« les mesures à envisager n'auront pas forcément d'effet mécanique sur l'emploi. »* En d'autres termes, les gouvernements ne croient pas que réduire le temps du travail soit le moyen approprié pour réduire le chômage. En acceptant d'engager le débat sur ce thème, leurs motivations sont autres : nécessité de tenir compte de la pression exercée par les travailleurs et acceptation d'un effort qui, après tout, va dans le sens du progrès social.

Une coopération plus étroite

Les ministres, cela figure aussi dans les conclusions, appellent de leurs vœux une coopération plus étroite des partenaires sociaux. Celle-ci devra jouer *« tant au niveau national qu'au niveau communautaire »*. On note dans le conseil, en dépit du scepticisme de certains, tels les Danois, le sentiment que le niveau communautaire — celui de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) et de l'UNICE (Union patronale des industries de la Communauté européenne) — est en train de se développer et, sans rien fixer, on veut favoriser cette tendance.

Que va faire maintenant la Commission ? M. Vredling a obtenu une sorte de feu vert général, même si les multiples restrictions dont il a pu prendre mardi la mesure limitent sa liberté d'action. Sur deux thèmes qui impliquent des dispositions législatives, la Commission fera bientôt des propositions en bonne et due forme. Il s'agit de la limitation des heures supplémentaires et du développement de la formation en alternance. Pour l'affaire centrale de la réduction de la durée annuelle du temps du travail, elle procédera différemment. S'agissant d'un thème qui ressort de négociations entre partenaires sociaux, sa tâche, a noté M. Vredling, consistera surtout à engager ceux-ci à se rencontrer pour en discuter la négocontrer pour en discuter au niveau européen. Il reviendra à la Commission de susciter la négociation, de la canaliser avec comme objectif final la conclusion d'*« accords cadres »* signés au niveau communautaire et dont devront s'inspirer ensuite les conventions collectives nationales. Mais l'organisation patronale, l'UNIC, s'est contentée jusqu'à présent de demeurer dans une attitude résolument négative, et les syndicats revendiquent une réduction globale de 10 % du temps de travail, alors que le conseil retient le thème moins prometteur de durée annuelle.

Il reste à savoir si la commission de Bruxelle parviendra à convaincre les uns et les autres.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Blaise de Saint-Just sera le directeur général de la nouvelle société Manufrance.* — M. de Saint-Just est un proche collaborateur de l'actuel P.-D.G., M. René Mestries.

● *L'indice de la production industrielle en France*, — sans le bâtiment et les travaux publics — s'est inscrit à 132 en mars, contre 130 en février (base 100 en 1970), ce qui représente une augmentation de 1,5 % en un mois. Par rapport à mars 1978, la progression est de 3,1 %.

AFFAIRES

Kléber-Colombes va supprimer 500 emplois dans la région parisienne

Le groupe Kléber-Colombes envisage de réduire de cinq cents personnes environ, d'ici à la fin de 1980, ses effectifs de la région parisienne, pour les ramener aux alentours de deux mille huit cents personnes. Aux yeux de la direction, la réussite du plan de redressement, mis au point en vue de restaurer la rentabilité du groupe, passe inévitablement par ce sacrifice.

Ce plan comporte notamment des réductions de capacités mal utilisées, des transferts de fabrications effectuées actuellement à Colombes (pneus tourisme à Troyes, pneus camionnettes et chambre à air de tracteurs et de poids lourds à Toul), la modernisation de certains ateliers de Colombes, la poursuite de l'effort d'investissement dans les secteurs forts, tels le pneu arrière pour tracteur, le pneu avion et les courroies de transmission, et le regroupement à Colombes des services techniques et commerciaux, cette dernière opération devant permettre la vente des immeubles de Bezons et de l'Etoile et de réaliser ainsi de sérieuses économies.

En même temps, des mesures seront prises pour renforcer l'efficacité des ventes, améliorer le service à la clientèle et le découpage commercial, alléger, enfin, les charges administratives. L'ensemble de ces opérations devrait être conduit à son terme d'ici deux ans, de manière à parvenir à l'équilibre des comptes à la fin de 1981.

Depuis cinq ans, les déficits d'exploitation de Kléber n'ont cessé de se creuser : 5,11 millions de francs en 1974, 29,73 millions en 1975, 70,14 millions en 1976, 48,63 millions en 1977, puis 96,71 millions en 1978, cette dernière perte passant même à 109,67 millions après réévaluation. En cinq ans, la société a perdu 263,3 millions de francs, soit deux fois son capital.

La mauvaise conjoncture dans les pneumatiques depuis la crise pétrolière, mais aussi le renchérissement des matières premières et la montée des charges, beaucoup plus rapides dans les deux cas que la progression des ventes, expliquent en grande partie cette détérioration.

En cinq ans, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 56,5 %, alors que les matières premières ont monté de 83,6 %, les frais salariaux de 77,3 % et les impôts de 125 %. Certains mettent aussi en cause la gestion du groupe, qu'ils affirment pour le moins discutable. Que ce grief soit fondé ou non, il reste à savoir si le plan de redressement permettra à Kléber de redresser la situation.

Les dirigeants du groupe, qui gardent un goût amer du « mariage » raté avec l'Autrichien Semperit — à cause des exigences d'hégémonie du Creditanstalt de Vienne, — n'auront pas la tâche facile.

Développer ses meilleurs secteurs

Kléber ne peut, comme Michelin son actionnaire, compter sur ses implantations étrangères trop faibles pour dégager des profits. Sa seule chance est de développer ses créneaux forts, notamment les pneus poids lourds, les pneus pour le génie civil et, surtout, les pneus agraires, sur lesquels il possède une forte avance technologique. Mais là, comme dans le caoutchouc manufacturé, il devra aussi compter sur une forte concurrence, notamment de Goodyear France, dont les parts de marché sont, dans l'agraire, de 27 % en première monte et de 14 % à la rechange, dans le génie civil de 40 % (deux fois) et dans l'aviation de 37 à 38 %.

Si son redécollage réussit, Kléber comptera avec quelques autres (Michelin, Goodyear, Dunlop et Pirelli), parmi les rares rescapés du pneumatique dans les dix années à venir. De nombreux spécialistes pensent que la firme de Colombes peut y parvenir.

ANDRÉ DESSOT.

POUR LA SECONDE FOIS EN MOINS D'UN AN

Les Établissements Pilotaz ont déposé leur bilan

Pour la seconde fois en moins d'un an, les ex-Etablissements Pilotaz ont déposé leur bilan. La nouvelle société, Confection industrielle savoyarde (CIS), constituée le 8 décembre 1978, a été mise en règlement judiciaire par le tribunal de Chambéry trois mois après son redémarrage, quelques semaines seulement après le versement aux nouveaux dirigeants de la société d'un prêt du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI). Le 18 avril, tous les salariés de l'entreprise ont été licenciés. Ils attendent chez eux qu'un nouvel acquéreur se propose de faire tourner l'usine sur des bases plus sérieuses et plus durables.

De notre correspondant

Chambéry. — Le 8 décembre 1978, deux industriels parisiens spécialisés dans la confection, MM. Peutat et Maréchal, sont accueillis « en sauveurs » à Chambéry. Avec l'autorisation du tribunal de commerce, ils achètent, sans possibilité de dédit et pour une somme symbolique de 1 F, une usine chambérienne, les Etablissements Pilotaz, mis en règlement judiciaire, dont les cinq cent vingt salariés ont été licenciés quelques semaines auparavant.

Trois mois plus tard, les deux hommes quittent la capitale savoyarde en laissant pour unique « testament » un communiqué de presse dénonçant la position de la municipalité d'union de la gauche et l'attitude du personnel de la nouvelle société, la Confection industrielle savoyarde (CIS).

Que s'est-il passé ? Pour les deux dirigeants, l'explication est simple : « *Malgré tous les efforts et les initiatives de la direction, la productivité de l'entreprise ne s'est pas rétablie suffisamment vite*, ont-ils écrit le 22 mars. *Elle se trouve loin des normes de la profession et de la concurrence. Il est navrant que des perturbations internes et syndicales n'aient pas permis de respecter les prévisions de productivité esquissées lors de la reprise. (...) D'autre part, l'entreprise est sous le coup de l'incertitude, née le 7 mars 1979, de l'intention de mise en œuvre par la ville de Chambéry d'un droit de préemption sur les bâtiments de l'usine au profit de la ville.* »

Chasseurs de primes ?

A Chambéry, ces justifications paraissent insuffisantes. Trois cents salariés seulement avaient été réembauchés lors de la mise en route de la nouvelle société. Malgré quelques réticences, la C.G.T., seul syndicat représenté dans l'usine, avait donné son accord au plan de relance qui prévoyait deux cent dix-neuf licenciements. L'Etat, qui avait longuement hésité avant d'accorder un prêt, avait enfin accepté d'engager 2,8 millions de francs dans la CIS, par l'intermédiaire du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI). Dès le 11 décembre, le travail avait repris dans l'usine de la rue Sainte-Barbe, située à quelques dizaines de mètres du centre de Chambéry.

Pourtant, rapidement, la situation se détériora au sein de l'entreprise. Les représentants du personnel avaient fait observer aux nouveaux dirigeants qu'une réorganisation du travail était indispensable dans les ateliers. Depuis huit ans, en effet, aucun investissement n'avait été réalisé dans le parc des machines. La C.G.T. estimait que le maintien de telles conditions de travail rendait impossible la production de costumes compétitifs et soigneusement préparés.

En février 1979, la décision de la société Cacharel d'annuler un contrat portant sur vingt mille costumes, à la suite de nombreuses malfaçons, vint confirmer cette analyse.

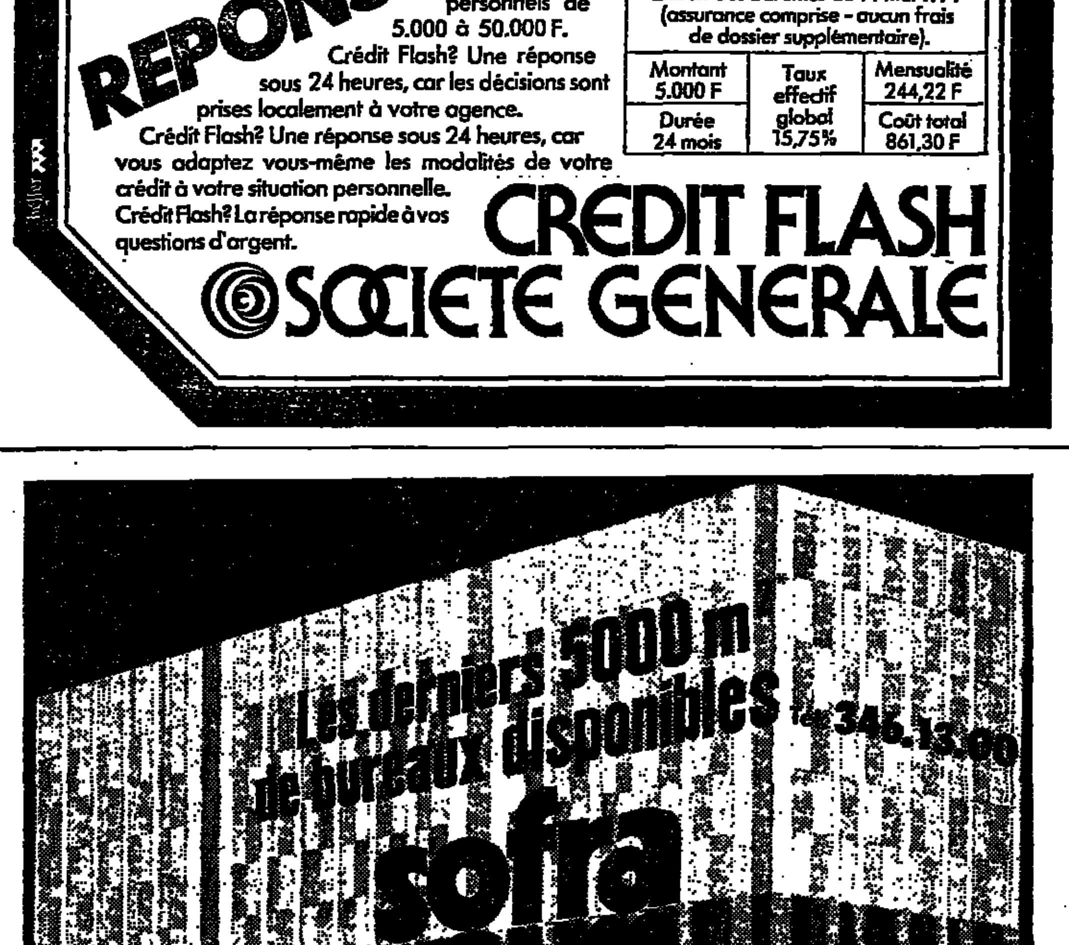
Les deux patrons de la Confection industrielle savoyarde, négligeant ces avis, n'ont cependant pas entrepris, pendant leur court séjour chambérien, les transformations et les améliorations nécessaires au sein de l'entreprise. La CIS a pourtant encaissé une partie du prêt du CIASI, soit 1,5 million de francs. Mᵉ Michel Terrier, syndic de la CIS, assure « *que cet argent a été employé à la consolidation de la trésorerie courante de la société* ». Mais les salariés, perplexes, s'interrogent : les dirigeants de la CIS ont-ils seulement « mal géré » l'argent public ? Ou bien s'agissait-il de « chasseurs de primes » ? Le départ brutal des deux patrons nourrit leurs soupçons.

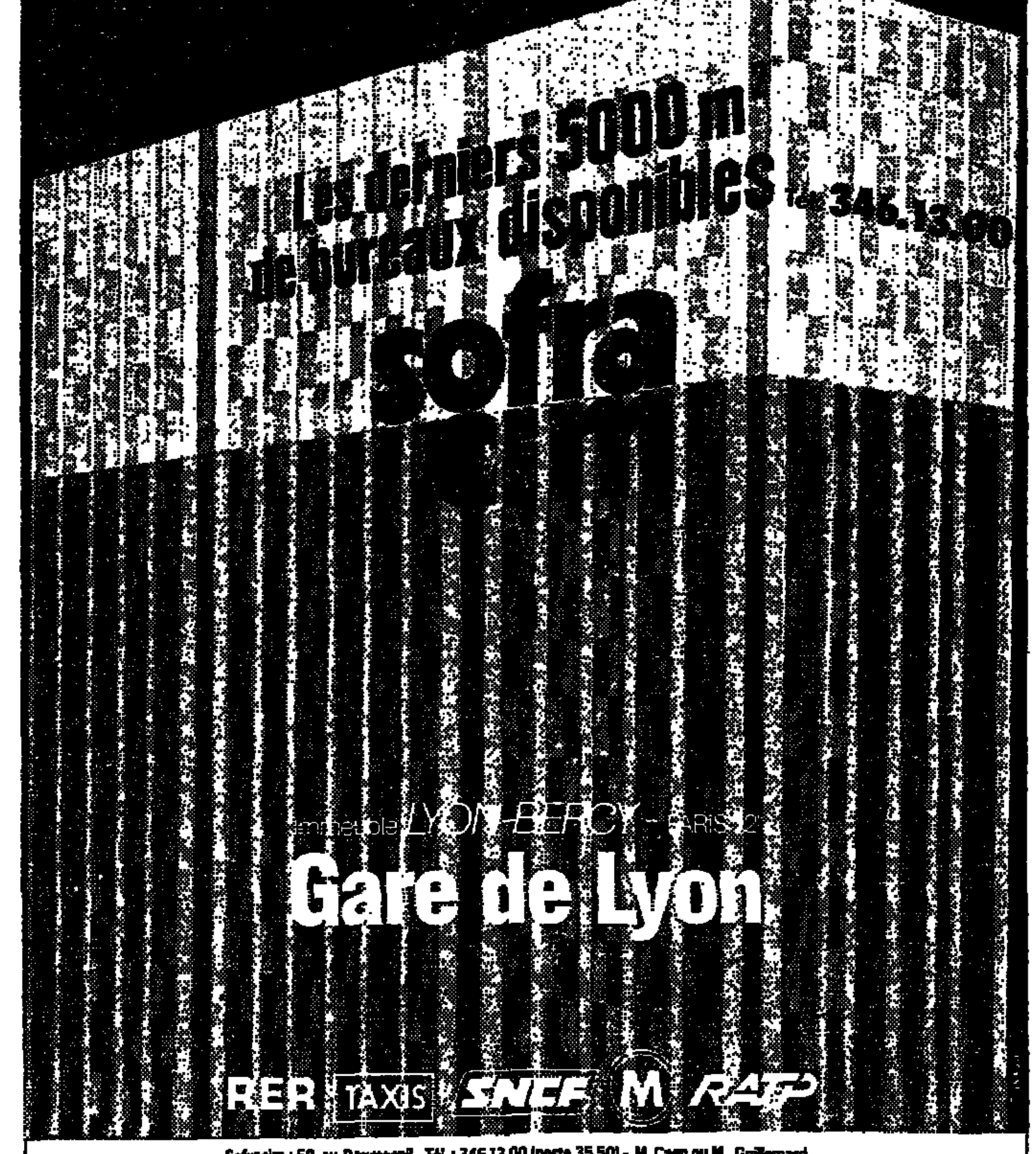
Le maire de Chambéry, M. Francis Ampe (P.S.), s'inquiète lui aussi. Il s'était efforcé, au cours des trois derniers mois, de trouver une solution aux difficultés de l'entreprise, en proposant notamment de faire jouer le droit de préemption de la ville sur les bâtiments de la rue Sainte-Barbe et d'aider à la construction d'une nouvelle usine moyennant le maintien des trois cents emplois. Alors que le personnel est licencié depuis le 18 avril — pour la seconde fois en six mois — et que l'on reparle d'un nouvel acquéreur, cette fois de nationalité anglaise, M. Ampe déclare : « *Faut-il s'attendre à l'arrivée de nouveaux « Zorros industriels » qui, en échange de quelques millions de prêt, reprennent, pour un capital de quelques milliers de francs, une usine entière, en licenciant la moitié du personnel — les syndiqués de préférence ? Personne, ni l'Etat, dont ce serait le rôle, ni les collectivités locales, qui n'en ont pas les moyens, n'a de contrôle sur les « repreneurs » d'entreprises en difficulté. Rien n'empêche donc ceux-ci de quitter au bout de trois mois la société en la laissant dans une situation financière pire que celle qu'ils ont trouvée à leur arrivée.* »

M. René Montero, actuel responsable de la Confection industrielle savoyarde, chargé d'assurer les contacts avec les acheteurs et de préparer une éventuelle restructuration technique de l'outil, se félicite aujourd'hui de « *la sagesse des salariés de l'entreprise* » à qui l'on a demandé d'effectuer chez eux leur préavis de licenciement. La plupart sont des femmes ; beaucoup sont italiennes, espagnoles ou algériennes. En 1978, les plus « combatives » ne furent pas reprises. Cette fois-ci, les « *pilos* » n'ont pas occupé leur usine, elles se sont contentées de manifester pendant quelques heures ; elles espèrent cependant revenir un jour dans les ateliers « *mais pour travailler sur de nouvelles machines* ».

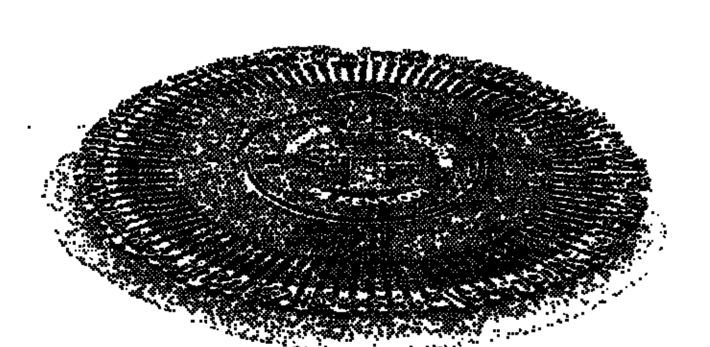
Le syndic de la société et les représentants du personnel estiment que la CIS est « *viable* » si une restructuration d'ensemble de l'entreprise est menée à bien. A leur tour, les nouveaux acquéreurs souhaiteront obtenir un prêt de l'Etat. La CIASI étudiera peut-être cette fois le dossier avec une plus grande attention...

CLAUDE FRANCILLON.







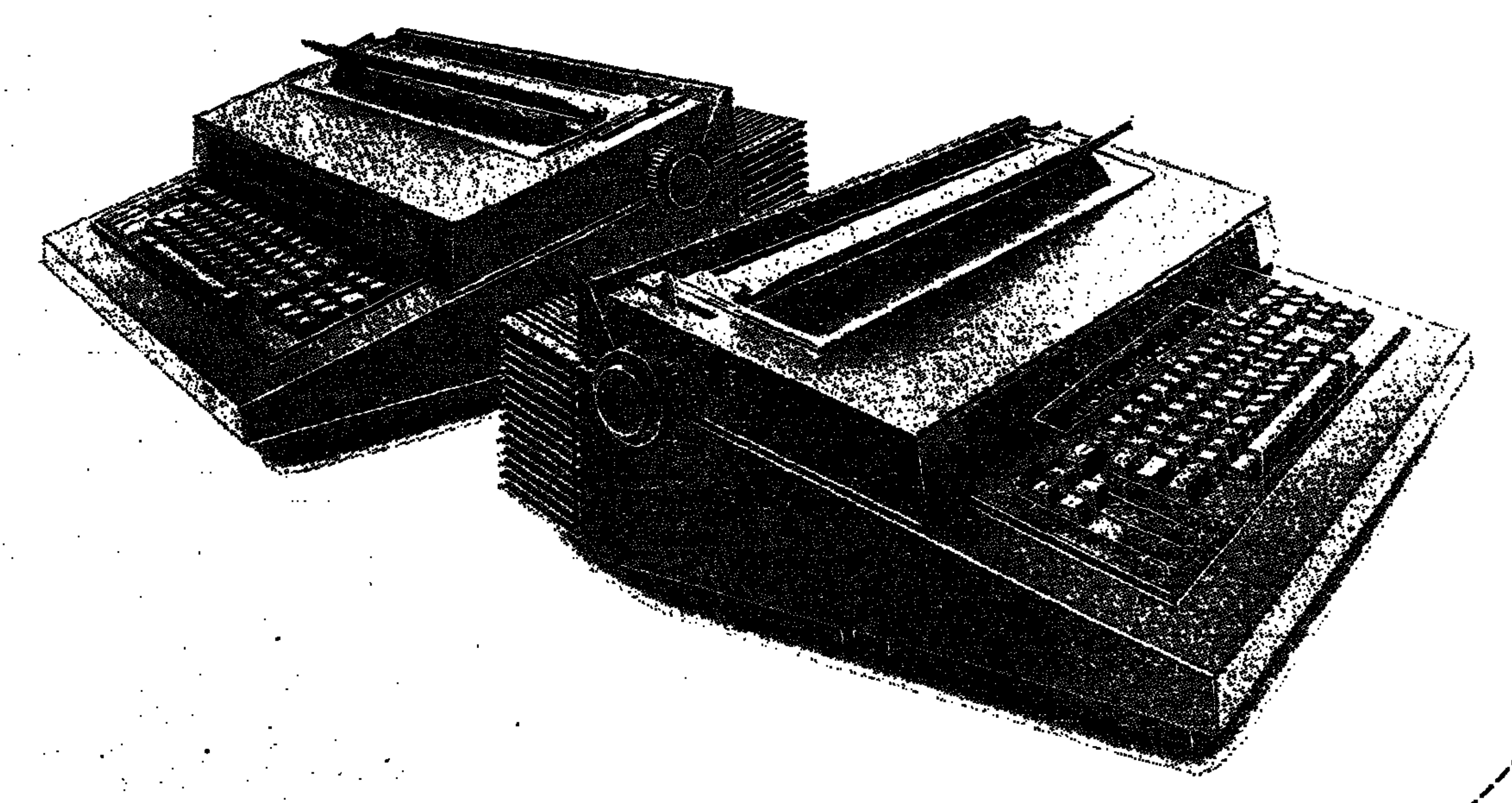


LA MACHINE A ECRIRE DEVIENT ELECTRONIQUE OLIVETTI ET 221/ET 201

Les machines à écrire électroniques Olivetti contribuent à la qualité de la vie au bureau. Elles font gagner du temps et suppriment les aspects fastidieux de la dactylographie au profit de la responsabilité et de la créativité. Chaque modèle possède un dispositif de visualisation. L'ET 201, un compteur indiquant la place disponible en mémoire, la longueur de la ligne, le nombre de lignes. L'ET 221, un écran affichant ce que l'on vient de composer et que l'on peut corriger avant de l'imprimer. Les deux modèles réalisent automatiquement mise-en-page, impressions répétitives, positionnement sur des documents pré-imprimés, justification à droite, correction des fautes.

Les machines à écrire électroniques Olivetti permettent de changer de caractère, d'espacement, de couleur d'impression, voire de renforcer l'écriture ou de l'inverser (blanc sur noir).

Les modèles ET 221/ET 201 augmentent la productivité et répondent à un besoin essentiel de la secrétaire en lui apportant en plus confort et silence.



olivetti

Renseignements et documentation : Olivetti France D.M.B. 91 rue du Faubourg Saint Honoré
75383 Paris CEDEX 08 - Tél. : 266.91.44 - Poste 266
Nom
Entreprise
Adresse

M 16.5

AGRICULTURE

Les ministres aux champs

Perpignan. — « Dehors, dehors, dehors ! ». *Les membres du comité spécial agricole, des fonctionnaires accompagnés de leurs épouses et les ministres de l'agriculture de la Communauté eux-mêmes ont été étonnés de l'accueil que leur ont réservé, mardi 15 mai, une trentaine de militants du parti communiste devant la petite gare de* Villefranche - de - Conflent, *dans les Pyrénées-Orientales.*

C'est que la venue à Perpignan des neuf ministres de l'agriculture de la Communauté européenne, invités avec leur suite par M. Méhaignerie en tant que président en exercice du conseil des ministres, n'est pas appréciée d'égale manière. Selon M. Méhaignerie, la tenue à Perpignan de cette réunion informelle, traditionnelle à cette époque et dont la date avait été retenue il y a plus d'un an, avait deux objectifs : faire prendre conscience aux fonctionnaires européens, qu'on accuse volontiers de rester dans leur tour d'ivoire, des réalités du terrain et, en second lieu, faire avancer l'étude des dossiers en suspens, essentiellement celui des prix agricoles pour l'année 1979-1980, dossier qui devrait être enfin « bouclé » le 18 juin ou... dans les jours qui suivront.

De notre envoyé spécial

Cette réunion informelle aura été sur ce point un simple round d'observation. L'équation insoluble reste la même : il faut obtenir, pour la défense du revenu des agriculteurs et pour permettre la diminution des montants compensatoires monétaires positifs, une hausse des prix en unités de compte alors que la situation excédentaire de certains produits, essentiellement le lait rend cette hausse « catastrophique », selon l'expression du commissaire européen chargé des questions agricoles, M. Gundelach.

Celui-ci dit rester favorable à un gel des prix, mais il fait propositions initiales de la Commission ont maintenant six mois. Et M. Méhaignerie, favorable à une légère hausse des prix en unités de compte, a sauté sur l'occasion pour faire remarquer à son tour que les coûts de production ont augmenté plus vite que prévu depuis le début du mois de janvier. Le Conseil a donc chargé la Commission de faire une étude prévisionnelle sur les conséquences de la hausse du prix de l'énergie pour l'agriculture.

M. Ertl n'ayant pas laissé paraître un quelconque changement dans la position de l'Allemagne restait à entendre le petit dernier de la famille, M. Walker, ministre de l'agriculture britannique depuis une semaine. Européen convaincu, il se présente comme un homme raisonnable qui veut convenablement modifier la politique agricole commune et qui — c'est l'essentiel pour le moment — est favorable à un gel des prix pour les produits excédentaires, cette année du moins. Les travaillistes, eux, proposaient un gel pour quatre ans. Mais M. Walker a beaucoup insisté également sur l'intérêt que la Communauté avait, selon lui, à maintenir, voire développer, des liens économiques avec la Nouvelle-Zélande.

Quant à la prise de contact avec les réalités du terrain, elle s'est résumée à la visite d'une coopérative laitière de montagne qui ne collecte que 12 000 litres de lait par jour quand d'autres atteignent le million, et à un entretien sur l'évolution du secteur des fruits et légumes. Ce n'est certes pas négligeable, mais la psychose des manifestations — il y eut effectivement un défilé à Perpignan lundi 14 mai au soir à l'appel des fédérations du parti communiste de la région, qui rassembla un demi-millier de personnes — et l'organisation au chronomètre du périple ministériel ne sont pas précisément les conditions idéales pour sentir le terrain...

J. G.

ÉNERGIE

LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DES « NEUF »

La Commission européenne souligne la nécessité de réduire la consommation de pétrole

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le nouveau chancelier de l'Échiquier n'a pas apparemment dit grand-chose de plus à ses collègues, réunis le 14 mai à Bruxelles, que ce que l'on connaissait déjà de la bouche de Mme Thatcher. C'est à l'automne que le gouvernement britannique décidera s'il y a lieu pour lui de participer au S.M.E.

Il a toutefois été question, lundi, d'une affaire intéressant les Anglais et liée au S.M.E. : le Royaume-Uni sera-t-il en droit de bénéficier du concours financier consenti par la Communauté aux « pays les moins prospères », afin de les aider à participer durablement au système ?

Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que le gouvernement conservateur considère le S.M.E. de façon plus positive que l'équipe de M. Callaghan. Les ministres des finances des Neuf s'efforceront de la régler lors de leur session du 18 juin.

Les ministres ont par ailleurs eu un échange de vues sur les conséquences de la situation pétrolière. La Commission leur avait soumis un document qu'ils ont commenté en termes prudents. L'impression dominante qui ressort du rapport — dont la Commission souligne la base très aléatoire. — c'est l'impérieuse nécessité pour l'Occident d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en matière de réduction de sa consommation de pétrole, à savoir pour 1979 une diminution de 5 % par rapport à ce qui avait été prévu.

La Commission, dont le rapport n'intègre pas les dernières décisions de hausse de prix, décrit deux scénarios.

● Les pays industrialisés parviennent à réduire de 5 % leurs importations, qui plafonnent de la sorte à 1 230 millions de tonnes pour l'O.C.D.E. et à 425 millions de tonnes pour la Communauté. Récompense d'une telle sagesse : la hausse des prix pétroliers ne dépasserait pas 15 % en moyenne pour l'année

● Echec partiel des pays industrialisés, dont la consommation en 1979 ne diminue que de 2 % : les importations de l'O.C.D.E. atteignent 1 293 millions de tonnes, celles de la C.E.E. 440 millions de tonnes. Selon la Commission, l'augmentation du prix du pétrole serait alors en moyenne de 20 %, ce qui se traduirait en 1979 par une accélération de l'inflation dans la C.E.E. de l'ordre de 0,30 % et par une diminution du taux de croissance de 0,35 %. Pour la France et la R.F.A., l'effet sur les prix est évalué à 0,22 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Hausse des prix du gaz algérien.* — La Société nationale algérienne des hydrocarbures (SONATRACH) et la société américaine El Paso ont conclu, mardi 15 mai, un accord révisant en hausse les prix du contrat de vente de gaz naturel liquéfié algérien. Signé en 1969, ce contrat prévoit la fourniture à El Paso, pendant vingt-cinq ans, d'environ 10 milliards de mètres cubes par an.

Ces nouvelles dispositions auront pour effet de quadrupler le prix de cession du gaz et ce, sans tenir compte des effets de la formule d'indexation qui fera évoluer le nouveau prix du G.N.L. en fonction des barèmes pétroliers sur le marché international. L'Algérie estime que ses recettes annuelles tirées du contrat El Paso passeront ainsi de 150 millions à 600 millions de dollars. — *(Reuter, A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -	
$ E.-U. ..	4,4045	4,4080	— 105	— 75	— 220	— 180	— 625	— 565
$ can. ...	3,7965	3,8005	— 135	— 100	— 245	— 205	— 600	— 535
Yen (100)	2,0465	2,0505	+ 30	+ 65	+ 75	+ 115	+ 235	+ 310
DM	2,3065	2,3095	+ 25	+ 60	+ 55	+ 85	+ 190	+ 250
Florin ...	2,1185	2,1220	— 15	+ 15	— 15	+ 30	— 30	+ 15
F.B. (100).	14,4180	14,4370	+ 55	+ 20	— 175	— 20	— 515	— 220
F.S.	2,5465	2,5505	+ 120	+ 155	+ 245	+ 280	+ 735	+ 795
L. (1 000).	5,1700	5,1855	— 140	— 95	— 305	— 235	— 985	— 895
£	9,0965	9,1075	— 375	— 325	— 725	— 625	—1810	—1665

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 13/16	5 3/16	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	6	6 3/8
$ E.-U. ..	30	30 3/8	9 5/8	10	10 1/8	10 1/2	10 3/4	11 1/8
Florin ...	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 9/16	7 3/8	7 3/4	8 1/16	8 7/16
F.B. (100)	5 1/4	6 1/2	7	7 3/4	7 3/4	8 1/2	7/16	9 3/16
F.S.	9/16	15/16	15/16	1 1/16	1 1/8	1 7/16	1 15/16	2 5/16
L. (1 000).	7 3/4	11 1/4	10 1/8	11	10 1/2	11 3/8	11 5/8	12 3/8
£	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 15/16	12 5/8	12	12 11/16
Fr. franç..	8 7/8	10 1/8	9 1/4	9 7/8	9 3/8	9 7/8	9 7/8	10 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En R.F.A.

LE CONGÉ MATERNITÉ EST PORTÉ A SIX MOIS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après bien des semaines de discussion, le Bundestag vient d'approuver le projet de loi du gouvernement socialiste-libéral portant de quatre à six mois le congé de maternité. Durant ce temps, le salaire que les femmes abandonneront leur sera remboursé par l'État jusqu'à concurrence de 750 marks par mois (1 725 FF).

L'issue de ce long affrontement parlementaire est particulièrement remarquable. Jusqu'ici, en effet, l'opposition entendait faire de la *« protection de la famille »* l'un de ses principaux chevaux de bataille contre le gouvernement aux élections générales de 1980. Or, c'est précisément sur ce terrain que les chrétiens-démocrates viennent de se diviser. La C.S.U. bavaroise dans son ensemble, mais aussi un certain nombre de membres éminents de la C.D.U. ont voté en faveur du projet gouvernemental.

Le projet de la C.D.U. visait essentiellement à éliminer toute discrimination entre la femme au travail et la femme au foyer. Soit d'attribuer à chaque mère une prime de 400 marks pendant dix-huit mois après la naissance d'un enfant. Coût : 4 milliards de marks par an. Aussi la C.S.U. s'y est-elle opposée, en rappelant que, lorsqu'on dénonce les « extravagances » de la politique financière du gouvernement socialiste, il serait tout à fait irresponsable de donner ainsi un très mauvais exemple.

Dans le camp gouvernemental, on a d'ailleurs eu assez beau jeu de soutenir qu'il ne s'agirait pas de subventionner toutes les mères de famille, mais de compenser un salaire réellement perdu par celles qui, pendant six mois, abandonnent leur travail pour mieux se consacrer à leur enfant.

Cette solution, qui n'atteindra que les femmes au travail, sera nettement plus économique que le projet initial de la C.D.U. Son coût est évalué, dans l'immédiat, à un peu moins de 1 milliard de marks par an.

JEAN WETZ.

A la Ve CNUCED

LES PAYS LATINO-AMÉRICAINS DEMANDENT L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DES PROBLÈMES PÉTROLIERS

Manille *(A.F.P.)*. — Suite à l'initiative du Costa-Rica, les pays latino-américains sont convenus de demander l'inscription des problèmes pétroliers à l'ordre du jour de la CNUCED. Deux pays de l'OPEP (le Venezuela et l'Equateur) et le Mexique font partie de ce groupe. L'OPEP fait figure, à Manille, d'« accusée ». La Colombie ayant dénoncée les conséquences des hausses de prix pétroliers sur les pays pauvres non producteurs de « brut », au prix d'une sérieuse atteinte à l'« unité » du tiers-monde *(le Monde* du 16 mai), le groupe latino-américain demandera aux autres groupes du tiers-monde — pays asiatiques et africains — d'appuyer leur proposition.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIMEG

Les recettes de la société au cours du premier trimestre 1979 se sont élevées à 27 743 000 francs (elles avaient été de 26 297 000 francs au cours du premier trimestre 1978).

Le centre commercial de Beaugrenelle, sur le Front de Seine, à Paris 15e, a été inauguré le 20 avril dernier. Cette réalisation qui comprend : 11 000 m2 de surfaces de vente, 1 000 m2 de salles de cinéma et 4 600 m2 de bureaux, est déjà louée à 90 %. Il s'y ajoute 192 logements en cours de location qui compléteront le patrimoine parisien de la société. Ces constructions ont été réalisées à travers deux sociétés dont COFIMEG détient le tiers du capital.

Par ailleurs, la société a préparé un nouveau programme de construction comprenant 57 appartements, boulevard Davout, à Paris 20e, dont les travaux doivent commencer au mois de juin 1979.

PARIBAS GESTION (SICAV)

PARIBAS

	31-12-1978	6-4-1979
Actif net ....MF	108.44	139,78 (1)
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25,5	25,3
— Actions étrangères	29,5	33,3
— Obligations françaises :		
● Convertibles .	1,3	1,3
● Autres	23,9	26,6
— Obligations étrangères ...	3,9	6,6
— Liquidités ...	15,9	6,9
	100	100
Nombre d'actions en circulation.	577 989	730 769
Valeur de l'action ....F	187.08	191,46 (1)

(1) Après détachement le 3 avril d'un coupon net de 6,56 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,62 F.

FRANCE - ÉPARGNE (SICAV)

PARIBAS

	31-12-1978	6-4-1979
Actif net ....MF	52,52	66,72
Répartition :	%	%
— Actions françaises	26,5	25,3
— Actions étrangères	31,8	34,2
— Obligations françaises :		
● Convertibles .	0,3	0,2
● Autres	28	25,5
— Obligations étrangères	7,7	9,4
— Liquidités	5,7	5,4
	100	100
Nombre d'actions en circulation.	287 844	355 845
Valeur de l'action ....F	181,85	187,47 (1)

(1) Après détachement le 3 avril d'un coupon net de 7,26 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,51 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 6,75 % (ex-5 %) 1964

Les intérêts courus du 1er juin 1978 au 31 mai 1979 sur les obligations Electricité de France 6,75 % (ex-5 %) 1964 seront payables, à partir du 1er juin 1979, à raison de 33,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon No 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant global : 37,80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,40 F, soit un et de 28,35 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.



SOCIETE CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

En précision à l'insertion publiée dans notre édition datée du 15 mai 1979, nous redonnons le chiffre d'affaires mondial établi au 31 mars 1979, en millions de francs :

	1978	1979	Variation
A.G.F. - VIE	628	747	+ 18,9 %
A.G.F. - I.A.R.T. (affaires directes et étranger) ..	1 103	1 256	+ 13,9 %
	1 731	2 003	+ 15,7 %

MISE AU POINT SUR LA TARIFICATION AU
CRÉDIT DU NORD

Le CREDIT DU NORD a décidé, après d'autres banques, de mettre en place un système de tarification affectant certains comptes de particuliers.

Les comptes à faible solde ne sont pas visés en tant que tels par cette mesure ; la plupart d'entre eux fonctionnent à l'entière satisfaction des clients et de la banque. Ce sont les comptes enregistrant un nombre exagéré d'écritures coûteuses, petits chèques notamment, qui y seront soumis ; ils sont en nombre limité.

Préalablement à toute décision dans ce domaine, une lettre personnelle est adressée à chacun des clients concernés l'invitant à rencontrer son interlocuteur habituel dans son agence pour examiner avec lui les conditions de fonctionnement de son compte ; aucune décision de tarification n'est prise de façon automatique.

Ces dispositions s'inscrivent dans la ligne du dialogue ouvert, que le CREDIT DU NORD entretient avec sa clientèle et elles visent à assurer à cette dernière la meilleure qualité de service.

ARMAND THIERY & SIGRAND

Au cours de sa dernière réunion, le conseil de surveillance de la société Armand Thiery et Sigrand a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Les comptes de la société Armand Thiery et Sigrand, société mère du groupe, se soldent par un bénéfice net de 272 766 F contre 3 672 757 F en 1977.

A l'échelon du groupe, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 445 722 000 F contre 391 100 000 F.

Les résultats d'exploitation consolidés comportent, à concurrence de 3 708 000 F, des amortissements sur réévaluations qui ont leur contrepartie dans le compte de profits et pertes. Si on fait abstraction de ces amortissements, la perte d'exploitation ressort à 11 691 000 F.

Il faut remarquer, par ailleurs, qu'il a été passé dans l'exercice 1978 un complément de provision pour congés payés de 1 408 000 F.

Le résultat net consolidé de l'exercice se traduit par une perte de 2 302 000 F après comptabilisation de plus-values résultant de la cession d'immeubles

L'année 1978 aura été pour le groupe un exercice de reconversion et de diversification, qui s'est déroulé dans des conditions plus difficiles que prévu.

Les effets positifs de la nouvelle politique devraient, néanmoins, apparaître dès 1979 pour le secteur de la distribution, et en 1980 pour la fabrication.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

OBLIGATIONS CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE 3 % A INTÉRÊT COMPLÉMENTAIRE VARIABLE REMBOURSABLES AVEC PRIME (INDEMNISATION ELECTRICITÉ DE FRANCE - GAZ DE FRANCE)

Les intérêts courus du 1er juin 1978 au 31 mai 1979 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable (indemnisation Electricité de France et Gaz de France) seront payables, à partir du 1er juin 1979, contre détachement du coupon no 31 ou estampillage du certificat nominatif, à raison de :

35,26 F net par obligation de 100 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,81 F (montant global 40,07 F) ;

17,63 F net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,41 F (montant global 20,04 F) ;

3,52 F net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 0,49 F (montant global 4,01 F).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A compter de la même date, les 237 585 titres de 100 F nominal sortis au tirage du 3 mai 1979 et compris dans les séries de numéros 2 697 733 à 2 707 016 et 2 909 005 à 3 147 996 cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon no 32 au 1er juin 1980 attaché, à 1 164,57 F, déduction faite à la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déterminés, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'un montant total de 511 644 080,76 F, soit :

392 066 670,89 F pour Electricité de France ;

119 577 409,87 F pour Gaz de France.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs et dans lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement :

OBLIGATIONS DE 100 F

Numéros			Année de rembours.	Prix de rembours.
1	à	21 655	1961	229,14
21 656	à	100 463	1952	147,56
100 464	à	111 983	1961	229,14
517 833	à	689 868	1969	352,50
1 281 907	à	1 381 934	1953	158,94
1 480 165	à	1 664 139	1971	414,16
2 200 027	à	2 414 171	1976	762,26
2 706 017	à	2 909 004	1973	509,89
3 367 844	à	3 565 672	1977	905,44
3 565 673	à	3 775 224	1975	678,44
3 775 225	à	3 800 536	1977	905,44
5 692 883	à	5 833 939	1967	314,94
5 833 940	à	6 000 000	1965	283,17
6 309 967	à	6 467 246	1968	297,52
6 671 041	à	6 895 191	1978	1 012,82
7 215 646	à	7 332 314	1956	176,20
7 438 452	à	7 637 602	1974	585,62
7 770 191	à	7 883 360	1955	166,86
8 065 254	à	8 232 039	1968	335,35
8 261 588	à	8 371 081	1954	162,62
8 474 973	à	8 662 692	1972	458,55
8 755 806	à	8 934 701	1970	380,25
9 366 497	à	9 441 487	1962	236,97
9 441 488	à	9 565 587	1958	194,54
9 565 588	à	9 631 090	1962	236,97
9 631 091	à	9 733 999	1961	229,14
9 734 000	à	9 734 044	1962	236,97

DIXIÈMES D'OBLIGATIONS DE 10 F
(portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K)

Numéros			Année de rembours.	Prix de rembours.
6 000 001	à	6 016 189	1965	28,32
6 016 190	à	6 095 888	1967	31,50

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'outre-mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions, s'élève à :

Sur le coupon no 31 :

4,8075 F par obligation de 100 F nominal ;

2,4038 F par demi-obligation de 50 F nominal ;

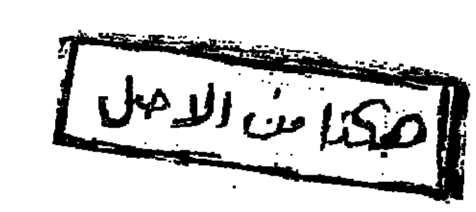
0,4808 F par dixième d'obligation de 10 F nominal.

Sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au sort du 3 mai 1979)

145,1671 F par obligation de 100 F nominal.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.



هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 MAI

Forte hausse de l'or
Repli des valeurs françaises

Une fois de plus, l'or a brillé de tous ses feux, mardi 15 mai, à la Bourse de Paris, où le lingot a gagné 1 210 F à 38 490 F contre 37 280 F, battant largement son record de 37 490 F établi le 9 mai dernier. Certes, le cours de l'once de métal à Londres a également battu son record à 253,40 dollars, mais, à Paris, l'or a valu 7 % de plus qu'à l'étranger en parité monétaire contre 5,5 % lundi. Le napoléon a progressé de 4 F à 300 F, et les transactions sur le métal se sont gonflées à 18,9 millions de francs contre 15,7 millions de francs.

Très logiquement, les emprunts indexés sur l'or ont touché de nouveaux sommets, le 4 1/2 % 1973 à 950 F puis 940 F contre 894 F et le 7 % 1973 à 5 510 F contre 5 375 F (+ 135 F).

Quant aux valeurs françaises, elles ont accentué le repli amorcé la veille, et perdu — en cohenne — 1,1 %. 7a baisse a été générale, et, fait caractéristique, a touché également les pétroles, épargnés jusqu'à présent après leur hausse fulgurante : Elf-Aquitaine, Esso, Française des pétroles, ont dû céder du terrain.

A l'origine de ce repli, on trouve les mêmes motifs : augmentation du prix du pétrole ; reprise de l'inflation et, maintenant, la hausse du dollar, la baisse du franc et la hausse concomitante du taux d'intérêt. Cette triste conjugaison a provoqué des ventes de précaution, notamment en provenance de l'étranger. A l'évidence, le marché de Paris commence à être secoué.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises ..	103,9	103
Valeurs étrangères ..	123,4	122,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,4	88,5

LONDRES

Satisfait du programme conservateur, le marché se raffermit et l'indice des industrielles progresse de 2,7 points, à 529,1. Reprise des pétroles et des fonds d'Etat. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 258 10 contre 256 50

VALEURS	CLOTURE 15/5	COURS 16/5
Beecham	693	695
British Petroleum (1)..	10 96	11 3/32
Courtaulds	108	109
De Beers	424	425
Imperial Chemical ..	390	392
Rio Tinto Zinc. Cor..	326 ...	332
Shell	745 ...	751
Vickers	198	202
War Loan 3 1/2 %....	32 1/4	32 1/2
*West Driefontein....	39 1/4	39 5/8
*Western Holdings ..	29 1/2	30 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.A.S.F. — Pour le premier trimestre de 1979, le groupe annonce un résultat avant impôt de 414 millions de deutschemarks, accru de 48,9 % par rapport à la période correspondante de 1978, pour un chiffre d'affaires de 6 052 millions de deutschemarks (+ 15,4 %). Pour la société mère, le bénéfice avant impôt s'est élevé à 198 millions de deutschemarks (+ 39,4 %) et son chiffre d'afafires a atteint 2 800 millions de deutschemarks (+ 16 %). La reprise observée depuis la fin de l'année 1978 se poursuit.

CHRYSLER CORP. — Perte pour le premier trimestre de 1978 : 95 cents par action contre 1,98 dollar un an plus tôt. Le dividende est néanmoins maintenu à 10 cents par titre.

UNILEVER. — Bénéfice net total revenant aux actions ordinaires pour le premier trimestre 1979 : 253 millions de florins contre 182 millions un an plus tôt (+ 39 %).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bque de Bretagne, c. 40	1 p. 4	... ..
Centr. pour l'ind., c. 26	1 p. 3	... ..
Crédit ind. Ouest, c. 35	1 p. 8	... ..
Musée Grévin, c. 11 ..	3 p. 11	... ..

NEW-YORK

Plus résistant

La chute des cours a subi un nouveau coup d'arrêt mardi à Wall Street où, à l'issue d'une séance un peu plus active que la précédente (26,27 millions d'actions traitées contre 22,55 millions), l'indice Dow Jones a terminé en progrès de 0,85 point à 825,88.

En cours de séance, la hausse a atteint jusqu'à 4 points, mais l'annonce par la Citibank d'une augmentation du taux d'intérêt applicable au « papier commercial » (10,211 % contre 10,180) a jeté un froid dans les milieux boursiers, leur rappelant brutalement que les tensions sur le loyer de l'argent étaient encore à l'ordre du jour.

L'inflation aussi, bien que M. Schultze, chef des économistes de la Maison Blanche, ait prédit « un ralentissement au cours du second trimestre ». Malheureusement, la croissance économique devra, elle aussi, subir un ralentissement, et c'est justement ce que le Big Board anticipe actuellement...

VALEURS	COURS 14 5	COURS 15 5
Alcoa	52 3 4	52 3/4
A.T.T.	58 1 4	58 ..
Boeing	38 5/8	38 1/4
Chase Manhattan Bank..	33 3 4	34 ..
Du Pont de Nemours....	130 3 4	131 1 8
Eastman Kodak	60 1 4	59 1·2
Exxon	49 5 8	49 1 2
Ford	42 5·8	42 7/8
General Electric	48 5 8	48 3 4
General Foods.	38 3 8	38 .
General Motors..........	57 1 4	57 7/8
Goodyear	16 ...	16 1·8
I.B.M.	308 ...	305 1·2
I.T.T.	27 5/8	27 3·4
Kennecott	22 1·2	22 1/8
Mobil Oil	72 3 4	72 3 4
Pfizer	29 7 8	29 5,8
Schlumberger	71 3/8	71 ...
Texaco	24 7,8	24 2/8
U.A.L. Inc.	24 ...	23 3/4
Union Carbide	36 ..	36 1/4
U.S. Steel	22 5/8	22 1/2
Westinghouse	16 7/8	16 7/8
Xerox	67 1/2	67 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/5	16/5
1 dollar (en yens) ..	212 64	214 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

[illegible]

SICAV

[illegible]

BOURSE DE PARIS - 15 MAI - COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

• Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS prec	COURS 15 5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 389	4 402	4 250	4 450
Allemagne (100 DM).	231 140	231 240	222	238
Belgique (100 F) ...	14 454	14 467	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 230	212 350	207	218
Danemark (100 krd)	82 250	82 050	80	85
Norvège (100 k)	84 715	84 720	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 984	9 014	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 176	5 173	5	5 400
Suisse (100 fr.) ..	255 320	255 380	245	258
Suède (100 krs) ...	100 840	100 220	95 500	101
Autriche (100 sch.)	31 415	31 405	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 647	6 667	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 915	8 915	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 788	3 793	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	2 056	2 062	1 880	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 5
Or fin (kilo en barre) ..	38000	37800
Or fin (en lingot)	37280	38490
Pièce française (20 fr.)	300	304 ..
Pièce française (10 fr.)	220 50	220 50
Pièce suisse (20 fr.) ..	290 50	300
Union latine (20 fr.) ..	268	279 ..
Souverain	358 80	363 20
Pièce de 20 dollars ..	1588	1670
Pièce de 10 dollars	882	900
Pièce de 5 dollars .	560	...
Pièce de 50 pesos	1464 50	1495
Pièce de 10 florins	288 90	292 40



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

A LA CONFÉRENCE DE DJAKARTA SUR LES RÉFUGIÉS

Le Vietnam se déclare prêt à laisser partir dix mille personnes par mois à l'étranger

Le Vietnam est prêt à organiser le départ des réfugiés en les dirigeant directement vers les pays d'accueil, a déclaré mardi 15 mai M. Vu Hoang, représentant de Hanoï à la conférence internationale sur les réfugiés indochinois qui se tient à Djakarta. Des conversations devraient avoir lieu à ce sujet le 23 mai à Hanoï avec des représentants du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Dix mille personnes pourraient ainsi partir chaque mois pendant une durée indéterminée, a précisé M. Hoang.

Au cours de la réunion, l'ambassadeur du Vietnam en Indonésie, M. Tran My, a affirmé que tous les Vietnamiens qui le désiraient étaient libres d'émigrer. « *Comme vous le savez,* a-t-il déclaré, *la question des réfugiés découle des graves conséquences de la guerre. Parmi les Vietnamiens qui quittent le pays, un bon nombre ont été incités par la propagande, d'autres ont été incapables de se plier aux difficiles conditions de vie dans le pays après la guerre et de s'engager dans le travail productif de la nouvelle société. Nous sommes prêts à donner entière permission aux Vietnamiens qui désirent quitter le pays de le faire et de rejoindre leur famille. Nous sommes convaincus que le moment viendra où ces Vietnamiens n'auront plus de raisons de partir.* »

Pour leur part, les ministres des affaires étrangères indonésien et philippin, MM. Kusumaatmadja et Romulo, ont affirmé que toute solution du problème des réfugiés « *ne pouvait venir que du Vietnam lui-même* ». Tous deux ont proposé de prêter une île pour qu'elle serve de point de transit pour ces réfugiés. Les Etats-Unis prendraient en charge la moitié des frais de fonctionnement de ce centre. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

[En janvier, Hanoï avait annoncé que des textes seraient publiés permettant le départ vers l'étranger de tout Vietnamien qui le souhaitait, à condition qu'il ne fasse pas partie de certaines catégories, comme les « criminels » ou les personnes qui détiennent des « secrets d'Etat ». Cette décision avait été confirmée au directeur adjoint du H.C.R., en visite à Hanoï (« le Monde » du 8 mars). Ces textes n'ont toutefois pas encore été rendus publics.]

ESTIMANT QUE LE GOUVERNEMENT N'A PLUS « D'AUTORITÉ MORALE »

L'archevêque de San-Salvador demande aux révolutionnaires de mettre un terme à leurs occupations

San-Salvador *(A.F.P., A.P., A.F.P.)*. — De nombreux incidents, faisant plusieurs morts, ont marqué la journée du mardi 15 mai à San-Salvador et dans le reste du pays.

Selon les autorités, cinq personnes, dont deux policiers, ont été tuées durant l'attaque de l'ambassade de l'Afrique du Sud dans la capitale par le Front populaire de libération, une organisation révolutionnaire d'extrême gauche distincte du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.). L'ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Archibald Gardner Dunn, a été blessé. Un autre policier a été tué à San-Salvador par des inconnus circulant en voiture.

D'autre part, à Limon, situé à 32 kilomètres de la capitale, deux jeunes gens ont été tués lors d'affrontements entre manifestants et force de police. Une fusillade a éclaté devant l'église de Sayaponga, occupée depuis lundi par des militants du Bloc révolutionnaire, faisant au moins un mort et un blessé. Enfin, des jeunes gens, se réclamant également du B.P.R., ont ouvert le feu sur le consulat du Costa-Rica à Santa-Ana, située à 60 kilomètres de la capitale. Il n'y aurait pas de victime.

Les dirigeants du B.P.R. ont, d'autre part, renoncé à la manifestation qui devait avoir lieu mardi devant la cathédrale de la capitale en hommage aux victimes de la fusillade de la semaine dernière. Cependant, l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero a demandé aux membres du Bloc révolutionnaire de mettre un terme à leurs occupations d'églises et d'ambassade. Mgr Romero, qui avait auparavant invité le gouvernement salvadorein à céder aux exigences des révolutionnaires, a précisé qu'il leur lançait cet appel parce que le régime n'avait plus « *ni le soutien populaire ni l'autorité morale nécessaire* » pour régler la crise.

M. GUEURY AMBASSADEUR AUX ILES TUVALU

Le *Journal officiel* du mercredi 16 mai publie la nomination de M. Jean Gueury comme ambassadeur de France aux îles Tuvalu, archipel du Pacifique, ancienne colonie britannique, indépendante depuis 1978.

[*Le Monde* a publié, le 27 octobre 1977, une biographie de M. Gueury lors de sa nomination comme ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande. M. Gueury conserve ce poste et continuera de résider à Wellington. Il est également ambassadeur à Tonga, aux Samoa occidentales, à Nauru et aux Fidji.]

La faiblesse relative du franc stimule la hausse de l'or en France

L'or s'envole partout dans le monde. Sur les marchés libres de New-York, de Londres, de Zurich et de Hongkong, qui donnent vraiment la tendance, le cours de l'once (31,1 grammes) a battu, mardi 15 mai, son record de 254 dollars établi le 8 février dernier, et continue à monter : près de 257 dollars mercredi 16 mai. A Paris, le cours du lingot d'or de 1 kilo a également battu son record mardi : 38 490 F.

Deux explications sont communément admises pour expliquer ce phénomène. Dans l'immédiat, ce sont les décisions de réduire les quantités de métal mises aux enchères que viennent de prendre les Etats et le Fonds monétaire international (F.M.I.). A sa treizième adjudication, effectuée mardi 15 mai au prix moyen de 254,92 dollars, le Trésor américain n'a voulu vendre que 750 000 onces, au lieu des 1 500 000 qu'il adjugeait à chaque séance depuis décembre 1978. Le F.M.I. va seulement ramener de 470 000 à 444 000 onces son contingent mensuel. Sur des marchés psychologiquement très sensibles, ces deux décisions ont imprimé une nette accélération à un mouvement de hausse lancé depuis un an avec une interruption en novembre dernier.

A l'origine, on retrouve ce vieux sentiment de défiance vis-à-vis du dollar et de l'inflation américaine qui semble maintenant bien ancré. Une première flambée avait hissé le cours de l'once d'or de cent soixante-dix dollars à deux cent quarante-trois dollars entre avril et la fin octobre 1978. Puis le grand sursaut des Etats-Unis, avec le discours du président Carter le 1er novembre 1978 annonçant un plan de défense du dollar, avec la constitution d'une masse de manœuvre de trente milliards de dollars, un relèvement des taux d'intérêt et un doublement des ventes d'or du Trésor, fait chûter brutalement les cours au-dessous de deux cents dollars. Mais le déclenchement de la crise du pétrole avec les événements d'Iran et la flambée concomitente des matières premières, des métaux non ferreux et des métaux précieux (platine et surtout argent), relance la hausse de l'or dans un climat de fièvre inflationniste caractérisé.

C'est peut-être en France que ce climat est le plus perceptible. Dans notre pays, le marché de l'or est en grande partie captif : seuls les industriels peuvent acheter du métal à l'étranger, ou en vendre, suivant les cours et le commercialiser sans T.V.A., notamment en bijouterie. Quant à l'or « bancaire » (en lingots avec certificat d'épreuve et de titrage), il circule en circuit fermé, avec une taxe de 4 % et des transactions très réduites par rapport à celles des marchés libres étrangers (deux cents à cinq cents kilos par jour contre plusieurs dizaines de tonnes). Actuellement, on observe un phénomène caractéristique : la « prime » de l'or à Paris, c'est-à-dire le supplément de prix par rapport à l'étranger calculé en dollars et en francs, qui était encore négative au début de l'année, a atteint plus de 7 % mardi 15 mai. Cela veut dire que les Français, vendeurs de métal jusqu'au début de l'année, s'y intéressent à nouveau. La psychose du pétrole, veau. La psychose du pétrole, nourrie par les déclarations officielles *(« La crise de l'énergie est devant nous »)*, le très net regain d'inflation, et depuis une dizaine de jours, le début de glissement qui affecte le franc sur le marché des changes ont rendu au métal un éclat qu'il avait un peu perdu.

Bien que le cours de notre monnaie ait, pour l'instant, peu fléchi au sein du système monétaire européen, le deutschemark vient seulement de dépasser le cours médian de 2,3095 F pour atteindre 2,3150 F mardi 15 mai et revenir à 2,3110 F mercredi 16 mai, un avertissement a été donné, et le public en tient compte. Ajoutons, pour rétablir les choses, qu'en francs constants, c'est-à-dire compte tenu de l'érosion monétaire, le cours actuel du lingot de 1 kg à Paris n'est pas plus élevé qu'en mai 1974, à la veille de la mort du président Pompidou.

FRANÇOIS RENARD.

Le groupe R.P.R. demande le renvoi du débat sur les finances locales

L'Assemblée nationale devait entamer mercredi après-midi 16 mai l'examen du projet de loi adopté par le Sénat, aménageant la fiscalité directe locale. Par la voix de son président, M. Claude Labbé, le groupe R.P.R. a cependant annoncé mardi qu'il demanderait, dès l'ouverture de la discussion, le report du débat à la session d'automne et présenterait à cet effet une question préalable (en la votant, l'Assemblée déciderait qu'il n'y a pas lieu à délibérer) qui s'ajouterait à celle du groupe communiste et à l'exception dirrecevabilité opposée par le groupe socialiste à l'encontre d'un texte qu'il juge contraire à la Constitution.

« *Si le gouvernement n'accepte pas le report, il s'expose à un certain nombre de difficultés* », a déclaré, mardi, M. Labbé, qui a justifié sa demande en observant que son groupe ne disposait pas, sur ce texte complexe, d'une « *information suffisante pour y voir plus clair* ». Il a relevé de nouveau que le rapport de la commission spéciale n'avait été diffusé que vendredi.

Le groupe R.P.R. reproche surtout au gouvernement de refuser, contrairement aux promesses qui auraient été faites par M. Barre, de tester, dans vingt-cinq ou trente départements, les effets des modifications proposées par la commission spéciale. « *S'en tenir à trois ua quatre départements,* a estimé M. Labbé, *équitenir à trois ou quatre départelation* », notamment en ce qui concerne le choix de la valeur ajoutée comme base de la taxe professionnelle.

Mardi également, M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a laissé entendre que le ministre du budget n'était pas opposé à une simulation dans une trentaine de départements. Il a précisé que M. Maurice Papon avait accepté le calendrier proposé par son groupe. C'est ainsi que l'assiette valeur ajoutée et l'impôt proportionnel sur le revenu destiné à remplacer la taxe d'habitation des départements n'entreraient en vigueur qu'en 1982, l'année 1980 étant réservée aux simulations et l'année 1981 aux correctifs éventuels.

De son côté, la confédération générale des petites et moyennes entreprises a demandé le renvoi d'un texte qui, à son avis, « *reste générateur de graves injustices et n'offre aucune garantie aux entreprises* ».

L'exploitation des satellites de télécommunications fait l'objet d'un accord entre l'Agence spatiale européenne et EUTELSAT

Un accord a été signé à Paris, mardi 15 mai, entre l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'organisation européenne Eutelsat intérimaire, qui regroupe les administrations et organismes de télécommunications de dix-sept pays d'Europe. Cette organisation, créée il y a deux ans, avec un statut provisoire jusqu'au début 1983, a pour objet l'exploitation de satellites de télécommunications assurant entre pays d'Europe des liaisons téléphoniques ou télex, des transmissions de données d'ordinateur, des échanges de programmes de télévision. Elle est l'équivalent européen de l'organisation Intelsat, qui assure les mêmes services à l'échelon intercontinental.

L'accord crée officiellement le système de satellites E.C.S. (European Communications Satellites), qui doit, pour une durée de dix ans, s'intégrer au réseau général des transmissions intra-européennes. L'ESA fera construire et lancer les satellites ; quand ils seront à poste, elle transférera leur propriété à Eutelsat intérimaire, qui sera dorénavant responsable de leur gestion. Pour être opérationnel, le système doit comporter deux satellites en orbite (un en fonctionnement et un en réserve) et des satellites au sol pour les remplacer quand cela devient nécessaire.

Actuellement, deux satellites E.C.S. sont en construction ; celle-ci est assurée par un consortium de firmes européennes MESH, dont le chef de file est British Aerospace Dynamics Group. Ils seront montés à partir de l'an prochain au centre Matra de Toulouse. Leurs lancements par Ariane sont prévus à la fin de 1981 et au cours du second semestre 1982. Trois autres satellites sont prévus pour leur succéder. Tous sont dérivés du satellite expérimental O.T.S. mis en orbite il y a un an, après qu'un premier exemplaire eut été détruit par l'explosion de sa fusée porteuse. D'un poids voisin de 450 kilogrammes, les satellites E.C.S. seront placés en orbite géostationnaire entre 10 et 12 degrés de longitude Est, à 36 000 kilomètres au-dessus de l'Equateur.

Le coût total du système E.C.S. est d'environ 780 millions de francs ; l'ESA prend à sa charge un peu plus de la moitié, et Eutelsat intérimaire versera quelque 370 millions de francs échelonnés sur dix ans. Les équipements au sol sont à la charge des organismes nationaux de télécommunications.

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1979 a été tiré à 580 322 exemplaires.

Le 1er juillet

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES DE 11,6 % A 14,6 %

Les allocations familiales versées aux familles de trois enfants seront portées à 1 000 F par mois — au lieu de 872,50 F actuellement — à compter du 1er juillet, soit une majoration de 14,6 %. C'est ce qu'avait indiqué Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, en réponse à une question écrite de M. Roger Pou Den Son, sénateur U.C.D.P. du Pas-de-Calais. Le ministre indique à ce sujet qu'il s'agit de l'application du « programme de Blois ».

Quant aux autres allocations familiales — traditionnellement majorées en milieu d'année, — elles bénéficieront d'un accroissement de pouvoir d'achat de 1,5 %.

Compte tenu de la règle selon laquelle ces allocations sont également majorées en fonction de la hausse des prix constatée durant l'année écoulée (cette fois de mars 1978 à mars 1979) — soit 10,1 %, — le relèvement de ces allocations devrait être, au 1er juillet, de 11,6 %.

En R.F.A.

LE GOUVERNEMENT DE BASSE-SAXE CONFIRME SON OPPOSITION AU CENTRE DE RETRAITEMENT DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES

Le ministre-président du Land ouest-allemand de Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht (chrétien-démocrate), devait rendre publique, ce mercredi 16 mai devant le Parlement régional, la position de son gouvernement, arrêtée mardi 15 mai, sur le projet de centre de stockage et de retraitement des combustibles nucléaires de Gorleben, près de la frontière est-allemande. Comme on le laisse entendre depuis une dizaine de jours (*le Monde* du 4 mai) dans les milieux proches du gouvernement régional, il aurait finalement été décidé, indiquait-on mardi soir à Hambourg, de ne pas autoriser le retraitement, et de ne construire à Gorleben qu'un centre de stockage des combustibles irradiés.

Cette décision est surtout due à des considérations de politique intérieure. Le chancelier Helmut Schmidt a d'ailleurs déclaré, mardi à Bonn, devant le groupe parlementaire social-démocrate, que le gouvernement fédéral reste attaché au concept d'un « *centre intégré* » de stockage et de retraitement du combustible irradié.

Les manifestations continuent aux alentours du site de Gorleben, où les travaux de forage sont entravés, un certain nombre d'engins étant bloqués dans un dépôt par une trentaine de tracteurs et une vingtaine d'automobiles appartenant à des habitants de la région. — *(A.F.P.)*.

● *Le conseil d'administration de la compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.)*, réuni le 15 mai à Luxembourg, a pourvu l'un des deux postes d'administrateurs actuellement vacants en désignant M. Michel Vivario, représentant la banque Bruxelles-Lambert. Le second poste, pour lequel la candidature de M. Philippe Grumbach, ancien directeur de *l'Express*, avait été présentée par la société de programmes Audiofina, n'a pas été pourvu pour le moment ; de ce fait la question pendante depuis le mois de la succession de M. Christian Chavanon au poste d'administrateur délégué n'est toujours pas résolue.

